

■ Bruxelles : le cas Edith Cresson

Le Parlement européen devait se prononcer, jeudi 14 janvier, sur la censure de la Commission de Bruxelles et la demande de destitution de deux commissaires socialistes, Edith Cresson et Manuel Marin.

p. 32

■ EDF et l'Europe

La gauche plurielle manifeste son embarras face au projet du gouvernement visant à adapter EDF à la concurrence européenne.

p. 6

■ Violence à l'école

Alors que des grèves perlées se poursuivent, depuis plusieurs semaines, dans une dizaine de collèges d'Ile-de-France, Lionel Jospin a réaffirmé sa volonté de lutter contre l'insécurité. Le premier ministre a toutefois repoussé l'idée de supprimer les allocations familiales aux parents de jeunes délinquants.

p. 7 et 10

■ Jeux de mains



D. R.

Les interprétations divergent sur des empreintes manuelles de la grotte Chauvet. Selon le préhistorien Jean Clottes, elles relèveraient de pratiques chamaniques.

p. 22

■ Dure retraite pour les ouvriers chinois

Noblesse de l'ancien régime, les « hommes de fer », abandonnés par des systèmes de retraite défaillants, en sont réduits à quêter des petits boulots.

p. 12

■ La spiritualité selon Rothko



SEZON MUSEUM OF ART

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris rend hommage à ce technicien de la couleur. Un grand classique de la peinture abstraite exposé en France pour la troisième fois seulement.

p. 26

■ La mort d'Yves Jouffa

L'ancien président de la Ligue des droits de l'homme est mort, mercredi 13 janvier à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 115 - 7,50 F



Brésil, acte III de la crise financière

- Après l'Asie et la Russie, le Brésil est secoué par la tourmente monétaire
- La dévaluation du real peut ébranler l'Amérique latine
- Menacés, les Etats-Unis volent au secours de Brasilia
- Les marchés se stabilisent après avoir chuté en Europe

DÉCLANCHÉE mercredi 13 janvier avec la dévaluation du real, la crise financière au Brésil faisait craindre une secousse générale en Amérique latine, comme en Asie durant l'année 1997, qui ne manquerait pas d'avoir un effet négatif sur la croissance mondiale. L'économie brésilienne pèse d'un poids déterminant dans la région : elle représente près de 45 % du produit national brut de l'Amérique latine et absorbe quelque 18 % des exportations nord-américaines. Etats-Unis en tête - où le président Bill Clinton dit « surveiller de près » l'évolution de la situation -, l'ensemble du G7, regroupant les sept pays les plus industrialisés, était mobilisé. Tirant les enseignements des précédents en Asie et en Russie, la communauté internationale avait, sous l'égide du Fonds monétaire international, mis en place un dispositif de prévention ; celui-ci n'a pas réussi à empêcher le déclenchement de la crise. On redoute un « effet domino », qui propagerait une crise de confiance et provo-



querait un retrait des capitaux dans nombre d'économies émergentes, du Mexique à la Chine.

Dès mercredi, la dévaluation de plus de 8 % du real avait provoqué un vent de panique sur la plupart des grandes places boursières. A Sao Paulo, la Bourse clôturait à -5 %, mais elle perdait plus de 10 points en Argentine, près de 5 au Chili, au Pérou et au Mexique. Wall Street est parvenu à limiter ses pertes en cédant 1,3 %. Jeudi, les Bourses européennes, qui avaient essuyé la veille de fortes baisses, ont ouvert sur une note stable.

Réélu sur un programme de défense de la monnaie, le président brésilien Fernando Cardoso n'a pu enrayer un vent de panique chez les investisseurs, qui s'est traduit par une dévaluation de fait du real, laquelle a entraîné la démission du gouverneur de la banque centrale, Gustavo Franco, et son remplacement par Francisco Lopes.

Lire pages 2 et 3
et notre éditorial page 14

Pearl Harbour cyberspatial : le scénario catastrophe de l'armée américaine

MALGRÉ la suprématie qu'ils affichent à chaque épisode de la guerre du Golfe, les militaires américains ont, comme tous les colosses, leur talon d'Achille : le cyberspace. Les stratèges de l'Oncle Sam redoutent un Pearl Harbour électronique, dont les conséquences, présentées dans un rapport du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), relèguent le bogue de l'an 2000 au rang de pétard de 14 juillet.

Les coupables, tous les pirates, sont bien connus et surtout le premier d'entre eux, Oussama Ben Laden - milliardaire soupçonné d'être le financier du terrorisme islamiste -, qui « utilise des ordinateurs portables pour échanger, par satellite, des messages fortement cryptés avec son réseau international souterrain ». Quant à la cible, c'est le Pentagone, qui fait l'objet d'incessantes attaques via Internet : plus de 250 000 pour la seule année 1997. En février 1998, les archives non classifiées qu'il abrite ont été « pénétrées ». Après enquête, on s'aperçoit que les agressions transitent souvent par une demi-douzaine de pays afin de brouiller les pistes et de camoufler leurs origines.

Le diagnostic des experts du Pentagone n'est guère rassurant. Selon le CSIS, « l'attaque, bien préparée et coordonnée, d'une trentaine de virtuoses de l'ordinateur répartis stratégiquement dans le monde et disposant d'un budget ne dépassant pas les 10 millions de dollars [environ 8,6 millions d'euros] pourrait mettre les Etats-Unis à genoux ». A peu près tous les équipements vitaux, des centrales électriques aux centres de contrôle aérien, pourraient être ainsi neutralisés. Le scénario, qui semble calqué sur ceux des meilleurs James Bond, va jusqu'à envisager « une combinaison d'armes informatiques, de gaz mortels et de frappes nucléaires, qui provoquerait un Waterloo général pour les Etats-Unis ».

Fin septembre 1998, une quinzaine de pirates ont mené des attaques qui semblaient concertées contre les réseaux non classifiés du département américain de la défense (DOD). De quoi accréditer les périls décrits par le CSIS, qui recommande le recours à la mobilisation générale. Ses mots d'ordre : révéler la menace ; développer une politique américaine en matière de révolution de l'information ; porter la maî-

trise des données stratégiques au rang d'objectif de sécurité nationale. Bref, « préparer l'armée des Etats-Unis à un conflit dans l'âge de l'information ».

Excessif ? Roger Molander, analyste et chercheur, estime, dans un rapport destiné au département américain de la défense, et révélé le 6 janvier sur Internet par CNN Interactive, qu'un tel branle-bas de combat n'est pas sans danger car il conduit à une escalade dans le développement des armes électroniques. En adoptant cette stratégie, à la fois sur le plan défensif et offensif, les Etats-Unis risquent d'amener d'autres nations à s'engager dans une course à l'armement de guerre de l'information.

Pour maintenir leur domination, les Américains seraient donc contraints d'étendre au cyberspace leur suprématie terrestre et aérienne. Rien n'est acquis dans ce domaine. Au point que Roger Molander envisage la nécessité d'un contrôle de la prolifération des armes électroniques, à l'image des pratiques adoptées pour les arsenaux biologiques et chimiques.

Michel Alberganti

M. Chevènement en Corse

■ Le ministre de l'intérieur face à des rivalités au sein des services de l'Etat

■ Un an après l'assassinat du préfet Erignac, le récit des conflits qui ont ralenti l'enquête

■ Les policiers antiterroristes privilégient la piste agricole

Lire page 9

L'Allemagne contre le nucléaire

■ LES VERTS allemands ont gagné leur première bataille contre l'énergie nucléaire. Les Grünen se sont entendus, mercredi 13 janvier, avec leurs alliés sociaux-démocrates pour interdire le retraitement des déchets à l'étranger à partir du 1^{er} janvier 2000. Cette décision permet d'accélérer l'arrêt des centrales, prévu par la coalition gouvernementale. Les producteurs allemands d'électricité tenteront de ne pas payer 5 milliards de francs de dédommagement (environ 762 millions d'euros) à la Cogema, société française chargée du retraitement des déchets. En France, EDF lance un plan de réduction des risques de contamination sur ses sites nucléaires.

Lire pages 15 et 23

Le juge suprême de Bill Clinton



WILLIAM REHNQUIST

LE PRÉSIDENT de la Cour suprême des Etats-Unis, William Rehnquist, qui va conduire le procès en destitution de Bill Clinton au Sénat, est un homme profondément conservateur. Mais ce républicain de soixante-quatorze ans, défend aussi la tradition constitutionnelle et une conception restrictive de l'impeachment, limitée aux « crimes et délits graves ».

Lire page 4

POINT DE VUE

Tirer le meilleur parti de l'euro

par Oskar Lafontaine
et Dominique Strauss-Kahn

L'EUROPE a engagé l'une des entreprises les plus ambitieuses de son histoire : la création d'une monnaie unique. L'euro est d'ores et déjà considéré comme un symbole fort de l'identité européenne. Il a permis la mise en place d'un nouveau cadre de stabilité et de coopération en Europe. Il nous fournit de nouveaux moyens de promouvoir la croissance économique et l'emploi, de relever les défis de la mondialisation et de contribuer à la stabilité financière et au développement dans le monde.

Mais ne considérons pas l'euro comme un cadeau tombé du ciel. Car nous savons bien que nous ne profiterons de ces retombées bénéfiques que si nous sommes en mesure d'utiliser pleinement ce nouvel instrument. Pour cela, nous devons faire chacun ce qui nous incombe au niveau national, améliorer la qualité de la coordination européenne et assumer ensemble les

nouvelles responsabilités associées à une monnaie internationale. Tout cela est devenu possible parce que, dans la phase de préparation à l'Union monétaire européenne, nos économies ont atteint un degré de convergence sans précédent, avec des prix bas et stables et des finances publiques assainies. Ce succès ne doit pas nous autoriser à relâcher nos efforts ; au contraire, nous devons prendre appui sur lui pour faire face aux défis à venir.

S'est de surcroît produit ce qu'on pourrait appeler une nouvelle « convergence philosophique ».

Lire la suite page 13
et l'analyse de Daniel Vernet
page 14

Oskar Lafontaine est ministre allemand des finances. Dominique Strauss-Kahn est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

DANIEL PENNAC

Aux fruits de la passion

roman



Collinard - 572 206 753 B N Paris - R

GALLIMARD

International.....	2	Aujourd'hui.....	22
France.....	6	Météorologie, jeux..	25
Société.....	9	Culture.....	26
Régions.....	11	Guide culturel.....	28
Horizons.....	12	Carnet.....	29
Entreprises.....	15	Kiosque.....	30
Communication.....	18	Abonnements.....	30
Tableau de bord.....	19	Radio-Télévision.....	31

La huitième puissance économique mondiale



ÉCONOMIE

Rôle moteur au sein du Mercosur (marché commun régional).

Programme de stabilisation monétaire en 1994.

Inflation 1998 : 7,2 % • PNB 1998 : 773 milliards de dollars.

Principales ressources : café (1^{er} rang mondial), cacao (4^e), canne à sucre (1^{er}), soja (3^e), bovins (2^e), fer (1^{er}), bois.

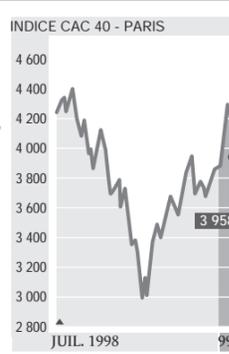
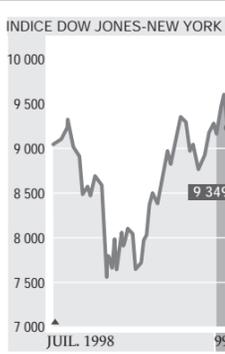
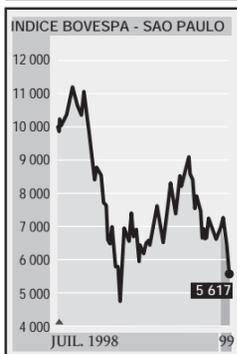
CARACTÉRISTIQUES

► RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

► Régime présidentiel. Le pouvoir législatif est exercé par un Congrès (Chambre des députés + Sénat)

► Président depuis le 1^{er} janvier 1995 **Fernando Henrique Cardoso** (soc.-dém.)

BOURSE



► Superficie **8,5 millions de km²**
► Population (est.98) **162 millions d'hab.**
► Capitale fédérale **BRASILIA**
► Capitale économique **SAO PAULO**

► Division administrative **26 Etats + district de Brasilia**
► Langue officielle **Portugais**
► Monnaie **Real (1 dollar = 1,32 real)**

Les marchés financiers redoutent des dévaluations en cascade en Amérique latine

A PEINE dégrisés après les festivités qui ont entouré l'avènement de l'euro, les opérateurs des salles de marchés ont vécu, mercredi 13 janvier, une journée noire qui n'est pas sans rappeler celles vécues à la fin de l'été, lorsque les Bourses redoutaient une récession mondiale après la crise financière en Russie. La démission du gouverneur de la banque centrale du Brésil, et la dévaluation de fait du real de 7,6 %, a provoqué une onde de choc qui s'est répercutée sur l'ensemble des marchés financiers de la planète, à l'exception de la Bourse de Tokyo qui a enregistré une hausse de 2,5 %, jeudi 14 janvier.

La dévaluation brutale du real ressemble à celle du peso mexicain qui s'était étendue à l'ensemble de la région en 1995. Mercredi, la monnaie mexicaine a plongé jusqu'à un plus bas niveau historique de 11,02 pesos pour 1 dollar, soit un recul de près de 9 %. Les observateurs redoutent désormais du nouvelles attaques contre le real, ce qui provoquerait une vague de dévaluations en Amérique latine à l'image de ce qui s'est passé pendant l'été 1997 en Asie.

A Sao Paulo, l'afflux d'ordres de vente a entraîné mercredi la suspension des cotations une partie de

l'après-midi, alors que la Bourse chutait de 10 %. A la clôture, elle limitait ses pertes à 5,04 %, mais d'autres marchés de la région accusaient des reculs plus importants. La Bourse de Buenos Aires, en Argentine, a plongé de 10,4 %, celle de Lima, au Pérou, de 5,4 %, les places chiliennes, mexicaine et vénézuélienne cédant respectivement 4,97 %, 4,6 % et 3,01 %.

L'indice Dow Jones de la Bourse de New York est parvenu à limiter ses pertes à 1,32 % grâce à la bonne tenue des valeurs du secteur des technologies (l'indice Nasdaq de la Bourse électronique n'a cédé que 0,17 %, alors qu'il perdait plus de 4 % au début de la séance).

C'est en Europe que la secousse a été la plus forte. La Bourse de Madrid a clôturé sur un plongeon de 6,88 %. Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée depuis août 1991. Les grandes valeurs espagnoles fortement implantées au Brésil et en Amérique latine comme Telefonica, Banco Bilbao Vizcaya et Banco Santander ont accusé les plus forts reculs.

A Francfort, l'indice DAX a terminé sous la barre des 5 000 points avec un recul de 4,12 %. L'action du constructeur automobile Volkswagen, implanté au Brésil, a perdu

4,89 % après avoir chuté de 8 % en cours de séance. Quant à la place parisienne, qui reculait de plus de 6 % en début d'après-midi, elle a clôturé sur une perte de 3,46 %. L'action Renault, qui vient de lancer la construction d'une usine au Brésil, a cédé 8,62 %. D'autres entreprises comme Carrefour, SEB et le CCF, implantées dans le pays, ont figuré parmi les plus fortes baisses. A Londres, l'indice Footsie a perdu 3,04 % par rapport à la veille.

ANALYSE CONTRADICTOIRE

La chute marquée des places européennes et la résistance de Wall Street s'expliquent en partie par le décalage horaire. Les grands investisseurs internationaux qui enregistraient des pertes sur la Bourse brésilienne ont vendu, dans un premier temps, les actions européennes sur lesquelles ils pouvaient faire apparaître des plus-values, alors que Wall Street était encore fermée. Les déclarations du président brésilien Fernando Henrique Cardoso, selon lesquelles le changement à la tête de la banque centrale ne signifiait pas « un changement de cap » dans la politique monétaire du pays, puis celles de Bill Clinton indiquant avec rapidité qu'il suivait « de près l'évolution de

la situation » ont partiellement calmé les marchés américains par la suite.

La réaction relativement mesurée des opérateurs témoigne également de l'analyse contradictoire qu'ils font de la situation économique dans le monde. « Nous assistons à une bataille entre des forces déflationnistes en provenance d'Asie et une récession industrielle d'une part, et la solidité de la consommation aux Etats-Unis et en Europe qui soutient la croissance », observe Jean-Pierre Hellebuyck, directeur de la stratégie d'investissement chez Axa Investment Managers. Pour le moment, les marchés veulent croire que ce sont les deuxièmes forces qui l'emportent.

Toutefois, il existe d'autres sources de préoccupation pour les investisseurs. « La Chine est un vrai sujet d'inquiétude », souligne Pascal Riégis, responsable de l'analyse à la Société de Bourse Oddo qui ajoute : « La croissance économique se ralentit, la faillite du Gitic laisse augurer celle d'autres organismes publics et le spectre d'une dévaluation du yuan plane sur les marchés financiers. »

Joël Morio

Un fort engagement des banques américaines

LES BANQUES internationales sont prises dans une nouvelle zone de turbulence, menacées sur deux fronts : le Brésil et dans son sillage le reste de l'Amérique latine, et la Chine, où la faillite du Gitic (Guangdong International Trust and Investment Company), suivie par celle annoncée d'un autre établissement public, crée une forte nervosité.

Selon les statistiques de la Banque des règlements internationaux (BRI), le système bancaire des Etats-Unis est le plus exposé au risque brésilien. A la fin du mois de juin 1998, les créances américaines au Brésil s'élevaient à 16,8 milliards de dollars (14,5 milliards d'euros). Pour l'ensemble de l'Amérique latine, elles représentaient 64,2 milliards de dollars (55,2 milliards d'euros), beaucoup plus que l'exposition américaine en Asie (22,6 milliards de dollars).

Ensemble, les banques de la zone euro détenaient, au 30 juin 1998, 37,4 milliards de dollars (32,2 milliards d'euros) de créances vis-à-vis du Brésil et 140,7 milliards de dollars (121 milliards d'euros) pour l'ensemble de l'Amérique latine. Les plus engagées sont les banques allemandes (12,8 milliards de dollars au Brésil), puis les banques françaises : 7,9 milliards de dollars. Les banques espagnoles, très actives sur l'ensemble de l'Amérique latine, ont limité leurs risques au Brésil

à 4,6 milliards de dollars. « Les banques françaises sont moins engagées en Amérique latine qu'en Asie. La nature de leur risque est différente et elles ont déjà des provisions sur cette zone », relativise Philippe Léonard, analyste chez Meeschaert-Rousselle. « Elles savaient depuis plusieurs mois que le real risquait une dévaluation. Le risque-pays en Amérique latine n'est pas une nouveauté », confirme Robert Boulblil, analyste au sein de la société de Bourse Wargny.

PLONGEON DES ACTIONS EUROPÉENNES

Les actions des banques les plus exposées au Brésil ont plongé mercredi 13 janvier. Parmi les françaises, la Société générale est celle qui a perdu le plus de terrain (-7,3 % à 141,8 euros). La banque détient la moitié du Banco Sogeral (900 millions d'euros de total de bilan), une banque de détail brésilienne. La BNP a perdu 6,8 % à 68,1 euros. Toutes deux souffrent également des inquiétudes sur la Chine. Le CCF a mieux résisté (en baisse de 2,7 % à 71 euros), malgré le poids du Brésil dans ses résultats. La banque, qui a fait l'objet de nouvelles rumeurs sur la recombinaison de son capital, avait déjà précisé il y a quelques semaines : « Notre filiale a strictement limité ses opérations de marchés, et ses résultats, largement bénéficiaires,

sont moins importants qu'aux trimestres précédents ».

Toutes les banques qui ont pris le contrôle d'établissements brésiliens ont accusé le coup. Les espagnoles Banco Santander et Banco Bilbao Vizcaya (BBV) ont perdu plus de 12 % en Bourse. En 1997, Santander a racheté deux banques investissant plus de 600 millions d'euros au Brésil. Le BBV vient de reprendre le Banco Excel Economico pour près de 400 millions d'euros. La banque néerlandaise ABN Amro, a investi 1,9 milliard d'euros au Brésil en 1998 pour prendre 40 % du Banco Real, la quatrième banque privée du pays, puis pour racheter, en novembre, une petite banque publique, Bandepe. La banque britannique HSBC, dont l'action a chuté de 7 % le 13 janvier, contrôle la banque Bamerindus, achetée pour 1,2 milliard d'euros. Quant à la Banca Commerciale Italiana, elle contrôle la Banque Sudameris et le Banco America do Sul. Côté américain, beaucoup de banques ont vu leur action reculer, dont la Chase Manhattan, qui s'est engagée à racheter le Banco Patrimonio de Investimentos, troisième banque d'affaires brésilienne.

Sophie Fay

Le premier ministre japonais Keizo Obuchi consolide sa position

TOKYO

de notre correspondant

La Bourse de Tokyo, contrairement aux autres places asiatiques, n'a pas plongé dans la tourmente brésilienne. Au contraire, l'indice Nikkei a terminé la journée sur une hausse de 1,3 %. Les investisseurs ont, semble-t-il, été rassurés par le remaniement ministériel, annoncé jeudi 14 janvier, qui consolide la position du premier ministre. Ce remaniement marque un tournant dans la vie politique japonaise par la reconstitution de facto du camp conservateur qui a dominé celle-ci de 1955 à 1993, entre le parti gouvernemental, libéral-démocrate (PLD) et le Parti libéral (PL).

Le numéro deux du Parti libéral, Takeshi Noda, se voit confier le portefeuille de l'autonomie locale (équivalent du ministère de l'intérieur). Ichiro Ozawa, dirigeant du PL, avait proposé en 1993 une

scission qui avait été suivie d'une cuisante défaite électorale et d'une brève « traversée du désert ». Le PLD était revenu au pouvoir un an plus tard comme force dominante dans des cabinets de coalition.

Le rapprochement des libéraux-démocrates et des libéraux est dicté, pour les premiers, par le souci de renforcer leur position au Parlement et, pour les seconds, par une exigence de survie. Héritier du Nouveau Parti du progrès, qui s'est sabordé en décembre 1997, le PL est une formation en déliquescence, qui risquait d'être laminée aux prochaines élections. M. Ozawa, qui passait pour le fer de lance du « réformisme », ne s'est guère imposé comme tel et, dans les négociations avec le PLD, il fait figure de perdant : ses « exigences » (notamment celle d'étendre le rôle des forces d'autodéfense dans le cadre des opé-

rations mandatées par les Nations unies, ce qui suppose une réinterprétation de la Constitution pacifique qui interdit le recours à la force) n'ont pas été satisfaites. En revanche, il a obtenu du PLD de réduire de cinquante le nombre des sièges affectés à la proportionnelle dans les élections générales : ce qui assure au moins à son parti, très vulnérable sur la liste proportionnelle, de ne pas être emporté corps et biens lors du prochain scrutin.

COURANTS D'AIR

Le rapprochement avec le PLD opéré par M. Ozawa a été favorisé par les divisions internes du parti gouvernemental et par les pressions des Etats-Unis qui s'impacientent de la lenteur de la mise en place des nouvelles dispositions de l'alliance militaire américano-japonaise. Washington voit en M. Ozawa, qui proclame depuis la

guerre du Golfe que le Japon doit devenir une « puissance normale » (c'est-à-dire libérée des entraves constitutionnelles en matière militaire), un soutien à sa politique visant à contraindre Tokyo à assumer davantage de responsabilités stratégiques dans la région.

Le retour de fait de M. Ozawa dans le « giron » du PLD renforce la droite de celui-ci. Il suscite aussi des hostilités ouvertes : sa « traîtrise » de 1993 et son arrogance lui valent plus d'ennemis que d'amis.

Le regain de la droite du PLD entraînera-t-il des scissions en son sein ? Favorisera-t-il finalement l'émergence d'un pôle de centre-gauche plus consistant ? La surenchère de M. Ozawa, isolé au sein même de son parti, pourrait provoquer des courants d'air salutaires dans le paysage politique nippon.

Philippe Pons

Les propositions françaises pour l'Irak sont plutôt bien accueillies

NEW YORK. Les propositions faites par la France (*Le Monde* du 14 janvier) pour sortir de la crise irakienne ont reçu un accueil plutôt favorable, mercredi 13 janvier. Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, a affirmé que « des discussions supplémentaires » avec la France étaient nécessaires sur ces propositions, dont il a toutefois relevé certains « éléments positifs ». Le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan a déclaré que l'Irak « ne refusait pas le dialogue » sur ces propositions, mais demandait à « être partie prenante » de toute décision. Ces propositions françaises consistent en une reformulation du mécanisme de contrôle de l'armement irakien et en une levée de l'embargo, assortie d'un contrôle de l'utilisation des ressources. Ces propositions interviennent alors que les incidents se poursuivent dans le ciel irakien. Bagdad a ainsi affirmé mercredi que sa défense anti-aérienne avait touché un avion « ennemi » qui survolait la zone d'exclusion aérienne dans le nord du pays, ce que Londres et Washington ont aussitôt démenti. - (AFP, Reuters.)

Ariel Sharon détaille sa conception de l'Etat palestinien

PARIS. Le ministre israélien des affaires étrangères, Ariel Sharon, a détaillé, mercredi 13 janvier à Paris, à l'occasion d'une intervention à l'Institut français des relations internationales (IFRI), sa conception de l'Etat palestinien, dont il avait pour la première fois envisagé la création dans un entretien au *Monde* (daté du 14 janvier). « Il y aura des limitations concernant les armes, (...) une limitation des alliances avec d'autres pays, et Israël aura le droit de survoler » le nouvel Etat, a déclaré M. Sharon, qui souhaite par ailleurs maintenir deux zones « tampon » en Cisjordanie, l'une le long de la frontière avec la Jordanie et l'autre le long de la « ligne verte », la ligne de cessez-le-feu délimitant la frontière israélienne avant l'occupation des territoires en 1967. - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ ALLEMAGNE : le gouvernement a rejeté, mercredi 13 janvier, comme difficilement compréhensibles les griefs de Varsovie, qui lui reproche son silence sur l'indemnisation des travailleurs forcés polonais sous le nazisme. Un porte-parole du gouvernement de Gerhard Schröder a contesté que Bonn n'ait pas réagi à une lettre du gouvernement polonais du 24 décembre sur le sujet. Ce courrier proposait l'ouverture de pourparlers sur le dédommagement des travailleurs forcés polonais, dont 500 000 sont toujours vivants en Pologne. La presse allemande a récemment rapporté que d'anciens déportés et travailleurs forcés polonais réclament 1,2 milliard d'euros d'indemnités au gouvernement allemand. - (AFP)

■ L'Allemagne a réduit son déficit public à 2,1 % du produit intérieur brut en 1998, contre 2,7 % en 1997, a annoncé jeudi 14 janvier l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Le PIB a affiché une hausse réelle de 2,8 % en 1998, selon un chiffre provisoire, au lieu de 2,2 % en 1997. - (AFP)

■ MALAISIE : le procès de l'ancien vice-premier ministre Ibrahim Anwar a été ajourné au 26 janvier à la demande de la défense. Les avocats d'Anwar ont expliqué à la cour qu'ils avaient besoin de temps pour revoir leur dossier après la requalification des chefs d'accusation, contre laquelle ils ont protesté. Certaines des charges initialement retenues, en particulier celle de pratiques sexuelles illégales et sodomie, ont en effet été retirées à la demande du gouvernement, faute de pouvoir en établir les preuves selon la défense. - (AP, Reuters.)

■ TUNISIE : le correspondant de *La Croix* à Tunis, Tawfik Ben Brik, « est l'objet de graves difficultés de la part des autorités tunisiennes », a indiqué mercredi 13 janvier la rédaction du quotidien. Depuis mardi, deux voitures banalisées sont postées devant le domicile de M. Ben Brik, dont le téléphone a été coupé, et ce dernier a été prévenu qu'« on préparait quelque chose contre lui » au ministère de l'intérieur. Ces problèmes surviennent à la suite d'un article paru le même jour sur la libération de sept étudiants condamnés en décembre à des peines de prison allant de huit à vingt mois à la suite de troubles à l'université. - (AFP.)

■ VATICAN : Jean Paul II a reçu une délégation de l'Union mondiale du judaïsme progressiste, mercredi 13 janvier, à qui il a déclaré que « le moment est venu de développer à fond la volonté de dialogue entre juifs et catholiques ». Sept rabbins, dont deux femmes, Sybil Sheridan et Jacquelin Tabick, la première femme à être ordonnée rabbin en Angleterre, faisaient partie de la délégation. - (AFP)

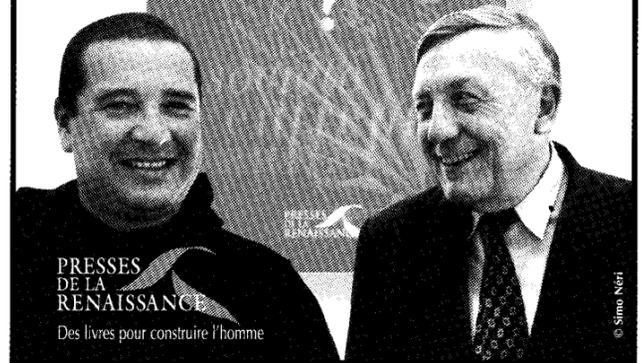
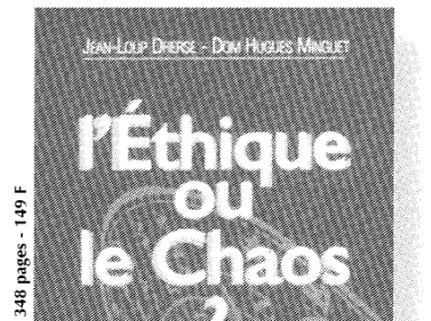
Un moine et un homme d'affaires

« L'Éthique serait-elle le remède au Chaos ? C'est ce que tente d'explorer ce livre avec un souci de simplicité et de vérité. »

Elie Wiesel - Les Echos

« Je peux seulement vous conseiller de lire le livre. »

Pierre-Marie Christin - RTL



PRESSES DE LA RENAISSANCE
Des livres pour construire l'homme

BRÉSIL Sous la pression des marchés financiers, la banque centrale du Brésil a dû se résoudre à élargir, mercredi 13 janvier, la marge de fluctuation du real par rapport au dollar.

La devise brésilienne a aussitôt perdu 9 %, atteignant le nouveau cours plafond de 1,32 real pour 1 dollar (contre 1,21 la veille). ● LA POLITIQUE monétaire, mise en place

en juillet 1994, oblige à maintenir des taux d'intérêt très élevés. Contestée pour ses effets négatifs sur la croissance, elle a fini par susciter la méfiance et la fuite des capi-

taux s'est accélérée. ● LE PRÉSIDENT CLINTON est immédiatement intervenu pour dire qu'il suivait la crise « de près ». Le Brésil représente un poids considérable pour l'économie

américaine. ● LES OPÉRATEURS de marchés financiers craignent que l'accalmie observée depuis l'automne ne soit terminée. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

La chute du real relance les inquiétudes pour la croissance mondiale

La banque centrale brésilienne a dû dévaluer sous la pression des marchés financiers. L'ensemble des Bourses mondiales a fortement reculé. Les grandes puissances redoutent de voir naître une crise en Amérique latine, à l'image de celle qu'a traversée l'Asie, et craignent ses répercussions aux Etats-Unis

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

Le real va-t-il s'effondrer face à l'attaque spéculative lancée à la suite du moratoire décrété par l'Etat du Minas Gerais sur sa dette à l'égard du Trésor fédéral (*Le Monde* du 12 janvier) ? Toujours est-il que, à la faveur de l'élargissement de sa marge de fluctuation annoncé mercredi 13 janvier, la devise brésilienne a aussitôt perdu 9 % de sa valeur par rapport au dollar, auquel elle est arrimée. Par la même occasion, elle a atteint le cours plafond de 1,32 real pour un dollar (contre 1,21 la veille) fixé dans la matinée par Francisco Lopes, le tout nouveau président de la Banque centrale, qui occupait jusque-là la direction de la politique monétaire. Son prédécesseur, Gustavo Franco, partisan intransigent d'une dévaluation au compte-gouttes, lui, n'a pas résisté à l'hémorragie de 1,21 milliards de dollars (environ 1 milliard d'euros) enregistrée la veille sur le marché des changes brésilien. Sans l'intervention énergique de la Banque centrale, le real aurait certainement subi une véritable culbute.

Triomphalement élu (en 1994), puis réélu (en octobre 1998), grâce à la bannière électorale du real fort qui mit fin à l'inflation galopante, le président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso a écourté ses vacances sur une plage du Nordeste pour regagner précipitamment Brasília dans le but de couper aux rumeurs sur l'imminente démission du ministre des finances, Pedro Malan, principal négociateur de l'accord passé, en novembre, avec le Fonds monétaire international (FMI). Dans une déclaration, le chef de l'Etat a lancé



un appel « aux banquiers internationaux et aux pays qui nous ont aidé » afin qu'ils « augmentent leurs crédits au Brésil ». De fait, la rectification de cap intervenue dans la gestion du taux de change résulte avant tout de l'érosion constante et accélérée du stock de devises dont dispose Brasília.

En dépit de l'encaissement récent de la première tranche de 9,4 milliards de dollars (8,1 milliards d'euros) provenant du fonds de secours de 41,5 milliards (35,7 milliards d'euros) monté par la communauté financière internationale, les réserves de change brésiennes atteignent actuellement environ 44 milliards de dollars (37,9 milliards d'euros), alors qu'elles culminaient à plus de 74 milliards (63,8 milliards d'euros)

avant le moratoire russe d'août 1998. Fondée sur des taux d'intérêt parmi les plus élevés de la planète (30 % nets pour certains bons du Trésor), la politique monétaire suivie depuis la mise en place, en juillet 1994, du Plan real ne suffisait plus à endiguer la fuite des capitaux.

Par ailleurs, outre la sévère récession (entre -2 % et -4 % du PIB) prévue par les instituts locaux de recherches économiques, les taux d'intérêt, volontiers qualifiés par le marché de « stratosphériques », ont démesurément alourdi le service de la dette des Etats et des municipalités. Prédécesseur de M. Cardoso à la tête de l'Etat et actuel gouverneur du Minas Gerais, Itamar Franco est qualifié d'« irresponsable », ou d'« opportuniste », pour

avoir déclaré le moratoire de sa dette à l'égard de l'Etat fédéral et déclenché ainsi la dévaluation du real. Fidèle à son tempérament fantasque, il n'a fait qu'officialiser, de manière certes tonitruante, un constat de faillite généralisée: 17 des 27 Etats brésiliens, dont la dette envers Brasília totalise 127 milliards de reals (96,2 milliards de dollars, 82,9 milliards d'euros), se trouvent actuellement en cessation de paiements...

De concert avec toutes les organisations patronales du pays, les gouverneurs et les maires réclament à grands cris un allègement des taux. Désespérément vague tout au long de la conférence de presse qu'il a donnée mercredi matin, le nouveau président de la Banque centrale a soigneusement évité de s'engager à ce propos, tout en reconnaissant que « la flexibilisation du change ouvre la voie à une détente des taux ». Toutefois, il n'a pas écarté leur relèvement à court terme pour combattre l'attaque spéculative qui menace de faire rage dans les jours qui viennent. Les taux ont effectivement flambé sur le marché à

terme, à 38 % pour l'échéance de février. Autre baromètre du climat économique, le C-Bond, le titre de la dette extérieure le plus négocié, a perdu 8,6 %.

Dix-sept des 27 Etats brésiliens se trouvent actuellement en cessation de paiements

Quant à la Bourse de Sao Paulo, il ne lui a fallu que douze minutes, après l'ouverture de la séance, pour sombrer à -10,23 %, ce qui a entraîné la suspension automatique des cotations durant une demi-heure. En clôture, son principal indice, le Bovespa, affichait un recul moindre de 5,05 %. En outre, en début de soirée, le solde des transactions financières était négatif de 900 millions de dollars (775,8 millions d'euros).

M. Lopes ne s'est guère montré

plus précis sur la nécessité de revoir ou non, en fonction des modifications apportées au taux de change, les termes de l'accord conclu avec le FMI. Avant de se résoudre à lâcher du lest, l'équipe économique tablait sur une dévaluation annuelle de l'ordre de 8 %, comparable à celle opérée en douceur en 1998. D'un côté, le real moins cher va favoriser les exportations et diminuer l'insoutenable déficit commercial de 6,4 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) accusé l'an dernier. De l'autre, les analystes s'interrogent sur les répercussions de sa dépréciation sur la dette interne, dont une partie des titres est indexée sur le cours du billet vert. D'autant que M. Lopes a laissé entendre que la dévaluation du real pourrait atteindre 15 % d'ici à la fin de l'année.

« Récupérer la crédibilité » : tel était le mot d'ordre asséné mercredi par tous les porte-parole du gouvernement. Agréé par le FMI en échange d'une aide organisée sous son égide, le programme d'austérité (portant sur quelque 23 milliards de dollars - 19,8 milliards d'euros - de coupes budgétaires et de hausses d'impôts), encore en cours d'examen au Congrès, est présenté comme la condition nécessaire du retour en grâce du Brésil sur la scène internationale. Visiblement sensibilisés par les exhortations du président et de ses ministres, les députés ont approuvé au pas de course, mercredi, quatre projets de loi qui vont garantir au gouvernement des rentrées fiscales supplémentaires estimées à 3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros).

Jean-Jacques Sevilla

Les ventes d'automobiles en baisse

C'est un pique-nique de protestation des plus moroses qu'ont organisé, mercredi 13 janvier, les 2 800 ouvriers récemment licenciés et leurs familles aux portes de l'usine Ford de Sao Bernardo do Campo, dans la banlieue de Sao Paulo. Victime de la flambée des taux d'intérêt, l'industrie automobile brésilienne fait face à l'écroulement des ventes (-21 % par rapport à 1997) en procédant à des « dégraissages » massifs (11 000 emplois supprimés en 1998).

Après avoir battu tous les records en 1997 avec 2,06 millions de véhicules sortis des chaînes, la production en chute libre a retrouvé son niveau d'il y a quatre ans avec 1,5 million de voitures. Pour cette année, l'Anfavea, l'Association nationale des constructeurs, prévoit une nouvelle baisse d'environ 100 000 voitures. - (Corresp.)

Les grandes puissances n'ont pas réussi à éviter la chute du domino brésilien

BRANLE-BAS de combat général. Les membres du G7, déjà depuis plusieurs jours en concertation téléphonique permanente au sujet de la situation au Brésil, sont

ANALYSE

Le troisième acte de la crise mondiale partie de Thaïlande en 1997 vient de débiter

depuis mercredi en état d'alerte maximum. Fini la trêve hivernale dont profitaient les grandes puissances depuis l'automne après une première partie d'année très chaotique sur le plan économique et financier. Terminées les congratulations mutuelles sur le lancement réussi de l'euro, les efforts fournis par le Japon pour assainir son système financier et ses promesses de réduire durablement ses impôts, les perspectives plus optimistes qu'espéré de reprise économique en Asie, notamment en Corée du sud, et la réflexion qui avance - du moins nous le laisse-t-on croire - sur la réforme du système financier international et les moyens de mieux maîtriser les mouvements de capitaux.

Le Brésil avait été choisi par la communauté internationale pour illustrer la nouvelle stratégie du Fonds monétaire international (FMI) d'intervenir avant le déclen-

chement d'une crise et non plus après, comme en Asie. Brasília avait été le premier bénéficiaire d'un fonds de secours créé sur mesure. Cette stratégie est ruinée brutalement.

Mercredi soir, après une journée d'intenses consultations entre les grands pays industrialisés, personne ne se risquait à un pronostic sur la suite des événements.

Deux scénarios sont possibles. Le premier mise sur la capacité du président brésilien Fernando Cardoso et de son gouvernement à maîtriser la dévaluation du real pour amorcer une baisse des taux d'intérêt, rétablir la confiance et relancer l'économie. Le second voit la poursuite des fuites de capitaux - qui n'ont pas vraiment cessé depuis septembre - la défiance définitive des investisseurs à l'égard des pays émergents, le maintien de taux élevés en Amérique latine et un effondrement des monnaies.

MAUVAIS SIGNES

Cette dernière hypothèse est suffisamment redoutée pour que le président américain soit intervenu immédiatement mercredi pour affirmer qu'il surveillait « de près » la crise. Les Etats-Unis ont « un grand intérêt à voir le Brésil mener ses réformes économiques. Nous espérons que la situation va trouver une solution satisfaisante non seulement pour le Brésil mais

pour le reste du monde », a expliqué Bill Clinton en rappelant que l'Amérique latine était le marché qu'il connaissait « la plus forte croissance » pour les produits américains.

L'importation du Brésil pour l'économie américaine avait amené la communauté internationale à se mobiliser pour tenter d'endiguer la contagion de la crise asiatique au continent latino-américain dès octobre. Relativement lointaine lorsqu'elle se déroulait en Asie, la vague de la crise financière venait dangereusement lécher les frontières des Etats-Unis. Or, l'impact négatif sur la croissance d'un choc sur les exportations américaines est aujourd'hui plus difficilement compensable par une nouvelle baisse des taux. La Fed y a procédé par trois fois et l'inflation donne de mauvais signes.

LE FMI À MARCHÉ FORCÉE

Les exportations américaines à destination du Brésil ont beaucoup augmenté depuis la libéralisation du commerce au début des années 90. En 1997, les Etats-Unis avaient un surplus commercial de 5 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros) avec ce pays. L'Amérique latine représente 18 % de leurs exportations. La stagnation des marchés asiatiques a conduit les entreprises américaines à miser sur la région. Elles ont investi au Brésil plus que dans aucun autre, excepté au Canada et au Royaume-Uni. Plus de 2 000 compagnies américaines travaillent au Brésil. Le PIB brésilien (800 milliards de dollars, 690 milliards d'euros) représente 45 % de l'ensemble de l'économie sud-américaine. Le pays est économiquement bien plus important que la Russie et les banquiers américains lui ont prêté quatre fois plus.

L'effet sur les Etats-Unis d'un effondrement du Brésil serait en outre amplifié par l'impact qu'il aurait sur l'ensemble de la région : l'Argentine, qui tente de mainte-

nir aussi une parité fixe avec le dollar et qui exporte un tiers de sa production vers le Brésil mais également le Mexique, dont l'économie est sérieusement chahutée par la chute du prix du pétrole ; le Paraguay, l'Uruguay qui sont membres avec le Brésil et l'Argentine du Mercosur, la première zone de libre échange et d'union douanière d'Amérique latine et quatrième bloc économique mondial ; le Chili et la Bolivie également associés.

Doit-on voir dans ce nouvel épisode des sursauts de l'économie mondiale une nouvelle faute d'appréciation du FMI ? Les germes de cette nouvelle crise étaient en tous cas réunis dès la décision de voler au secours du Brésil.

Sur la forme, l'institution a avancé à marche forcée vers la signature d'une lettre d'intention avant même que le président Cardoso soit élu et que l'on constate qu'il n'avait pas une majorité aus-

si large qu'espéré, et par conséquent bien avant que le Congrès puisse voter le plan. Cette précipitation répondait au souci de circonscrire la crise. Mais ce faisant, le FMI a sous-estimé le poids des forces politiques intérieures. Comme en Russie, le Fonds a soutenu une politique de monnaie forte accrochée au dollar, accompagnée d'une dévaluation à dose homéopathique.

Cette politique a certes permis d'éradiquer l'hyperinflation, mais au prix de taux d'intérêt extrêmement élevés qui ont pénalisé les producteurs intérieurs, ralenti la croissance et renchéri la dette, rendant son service insoutenable.

CRAINTES SUR L'ASIE

Le cas brésilien montre les limites de l'intervention de la communauté internationale. Si le G7 peut agir en améliorant les règles du jeu entre tous les acteurs des marchés (ce qui n'est encore

blèmes, ce n'est pas parce que le plombier répare le radiateur de la chambre que tout est arrangé.

2 Quels sont les problèmes de fond de l'économie mondiale ?

L'économie mondiale est confrontée à des excès de capacités industrielles qui font chuter les prix et les profits des entreprises. De plus, aux Etats-Unis, il y a une conjonction de trois bulles : celle du marché des actions, celle de la consommation des ménages et celle du déficit de la balance des paiements. Le marché des actions est surévalué, soutenu par les achats des ménages. Ces derniers ont succombé à une frénésie de consommation au détriment du taux d'épargne, tombé pratiquement à zéro. Enfin, un écart inquiétant se creuse entre les surplus des balances des comptes courants japonaises et européennes et le déficit aux Etats-Unis. La question se pose de savoir qui va financer ce déficit. D'autant que la récession s'aggrave au Japon et les taux

d'intérêt à long terme progressant rapidement, les investisseurs japonais pourraient rapatrier leurs capitaux chez eux. Dans notre scénario, le dollar pourrait plonger à 100 yens et à 1,26 dollar pour un euro. La croissance en Europe pourrait alors tomber à 2 %.

3 Le Japon a récemment proposé une alliance avec les Etats-Unis et l'Europe pour stabiliser le marché des changes. Est-ce une bonne solution ?

A mon avis, cette proposition est un non-sens. On ne peut pas stabiliser les devises lorsque les situations économiques sont aussi différentes. La solution réside plutôt dans un changement radical de la politique monétaire et économique du Japon, et un assouplissement des politiques budgétaires en Europe. Enfin, il faut absolument modérer l'enthousiasme des Américains pour les actions.

Propos recueillis par Enguérand Renault

LA VOGUE

**SOLDES - SALDOS
СКИТКИ - SALES**

PRÊT-A-PORTER MASCULIN - GRANDES GRIFFES

38, bd des Italiens (près Opéra)

et centre commercial Vélizy 2 - Détaxe à l'exportation

Ouverture du procès en destitution de Bill Clinton

Les procureurs républicains devaient présenter, jeudi 14 janvier, leurs accusations en faveur d'une destitution du chef de la Maison Blanche. Les défenseurs du président espèrent que les parlementaires mettront un terme à la procédure en cours au terme de cette première série de plaidoiries

A la veille de l'ouverture du procès, le président Bill Clinton s'est déclaré confiant, mercredi 13 janvier, dans l'issue de cette affaire, estimant que le Sénat rejetterait sa destitution. Les treize procureurs, tous ré-

publicains, de la Chambre des représentants devaient ouvrir le procès de Bill Clinton en présentant leurs arguments, jeudi après-midi. Ils disposeront d'un maximum de vingt-quatre heures, réparties éventuel-

lement sur trois jours, pour exposer leurs accusations de « parjures » et « d'entrave à la justice » contre le président qui a cherché à dissimuler sa liaison avec Monica Lewinsky. La semaine prochaine, les avocats

de la Maison Blanche disposeront à leur tour de vingt-quatre heures pour réfuter ces accusations. Les cent sénateurs se prononceront alors, à la majorité simple, pour ou contre la poursuite du procès, à l'issue

des plaidoiries. Les défenseurs de Bill Clinton espèrent que le Sénat abandonnera à ce stade la procédure en cours, évitant alors de se prononcer pour ou contre la convocation de témoins.

WASHINGTON

de notre correspondant

Le procès en destitution de Bill Clinton devait s'ouvrir, jeudi 14 janvier, devant le Sénat. C'est à 13 heures, heure locale, que les *managers* (procureurs), tous des républicains choisis par la Chambre des représentants, commenceront leur réquisitoire contre le président. Ils disposent pour cela de vingt-quatre heures, autant qu'il sera accordé ensuite aux avocats de M. Clinton. Après quoi, les sénateurs pourront poser - par écrit - leurs questions aux deux parties par l'intermédiaire du Chief Justice William Rehnquist, qui présidera aux débats. Ils voteront ensuite tout d'abord sur l'ajournement - en fait la clôture - du procès, puis sur la convocation de témoins, exigés par l'accusation et récusés par la Maison Blanche.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ces jours-ci, la « nouvelle » n'est pas politique : les Américains sont encore sous le choc de l'annonce du départ à la retraite de Michael Jordan (*Le Monde* du 14 janvier), le « dieu » du basket, le héros de la NBA (National Basketball Association). Cette fois, sa retraite est définitive. Il a eu droit, dans le *Washington Post* de mercredi, à quatre colonnes avec photo à la « une » contre deux au rendez-vous judiciaire du président. Et celui-ci a ju-

gé nécessaire de saluer la carrière du chef de file des Chicago Bulls.

Pour montrer qu'il n'a pas été mis hors course par le procès qui s'ouvre, Bill Clinton multiplie les déclarations. Il a souhaité que l'on consacre 2 milliards de dollars (1,72 milliard d'euros) aux travailleurs handicapés. Il a aussi commenté, pour la première fois depuis son *impeachment* par la Chambre en décembre 1998, sa situation, déclarant : « Je pense que le Sénat doit s'occuper [de cette affaire]. Nous avons présenté notre dossier aujourd'hui. Il explique notre position. L'important pour moi est de passer le moins de temps possible à y penser et autant que possible à travailler sur (...) ce qui intéresse les gens (...). Le Sénat a son travail à faire, et moi j'ai le mien et je compte bien le faire. »

GRAND DISCOURS ANNUEL

C'est ce qui explique pourquoi Bill Clinton entend prononcer son grand discours annuel sur l'état de l'Union - prévu le 19 janvier - malgré l'opposition des républicains et de quelques démocrates, qui auraient préféré qu'il retarde cette date. Mais le président sait qu'il n'est jamais aussi bon, et populaire, que lorsqu'il s'adresse à la nation pour détailler son programme, fondé sur ce que souhaitent les

Américains. Les dossiers écrits présentés par les deux parties devant le Sénat mercredi n'ont pas apporté grand-chose de nouveau. Ils ont permis aux avocats du président de contester l'argumentation et les méthodes de l'accusation.

Selon eux, il est du devoir des sénateurs « de rejeter un *impeachment* imprudent et malavisé » allant à l'encontre du vote des Américains. Ces allégations vagues ou mal fondées « ne commencent même pas à satisfaire les conditions sévères requises par nos Pères fondateurs pour destituer un président dû-

ment élu ». « Si le Sénat destitue ce président pour une relation fautive qu'il a cherché à dissimuler, qu'est-ce que la Chambre ne va pas trouver pour demander au Sénat de destituer le prochain président, et celui d'après ? »

Pour leur part, les procureurs ont peaufiné leurs attaques, qualifiant le comportement du président de conspiration. Les articles d'*impeachment* votés par la Chambre sont, selon eux, parfaitement fondés et ne sont pas vagues et inconstitutionnels. Ils ont fourni un monceau de documents pour ap-

Le procureur Bob Barr est mis en cause

Bob Barr est le dernier de la liste des représentants républicains à être accusé de ne pas appliquer les mêmes critères à leur vie privée et à celle de leur président. Cet élu de Georgie, l'un des accusateurs les plus acharnés du président, a été pris à partie par Larry Flynt. Le propriétaire de la revue pornographique *Hustler*, qui s'est promis de s'en prendre aux « hypocrites » républicains, a affirmé que M. Barr avait commis un adultère avec sa future troisième épouse alors qu'il était marié avec sa deuxième et qu'il avait menti devant un tribunal en affirmant qu'il était opposé à l'avortement de cette dernière alors qu'il avait payé l'intervention.

L'ancien procureur se défend comme un beau diable, affirmant que sa vie privée - dont il refuse de discuter - ne saurait se comparer avec les parjures de Bill Clinton. C'est donc la conscience tranquille qu'il a l'intention de requérir contre le président devant le Sénat. Mais M. Barr n'en est pas à son premier dérapage : ce représentant de l'aile extrême du Parti républicain est lié depuis des années à une organisation raciste, le Conseil des citoyens conservateurs (CCC).

puyer une argumentation qu'ils jugent imparable. « Je suis persuadé que notre dossier est très solide, si les gens veulent bien nous écouter », a déclaré le procureur James Sensenbrenner.

OBSTINATION

Mais c'est là tout le problème face à une opinion qui n'en peut mais d'un débat politique qui se déroule de plus en plus au-dessous de la ceinture, comme vient de le montrer le « pornocrate » Larry Flynt en faisant des révélations sur le procureur Bob Barr. Et aussi face à un Sénat partagé certes entre 55 républicains et 45 démocrates, mais qui voit avec inquiétude pointer l'éventualité d'un procès qui durerait plus de quelques semaines. En particulier ceux parmi les républicains qui craignent de payer le prix de l'obstination anti-Clinton de leur parti ; les derniers sondages indiquent en effet que les deux tiers des personnes interrogées ont une image négative d'eux.

Une fois terminée la première partie du procès, tout va devenir possible. Mais quand ? Accusation et défense utiliseront-elles tout le temps qui leur est imparti ? On a dit à un moment que les procureurs avaient l'intention d'abréger leur réquisitoire pour ne pas agacer les sénateurs avant de leur

demandeur l'autorisation d'appeler leurs témoins à la barre. Mais l'un d'entre eux a reconnu que, lorsqu'on donne vingt-quatre heures de libre parole à des hommes politiques, ils sont incapables de résister à la tentation.

Tout cela explique les tractations et hypothèses en tous sens qui fleurissent aujourd'hui. On suppose les transfuges potentiels des deux côtés : des démocrates conservateurs qui pourraient lâcher leur président pour permettre aux républicains d'approcher l'impossible majorité des deux tiers que personne ne croit accessible pour le moment ; ou, au contraire, des républicains libéraux ou inquiets pour leurs chances aux élections de l'an 2000 - ils sont dix-neuf soumis à renouvellement, dont bon nombre dans des circonscriptions ayant voté Clinton - et qui auraient intérêt à arrêter le procès avant qu'il ne dérape dans des témoignages qui risquent de n'apporter aucune révélation mais par contre de prolonger inutilement la procédure. Il suffit de six pour clore le procès. C'est dans ce contexte que l'on a appris, mercredi soir, que Monica Lewinsky, contactée par les procureurs, a refusé de se prêter de son propre gré à un interrogatoire.

Patrice de Beer

William Rehnquist, un homme d'ordre et de tradition profondément conservateur

WASHINGTON

de notre correspondant

Président de la Cour suprême, le Chief Justice William Rehnquist est un homme d'ordre et de tradition, profondément

PORTRAIT

Le président de la Cour suprême, républicain convaincu, est un spécialiste de l'« impeachment »

conservateur, dévoré par la passion du droit et grand amateur d'opérette. C'est cet homme de soixante-quatorze ans, républicain convaincu, né dans le Wisconsin de parents d'origine suédoise, qui préside le Sénat transformé en tribunal pour juger Bill Clinton. Mais il est également un spécialiste de l'*impeachment*, sur lequel il a écrit en 1992 un livre prémonitoire, *Grandes enquêtes : les impeachments historiques de Justice Samuel Chase et du président Andrew Johnson*. Un ouvrage épuisé que l'on est en

train de réimprimer en catastrophe. M. Rehnquist doit son entrée à la Cour suprême en 1971 à Richard Nixon, qui voulait introduire un ver conservateur dans une Cour suprême jugée trop libérale et trop proche des démocrates. Depuis plus d'un quart de siècle, il s'est distingué avec ses positions de porte-drapeau de la droite judiciaire. Cela lui a finalement servi puisque c'est un président encore plus conservateur que Nixon - entre-temps forcé à la démission par une procédure d'*impeachment* -, Ronald Reagan, qui en fit en 1986 son Chief Justice, le chef de la plus haute instance judiciaire américaine.

On ne pouvait en effet trouver magistrat moins libéral que William Rehnquist et l'establishment libéral américain ne le porte pas dans son cœur. Une fois nommé à la Cour suprême, il s'opposa à la légalisation de l'avortement, à l'*affirmative action* en faveur des minorités ethniques, à l'*habeas corpus* pour les détenus, et en général aux droits de l'individu par rapport à l'Etat et à ceux du pouvoir fédéral face aux Etats de l'Union. Longtemps à l'avant-garde de l'of-

fensive conservatrice contre ce qui était un bastion libéral, il aura eu la satisfaction de voir la Cour passer graduellement de la gauche vers la droite. Longtemps solitaire, le voici désormais synchronisé avec la majorité de ses collègues.

POINTS DE VUE CONTRADICTOIRES

Cela ne l'empêcha pas de déclarer que, sur la foi des éléments recueillis, Nixon méritait d'être destitué par le Congrès. Cela étant, il a manifesté un certain scepticisme à l'égard du processus d'*impeachment* et une conception des « crimes et délits graves » assez restrictive et limitée aux actes menaçant l'Etat. Commentant le jugement du président Andrew Johnson en mars 1868, il a affirmé qu'une « grande ombre se serait abattue sur l'indépendance » de l'institution s'il avait été destitué. « L'importance de cet acquittement ne saurait être sous-estimé. » Ce conservateur est en même temps défenseur convaincu de la tradition constitutionnelle.

M. Rehnquist est donc placé devant une situation qu'il n'a pas souhaitée, et qui est

fort inconfortable car il se trouve entre deux points de vue contradictoires. Il préside au jugement d'un président qui représente tout ce qu'il exècre face à une procédure dont il connaît les limites tout comme le caractère éminemment politique, difficile à caractériser, et à contrôler pour un juriste.

Homme discret et de prêtre, il va voir toutes ses paroles décortiquées. Homme d'autorité - et même très autoritaire -, il va présider une assemblée de cent sénateurs-jurés, tenus au silence certes mais qui peuvent, à tout moment, le démentir, lui imposer leurs décisions ou même interrompre le procès à la majorité simple !

Les défenseurs du président comme ses accusateurs pourraient trouver face à eux un homme que les dévoilements de la procédure agacent et qui, malgré l'ambiguïté de ses pouvoirs, risque de se montrer inflexible. L'autorité froide d'un personnage, qui a redessiné sa robe noire à galons après avoir vu le costume du juge de l'opérette de ses musiciens favoris Gilbert et Sullivan *Jolanthe*, pourrait en imposer à des politiciens peu habitués à se faire rabrouer. C'est

portant le Chief Justice qui, en 1993, a réaffirmé que le Sénat avait « seul » l'autorité de déterminer la procédure de destitution.

William Rehnquist sait en tout cas qu'il joue sa place dans l'histoire. D'autant qu'il porte une lourde responsabilité dans la crise constitutionnelle et politique en cours. C'est en effet sous sa présidence que la Cour suprême avait décidé, en 1997, de suivre Kenneth Starr et d'autoriser que l'on poursuive un président en exercice, en l'occurrence dans l'affaire Paula Jones. Une décision qui encouragea ses amis républicains à engager la procédure d'*impeachment* contre Bill Clinton.

La Cour avait rejeté l'argumentation de la Maison Blanche, selon laquelle de telles poursuites empêcheraient le président d'exercer convenablement ses hautes fonctions. L'expérience aura montré que c'est bien ce qui est arrivé et que les neuf juges ont ouvert une boîte de Pandore que personne n'arrive à refermer.

P. de B.

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vente s/sais. imm. au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 28 Janvier 1999 à 14h 30 - En un lot
APPARTEMENT A PARIS 16^{ème}
4, rue Wilhem et 98, quai Louis-Blériot
de 2 pièces principales au 4^{ème} étage - Parking - Cave
MISE A PRIX : 500.000 F
S'adresser à la SCP COURTEAULT LECOCQ RIBADEAU- DUMAS,
Avocats à Paris 16^{ème}, 17, avenue de Lamballe - Tél : 01.45.24.46.40

75 Vente s/sais. Pal. Just. de PARIS, Jeudi 28 Janvier 1999 à 14h 30
APPARTEMENT (111,4 m²) à PARIS 8^{ème}
33, boulevard de Courcelles - 2^{ème} étage gauche
comprenant : entrée, hall, 3 pièces, cuisine, office, 2 SdB, wc
balcon - CAVE (1^{er} s/sol) - PARKING (2^{ème} s/sol)
MISE A PRIX : 1.000.000 F
S'adr. à la SCP BODIN, LUCET, GENTY, DE LYLLE & Associés, Avocats à
PARIS 8^{ème}, 15, place de la Madeleine - Tél : 01.47.42.81.37 (de 9h à 12h)
Visite s/ place Lundi 25 Janvier 1999 de 10h 30 à 11h 30

75 Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS
Jeudi 28 Janvier 1999 à 14h 30
IMMEUBLE à PARIS 2^{ème}
5, rue du Nil
1 boutique et 8 logements libres
2 boutiques et 9 logements loués
MISE A PRIX : 1.500.000 F
S'adresser à Me CHEVROT, Avocat, 8, rue Tronchet à PARIS 8^{ème}
Tél : 01.47.42.31.15 - Me Bernard de SARIAC, Avocat, 42, avenue
George V à PARIS 8^{ème} - Tél : 01.47.20.82.38 - Me FRECHOU,
Mandataire Liquidateur, 18, rue Séguier à PARIS 6^{ème} - Me ARMELLE
LE DOSSEUR, Mandataire, 12, rue Pernelle à PARIS 4^{ème}

94 Vte s/sais. Pal. Just. CRETEIL, Jeudi 28 Janvier 1999 à 9h 30
APPARTEMENT (50,10 m²) à CACHAN
"LES FOYERS DE LA TROMIERE", 6, rue de Provence
Bât. B, esc. 8, 2^{ème} étage, 3 Pièces Principales
comprenant : 2 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bains, wc
Bât. B, au s/sol, une CAVE
MISE A PRIX : 300.000 F
S'adr. à Me Th. MAGLO, Avocat à Créteil (94), 4, allée de la Toison d'Or
Tél : 01.49.80.01.85 (exclusivement de 9h 30 à 12h)
Visite sur place Vendredi 22 Janvier 1999 de 14h à 15h

94 Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS
Jeudi 28 Janvier 1999 à 14h 30
APPARTEMENT à CHARENTON-le-PONT
8, rue du Nouveau Bercy
4 pièces principales - une cave et un box
MISE A PRIX : 500.000 F - Occupé
S'adr. à Me Y. TOURAILLE, Avocat à Paris 9^{ème}, 48, rue de Clichy
Tél : 01.48.74.45.85 (de 14h à 16h) - Me PENET-WEILLER, Mandataire
Judiciaire à Paris. Visite en s'adressant à l'avocat poursuivant

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

75 SERVICE DES DOMAINES
ADJUDICATION
JEUDI 4 FEVRIER 1999 à 13 h 30 à PARIS 9^{ème}
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
APPARTEMENTS - BOUTIQUE
sur PARIS 10^{ème}, 11^{ème}, 14^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}
MISES A PRIX : de 50.000 F à 280.000 F
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9 h 45 à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h
Direction Nationale d'Interventions Domaniales
VENTES IMMOBILIERES Bureau 109
17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22
Détail des Ventes des Domaines :
B.O.A.D. Abonnement 190 F/an. Ecrire S.C.P. 17, rue Scribe
75436 PARIS CEDEX 09 ou Tél : 01.44.94.78.78

Nucléaire : Moscou proteste contre des sanctions imposées par Washington

MOSCOU

de notre correspondant

Les relations entre la Russie et les Etats-Unis, déjà détériorées par les raids américains sur l'Irak, se sont tendues un peu plus avec l'annonce, mardi 12 janvier, par Washington de sanctions économiques contre trois instituts de recherche russes. Sandy Berger, conseiller de Bill Clinton pour les affaires de sécurité intérieure, a accusé l'Institut d'aviation de Moscou (MAI), l'Université Mendeleïev et l'Institut de recherche scientifique, de concept et de technologie en matière d'énergie (Nikiet) de fournir à l'Iran une aide technologique en matière de nucléaire et de fabrication de missiles. M. Berger ajoutait que les contrats commerciaux et de coopération américains avec ces instituts seraient interrompus.

Les Américains n'ont fourni aucun élément à l'appui de ces accusations. Les autorités russes ont vivement protesté, mercredi 13 janvier. « La Russie respecte pleinement tous les accords de non-prolifération », a assuré Iouri Maslioukov, vice-premier ministre. « De telles sanctions sont contre-productives pour les relations russo-américaines », a déclaré le premier ministre, Evgueni Primakov, tandis que les responsables des trois instituts démentaient toute coopération avec l'Iran dans ce domaine.

Le 15 juillet 1998, les Etats-Unis avaient déjà annoncé des sanctions

contre huit instituts de recherche. Cette décision avait été interprétée comme un tournant de l'administration Clinton, qui avait jusqu'alors préféré travailler avec les Russes au sein de commissions spécialisées pour un contrôle renforcé des transferts de technologies. « Les autorités russes doivent faire davantage », a expliqué, mardi, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart. Mercredi, le département d'Etat menaçait même d'interrompre la coopération spatiale avec la Russie.

Le principal point de friction est la construction par les Russes de la centrale nucléaire de Bouchehr, en Iran. Signé en janvier 1995, ce contrat de 800 millions de dollars (689,6 millions d'euros) pour la fourniture d'un réacteur de 1000 mégawatts pourrait avoir des prolongements. M. Adamov, ministre russe de l'énergie atomique, s'est rendu en novembre 1998 en Iran pour discuter d'un autre contrat de 2 milliards de dollars pour la construction de trois nouveaux réacteurs.

Dans son rapport d'août 1998, la Défense Intelligence Agency américaine estime que « la Russie est devenue le principal fournisseur de technologie nucléaire à l'Iran » et que « le réacteur de Bouchehr pourrait servir de support à un programme d'armes nucléaires » iraniennes.

François Bonnet

Le gouvernement britannique est pris dans un imbroglio islamiste au Yémen

Une prise d'otages est à l'origine de l'affaire

Les familles de cinq musulmans britanniques d'origine arabe, arrêtés au Yémen et dont le procès s'est ouvert mercredi 13 janvier, me-

nacent Londres d'un bain de sang si les intérêts sont exécutés. Ces derniers sont soupçonnés en particulier d'être liés à un islamiste, organi-

sateur d'une prise d'otages le 28 décembre au Yémen, et qui s'est soldée par la mort de sept personnes, dont trois Britanniques.

LONDRES

de notre correspondant

Cinq jeunes musulmans britanniques, soupçonnés de terrorisme antibritannique, risquent la peine de mort au Yémen. C'est l'histoire d'un curieux imbroglio, dont le gouvernement de Sa Majesté pourrait bien ne pas sortir sans dommage.

Le premier chapitre date du 28 décembre, lorsque seize touristes occidentaux sont enlevés au Yémen par un groupe islamiste commandé par un certain Abou El Hassan. La chose est courante : plus de deux cents touristes ont été enlevés depuis 1992 dans la région. Tous ont été libérés après rançon. A Londres, le cheikh d'origine égyptienne Abou Hamza El Masri, qui dirige une mosquée plutôt radicale dans son « combat pour l'islam », répercute la nouvelle auprès de la presse arabe londonienne. En échange de ses otages, le ravisseur demande la libération de certains de ses amis em-

prisonnés. Le lendemain, les forces armées yéménites lancent un assaut mal préparé contre les ravisseurs. Bilan : sept morts, dont trois des otages britanniques et un Australien. Londres proteste fermement auprès de Sanaa, soulignant qu'il n'a même pas été averti de l'opération. Le 1^{er} janvier, des spécialistes de Scotland Yard et du FBI américain sont autorisés à enquêter sur place, pour éclaircir les circonstances de la tragédie. Ils y sont encore. A Londres, cheikh Abou Hamza, sur son site Internet, redouble ses attaques contre le pouvoir yéménite « mécréant ».

Le 6 janvier, coup de théâtre : le gouvernement de Sanaa révèle qu'il détient dans ses geôles, depuis le 24 décembre, un jeune Français d'origine arabe et cinq musulmans britanniques. Ils sont soupçonnés d'avoir eu des « liens » indéterminés avec Abou El Hassan, le ravisseur islamiste, et surtout d'avoir planifié

des attaques à la bombe contre des intérêts britanniques – dont le consulat – à Aden (sud du Yémen). Les policiers « auraient » saisi des explosifs et obtenu des aveux. Parmi les prévenus, le genre du sujet britannique qu'est cheikh Abou Hamza, dont le propre fils serait activement recherché par la police yéménite.

« BAIN DE SANG »

Mercredi 13 janvier, Abou El Hassan, capturé dans l'opération du 29 décembre, a affirmé à son procès qu'il ne connaissait pas les cinq jeunes musulmans britanniques. Depuis le 6 janvier, leurs familles et amis clament l'innocence des intéressés et menacent le gouvernement d'un « véritable bain de sang » s'ils étaient exécutés. Une manifestation, où les organisateurs attendent dix mille personnes, est prévue dimanche à Birmingham, où résident un dixième des musulmans

britanniques, c'est-à-dire cent cinquante mille personnes. Objectif : inciter Londres à obtenir la libération des cinq sujets arabes de Sa Majesté.

Trois d'entre eux ont affirmé au consul britannique d'Aden qu'ils avaient été terriblement torturés. Leurs amis évoquent le « racisme antimusulman » du Foreign Office, rappelant les efforts entrepris par Londres pour obtenir l'élargissement d'un ingénieur anglais de souche, enlevé samedi par un autre groupe yéménite et libéré mercredi. Robin Cook, le chef de la diplomatie, s'est dit déterminé à tout faire pour obtenir « la libération ou, à défaut, l'inculpation légale » des cinq d'Aden. Il a annoncé la nomination prochaine d'un « Monsieur antiterrorisme », qui devrait s'occuper plus précisément des militants islamistes de Grande-Bretagne...

Patrice Claude

Pékin dément que Washington lui ait offert des informations sur l'URSS

PÉKIN. La Chine a démenti, mercredi 13 janvier, les informations selon lesquelles l'ancien secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, lui aurait proposé en secret de la renseigner sur les forces armées de l'Union soviétique dans les années 70. « Les dirigeants des deux pays ont souvent échangé leurs points de vue sur la situation internationale et sur les problèmes de sécurité, cela est décrit dans les Mémoires [de M. Kissinger] et dans les documents historiques, et ne constitue en aucun cas une information », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Selon des documents rendus publics, dimanche, par les Archives sur la sécurité nationale à Washington, M. Kissinger, agissant dans le cadre d'une « diplomatie triangulaire » mise en place par l'administration du président Richard Nixon, aurait offert à plusieurs reprises à Pékin, dès 1971, des ordinateurs très puissants et une « ligne rouge » permettant à Washington de prévenir les Chinois sur les mouvements de troupes soviétiques. M. Kissinger aurait également fourni aux Chinois des éléments très sensibles concernant les relations américano-soviétiques. Les conversations entre M. Kissinger et les dirigeants chinois de l'époque devaient aboutir à la normalisation des relations entre Washington et Pékin en 1979. – (AFP)

Démission de deux membres du gouvernement helvétique

BERNE. Le ministre des affaires étrangères Flavio Cotti et celui de la justice et de la police Arnold Koller ont simultanément annoncé, mercredi 13 janvier, leur démission du gouvernement. Tous deux, démocrates-chrétiens et plus anciens membres du Conseil fédéral, auquel ils participent depuis douze ans, quitteront officiellement leurs fonctions le 30 avril. Attendu, ce double retrait semble avoir été précipité par l'approche des élections législatives d'octobre prochain. En perte de vitesse selon les sondages, le Parti démocrate-chrétien a préféré prendre les devants pour conserver les deux sièges sur sept qu'il occupe au gouvernement fédéral.

Personne ne lui contestant pour l'instant les deux postes devenus désormais vacants, les successeurs des deux ministres démissionnaires qui devront être élus le 11 mars par le Parlement seront également démocrates-chrétiens, mais ne se verront pas nécessairement attribuer le même département que leurs prédécesseurs. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **SOUDAN : Médecins sans frontières a condamné**, mercredi 13 janvier, le bombardement de l'hôpital civil de Kajo Keiji dans le sud du Soudan, où travaille l'organisation. « Cinq bombes ont été lancées sur le périmètre hospitalier, rapporte MSF. Trois d'entre elles ont atteint l'hôpital détruisant les infrastructures utilisées pour les campagnes de vaccinations et endommageant sérieusement le bloc opératoire et le service des consultations. Il n'y a pas eu de victimes. L'hôpital civil était clairement visé. » L'organisation « demande instamment aux parties au conflit de respecter le droit humanitaire international ». – (AFP.)

■ **ISRAËL : des avions israéliens ont attaqué, mercredi 13 janvier, des positions présumées du Hezbollah** dans le sud du Liban, après avoir opéré un raid similaire dans la matinée, a déclaré un responsable de la sécurité. Cette attaque porte à six le nombre de raids aériens israéliens au Liban depuis le début de l'année. L'armée israélienne a assuré qu'ils constituaient une riposte à un tir de mortier sur des positions israéliennes dans le sud du Liban. – (Reuters.)

L'OSCE dénoue la crise des otages au Kosovo

LES HUIT SOLDATS de l'armée fédérale yougoslave retenus en otage depuis le 8 janvier par les indépendantistes kosovars de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont été libérés, mercredi, au terme d'une difficile négociation menée par la mission de vérification de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans la province. Le chef de cette mission, William Walker, le médiateur américain, Christopher Hill et l'Autrichien Wolfgang Petritsch, émissaire spécial de l'Union européenne au Kosovo, ont encore eu plus de cinq heures d'entretiens avec les représentants de l'UCK mercredi dans le village de Likovac, dans le nord de la province, avant que ne soit finalisé l'accord qui a permis aux soldats de regagner leur caserne de Kosovska Mitrovica. Le contenu de l'accord n'a pas été révélé, M. Walker se bornant à déclarer que lui-même et les deux autres

diplomates occidentaux avaient pris l'engagement de le faire respecter.

La veille, le président de l'OSCE avait annoncé une « libération inconditionnelle ». Mercredi cependant, on indiquait de source occidentale que l'UCK avait obtenu, en échange, que neuf de ses combattants, faits prisonniers par l'armée yougoslave alors qu'ils tentaient de traverser clandestinement la frontière séparant l'Albanie de la province du Kosovo, soient libérés d'ici une dizaine de jours. Dans un communiqué, l'agence de presse des Kosovars ajoutait que Belgrade s'était également engagée à retirer de la province les troupes qui y sont revenues en renfort, en violation de l'accord conclu en octobre entre Richard Holbrooke et Slobodan Milosevic.

L'armée yougoslave avait fait converger des tanks vers la région de Podujevo et menaçait, à

la fin de la semaine dernière, d'aller libérer elle-même les soldats prisonniers de l'UCK. *Kosova Press* décrit l'arrangement intervenu mercredi comme « un échange de prisonniers de guerre conclu entre l'UCK et l'Armée yougoslave en tant que partenaires égaux, avec la garantie des médiateurs internationaux ».

Le vice-premier ministre yougoslave, Nikola Sainovic, récusant cette version qui présente l'UCK comme un interlocuteur reconnu de Belgrade, a affirmé mercredi que « les autorités de la République fédérale de Yougoslavie ne négocieront jamais avec des terroristes » et que « la lutte contre le terrorisme continue ». A Bruxelles, un responsable de l'OTAN a félicité l'OSCE pour l'issue pacifique de la crise des otages et espéré que cet exemple servirait de base « à l'émergence d'une solution politique au conflit » dans la province serbe à majorité albanaise. – (AFP.)

Ouverture exceptionnelle dimanche 17
suivant autorisation.

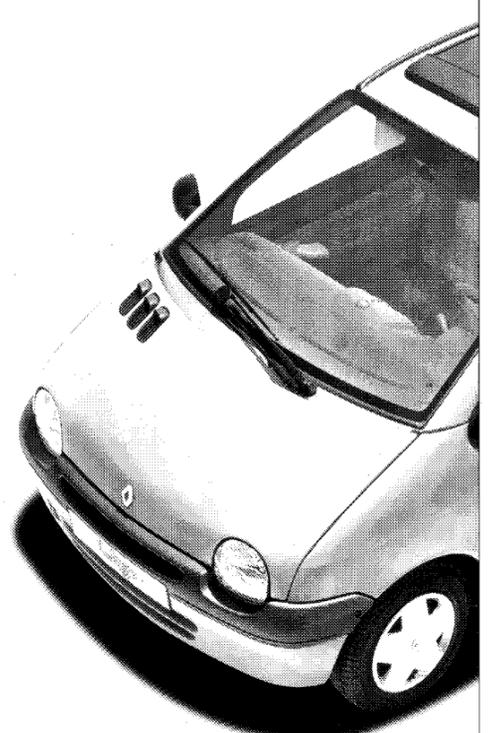
du 14 au 18
janvier

5 JOURS d'Affaires

Il y a des Affaires dans l'air ! Pour répondre à toutes vos envies, rendez-vous dans le réseau Renault pour découvrir les séries spéciales et les séries limitées : Twingo Hélios, Mégane Aïda, Mégane Symbol, Laguna et Safrane Fairway, des modèles encore mieux équipés, plus confortables avec des finitions exclusives. Ce sont de vraies bonnes affaires ! Jouez au Grand Jeu de la Carte : qui sait si vous ne repartirez pas au volant d'une Twingo Hélios ou avec l'un des 200 000 films vidéo à gagner. Du 14 au 18 janvier, faites des Affaires, c'est la fête !

Grand jeu national gratuit

CLUB AFFAIRES RENAULT. ON FAIT TOUT POUR VOUS EN DONNER PLUS. **RENAULT**



SERVICE PUBLIC En prévision du projet de loi relatif à la modernisation du service public de l'électricité, les députés ont achevé, mercredi 13 janvier, une série d'au-

ditions. Le texte sera examiné à l'Assemblée nationale à la mi-février, avec un vote espéré à la veille de l'ouverture du marché à la concurrence, le 19 février. ● LA MA-

JORITÉ « PLURIELLE » est divisée. Les communistes, épaulés par la CGT, qui appelle à une journée d'action, sont hostiles à l'ouverture, tandis que les Verts demandent

plus d'« autonomie » pour les collectivités locales. ● LE GOUVERNEMENT entend faire preuve de pragmatisme dans ce dossier. Il s'est progressivement rangé, d'une doc-

trine globale s'appliquant à tous les secteurs, à un traitement au cas par cas. ● EN ALLEMAGNE, la question des services publics ne suscite pas de controverses politiques.

L'ouverture d'EDF à la concurrence divise la majorité « plurielle »

Alors que la libéralisation du marché européen de l'électricité doit entrer en vigueur le 19 février, les communistes et les Verts critiquent le projet de loi présenté par le gouvernement et annoncent qu'ils ne le voteront pas en l'état

PENDANT que Daniel Vaillant vantait, lors de ses vœux à la presse, mercredi 13 janvier, la « solidité » de la majorité « plurielle », celle-ci était soumise à rude épreuve, à l'Assemblée nationale. Les députés ont, en effet, examiné le projet de loi relatif à « la modernisation et au développement du service public de l'électricité », qui doit être discuté au Palais-Bourbon le 16 février. Christian Bataille (PS, Nord), rapporteur de la commission de la production et des échanges, avait organisé une série d'auditions avec François Roussely, président d'EDF, suivi des différents syndicats de l'entreprise publique, après avoir entendu, la veille, les concurrents privés comme Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Gérard Mestrallet, PDG de Suez-Lyonnais des eaux.

Le projet de loi de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, vise à transposer la directive européenne du 19 décembre 1996, en vue de l'ouverture à la concurrence du marché européen, le 19 février. En retard dans la mise en œuvre de la norme européenne, le gouvernement espère un vote en première lecture le 18 février, pour montrer aux autorités de Bruxelles sa « bonne volonté ».

Le dossier est délicat pour le gouvernement : en 1996, la gauche, dans l'opposition, avait vivement critiqué le contenu de la directive négociée par Franck Borotra (RPR), alors ministre de l'in-

dustrie d'Alain Juppé. L'entourage de M. Vaillant indique que la marge de manœuvre pour mettre en application cette directive « a été utilisée au maximum », en maintenant, en particulier, le statut du personnel EDF-GDF.

« BATAILLE D'AMENDEMENTS »

Après s'être battu contre la réforme de la SNCF, puis contre l'ouverture de France Télécom, lorsqu'il était sénateur, Claude Billard (PCF) entend mener « une bataille d'amendements » contre le texte. « On ne réglera pas l'efficacité du service public en l'ouvrant à la concurrence. On va vers une guerre sans merci avec les sociétés privées pour s'accaparer les marchés ! », martèle M. Billard, tout en reconnaissant que les choses ne peuvent « rester en l'état ». « Face à des besoins de financement réels des services publics, il faut mobiliser les fonds publics, notamment ceux de la Caisse des dépôts et consignations », déclare M. Billard, conformément à une déclaration du bureau national du PCF sur la « rénovation » et la « démocratisation » des « services et secteurs publics », élaborée en septembre 1998.

La CGT fait écho aux critiques communistes. Le 3 décembre 1998, Louis Viannet, secrétaire général de la confédération, avait déjà demandé « solennellement » au gouvernement de « retirer » ce texte qu'il estime « dangereux » car il « porte en germe la remise en cause » du statut d'EDF. La cen-



trale syndicale a décidé une journée nationale de grève le 20 janvier, à EDF-GDF. Dans *L'Humanité* du 13 janvier, Denis Cohen, secrétaire général de la Fédération de l'énergie CGT, affirme que « la question n'est pas d'appliquer une directive, mais d'écouter ce qui monte de la société. A savoir une électricité et un gaz moins chers, l'arrêt des coupures pour les gens en difficulté... »

Au-delà de la Gauche socialiste, qui, selon Yann Galut (Cher), juge que « l'ouverture à la concurrence et le maintien du service public sont incompatibles », les députés PS

sont tiraillés entre deux approches. « Il y a, d'un côté, ceux qui considèrent que le service public est intangible et inaliénable ; de l'autre, ceux qui prônent la solidarité avec le gouvernement », note un élu du groupe. Le gouvernement bénéficie du soutien de la CFDT, qui constate que « le projet actuel constitue une bonne base de départ ». La centrale de Nicole Notat propose des aménagements pour « renforcer le caractère de service public que représente l'alimentation en électricité » et d'instaurer « un réel droit à l'énergie » pour les plus démunis.

Quant aux Verts, ils ne voteront pas le texte « en l'état », prévient Yves Cochet (Val-d'Oise). Si les élus écologistes ne sont pas opposés à l'ouverture du service public, le texte de M. Pierret ne prévoit pas, selon eux, suffisamment d'« autonomie » pour les collectivités en termes de production et de distribution d'électricité, ni assez « d'encouragement aux énergies alternatives », souligne M. Cochet, qui n'exclut pas que les Verts présentent la question préalable.

Les autres motions de procédure ont été déposées par... Démocratie libérale, favorable à la privatisation d'EDF. « Il n'est que temps d'en finir avec l'exception française et d'ouvrir franchement le dossier d'une vraie concurrence dans le secteur de l'électricité et de la privatisation d'EDF », a déclaré Alain Madelin, lors d'un colloque organisé par DL sur l'électricité, le 9 décembre 1998.

« FREINS À L'OUVERTURE »

Le reste de l'opposition est beaucoup plus modéré. Et pour cause. « On ne comprendrait pas que celui qui a négocié la directive s'y oppose sur le fond », explique M. Borotra, qui sera le porte-parole du groupe RPR sur le texte. Mais, deux ans plus tard, le député des Yvelines ne reconnaît pas son « bébé ». « Je constate que la transcription ne crée pas les conditions de l'équilibre acceptable que j'avais négocié : une directive qui préserve le service public, donc la

position dominante d'EDF, tout en ouvrant un créneau pour la concurrence », explique l'ancien ministre de l'industrie. Selon lui, le texte « multiplie les freins à l'ouverture ». Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie) redoute la création d'« une ligne Maginot » avec des entreprises d'énergie qui s'implanteront à l'étranger pour éviter d'appliquer le statut des agents EDF à leur personnel.

Les critiques de la droite ne sont pas pour déplaire au gouvernement. C'est l'occasion de montrer aux partenaires communistes, notamment, le décalage entre un discours libéral et le texte arbitré par Matignon. De même, « il est bon que les communistes entendent les critiques de MM. Mestrallet et Messier », soulignait François Hollande, premier secrétaire du PS, dans les couloirs de l'Assemblée, le 12 janvier.

Lors de la cérémonie de vœux du groupe UDF, mercredi, Jacques Barrot faisait le constat que, dans cette affaire, Lionel Jospin est bien plus à l'aise que son prédécesseur : « Il faut rendre grâce à Alain Juppé, qui a fait le premier pas. Mais il faut reconnaître qu'un gouvernement de gauche, avec sa culture et ses réseaux, a un plus. » Plus ironique, Philippe Douste-Blazy a lancé : « Quand Gaysso, communiste, devient capitaliste, c'est plus facile à comprendre pour l'interlocuteur de la CGT ! »

Clarisse Fabre et Dominique Gallois

Pour l'énergie, le PS estime nécessaire une régulation publique

EN PRÉSENCE de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, le bureau national du Parti socialiste a adopté, mardi 12 janvier, le rapport de Gérard Guibert, chargé de l'environnement au secrétariat national, sur la « politique énergétique de la France ». Après avoir auditionné de nombreuses personnalités, représentant des entreprises et des syndicats, M. Guibert préconise à la fois la maîtrise de l'énergie, « en particulier dans le domaine des transports », une meilleure organisation du service public de l'électricité et « un changement de méthode » en matière nucléaire. Dans une longue intervention, Marie-Noëlle Lienemann a ironisé sur le choix répété des socialistes en faveur de la maîtrise de l'énergie sans qu'il soit « suivi d'effets ».

Voulant « conjuguer la solidarité et le développement durable », M. Guibert réclame « une priorité absolue et concrète » à la maîtrise de l'énergie. Le rapport suggère de créer un « vrai pôle de compétence et d'innovation », en faisant jouer un « rôle-clé » à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il se prononce aussi pour « un grand programme national de réhabilitation-isolation » dans les logements, et pour l'ouverture d'un débat sur la « restructuration des modes de transport ».

M. Guibert recommande « une diversification des ressources énergétiques » qui le conduit, dans la perspective du renouvellement du parc, en 2010, à garder ouverte l'option nucléaire, même si « sa place pourrait se réduire dans la période qui vient ». « Il serait donc tout à fait irresponsable, écrit-il, de "fermer" l'option nucléaire en démantelant de fait un potentiel technologique qui fait partie de nos spécialités industrielles. L'application du principe de précaution et de diversification doit être d'élargir au maximum l'éventail des choix possibles dans les années 2010, sans en préjuger aucun. »

Pour autant, le rapport pré-

conise « un changement radical de méthode » sur le nucléaire. « Il est indispensable qu'une réforme profonde intervienne pour garantir la réalité et l'efficacité du contrôle », souligne-t-il. Ceci suppose l'édiction de règles claires et simples d'information et de transparence. » M. Guibert reprend l'idée de Jean-Yves Le Déaut sur la création d'une « autorité indépendante ». Mais, ajoute-t-il, celle-ci « ne doit naturellement pas faire oublier » que le pouvoir politique « conserve la responsabilité des choix et des grandes orientations du nucléaire » (lire aussi pages 15 et 23).

TRANSPARENCE ET ÉQUILIBRE

L'objectif du PS – « un développement durable au service de tous » – passe par la reconnaissance du caractère de service public de l'énergie, qui « ne saurait être livrée au seul marché ». Pour M. Guibert, l'introduction de la concurrence n'est pas « un tabou », et EDF et GDF « ont les moyens d'y faire face ». Mais, affirme-t-il, « le renforcement, ces dernières années, de la concurrence, à la fois entre les firmes productrices et entre les différentes énergies, ne doit pas masquer la nécessité, évidente à nos yeux, d'une régulation publique forte du système, qui s'oppose à la vision ultralibérale ». Cette régulation doit notamment garantir « une concurrence transparente et équilibrée ».

M. Guibert plaide pour « un véritable débat démocratique » sur les choix énergétiques. Il suggère que le projet de loi sur l'électricité renforce le contrôle du Parlement sur la programmation des investissements : au lieu de faire l'objet d'un rapport tous les cinq ans, elle pourrait être « réexaminée tous les ans », en annexe au budget du ministère de l'énergie. Il propose enfin une stratégie européenne coordonnée et « une harmonisation fiscale européenne permettant de taxer davantage les ressources rares et les produits émettant du gaz carbonique au profit d'une réduction de la fiscalité sur le travail ».

Michel Noblecourt

En Allemagne, le marché est appelé à pourvoir aux besoins de tous

BONN

de notre correspondant

Il n'y a pas de débat sur les services publics en Allemagne. Le principe de base est que le marché pourvoira aux besoins du public et les entreprises sont toutes appelées à devenir privées. Lufthansa est privatisée depuis 1997, les chemins de fer, dont la dette a été reprise par l'Etat pour leur permettre d'être rentables, et la poste ont été transformés en société anonyme, au milieu des années 90, et doivent être vendus en Bourse d'ici quelques années, le gouvernement de Gerhard Schröder ne remettant pas en cause cette orientation. La distribution d'électricité, libéralisée depuis mars 1998, est assurée par quelque huit cents entreprises, privées ou publiques. En revanche, la distribution de l'eau et le traitement des ordures sont le plus souvent dans les mains des municipalités, qui facturent fort cher leurs services.

Du côté des tarifs, il n'existe pas de prix unique dans l'électricité, y compris pour les particuliers, celui-ci pouvant varier de 15 % se-

lon les régions. Post et Deutsche Telekom doivent faire approuver leurs tarifs par l'autorité de contrôle des télécommunications, tandis que ceux des chemins de fer et de Lufthansa sont libres. La poste a une obligation de desserte universelle et jouit, en contrepartie, du monopole de la distribution des lettres d'un poids inférieur à 200 grammes jusqu'en l'an 2002, ce qui lui permet de maintenir le prix du timbre au tarif élevé de 0,55 euro. Dans les faits, Telekom a aussi une obligation de service universel. En revanche, ni Lufthansa ni la Deutsche Bahn n'ont des obligations de desserte en vertu de l'aménagement du territoire. La compagnie de chemin de fer peut abandonner l'exploitation d'une ligne secondaire non rentable. La ville ou la région concernée doit alors se soucier de trouver un nouvel exploitant en lançant un appel d'offre.

La réunification a conduit les grandes entreprises allemandes à reprendre leurs homologues de l'ex-RDA, ce qui a entraîné un sabotage dans les effectifs. Des personnes sous

statuts différents cohabitent dans ces entreprises. Ainsi, la Deutsche Bahn compte quelque 75 000 *beamte* (statut de fonctionnaire irrévocable) sur 250 000 employés, payés selon une grille des salaires différente des autres salariés. Mais l'Etat fédéral prend à sa charge le surcoût.

Les salaires des employés de la fonction publique ont augmenté depuis cinq ans de 5 % de moins que dans le privé ; l'organisation fédérale a permis aux communes, Länder et Etat fédéral de supprimer plus de 400 000 emplois en cinq ans, en particulier dans l'ancienne RDA, sans soulever de protestation et avec le soutien de la population. Les fonctionnaires sous statut n'ont pas le droit de grève, tandis que les autres employés de la fonction publique ne peuvent exercer ce droit que lorsque les négociations salariales ont échoué. De ce fait, en cinquante ans, le pays n'a connu une grève dans les services publics qu'à deux reprises, en 1973 et 1992.

Arnaud Leparmentier

La délicate stratégie au cas par cas du gouvernement

OUVERTURE du capital de France Télécom, mise en concurrence d'EDF, compétition accrue pour La Poste sur le marché du courrier et du colis... Aucun service

ANALYSE

La distinction des statuts permet de justifier certaines ouvertures de capital

public n'échappe à une certaine déréglementation et à l'arrivée d'opérateurs privés sur son marché. Faut-il y voir un renoncement de la gauche ? La réalité est plus complexe.

Les socialistes passent d'une vision globale des services publics à une analyse au cas par cas. Dans le programme du PS en vue des élections législatives de 1997, les engagements mêlaient fonctions régaliennes de l'Etat et services marchands : « Sécurité, éducation, transports, santé, poste, télécommunications : ces services publics doivent être garantis à tous les Français. Nous considérons que "le service public à la française" est un exemple. Nous refusons la privatisation des services publics et leur

transformation en objet de profit. Nous voulons préserver l'avenir des services publics, mais en les rénovant. »

Dans son discours de politique générale, prononcé le 19 juin 1997, Lionel Jospin avait fait, lui, une première clarification entre les « services publics » qui relèvent d'« une conception fondamentale de la société à laquelle nous tenons par dessus tout » – « certains contribuent à notre indépendance énergétique, c'est pour cela que nous refusons leur transformation en objet de profit », avait-il précisé – et « le secteur public, lui, [qui] concerne les télécommunications, l'électronique, l'aéronautique, ou d'autres secteurs, [qui] est devenu aujourd'hui un enjeu de propriété ».

Pour le premier ministre, EDF relève donc du service public et France Télécom du secteur public : une distinction qui permet de justifier par avance l'ouverture du capital de cet opérateur téléphonique. Mais il faudra attendre un discours prononcé le 26 mars 1998 pour que M. Jospin définisse la doctrine gouvernementale en matière de services publics. Alors que certains membres de la majorité et quelques voix de l'opposition réclament la nationalisation de la

distribution de l'eau, un service public qui a toujours été assuré, en France, par des entreprises privées, M. Jospin a refusé de s'engager dans ce débat. Selon lui, « qu'il soit assuré par des entreprises publiques ou par des entreprises privées, (...) le service public n'a de sens que s'il est exercé au service des citoyens ». Alors que, pour l'opinion et pour certains syndicats, service public et entreprise publique sont assimilés, le premier ministre a réfuté cet amalgame en déplaçant le curseur. Le statut de l'entreprise a moins d'importance que le service qu'elle rend. Et comme, par nature, un monopole a tendance à abuser de sa position dominante, M. Jospin met en avant la vraie nouveauté des années 90 en France : la notion de « régulation », destinée à « assujettir les services publics à des règles de droit clairement établies ».

« SERVICE UNIVERSEL »

Au lieu de faire assurer les missions de service public, par nature déficitaire, par des entreprises publiques et de laisser au secteur privé les services lucratifs, l'idée désormais dominante est d'établir une transparence des comptes – ce qui suppose une révolution cultu-

relle à la SNCF ou à La Poste, par exemple – puis de demander aux opérateurs privés de prendre en charge une partie des coûts liés au « service universel » – c'est le cas dans les télécommunications – ou de réserver à l'opérateur public une partie des activités lucratives pour qu'il finance ses missions de service public – comme dans le courrier.

Tout autant que les directives européennes, les technologies, les besoins de financement et l'internationalisation de l'économie obligent les services publics à s'adapter. Mais est-ce un handicap ? EDF réalise aujourd'hui 15 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et a comme objectif d'en réaliser 30 % en 2002 ; le chiffre d'affaires international de France Télécom est de 12 % ; celui de Gaz de France de 20 %. Mais cela nécessite des moyens financiers que tous n'ont pas. La Poste n'est toujours pas dotée d'un capital. Si la privatisation des entreprises publiques qui exercent des missions de service public n'est pas à l'ordre du jour, la banalisation de leur statut, plus proche du droit privé, l'est incontestablement.

Frédéric Lemaître

Le premier ministre prend ses distances avec M. Chevènement sur la sécurité

M. Jospin écarte l'idée de priver d'allocations les parents de délinquants

Lors d'une intervention, mercredi 13 janvier, au journal de TF 1, le premier ministre s'est nettement démarqué des solutions préconisées par Jean-Pierre Chevènement,

ministre de l'intérieur, à propos de la lutte contre l'insécurité. Il a plaidé pour une politique « équilibrée », associant prévention et répression.

DURANT un très bref instant, l'émotion s'est aperçue sur le visage de Lionel Jospin. Invité du journal de 20 heures, sur TF 1, mercredi 13 janvier, le premier ministre est invité à commenter le retour de son ministre de l'intérieur. « Jean-Pierre Chevènement, commence-t-il, qui nous avait manqué... - un infime temps de silence - est revenu. » « Il s'est réinstallé dans le dispositif », poursuit le premier ministre qui, à cet instant, écarte les bras, comme pour montrer l'importance de la place prise par le revenant. « C'est bien. Maintenant, il est là. »

Les sentiments, pourtant, s'arrêtent là où commence la politique. En effet, le chef du gouvernement, longuement interrogé sur la sécurité, a pris de nettes distances avec les conceptions autoritaires exprimées sur le sujet par le titulaire de la Place Beauvau. Celui-ci, par exemple, a qualifié les mineurs récidivistes de « sauvages ». Le terme, qui a fait tiquer le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, ne plaît pas davantage à M. Jospin : « Il ne faut pas se focaliser sur les mots. » Pour inciter les parents à mieux surveiller leurs enfants, M. Chevènement a également évoqué la possibilité, en cas de délits, de suspendre le versement d'aides financières. « Je ne crois pas que l'on puisse penser que retirer des allocations familiales à des familles en difficulté va aider à résoudre les problèmes de délinquance », a corrigé le premier ministre.

Tout à sa croisade, le ministre de l'intérieur plaide pour un renforcement des mesures coercitives

à l'égard de ces jeunes, coupables de délits à répétition. C'est cette tonalité-là, uniquement répressive, que M. Jospin s'est employé à corriger, mercredi soir. « Ce gouvernement, précise-t-il, mène une politique équilibrée entre une approche sociale et une action sur le terrain, avec des actions de prévention. » Ce préalable exposé, il complète : « Mais il faut que chaque jeune reste responsable de ses actes. »

Un tel rappel des principes affecte évidemment la nature des réponses que le chef du gouvernement entend apporter à la montée de l'insécurité. Ainsi, M. Chevènement a réclamé une réforme de la loi sur l'incarcération des mineurs, qui interdit, depuis 1987, la détention provisoire pour les moins de seize ans auteurs de délits. M. Jospin a clairement repoussé une telle perspective : « Mettre des jeunes en prison est plutôt un facteur criminogène qu'un facteur qui apporte des réponses, a-t-il rappelé. Par contre, l'idée d'éloigner des quartiers où ils sont des chefs de bande violents et dangereux organisant des trafics un certain nombre de jeunes multirécidivistes, me paraît être une démarche effectivement souhaitable. »

DÉSAVEUX MULTIPLES

A cet égard, le premier ministre, qui a évoqué l'existence des dispositifs éducatifs renforcés (DER), qui permettent d'éloigner les mineurs multirécidivistes pour des séjours de rupture, a rappelé que ces structures sont de la compétence du ministère de la justice. Il a, en revanche, refusé de se prononcer sur les « centres de retenue » proposés par le ministre de

l'intérieur, en se bornant à rappeler que le gouvernement annoncera « vraisemblablement » des « mesures d'éloignement », à l'issue du conseil de sécurité intérieure du 27 janvier.

Triste soirée, décidément pour M. Chevènement, qui a enregistré d'autres désaveux sur le terrain plus politique des prochaines élections européennes. Lors de ses interventions de rentrée, il s'en était vigoureusement pris à Daniel Cohn-Bendit, chef de file de la liste des Verts, représentant, à ses yeux, des « élites mondialisées ». L'attaque avait déçu dans l'entourage du premier ministre, qui s'est employé à rectifier le tir : « Je l'aime en entier », dit-il drôlement de M. Cohn-Bendit. En écho à son ministre de l'intérieur, qui voyait dans ce choix des Verts « un aveu de faiblesse », M. Jospin assure : « Les Verts choisissent librement leur tête de liste. Donc, je ne me permettrais pas de discuter leur choix. »

Prénant acte, par ailleurs, de la décision du Parti communiste de constituer sa propre liste pour les élections du 13 juin, le chef du gouvernement a estimé qu'il revient désormais « à François Hollande de voir avec les radicaux certainement, avec le MDC, le mouvement de Jean-Pierre Chevènement, peut-être » d'explorer les possibilités de faire une liste commune. « Comme il est le ministre de l'intérieur, naturellement dans la majorité plurielle, son rôle est d'être une force d'ordre », explique - moqueur - M. Jospin, à propos de son vieux compagnon.

Jean-Michel Apathie et Cécile Prieur

M^{me} Aubry pose ses conditions sur la couverture maladie universelle

Un projet de loi sera soumis au conseil des ministres, « sans doute en février ». La ministre de l'emploi et de la solidarité demande aux mutuelles des engagements précis

LIONEL JOSPIN ne veut pas laisser dire qu'il a renoncé aux réformes et à ses convictions sociales. Pour illustrer ce qu'il considère comme une constance dans sa démarche, le premier ministre a annoncé, mercredi 13 janvier, sur TF 1, que le projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU) sera présenté « sans doute en février » en conseil des ministres. Cette « avancée sociale », que le Parlement doit voter avant l'été, était inscrite dans le programme de la gauche « plurielle ». Elle offrira une assurance complémentaire santé aux cinq à six millions de personnes qui en sont privées, faute de ressources suffisantes.

Le président de la FNMF met en garde contre le risque d'une explosion des dépenses

M^{me} Aubry juge cet engagement insuffisant. Elle demande à M. Davant, le 8 janvier, de répondre par « oui » ou par « non » sur plusieurs points : impossibilité de sélectionner les risques et de rejeter une demande d'adhésion ; prise en charge intégrale des dépenses et du forfait hospitalier (70 francs - 10,68 euros - par jour) « sans limitation de durée », les mutuelles voulant en limiter le remboursement à soixante jours ; libre accès des bénéficiaires de la CMU à tous les professionnels et toutes les institutions de santé, comme n'importe quel adhérent ; tiers-payant organisé pour que ces professionnels n'aient à s'adresser qu'à un seul payeur, les caisses d'assurance-maladie, alors que les mutuelles rechignent à déléguer toute la gestion de la CMU à la « Sécu ».

La ministre leur demande aussi de maintenir la CMU pendant au

moins un an quand ses bénéficiaires passent au-dessus du plafond de ressources pour y avoir droit, afin qu'ils n'aient pas à payer du jour au lendemain une cotisation trop élevée. Enfin, M^{me} Aubry rejette la demande de la Mutualité d'imposer une contribution minimale (30 francs - 4,57 euros) aux bénéficiaires de la CMU. « Ce n'est qu'à ces conditions », avertit-elle, que le scénario intégrant les mutuelles dans ce dispositif sera retenu. Le 11 janvier, M. Davant répond favorablement sur plusieurs points, non sans mettre en garde le gouvernement contre plusieurs risques, notamment celui d'une explosion des dépenses.

D'accord pour que les mutuelles financent la CMU à hauteur de 2,5 % de leur chiffre d'affaires, le patron de la Mutualité prévient qu'« en cas d'envolée des charges les organismes complémentaires seraient pas engagés au-delà de leur contribution de 2,5 % ». Enfin, s'il ne fait plus de la cotisation obligatoire des bénéficiaires une condition de sa participation, il persiste à penser que, pour sortir les ménages modestes de l'assistanat, cette contribution se justifie. La secrétaire générale de la CFDT appuie ce scénario « partenarial ». « Le financement de l'accès aux soins pour les personnes économiquement faibles », écrit Nicole Notat à M^{me} Aubry, « doit s'appuyer sur une solidarité entre les organismes qui gèrent cette couverture complémentaire », et il n'est pas question de les stigmatiser en leur imposant un système dérogatoire au droit commun. C'est ce scénario que tente de sauver le gouvernement.

Jean-Michel Bezat

« On peut cohabiter dans une vision républicaine »

Voici, outre la sécurité et quelques dossiers sociaux (lire ci-contre), les principaux thèmes abordés par Lionel Jospin, jeudi 13 janvier, sur TF 1.

● **Sans-papiers.** Pourquoi aurions-nous dit, devant les Français, en 1997, que nous régulariserions des sans-papiers sur critères (...), puis fait voter une loi à l'Assemblée nationale, dans une démarche qui est à la fois humaine et réaliste (...), pour, tout d'un coup, changer de politique et dire que nous allons régulariser tout le monde sans critères ? Il faut rester raisonnable.

● **Croissance.** J'appelle les grandes entreprises à ne pas être trop frileuses dans leurs réactions, notamment dans leurs projets d'investissement (...). Nous aurons un premier semestre 1999 sans doute un peu moins bon en termes de croissance, mais le deuxième semestre peut être à

nouveau celui d'une reprise.

● **Emplois-jeunes.** Il faut faire un effort en direction de la jeunesse (...). Nous avons créé plus de cent cinquante mille emplois pour les jeunes dans l'année 1998. Notre objectif maintenant, pour l'année 1999, c'est d'arriver à deux cent cinquante mille emplois-jeunes. Nous allons donner un nouvel élan à la politique des emplois.

● **35 heures.** Cela marche et cela monte en puissance. Après les petites et moyennes entreprises, après quelques entreprises publiques, va venir le temps d'accords d'entreprises privées très importantes, c'est pourquoi je vous donne rendez-vous pour mars-avril. (...) La deuxième loi viendra à son heure (...). Le calendrier sera respecté, ni accélération ni retard, pour qu'elle s'applique en l'an 2000 pour les entreprises de plus de vingt personnes.

● **Retraites.** J'ai demandé au commissaire général au Plan de faire une étude sur le problème des retraites. Elle a été faite

conformément à la méthode du gouvernement, par le dialogue social (...). Son rapport va être remis fin mars-début avril. Puis nous allons ouvrir des concertations, et nous nous orientons vers des premières prises de décisions dès la fin 1999. (...) Mais le système par répartition est le fondement historique de notre retraite, et le gouvernement ne [le] mettra pas en cause par d'autres formes de financement. [Il y aura] des formes de capitalisation, mais pas forcément celle du projet Thomas, que nous n'avons pas repris. Cela peut passer par des fonds salariaux, des fonds gérés par les partenaires sociaux. Nous ne voulons pas de fonds de capitalisation qui déséquilibrent le système par répartition. Nous voulons bien compléter, pour le consolider, par des formes de capitalisation, le système par répartition. Donc, dans l'année 1999, ce problème sera traité.

● **Audiovisuel.** Le projet de loi n'est pas abandonné. Catherine Trautmann [ministre de la culture et de la communication] aura à le faire avancer, mais il faut qu'un consensus, une opinion majoritaire s'installent d'abord.

● **Election présidentielle.** Je ne me pose pas cette question. Je vis ma fonction de premier ministre. J'anime le gouvernement. Cela me suffit (...). Je suis agacé par les gens qui ont toujours envie de faire autre chose que, justement, ce qu'on leur a demandé de faire ou ce qu'ils ont vocation à faire.

● **Cohabitation.** C'est une pratique. Je la vis de façon courtoise et on peut même dire cordiale. La vocation du gouvernement est de respecter les textes constitutionnels, les pouvoirs, les prérogatives. C'est ce que nous faisons.

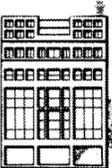
● **Rhône-Alpes.** Nous n'avons pas soutenu les centristes, au sens où nous aurions soutenu de la même manière un candidat RPR qui aurait dit clairement qu'il ne ferait pas une majorité avec le Front national (...). Mais ça en reste là. Il y a l'opposition, il y a la majorité, il y a la droite, il y a la gauche. Simplement, à certains moments, on peut quand même, là aussi, cohabiter dans une vision républicaine.



VERBATIM

fait voter une loi à l'Assemblée nationale, dans une démarche qui est à la fois humaine et réaliste (...), pour, tout d'un coup, changer de politique et dire que nous allons régulariser tout le monde sans critères ? Il faut rester raisonnable.

J'appelle les grandes entreprises à ne pas être trop frileuses dans leurs réactions, notamment dans leurs projets d'investissement (...). Nous aurons un premier semestre 1999 sans doute un peu moins bon en termes de croissance, mais le deuxième semestre peut être à



**espace
SUFFREN**



La nouvelle LUPO

à partir de
59 900 Frs*



40 ter, avenue de Suffren 75015 Paris
Tél : 01 53 58 10 00

* Dans la limite des stocks disponibles

Alberto Meda, Créateur de l'Année, Salon du Meuble de Paris 1999.

Nous présenterons la Collection d'Alberto Meda en notre show-room du 14 ou 18 janvier de 9h à 20h (sauf dimanche).

Meda Chair Collection
Design Alberto Meda



Vitra, 40, rue Violet, 75015 Paris, tél. 01 45 75 59 11, fax 01 45 75 50 56
www.vitra.com, info@vitra.com

vitra.

Le PS et le Medef veulent amorcer un « dialogue naturel »

Ernest-Antoine Seillière s'est entretenu avec François Hollande

Le Parti socialiste et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ont voulu donner, mercredi 13 janvier, un caractère positif à leur

première rencontre officielle. Présentant le Medef comme « une force non partisane essentielle » dans la société civile, M. Seillière a jugé

« naturel » un tel dialogue avec les partis politiques. M. Hollande a qualifié l'entretien de « cordial, franc et direct ».

LES SOURIRES et la civilité étaient de rigueur, mercredi 13 janvier au siège du Parti socialiste, pour le premier face-à-face entre deux délégations du PS et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF). Alors président du CNPF, Jean Gandois avait déjà été auditionné par des socialistes, dans cette même salle Marie-Thérèse Eyquem, ornée de la rose au poing, où ils tiennent leur bureau national, le 26 septembre 1996. Et M. Gandois avait reçu discrètement Lionel Jospin au siège du CNPF. Mais le 13 janvier, c'était dans l'histoire des deux organisations, la première rencontre officielle entre deux délégations.

« Vous ne souriez pas beaucoup, M. Hollande », a remarqué Ernest-Antoine Seillière en posant à son arrivée pour les photographes. « Vous me serrez trop fort la main », a répliqué gentiment le premier secrétaire du PS. Les deux hommes, qui avaient eu depuis l'élection de M. Seillière plusieurs échanges épistolaires, avaient préparé cette rencontre lors d'un tête-à-tête, le 2 décembre 1998

dans les bureaux de M. Seillière. Mercredi, celui que M. Hollande avait qualifié naguère de « baron des barons » a fait assaut de courtoisie, rappelant à ses six interlocuteurs socialistes qu'il tutoyait le premier ministre. Autrefois proche du PS, Denis Kessler, vice-président délégué du Medef, n'a pas répugné à afficher quelques connivences.

« AGRÉABLEMENT SURPRIS »

Pendant près de deux heures, les deux délégations ont passé en revue de nombreux sujets : les 35 heures, la précarité, la prévention des licenciements, l'emploi des jeunes, la réforme des cotisations patronales, les stock-options, l'euro, le rôle des entreprises. Tout en relevant des « divergences » sur l'appréciation de la deuxième loi sur les 35 heures, dont il attend des mesures contre « le recours excessif » aux heures supplémentaires, M. Hollande s'est déclaré « agréablement surpris » que le Medef reconnaisse que la première loi avait provoqué dans les branches

« un retour du dialogue social ». M. Seillière a invité ses hôtes, après avoir réalisé « un acte politique » sur les 35 heures, à « laisser jouer son rôle à la démocratie sociale » à travers les négociations. « Sans cet acte politique », a répliqué M. Hollande, il n'y aurait pas eu de relance de la démocratie sociale ».

Le PS, qui va recevoir d'autres organisations patronales, a pris acte de la volonté du Medef – qui rencontrera l'intergroupe parlementaire de l'opposition, le 10 février, et se dit prêt à s'entretenir avec d'autres partis de la majorité, PCF compris, s'ils le souhaitent – de « banaliser » ses relations avec les partis politiques. « Si le Medef veut être le "parti de l'entreprise", le PS est le parti de l'emploi », a lancé M. Hollande avant d'observer : « M. Seillière nous a dit qu'il voulait dialoguer et ne pas apparaître comme une force politique. » Il ne veut pas davantage se confondre avec l'opposition, contrairement au reproche que lui avait adressé le PS. A l'issue de cet entretien « cordial, franc et di-

rect », M. Hollande s'est déclaré prêt à avoir « des rapports constants » avec le Medef.

A un patronat qui se plaignait des risques de déstabilisation des entreprises provoqués par d'incessants « effets d'annonce », en laissant poindre la menace de délocalisations, M. Hollande s'est dit « attentif à ce qu'il y ait des conditions favorables pour les entreprises » sans que cela conduise à un quelconque laissez-faire.

Même si les divergences ont été plus nombreuses que les convergences, la volonté de donner une tonalité positive à la rencontre l'a emporté. M. Seillière a parlé de « dialogue naturel, approfondi et réfléchi ». Sans entrer dans le détail, le président du Medef s'est félicité d'une « occasion de nous comprendre et de nous réconcilier sur une analyse commune » de l'importance de l'entreprise dans l'économie, en soulignant le « rôle majeur » du PS dans la société et le rôle tout aussi « majeur » de l'entreprise française.

Michel Noblecourt

Marc Blondel souhaite sortir FO de son isolement

CHAQUE ANNÉE, le comité confédéral national (CCN) de Force ouvrière qui se tient en janvier est un moment d'introspection collective pour la confédération. Il y a deux ans, Marc Blondel avait diagnostiqué que sa centrale avait le « blues ». L'an passé, la dissidence de Jacques Mairé et de ses partisans avait jeté le trouble. Le comité confédéral qui s'est réuni, mardi 12 et mercredi 13 janvier, a été plus paisible, comme le démontre l'adoption de la résolution générale, à l'unanimité moins neuf abstentions.

Mais, par un retour de balancier, c'est avec sa minorité trotskiste animée par le Parti des travailleurs, pourtant traditionnel soutien de M. Blondel, que le secrétaire général a eu maille à partir. Pendant les deux jours de discussion, les trotskistes de FO ont testé leur influence en menant une bataille pour que FO refuse de siéger au sein du comité de dialogue

social, une instance que Lionel Jospin a décidé de mettre en place afin de traiter avec les partenaires sociaux des problèmes de société à l'échelon européen. Face à cette offensive, M. Blondel a refusé de céder à sa minorité trotskiste, dont le combat contre la construction européenne constitue le principal ciment idéologique. Pas dupe, il s'est félicité qu'il y ait de nouvelles voix qui s'élevaient au sein du CCN, mais s'est étonné qu'elles le fassent de façon aussi préparée et univoque.

« RAPPROCHEMENT MÉDIATICO-UNITAIRE »

Le CCN a aussi permis à M. Blondel de faire le point sur les trois dossiers sociaux sensibles de 1999 : l'avenir de la protection sociale, celui des retraites, enfin les 35 heures et la préparation de la seconde loi sur la réduction du temps de travail. Sur ce dernier thème, FO porte un diagnostic sévère, proche de celui du patronat,

estimant qu'« en France, six mois après la promulgation de la loi Aubry, les accords d'entreprises ne concernent que 1 % des salariés et, comme l'avaient analysé les précédents CCN, les conséquences en matière d'emploi sont insignifiantes ».

Pris en tenaille par le rapprochement observé entre la CGT et la CFDT, le secrétaire général de FO entend sortir sa centrale de l'isolement qu'il revendiquait pour elle, il y a seulement deux mois. Force ouvrière entend « opposer au rapprochement médiatico-unitaire, l'action commune avec d'autres organisations syndicales, toutes les fois où c'est possible ». Le secrétaire général de FO entend, comme Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, demander à être reçu par Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, et il se rendra, fin janvier, au symposium de Davos.

Alain Beuve-Méry

Claude Allègre s'emploie à désarmer les critiques sur ses réformes

ON JURERAIT qu'il y a de la campagne électorale dans l'air. Les animaux empaillés de la Galerie de l'évolution du Museum d'histoire naturelle n'ont sans doute jamais vu un tel défilé de ministres, de dirigeants politiques, d'universitaires et de conseillers de tout poil. Mardi 13 décembre en soirée, pour fêter 1999 – « l'année des récoltes, où les réformes se mettent en place » –, Claude Allègre y avait convié plus de mille personnes, élargissant cette année la cérémonie à la presse et aux syndicalistes.

Cinq cents d'entre elles environ ont répondu à l'appel du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, dont un prédécesseur, Jack Lang, arrivé « très tôt, pour revoir cette galerie, transformée avec François Mitterrand ». Voir Allègre ou regarder Jospin sur TF 1 ? L'ancien ministre de la culture a résolu le dilemme en se glissant vers 20 h 20 dans une petite salle où l'intervention du premier ministre est retransmise sur écran géant. A voix basse, le maire de Blois juge que les propos

du chef du gouvernement sur la sécurité sont « très équilibrés » et juge que le premier ministre cohabite « très intelligemment » : « il a été bon, vraiment. »

Pressé par ses invités, Claude Allègre affiche un sourire radieux lorsqu'une de ses conseillères rapporte l'hommage appuyé du premier ministre à son action. En aparté, devant Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU et Daniel Le Bret, secrétaire général du Snuipp, premier syndicat d'instituteurs, il en rajoute sur le sujet dans une diatribe à l'adresse du ministre de l'intérieur suspecté de rejeter la responsabilité de la violence sur les enseignants. « J'ai rencontré récemment Jean-Pierre Chevènement. Je lui ai dit d'aller voir dans les classes les professeurs se faire injurier et insulte. J'ai demandé des renforts de police aux abords des écoles. J'attends toujours... »

Soucieux de ne pas paraître sous un squelette de mammoth aux côtés de Monique Vuillat, secrétaire générale du SNES, Claude Allègre ne pouvait manquer de commenter

les conditions de la normalisation des relations avec ce syndicat à la fin de l'année 1998. « On m'a accusé d'avoir utilisé des méthodes de cosaques », reconnaît-il en affirmant n'avoir rien cédé sur l'essentiel.

« LES POINTS SUR LES I »

Quelques heures auparavant, dans le grand salon de la Sorbonne, il avait démarré la cérémonie des vœux à la presse par un retentissant : « Je voudrais commencer par mettre les points sur les i. » « Certains ont voulu croire à un arrêt de la réforme des lycées. La remarque est désobligeante à l'égard du ministre, mais plus encore pour le SNES (...) car sur cette réforme, il y a des points qui ne sont pas négociables avec qui que ce soit », avait-il affirmé avant d'énumérer l'étendue de son programme pour l'année nouvelle : la déconcentration, l'école du XXI^e siècle, les aide-éducateurs, le plan social étudiant, les nouvelles technologies, l'harmonisation européenne des diplômes... Sans oublier que cette année, il s'occuperait « beaucoup de la recherche »,

a-t-il assuré en balayant les remous suscités par le projet de réforme du CNRS.

Cette méthode de réforme « par la théorie du chaos », selon la remarque d'un syndicaliste, ne peut laisser indifférent. Sous des airs avenants, François Hollande, le premier secrétaire du PS affichait, dans la soirée, quelques soucis : « Convenons que Claude a respecté une nouvelle méthode faite d'avantage de concertation », pour renouer un dialogue chaotique avec les enseignants, admet-il. La vapeur est-elle pour autant renversée ? « C'est un travail long, aucune catégorie d'électeurs n'est jamais captive », soupire le premier secrétaire. Ignorant ces mouvements d'humeur, Claude Allègre l'a dit et redit : « Ceux qui croient que le gouvernement Jospin marque le pas ne connaissent pas la course de fond. On développe notre foulée, on respire et on repart. »

Michel Delberghe, Béatrice Gurrey et Pierre Le Hir

Le gouvernement propose de réformer l'examen du budget au Parlement

MAÎTRISE et contrôle insuffisants : la dépense publique – 54 % du PIB français – attire les critiques. Ces dernières années, plusieurs méthodes ont été envisagées pour remédier aux faiblesses du contrôle parlementaire : en 1996, Alain Juppé a instauré un débat d'orientation budgétaire, à l'Assemblée nationale, chaque printemps ; en 1998, le gouvernement de Lionel Jospin a remis au Parlement les grands équilibres du projet de budget pour 1999 dès le 21 juillet.

Le groupe de travail sur le contrôle parlementaire et l'efficacité de la dépense publique, installé à l'Assemblée nationale par Laurent Fabius, a reçu, mercredi 13 janvier, Dominique Strauss-Kahn, ministre

de l'économie et des finances, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. Première proposition gouvernementale : faire du débat d'orientation « un nouveau temps fort parlementaire », en y incluant la loi de règlement, qui concerne le budget de l'avant-dernière année, l'exécution du budget de l'année passée, le bilan à mi-parcours de l'année en cours, et les prévisions au titre des trois années à venir. « Le débat (...) permettrait d'avoir une discussion très poussée sur la politique budgétaire », résume M. Sautter.

Deuxième proposition : renforcer, dans le débat d'automne sur le projet de budget, l'examen des politiques publiques. « Cela suppose

d'apporter au débat (...) des éléments précis et quantifiés, dans la mesure du possible, sur les objectifs poursuivis par la politique publique, développe M. Sautter. Il ne peut y avoir de mesure de l'efficacité de la dépense (...) si les résultats à atteindre ne sont pas définis à l'avance et vérifiés à la fin. »

EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

La troisième proposition est que le Parlement s'inspire d'expériences étrangères pour procéder à un « contrôle plus approfondi » : en Grande-Bretagne, le National Audit Office fournit au Parlement des audits sur « l'usage économe des fonds publics » et sur l'efficacité des politiques ; aux Etats-Unis, le General

Accounting Office, « principale agence d'évaluation et d'expertise du Congrès, intervient ex ante lors de la formulation d'une politique publique, au cours de sa réalisation, et ex post pour juger des effets produits ».

MM. Strauss-Kahn et Sautter entendent se garder une marge de manœuvre importante face au Parlement. Pas question que celui-ci vote sur les grandes orientations pluriannuelles, liées à l'euro, ni de supprimer la distinction entre les « services votés » – systématiquement reconduits d'une année à l'autre et qui représentent 90 % des dépenses – et les « mesures nouvelles ».

Virginie Malingre

Robert Hue s'appête à conduire la liste du PC aux élections européennes

Une liste avec le PS n'est pas envisageable

EMBARRAS et mystère. Le parti communiste prépare les élections européennes du 13 juin dans le plus grand secret. Avec seulement, au départ, deux certitudes : d'une part une liste avec le PS est inenvisageable, tant elle risque de détourner définitivement des adhérents déjà troublés ; d'autre part, il ne faut jamais donner l'impression d'aller au combat à reculons. « Nous abordons les prochaines élections avec beaucoup de combativité et l'esprit offensif », a déclaré Robert Hue, le 13 janvier, à l'occasion de ses vœux, en parlant du « défi » que constituait la candidature de Daniel Cohn-Bendit. Les 28 et 29 janvier, le comité national du PCF devrait trancher pour le deuxième des scénarios sur lesquels la place du Colonel-Fabien travaillait ces dernières semaines : celui d'une liste menée par le secrétaire national du Parti, plutôt qu'une liste communiste conduite par Dominique Grador, membre du bureau politique et vice-présidente du conseil régional du Limousin (soutenue par Robert Hue et Marie-George Buffet, en porte-parole de campagne).

Robert Hue s'est décidé à la vue des sondages, et parce qu'il est convaincu que François Hollande mènera la liste socialiste. Il redoute au premier chef – sans jamais le dire – la liste commune d'extrême-gauche d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine : les militants communistes ne voteront jamais pour Daniel Cohn-Bendit, et le numéro un du PCF a reçu de Lionel Jospin l'assurance que les résultats des élections européennes ne vaudraient pas révision des équilibres de la gauche « plurielle ». Robert Hue a expliqué, mercredi, qu'un score de « moins de 12 % » constituerait un échec pour les Verts ; mais dépasser les 6,9 % réalisés par Francis Wurtz, en 1994, serait un « succès » pour la liste communiste.

« Liste communiste » ? Précisément, la place du Colonel-Fabien refuse l'étiquette. L'idée, en effet,

est d'entrer en campagne, les 13 et 14 mars, avec une liste de « 83 personnalités », « dans laquelle l'électorat communiste se retrouvera », et de tenter de l'imposer dans l'opinion sous ce seul slogan. Dans son discours de vœux, Robert Hue a donné quelques pistes. « Pour une Europe de progrès humain » est bien placé au palmarès.

Rien n'a filtré sur les personnalités qui pourraient constituer cette liste, qui respectera l'alternance homme-femme. Le PCF veut jouer de l'effet de surprise, en particulier sur cette femme, connue, mais non-communiste, qui occupera la seconde place. Quelques personnalités étrangères, « italiennes, belges, espagnoles », du monde culturel et syndical ont été sollicitées (Le Monde du 20 novembre 1998). Le PCF rencontrera le Mouvement des citoyens le 19 janvier, mais tout « tête-à-tête partisan » – en clair, de bonnes places éligibles – est exclu. L'exercice d'ouverture risque aussi de se trouver limité, deux seulement des sept députés sortants – Gisèle Moreau et Mireille Elmalan – ayant décidé de ne pas se représenter. Philippe Herzog, qui a quitté le PCF en 1996, restera sur la liste, en principe bien placé.

Dernière inconnue : la « ligne » que défendra le PCF. « Une vision de gauche, ouverte, européenne », a indiqué Robert Hue mercredi, « pour une union et un projet europrogressistes ». Son livre, *Communisme, un nouveau projet*, dont le Parti a pré-acheté à Stock 35 000 exemplaires, servira de bible aux militants et aux cadres. Enfin, le 15 janvier, devant les partis communistes ou ex-communistes réunis à Paris pour lancer un « Appel commun des partis progressistes d'Europe », Robert Hue devrait plaider pour une « Europe dotée d'institutions politiques ». Un compromis entre résistances des militants et plaidoyer des « fondateurs », favorables à une « Europe politique ».

Ariane Chemin

Bernard Courcelle quitte la direction du service d'ordre du FN

BERNARD COURCELLE, directeur du Département protection-sécurité (DPS), service d'ordre du Front national, aurait, selon différentes sources, démissionné de ses fonctions. M. Courcelle, qui devrait rendre sa démission officielle au milieu de la semaine prochaine, n'aurait pas apprécié que Jean-Marie Le Pen qualifie de « traîtres » et « félons » les membres du DPS qui veulent continuer à assurer la sécurité de Bruno Mégret et de son entourage.

M. Courcelle a estimé, mercredi 13 janvier sur LCI, « grotesques et déli-rants » les propos du député Noël Mamère (Verts), qui a demandé l'audition par la commission d'enquête parlementaire sur le DPS d'Anne Pingot, Christian Prouteau et Paul Barril. Il confirme que Charles Pellegrini, membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée dans les années 80, avait servi d'intermédiaire auprès de M. Le Pen pour son embauche à la tête du DPS. Mais il conteste avoir assuré la sécurité personnelle de M^{me} Pingot, mère de Mazarine Pingot (la fille de François Mitterrand) et conservatrice au Musée d'Orsay, dont il a été le responsable de la division sécurité de mai 1990 à avril 1994.

DÉPÊCHES

■ **FONCTION PUBLIQUE : le gouvernement s'appête à engager les discussions sur l'application des 35 heures** dans la fonction publique. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, lors de ses vœux à la presse, a précisé, mercredi 13 janvier, que le rapport préparé par Jacques Roché sur l'aménagement du temps de travail dans les trois fonctions publiques – Etat, collectivités territoriales, hospitalière – sera rendu public le 28 janvier. C'est sur la base de ce rapport que le gouvernement entend « lancer la concertation avec les partenaires sociaux ».

■ **CONJONCTURE : la croissance a progressé de 0,5 % au troisième trimestre de 1998**, selon les comptes nationaux publiés, jeudi 14 janvier, par l'Insee. Cette estimation est strictement conforme à la première évaluation publiée par l'institut (Le Monde du 27 novembre 1998). Pour l'année, l'acquis de croissance est donc de 2,9 % à fin septembre. Le gouvernement peut donc espérer atteindre l'objectif de 3,1 % qu'il s'est fixé pour 1998.

■ **PARIS : le commissaire du gouvernement a conclu, mercredi 13 janvier, au rejet d'une requête de la Ville de Paris** qui demandait au Conseil d'Etat le sursis à exécution de l'autorisation, accordée le 25 novembre 1998 par le tribunal administratif à un contribuable parisien, de plaider à la place de la Ville dans une affaire d'emplois fictifs. Le magistrat estime qu'une telle plainte ne peut avoir que « des effets positifs ou nuls » pour les intérêts de la Ville. Entre-temps, le contribuable demandeur a déposé sa plainte et une information judiciaire a été ouverte le 6 janvier (Le Monde du 12 janvier). Le Conseil d'Etat doit rendre sa décision dans une quinzaine de jours.

DÉTAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sulren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M^e Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M^e P. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

CORSE Jean-Pierre Chevènement, qui pour son premier voyage officiel depuis son retour place Beauvau, a choisi de se rendre en Corse, ne devrait pas, *a priori*, s'exprimer sur les

derniers développements de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac. Depuis près d'un an, cette enquête a été émaillée de conflits entre services de police et de

gendarmerie et de rivalités entre personnes, dont *Le Monde* dresse l'inventaire. Au point que certains incidents ont pu retarder les progrès de l'enquête et suscité la colère de la

veuve de M. Erignac. Dans un rapport dont *Le Canard enchaîné* avait révélé la teneur, les policiers de la division nationale anti-terroriste mettent en cause un agriculteur corse, Mathieu

Filidori, qu'ils soupçonnent d'être le rédacteur du communiqué revendiquant l'assassinat du préfet. Ce que dément de la manière la plus ferme son avocat, M^e Antoine Sollacaro

Rivalités et conflits ont retardé l'enquête sur l'assassinat de M. Erignac

Près d'un an après l'assassinat du préfet de la région Corse, l'enquête n'a toujours pas abouti. Les investigations ont souffert de nombreux dysfonctionnements dont « *Le Monde* » dresse l'inventaire

LA RECHERCHE des auteurs de l'assassinat du préfet de région Corse, Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud), avait été placée au rang des priorités de l'Etat par le président de la République, Jacques Chirac, lors de son déplacement, trois jours plus tard, en Corse. Aujourd'hui, un constat s'impose : de multiples incidents et dysfonctionnements ont émaillé cette enquête élevée au rang « *d'affaire d'Etat* », au point d'en retarder le cours et de susciter la colère de la veuve du préfet Erignac et les critiques voilées du premier ministre.

Les premiers conflits, apparus au lendemain même de l'assassinat du préfet, ont tout d'abord opposé le directeur du service régional de police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio, Démétrius Dragacci, et Roger Marion, chef de la division nationale antiterroriste (DNAT) dont les services étaient co-saisis de l'affaire. Le premier, partisan d'un travail de police classique basé sur une connaissance du terrain et du mouvement nationaliste, s'est heurté, rapidement, à la volonté centralisatrice du patron de la DNAT, spécialisé dans la lutte antiterroriste. Roger Marion entendait imposer sa méthode, ses hommes et ses choix en ma-

tière de laboratoire d'expertise balistique. Cette première passe d'armes tourna à l'avantage de ce dernier qui, le 23 février, se vit confier par le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière la direction de l'enquête.

Dès lors, le conflit ne cessera d'empirer. La DNAT suspectait le SRPJ d'Ajaccio de lui dissimuler des informations et craignait les risques de fuites. A l'inverse, les méthodes, jugées expéditives, de cette unité spécialement chargée de lutter contre le terrorisme étaient critiquées par les policiers locaux. Le 1^{er} mai, Démétrius Dragacci fut contraint à la démission. Une semaine avant son départ, il avait adressé un courrier à tous les membres de son service dans lequel il faisait état de « *l'action de quelques sujets qui n'ont jamais cessé de tenter, à des fins strictement personnelles, de déstabiliser notre service* ».

RÉSEAUX

La guerre monta encore d'un cran lorsque, au mois de juin, les policiers de la DNAT mirent en garde à vue un membre de la famille du contrôleur général Dragacci. Ils souhaitaient connaître la nature des relations pouvant exister avec un agriculteur nationaliste corse Roger Simoni et son

frère, Sébastien, incarcérés, à cette époque, dans le cadre de l'enquête.

A cette rivalité entre services de police s'ajouta un conflit avec la gendarmerie. Saisis de l'attentat commis, le 6 septembre 1997, contre la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), où fut dérobée l'arme qui tua le préfet Erignac, les gendarmes avaient mal ressenti la co-désignation, au mois de décembre, dans ce dossier, du SRPJ d'Ajaccio.

Dès sa nomination, le nouveau préfet de Corse, Bernard Bonnet, obtint du gouvernement d'importants moyens humains et techniques et, très vite, choisit de travailler, sur les dossiers terroristes et financiers, de manière privilégiée avec les hommes de la section de recherche de la gendarmerie.

Justifiant ce choix, le préfet Bonnet avait confié à la commission d'enquête parlementaire sur la gestion des fonds publics en Corse son inquiétude devant, disait-il, l'existence, au sein de la police, de réseaux liés à certains partis politiques. Au début de l'été 1998, la préfecture et le cabinet du premier ministre allaient encore plus loin, soupçonnant la présence, au sein-même du ministère de l'intérieur, et en particulier aux renseignements généraux, d'un

réseau contrôlé par l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua.

Ce soupçon, largement répandu, ne fit qu'alourdir le climat de méfiance parmi les policiers en charge de l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac. Parallèlement, forts de l'appui qui leur était accordé par le juge parisien Gilbert Thiel chargé d'instruire l'affaire de Pietrosella, les gendarmes eurent tout loisir pour mener une véritable contre-enquête sous couvert de l'autorité du préfet.

Leurs recherches les conduisirent à identifier de nombreuses ramifications dissidentes du mouvement séparatiste corse. Grâce au soutien du GIGN, du Groupe d'observation et de recherches (GOR) et de certaines équipes de la Direction générale de la surveillance extérieure (DGSE), ils purent également cibler un groupe de dissidents nationalistes, réunis autour d'un professeur du lycée de Bastia, Jean Castella.

Apprenant fortuitement que la gendarmerie menait cette contre-enquête, les policiers de la DNAT décidèrent d'interpeller Jean Castella. Aujourd'hui, les hommes de Roger Marion affirment qu'ils détenaient leurs propres informations sur ce réseau, mais qu'ils avaient été échaudés d'apprendre

que le fruit de certaines de leurs investigations avaient « fuité » en direction des gendarmes. Pour leur part, les gendarmes déplorent le sabotage d'un possible flagrant délit conduisant à la découverte d'éléments de première importance concernant directement l'enquête Erignac.

MANQUE DE DYNAMISME

A ce conflit entre policiers et gendarmes, s'en est, depuis, ajouté un autre opposant les magistrats chargés de ce dossier. Au sein même de la galerie Saint Eloi, au palais de justice de Paris, où sont installés les juges antiterroristes, les relations entre Jean-Louis Bruguière, Laurence Le Vert et Gilbert Thiel sont loin d'être sereines. Les juges Bruguière et Le Vert travaillent, de manière privilégiée, avec la DNAT tandis que le juge Thiel n'a jamais fait mystère de ses bonnes relations avec Démétrius Dragacci.

Afin de se défaire de ce qu'il considère comme l'omniprésence du chef de la DNAT, le juge Thiel avait maintenu, contre l'avis de ses collègues, le contact avec la gendarmerie à qui il avait confié le dossier Pietrosella. Le 8 décembre, après avoir pris connaissance de deux comptes rendus d'enquête rédigés, fin novembre et début dé-

cembre, par les gendarmes et destinés à la seule et unique attention de leur direction générale, le juge Thiel décida de dessaisir la gendarmerie de ce dernier dossier au profit de la DNAT. Les rapports, parvenus entre les mains de Roger Marion et remis par ce dernier au juge Thiel, faisaient état du manque de dynamisme du magistrat dans la conduite de l'instruction de l'affaire de Pietrosella.

Aujourd'hui, les différents services de gendarmerie mobilisés en Corse pour tenter d'élucider le mystère de l'assassinat du préfet Erignac se sentent délaissés. A ce sentiment, s'ajoute la confusion née de la divulgation, dans la presse, du rapport de synthèse remis par le chef de la DNAT aux trois magistrats chargés du dossier Erignac mettant en cause le militant nationaliste agricole Mathieu Filidori (lire ci-dessous). Comme si, à force de conflits, on en était arrivé à une situation pour le moins étonnante : un homme, soupçonné d'être impliqué dans le dossier de l'assassinat du préfet de Corse, dont le nom s'étale depuis maintenant quinze jours dans les journaux et qui ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire liée à cette affaire.

Jacques Follorou

La police judiciaire soupçonne Mathieu Filidori

ROME est la prochaine étape. Dans le courant de la semaine à venir, le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, en charge du dossier sur l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998 à Ajaccio (Corse-du-Sud), et le contrôleur général Roger Marion, qui dirige la Division nationale antiterroriste (DNAT), devraient se rendre dans la capitale italienne. Le but de ce voyage est de recueillir des informations sur un ressortissant transalpin, réputé proche de la Mafia, et possédant une résidence en Corse. Celui-ci aurait été lié avec deux des protagonistes de l'enquête conduite par les services de police sur la mort du représentant de l'Etat.

Les investigations se poursuivent à leur rythme, comme s'il s'agissait de démontrer qu'il n'y a pas d'urgence, que policiers et magistrats travaillent dans la sérénité, malgré la pression médiatique provoquée par l'approche du premier anniversaire de l'assassinat de Claude Erignac, et les turbulences judiciaires dues à la publication par *Le Canard Enchaîné* et *L'Est républicain* du contenu d'un rapport de quatre-vingt-deux pages faisant le point sur l'état de l'enquête de la police judiciaire. Ces révélations ont entraîné l'ouverture d'une information pour « violation du secret de l'instruction et recel » au tribunal de grande instance de Paris, confiée au juge d'instruction Jean-Paul Valat (voir par ailleurs).

Daté du 3 décembre 1998, le document qui fait la synthèse d'une imposante liasse de procès-verbaux, explique par le menu la démarche qui a incité les enquêteurs à s'intéresser à un groupe de dissidents du nationalisme, regroupés autour du Collectif pour la nation fondé par Marcel Lorenzoni. Ce groupe, composé en partie - mais pas seulement - d'agriculteurs, rassemblait les éléments les plus radicaux de la mouvance indépendantiste. Le document détaille également les raisons pour lesquelles la DNAT a porté une attention particulière à l'un des membres du collectif présenté comme son co-fondateur, Mathieu Filidori. Agé de cinquante ans, cet agriculteur exploite un domaine à Ghisonaccia (Haute-Corse), et fait partie des militants nationalistes de la première heure.

Pour expliquer l'hypothèse d'enquête rapidement retenue par les policiers, le rapport décrit les conditions particulières dans lesquelles

se trouvait l'agriculture corse en 1997. La contestation ne cessait de monter, liée au problème du remboursement des prêts aidés par l'Etat. Après avoir admis par le passé plusieurs aménagements - voire annulations - de la dette, Paris avait choisi la fermeté. Le gouvernement d'Alain Juppé substituait à une approche globale un règlement au cas par cas. Mathieu Filidori, lui-même lourdement endetté, crée, le 15 mai 1997, le comité de défense des agriculteurs corses. En octobre, la fuite d'une note du préfet chargé de la sécurité, Gérard Bougrier, qui sollicitait « une enquête fiscale approfondie » visant cinq agriculteurs, aggrave le mécontentement. Plusieurs manifestations, dont certaines sont organisées par M. Filidori, prennent à partie le préfet Erignac, témoignent, selon les enquêteurs du noyautage de la contestation agricole par les nationalistes les plus radicaux.

PERQUISITIONS

Interpellé une première fois, le 9 février 1998, trois jours après l'assassinat du préfet, Mathieu Filidori est à nouveau appréhendé par les policiers, le 22 juin 1998. Mis en examen le 26 juin pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », placé en détention provisoire, il est cependant remis en liberté par la chambre d'accusation, le 10 novembre. Les perquisitions effectuées à ses différents domiciles permettent de saisir une importante documentation, à partir de laquelle les enquêteurs ont acquis l'intime conviction que M. Filidori est impliqué dans la rédaction de plusieurs communiqués de revendication, dont celui du préfet Claude Erignac.

Faute de preuve matérielle recueillie à l'époque du rapport dont les éléments les plus récents datent de l'automne, la DNAT s'est penchée sur l'étude précise des communiqués, et sur leur origine. Deux perquisitions au centre de promotion sociale de Corte (Haute-Corse) permettent d'identifier des ordinateurs sur lesquels Mathieu Filidori a coutume de rédiger des tracts du comité de défense des agriculteurs corses. Sur l'un d'entre eux, l'expertise révélait que plusieurs fichiers du disque dur avaient été détruits le lendemain de la première perquisition.

En comparant les communiqués revendiquant le 11 novembre 1997 l'attaque contre la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud) les at-

tentats contre l'ENA à Strasbourg (Bas-Rhin), un complexe hôtelier à Vichy (Allier), et le 7 février, l'assassinat du préfet Erignac, les enquêteurs ont retrouvé des expressions et des références jugées typiques du style de M. Filidori.

Deux coupures de presse saisies dans un dossier appartenant à M. Filidori, et relatant l'attentat à l'explosif du 11 novembre à Vichy ont renforcé la conviction des enquêteurs. Elles sont annotées de la main de Mathieu Filidori, et selon les policiers, ces annotations sont à l'origine de la clarification immédiate apportée aux journalistes, auteurs des articles, et de l'envoi au quotidien *Libération*, le 12 novembre 1997, d'un exemplaire supplémentaire du communiqué de revendication des attentats des 4 et 6 septembre 1997, et du 11 novembre 1997. « Sans élément matériel, ce serait une ignominie de mettre mon client en examen », a déclaré au *Monde* M^e Antoine Sollacaro, le défenseur de M. Filidori. « Le juge l'a entendu à deux reprises les 13 et 23 novembre, après sa remise en liberté par la chambre d'accusation. S'il y avait des éléments graves contre lui, pourquoi ne lui a-t-on pas notifiés ? »

Pascal Ceaux

Le premier voyage officiel de Jean-Pierre Chevènement depuis son retour place Beauvau

BASTIA

de notre correspondant

C'est donc à la Corse que Jean-Pierre Chevènement aura réservé son premier voyage officiel depuis son retour place Beauvau. Le ministre de l'intérieur sera jeudi après-midi à Bastia, où il s'entre-tiendra avec une dizaine de chefs d'entreprise du département. Le lendemain, les trois cent soixante maires de l'île seront réunis à Ajaccio pour discuter du thème de l'intercommunalité. Plusieurs réunions techniques, notamment avec les responsables de la police et de la gendarmerie, sont prévues ainsi qu'un déjeuner protocolaire avec les parlementaires locaux et avec le président du Conseil exécutif de Corse.

Paradoxalement, le programme officiel ministériel n'aborde pas directement les questions les plus chaudes de l'actualité insulaire. Les Corses sont en effet curieux de connaître les causes des tensions apparues récemment entre juges et policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat de Claude Erignac. Beaucoup attendent d'être éclairés sur les rumeurs insistantes d'annonces imminentes et specta-

culaires. « M^{me} Erignac ne veut pas de coupables à tout prix. Elle veut les vrais coupables. C'est une erreur de vouloir un résultat pour l'anniversaire, la précipitation n'est pas une bonne chose », commente M^e Joël Lagrange, l'avocat de la famille.

INCIDENT PROTOCOLAIRE

Les Corses attendent également de connaître l'avis du ministre sur la manière utilisée par le préfet de région, Bernard Bonnet, pour instaurer l'Etat de droit sur l'île. Mercredi 13 janvier, un incident protocolaire inédit s'est produit à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée du tribunal d'Ajaccio. Le préfet Bonnet a quitté brusquement la salle pendant le discours du bâtonnier Antoine Sollacaro. L'avocat ajaccien, après s'être livré à un véritable réquisitoire contre les modalités de mise en œuvre de l'Etat de droit dans l'île, a rappelé que cette notion « doit rassurer les citoyens, non les effrayer ». Evoquant les

élections territoriales de mars 1998, annulées en décembre dernier par le Conseil d'Etat, l'avocat a ajouté à l'adresse du préfet : « S'il est nécessaire aujourd'hui de restaurer l'Etat de droit en Corse, c'est bien parce que l'Etat n'a pas fait respecter le droit, qu'il a failli à sa mission légitime qui était de protéger le citoyen contre l'arbitraire (...). La dénonciation juste et efficace de la fraude électorale - cette fraude électorale, cette catin qui a accouché du terrorisme -, elle n'est pas venue de vous, si prompt à brandir l'article 40, et même au contraire, votre administration a déposé un mémoire s'opposant à la requête de ceux qui dénonçaient la fraude. Alors, monsieur le Préfet ? » Sans même attendre la fin du propos, le préfet Bonnet quittait la salle pendant que l'avocat poursuivait, sous l'œil impassible des magistrats du siège.

Michel Codaccioni

PEUGEOT
NEUBAUER
A partir de 77 500 Frs*

306

9, bd Gouvion St Cyr 75017 Paris
Tél : 01 46 22 88 88

* Dans la limite des stocks disponibles

ARNYS

PARIS

SOLDE

COLLECTION
AUTOMNE-HIVER 98/99

ARNYS 14, rue de Sèvres -VII^e· Tél.: 01 45 48 76 99

La grogne des professeurs reprend dans des collèges de la couronne parisienne

Les représentants d'une dizaine d'établissements ont manifesté, mercredi, à Paris

Des mouvements de grève perlée et de protestation agitent plusieurs collèges de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine. A l'exaspération liée à la

montée de la violence s'ajoutent chez les enseignants des revendications sur l'insuffisance des moyens de surveillance et des dotations en heures

de cours et en matériel. Se démarquant de Jean-Pierre Chevènement, Claude Allègre a déclaré qu'il n'aimait pas le terme de « *sauvageons* ».

JEAN-JAURÈS à Clichy-sous-Bois demande « *du personnel en plus et des locaux décents* » ; tout à côté, Louise-Michel, après quatre semaines de grève et une rixe qui a mal tourné, estime avoir « *1 100 élèves en danger* » ; à Langevin-Travail à Bagnolet, un élève a passé 24 heures à l'hôpital après une agression dans le collège, fermé depuis le mardi 12 janvier. Ces collèges de la Seine-Saint-Denis, mais aussi des Hauts-de-Seine, comme Jean-Macé (*lire ci-dessous*) manifestaient, mercredi 13 janvier, devant le ministère de l'éducation nationale pour dire leur inquiétude et souvent leur impuissance devant la dégradation de leur situation.

Bien que peu nombreux – une petite cinquantaine d'enseignants et quelques parents

d'élèves, représentant entre dix et quinze collèges – les manifestants étaient assez représentatifs de l'état d'esprit qui règne dans les établissements « difficiles » de la région parisienne.

« **PAS SEULEMENT DANS LE 93** »

« *Le mot grève est en train de mûrir et pas seulement dans le 93* », lance Noëlle, professeur de français à Langevin-Travail qui demande son classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP) depuis 1982. Les trente-trois heures d'enseignement supplémentaires accordées à l'établissement dans le cadre du plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis, ont bien représenté un petit ballon d'oxygène, mais les appelés du contingent sont partis et quatre-vingt heures de surveillance ont été supprimées.

A Jean-Jaurès, à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), les profs expriment leur lassitude de vivre « *comme dans un squatt* », avec un chauffage inexistant, des toilettes en nombre insuffisant, souvent bouchées, sans porte pour les garçons. « *On passe notre vie à quémander ce qui nous est dû pour le collège et pendant ce temps on perd de l'argent parce que l'on est en grève* », explique un professeur. A Jean-Renoir à Bondy (Seine-Saint-Denis), Monique et Marie-Françoise se disent « *extrêmement méfiantes* » quand à la dotation horaire de l'établissement qui doit être connue ces jours-ci.

En présentant ses vœux à la presse, mercredi 13 janvier, dans le grand salon de la Sorbonne, Claude Allègre s'est fait mo-

deste, en parlant des problèmes de violence que connaissent les établissements scolaires. « *A propos du plan que nous avons mis en place, je ne vais pas vous dire "ouba-ouba". Il y a des endroits où ça marche, comme à Marseille, Lyon et Lille, et des endroits où c'est moins bon* ». Dans un entretien accordé, jeudi 14 janvier au *Parisien*, le ministre de l'éducation nationale, s'est, comme Lionel Jospin, démarqué des propos de Jean-Pierre Chevènement : « *Je n'aime pas le terme de sauvagesons* ». Par ailleurs, M. Allègre a déclaré que « *toute agression contre un enseignant doit être traitée juridiquement comme un acte aggravé* » et y travaille avec le ministre de la justice Elisabeth Guigou.

Béatrice Gurrey

A Clichy-la-Garenne : « Une assistante sociale à temps plein, c'est du luxe ? »

LE PRINCIPAL ne sera pas séquestré. On se contentera d'occuper son bureau et d'amplifier le son de ses communications téléphoniques. Au collège Jean-Macé de Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), professeurs, personnels administratifs et de service, en grève depuis la rentrée, lundi 4 janvier, s'essaient depuis le 12 au soir à l'occupation permanente des locaux.

« *Pour se faire entendre et espérer être reçus au cabinet du recteur de l'académie de Versailles, c'est malheureux, mais il faut en arriver là* », constate un professeur d'histoire-géographie. Ils sont une vingtaine d'enseignants et de parents d'élèves solidaires à avoir goûté pour la première fois, mardi soir, les joies de la nuit sur la moquette de bureaux. Les mines, à l'assemblée générale matinale, sont un peu défaites. Mais les listes de « *permanences* » pour les nuits suivantes ont déjà été dûment établies, les sacs de couchage roulés serrés, la moquette aspirée. L'ordre, comme signe de détermination.

Comment en est-on arrivé là ? Une demande de passage du collège en zone d'éducation prioritaire (ZEP), rejetée par le rectorat au retour des vacances de Noël ; des travaux de rénovation qui déplacent une partie des cours dans des préfabriqués jugés peu conformes aux normes de sécurité ; une équipe administrative qui n'a cessé de changer ces dernières années ; la montée des actes de violence, et surtout le manque de moyens humains pour y faire face, énumèrent invariablement les grévistes.

En 1998, des professeurs ont reçu des œufs sur la tête. Depuis le début de l'année scolaire, les tentatives d'incendies (huit enregistrées), la destruction de faux plafonds, le sacage de salles de permanence, les jets de bombes lacrymogènes sont plus en vogue. Les cours sont

perturbés par des élèves qui traînent et s'amuse à ouvrir brutalement les portes des salles de classe. Cinquante-neuf avertissements, quarante-huit exclusions temporaires, neuf exclusions définitives ont été prononcés depuis septembre 1998.

« **DE LA RACAILLE QUI ATTEND DEHORS** »

« *Vu qu'il y a pas assez de surveillants, raconte Boudane et Nennouche, quatorze ans chacune, y'a souvent de la racaille qui attend dehors, ou qui entre, même. Nous on est assez grandes pour se défendre, mais les petits sixième, des fois, ils passent un sale quart d'heure. A qui ils vont le dire ? L'infirmière et l'assistante sociale, elles sont tellement jamais là qu'on dirait qu'elles existent pas* ». Mohamed, quatorze ans, estime que « *ça manque d'organisation, franchement* » : « *Comme on est tout le temps seuls dans la cour, tous les jours, y'a des bagarres. Les profs, ils se font traiter par les élèves et après, ils viennent nous crier dessus* ». La mère d'un élève de sixième témoigne des « *trosses et calculatrices sans cesse volées* », des « *bleus sur les jambes et cartables déchirés* ». « *Par rapport au primaire, mon fils a trouvé que c'était dur la rentrée* ».

Les professeurs en grève se sentent « *sur la tangente* » et tentent d'expliquer que seule une présence humaine accrue permettra d'éviter l'engrenage des violences qui se nourrissent des situations d'échec. « *Il y a un malaise qui s'exprime par des provocations allant parfois jusqu'à la violence, admet la principale adjointe, Josette Fournier. Ce sont des choses dont on peut venir à bout avec du monde, du temps, de l'argent. Il y a les gens volontaires mais, pour l'instant, pas les moyens* ».

Les grévistes estiment ne réclamer que le « *minimum vital* » pour un collège accueillant

880 élèves, alors qu'il est conçu pour 500 : une assistante sociale à temps plein au lieu de deux jours par semaine. Un second conseiller principal d'éducation. Deux personnes pour seconder les deux surveillants à temps plein et les cinq à mi-temps. Une infirmière à temps plein puisque l'infirmière actuelle, à mi-temps, est secondée par un agent d'entretien... François Henriques, professeur d'éducation physique et sportive, s'estime en situation de « *non-assistance à personne en danger* » : « *Nous avons un immense sentiment de frustration par rapport à ces élèves, de plus en plus nombreux, en situation d'échec scolaire, qui s'expriment par l'agressivité. Frustration de ne plus avoir de réponse à leur apporter à l'intérieur du collège. Il y a des enfants dans des situations invraisemblables ! Logés avec sept autres personnes dans un studio, travaillant sur un coin de lit. Est-ce qu'une assistante sociale à temps plein, c'est du luxe quand 54 % des enfants viennent de milieux défavorisés ? Ce qu'on réclame, ce sont des personnes pour écouter les enfants* ».

Comme tous ses collègues, François Henriques a passé « *des heures, des soirées, des week-ends à tenter de soutenir ses élèves* », à faire de la prévention. « *Maintenant, on est "cramés", morts de jouer à la fois les éducateurs, les assistantes sociales, les infirmiers et les surveillants* ». Malgré tous les discours, certains établissements ne seraient-ils pas « *laissés à la dérive* ? », questionne-t-il. « *Cela fait douze jours qu'on est en grève, et cela n'émeut personne, renchérit un collègue d'histoire-géographie, Jean-Pierre Ollivier. Après les propos récemment tenus sur les "sauvagesons" par le ministre de l'intérieur, est-ce qu'on ne devrait pas être l'objet de toutes les attentions ?* »

Pascale Krémer

Un rapport souligne la multiplicité des troubles liés à la présence de plomb

7 % de Français ont une plombémie trop forte

85 000 ENFANTS présentent un taux de plomb dans le sang (plombémie) supérieur à 100 microgrammes par litre et seuls 5 % ont été dépistés. Telle est la conclusion inquiétante de douze experts de l'Inserm dans un rapport « *Plomb dans l'environnement, quels risques pour la santé ?* », rendu public mercredi 14 janvier, en présence du secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner. Si les émissions de plomb dans l'atmosphère ont diminué de 50 % en dix ans grâce à l'abandon progressif des carburants plombés, le saturnisme frappe encore : 7 % de Français ont une plombémie deux fois supérieure à la normale.

Synthétisant l'ensemble des études scientifiques existant, le rapport souligne les risques liés à l'ingestion du plomb. Fortement présent dans les sites industriels et les peintures des logements anciens, on le retrouve aussi dans les zones de fort trafic automobile et l'eau du robinet. Ingeré ou inhalé, le plomb diffuse *via* le sang vers le cerveau et peut provoquer de graves troubles neurologiques. Les enfants y sont particulièrement sensibles. Les rapporteurs s'inquiètent ainsi des risques liés à l'exposition chronique à de faibles doses : « *Cette exposition pourrait entraîner des troubles du comportement, des défaillances des fonctions cognitives, visuelles, et auditives chez l'enfant* », a insisté Claude Griscelli, directeur général de l'Inserm. Deuxième population à risque, les femmes enceintes : le rapport estime que le plomb pourrait avoir des conséquences sur le fœtus et son développement physique et cérébral.

Sylvia Zappi

M. Dumas demande l'annulation de la procédure suivie contre lui

LES DÉFENSEURS de Roland Dumas et de Christine Deviers-Joncour ont saisi, mardi 12 janvier, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris dans le but de faire annuler la procédure judiciaire menée à l'encontre du président du Conseil constitutionnel et de son ancienne compagne. Ils estiment que l'enquête des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky est entachée, depuis l'origine, de plusieurs irrégularités formelles. Les conseils de M. Dumas, M^{me} Jean-René Farthouat et François Tosi, dénoncent « *une conduite orientée de l'instruction* ». Ils estiment en outre que seule la Cour de justice de la République avait qualité à instruire sur les faits reprochés à M. Dumas.

Lors de sa mise en examen, le 29 avril 1998, le président du Conseil constitutionnel avait émis des « *réerves* » sur le champ de compétence des juges. En fait, dès le mois de décembre 1997, alors qu'il n'était pas formellement mis en cause, M. Dumas avait écrit au procureur de Paris « *afin de provoquer la saisine de la Cour de justice de la République* », devant laquelle il se proposait de « *justifier [son] action* » en tant que ministre des affaires étrangères (*Le Monde* daté 7-8 décembre 1998). Christine Deviers-Joncour était alors en détention, et l'instruction s'orientait vers la sombre affaire de la vente des frégates de Taïwan, en 1991, dont M. Dumas avait eu à connaître au Quai d'Orsay. Le

parquet n'avait alors pas estimé opportun de dessaisir les juges, dont l'enquête devait conduire, quelques mois plus tard, à la mise en examen de l'ancien ministre.

Depuis lors, M. Dumas a consenti, au cours de plusieurs de ses huit interrogatoires, à répondre à des questions directement liées à ses anciennes activités ministérielles, allant jusqu'à verser au dossier d'instruction des documents provenant de son ancien ministère, mais ses défenseurs ont, à plusieurs reprises, relevé que les investigations judiciaires débordaient vers les fonctions du ministre. « *Que M. Dumas ait usé de son influence ou que l'on ait cru pouvoir l'utiliser en raison de son influence découlant de l'exercice de ses fonctions de ministre, c'est bien à raison de celle-ci que sa responsabilité est recherchée* », écrivent-ils dans leur requête.

Pour leur part, les défenseurs de M^{me} Deviers-Joncour, M^{me} Pierre Haïk et Philippe Lemaire ont demandé aux juges, le 8 janvier, de renoncer à la clôture de l'enquête, officiellement notifiée le 23 décembre, afin de permettre que de véritables recherches puissent être engagées contre Alfred Sirven, personnage central de l'affaire Elf. Les retards constatés dans l'engagement effectif de ces recherches, estiment-ils, « *jettent le discrédit sur l'information* ».

H. G.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le président de la Cour de cassation, Pierre Truche, a déclaré, mercredi 13 janvier, à l'occasion de la rentrée solennelle de la plus haute juridiction judiciaire : « *Oui, nous [les juges] montons en puissance, mais il ne faut pas en avoir peur* ». « *Notre profession est placée sous l'optique de la morale et de l'éthique*, a poursuivi M. Truche, *mais nous nous devons d'être loyaux, dignes, délicats* ». Le magistrat s'est aussi inquiété de l'engorgement de sa juridiction où le stock de dossiers en instance a augmenté de 22 % en 1998, en dépit d'une augmentation de 10 % du nombre de décisions rendues.

■ **MONTAGNE** : la cour d'appel de Chambéry a relaxé le directeur de la protection civile de la Savoie, Bernard Airenti condamné à deux mois de prison avec sursis, le 26 janvier 1998, pour avoir laissé construire dans la station de La Plagne, en zone avalancheuse, un immeuble dans lequel un vacancier avait trouvé la mort. La cour a, en revanche, confirmé la culpabilité de l'architecte concepteur de l'immeuble, Michel Besançon, et du promoteur, condamné en première instance à trois mois de prison avec sursis.

Francis Szpiner, avocat de Christian Prouteau dans l'affaire des écoutes

« Il faut que les ministres s'excusent auprès des victimes »

« **Mis en examen pour "atteinte à l'intimité de la vie privée" depuis 1995, Christian Prouteau a longtemps nié les faits qui lui sont reprochés. Il s'est ensuite retranché derrière le secret-défense. Il semble désormais s'associer à la ligne de défense adoptée par l'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand, Gilles Ménage, qui met en cause "l'appareil d'Etat" dans la mise en œuvre des écoutes de la cellule de l'Élysée (Le Monde du 14 janvier). Pourquoi ce revirement ?**

– Ce n'est pas une position nouvelle. J'ai dit publiquement, il y a longtemps, que « *mettre en examen Christian Prouteau, c'est mettre en examen l'Etat* ». Certains ont ricané. Aujourd'hui, ce discours devient audible compte tenu de l'avancement de l'enquête. Quant au silence, ce n'est plus une position tenable. Dès lors que le premier ministre a levé le secret-défense, la défense n'a plus de secret : elle s'explique.

– **Sur quoi fondez-vous la mise en cause de l'Etat dans cette affaire ?**

– Reprenons les faits. En 1972, le Parlement a voté une loi protégeant l'intimité de la vie privée. Mais l'Etat a estimé que certaines de ses activités, et notamment les écoutes téléphoniques, n'entraient pas dans le champ de la loi. Le Groupement interministériel de contrôle (GIC) [le centre des écoutes administratives,

NDLR] a continué de fonctionner hors la loi commune, sans qu'on se pose la question de soumettre l'Etat au droit commun. Or l'Etat ne peut pas s'exonérer du droit commun, sauf à le prévoir explicitement par la loi. C'est ce qui a été fait en 1991, avec l'adoption de la loi sur les écoutes téléphoniques. Dans l'intervalle, pour les personnels chargés des écoutes, des procédures administratives présentaient l'apparence d'un cadre juridique qui, à leurs yeux, rendait légales ces activités. Ils ne se posaient pas de questions. Il est donc injuste que l'on poursuive aujourd'hui des exécutants, fussent-ils de haut niveau, qui n'ont fait qu'agir selon le mode de fonctionnement habituel de l'Etat.

– **Ces "exécutants", parmi lesquels vous incluez à l'évidence les membres de la cellule de l'Élysée, n'auraient-ils pas dû, précisément,**

se poser des questions ?

– C'est à ceux qui ont été en charge des affaires de l'Etat – je songe aux services du premier ministre et du ministre de la défense – qu'il appartient d'assumer le fait que, durant cette période, l'Etat a été hors la loi. Et je pense qu'ils devraient le faire publiquement. Cette solution aurait le mérite de préserver les personnels et serait celle du courage politique. Elle permettrait d'éviter que le débat sur la responsabilité, faute d'être assumé, se déplace systématiquement sur le terrain pénal.

– **Vous présentez que les ministres présentent leurs excuses pour éviter un procès ?**

– Oui. Il faut que les ministres s'excusent auprès des victimes et reconnaissent la responsabilité de l'Etat. Il faut aussi que les fonctionnaires en cause soient amnis-

Un démenti de Paul Quilès

Mis en cause par Gilles Ménage, l'ancien ministre de la défense Paul Quilès, député (PS) du Tarn, a opposé « *un démenti formel aux allégations* » de l'ancien collaborateur de François Mitterrand (*Le Monde* du 14 janvier). « *Je n'ai rien à changer aux déclarations que j'ai faites en tant que témoin devant le juge Valat, indique M. Quilès. Je confirme notamment que je n'ai jamais été saisi personnellement de la mise sur écoute de M. Edwy Plenel* ». Le 24 mai 1994, M. Quilès avait assuré au juge qu'il « *partait de l'idée que les gens qui [lui] demandaient les autorisations d'écoutes faisaient convenablement leur travail* » et qu'il « *leur faisait confiance* ».

Lille veut s'agrandir sur sa gauche

Le maire (PS) de Lomme - 27 000 habitants à l'ouest de Lille -, souhaite associer sa commune à celle de Pierre Mauroy. Colère de la droite : l'opération faciliterait, notamment, l'élection de Martine Aubry aux municipales de 2001

Pétition bretonne pour les langues régionales

UNE PÉTITION rassemblant les noms de 750 artistes, écrivains, intellectuels et personnalités bretonnes a été envoyée, mercredi 13 janvier, à Jacques Chirac et Lionel Jospin. Tous réclament la signature et la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (prévue par le gouvernement), ainsi que la modification de l'article 2 de la Constitution, qui stipule que la langue de la République est le français.

De nombreux musiciens ont répondu à l'appel lancé par le chanteur Yann-Fanch Kemener et le collectif des artistes bretons : Alan Stivell, Dan Ar Braz, Denez Prigent, Gilles Servat, le groupe Tri Yann, Yann Tiercen... Parmi les signataires figurent aussi des écrivains, dont J.-M. G. Le Clézio et Jean-François Coatmeur, auteur de romans policiers. L'historienne Mona Ozouf, le couturier Paco Rabanne, Didier Pillel, rédacteur en chef du quotidien *Ouest France*, Xavier Leclercq, PDG de la Brit Air et Yves-Thibault de Silguy, membre de la Commission européenne, ont également joint leur voix à l'appel. - (Corresp. rég.)

LILLE

de notre correspondant régional
Même si Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille et président de la communauté urbaine, feint la divine surprise, le coup était minutieusement préparé. Normalement, la cérémonie des vœux à la mairie de Lomme ne justifie ni la présence de Martine Aubry, ni celle des caméras de France 3. Mais, en ce soir de décembre 1998, Yves Durand, maire (PS) de Lomme, dans la banlieue ouest de Lille, a choisi de proposer une association entre sa ville et la capitale du Nord-Pas-de-Calais. Peu de gens étaient dans le secret, y compris dans l'entourage du maire et dans les familles politiques alliées.

L'association, qui aboutirait à ce que les électeurs de Lomme votent aussi pour le conseil municipal lillois, permettrait à Lille de franchir le cap des 200 000 habitants, de prétendre à un *leadership* incontestable dans l'agglomération, et surtout d'envisager sous un jour plus serein les prochaines élections municipales : Lomme, cité de 27 000

fois au suffrage universel en 1995, pourtant je ne trouve pas trace de ses intentions présentes dans son programme électoral », assure Denis Vinckier (div. droite), chef de file de l'opposition municipale. « Les élus sont dépositaires des voix, nullement propriétaires de leur ville. La question de la fusion ne peut appartenir à un seul individu, fût-il maire. S'il veut la fusion, que le conseil municipal démissionne. Nous procéderons alors à une nouvelle élection et nous pourrions ainsi nous engager clairement. »

Au sein même du PS, tout le monde n'est pas d'accord, à commencer par Arthur Notebart, 83 ans, prédécesseur de Pierre Mauroy à la présidence de la Communauté urbaine et père du métro lillois. Furieux de ne pas avoir été mis au courant, il ne cache pas ses réticences face à un projet qui devait, selon lui, commencer par être soumis aux Lommois. Réaction mitigée d'un autre socialiste, le député européen Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq, la ville nouvelle de la banlieue est, quatrième commune de l'agglomération : il souhaite une remise en cause des structures de la Communauté urbaine, mais lance un petit pavé dans le jardin de Pierre Mauroy et d'Yves Durand, en affirmant que jamais le maire de Villeneuve-d'Ascq « ne saurait avoir la prétention d'engager seul sa population sur une voie de réforme, quelle qu'elle soit, sans que l'ensemble des Villeneuvoises et Villeneuvoises soit clairement et démocratiquement consulté ».

Aux inquiétudes mises en avant par ses adversaires, le PC notamment, sur une éventuelle augmentation des impôts locaux, le maire de Lomme oppose une harmonisation avec les taux lillois étalée sur douze ans. Quant à Pierre Mauroy, il invoque l'exemple d'Hellemmes, autre ville voisine, de gauche elle aussi, qui avait fort opportunément fusionné avec Lille en 1978 : « Nous avons multiplié par sept ses possibilités d'investissements. Une chose qu'elle n'aurait jamais pu faire seule. »

INQUIÉTUDE

Dirigeant de l'opposition lilloise, le RPR Christian Decocq dénonce, de son côté, la constitution d'un axe de gauche qui « entame l'esprit communautaire » : « On ne fait pas de métropolisation sans consensus. Nous avons eu, il y a quelques semaines, une réunion de travail sur le projet de loi Chevènement [renforçant la coopération intercommunale, qui doit être débattu au Parlement début février]. Pas un mot sur les projets de Lomme. On parlait de favoriser les communautés urbaines et l'esprit de solidarité. Je crains maintenant pour cette métropole. Son équilibre a été difficile à maintenir et on est en train de renouer avec l'hégémonie de la ville centre - Lille, avec 200 000 habitants, fera plus que Roubaix et Tourcoing réunis - et de renouer avec l'hégémonie du PS. Mauroy supporte très mal de n'être pas majoritaire dans sa ville. Le rapport gauche-droite est délicat. Encore plus pour Martine Aubry, qui est un ministre important mais terriblement exposé. C'est pour cela qu'il essaie de nous servir un ra-gout électoral ».

Même inquiétude chez le député UDF Marc Philippe Daubresse, maire de Lambersart : « Ou bien il s'agit de renforcer le noyau dur de



l'agglomération, la ville de Lille, ou bien c'est une opération électorale. Dans le premier cas, il fallait nous en parler plus tôt. Nous faire une offre publique d'entente. Mais cela suppose une décision après les municipales et une consultation de la population. Je ne veux pas faire de procès d'intention à Mauroy, mais s'il veut ramener 5 000 voix de plus à Martine Aubry, c'est sûr

qu'il va faire sauter le consensus communautaire. Si Marcq-en-Barœul et Lambersart [qui pèsent deux à trois fois plus d'électeurs et votent à droite] lui avaient fait la même proposition, quelle aurait été sa réponse ? »

« LE COUP DU PÈRE MAUROY »

Pierre Mauroy est catégorique : toutes les communes sont les bienvenues, même celles qui votent à droite. Avec ses 170 000 habitants, Lille est « la plus petite des grandes villes » au centre d'une agglomération de plus de 1 million d'habitants. Avec ses 2 000 hectares, plus petite que Villeneuve-d'Ascq, elle est « la grande ville de France qui pèse le moins dans son agglomération, insuffisante pour une capitale régionale ». Pour lui, le ralliement de Lomme, s'il se confirme, n'est que l'amorce d'un mouvement inéluctable, qui « se produira tôt ou tard : la notion de communauté urbaine est en train de changer. On va finir par s'éloigner de cette structure, qui impose une représentation des gens conforme ni à leurs votes, ni à la démocratie. (...)

La France a trop souffert d'un manque d'audace dans sa politique d'agglomération. Elle est restée trop rurale. Les villes et les communes ne sont plus faites seulement pour administrer. Elles doivent aussi apporter une valeur ajoutée ».

Convaincu que cette prise de conscience va s'opérer, Pierre Mauroy a promis de provoquer une réunion avec tous les maires qui pourraient être intéressés, si le mariage aboutit. Il n'empêche que, même avec des élus très acquis à la cause de la métropole, il devra dépenser des trésors de diplomatie pour convaincre qu'il n'a pas tenté, au profit de Martine Aubry, ce que certains appellent déjà le « coup du Père Mauroy ». Même si le ralliement, annoncé dès jeudi 14 janvier, du maire de Roubaix René Vandierendonck, ancien UDF qui vient de rallier la gauche et Pierre Mauroy, commence à dessiner un axe majoritaire, en faveur de l'opération Lille-Lomme, au sein de la Communauté urbaine.

Pierre Cherruau

Des résultats électoraux significatifs

Même si les résultats des élections législatives de 1997 dans le Nord ont permis au PS d'effacer sa cuisante défaite de 1993, les résultats des élections municipales de 1995 permettent de situer l'enjeu politique, pour la gauche, de l'élargissement à Lomme du corps électoral lillois.

Au second tour, le 18 juin, la liste d'union de la gauche menée à Lille par Pierre Mauroy n'a obtenu que 48,82 % des voix, contre 41,74 % à l'union de la droite et 9,72 % au FN. A Lomme, la liste de gauche menée par le maire Yves Durand (PS), avait été élue dès le premier tour, le 11 juin, avec 63,30 % des voix, contre 17,28 % à l'union de la droite, 12,52 % au FN, 6,88 % au PC.

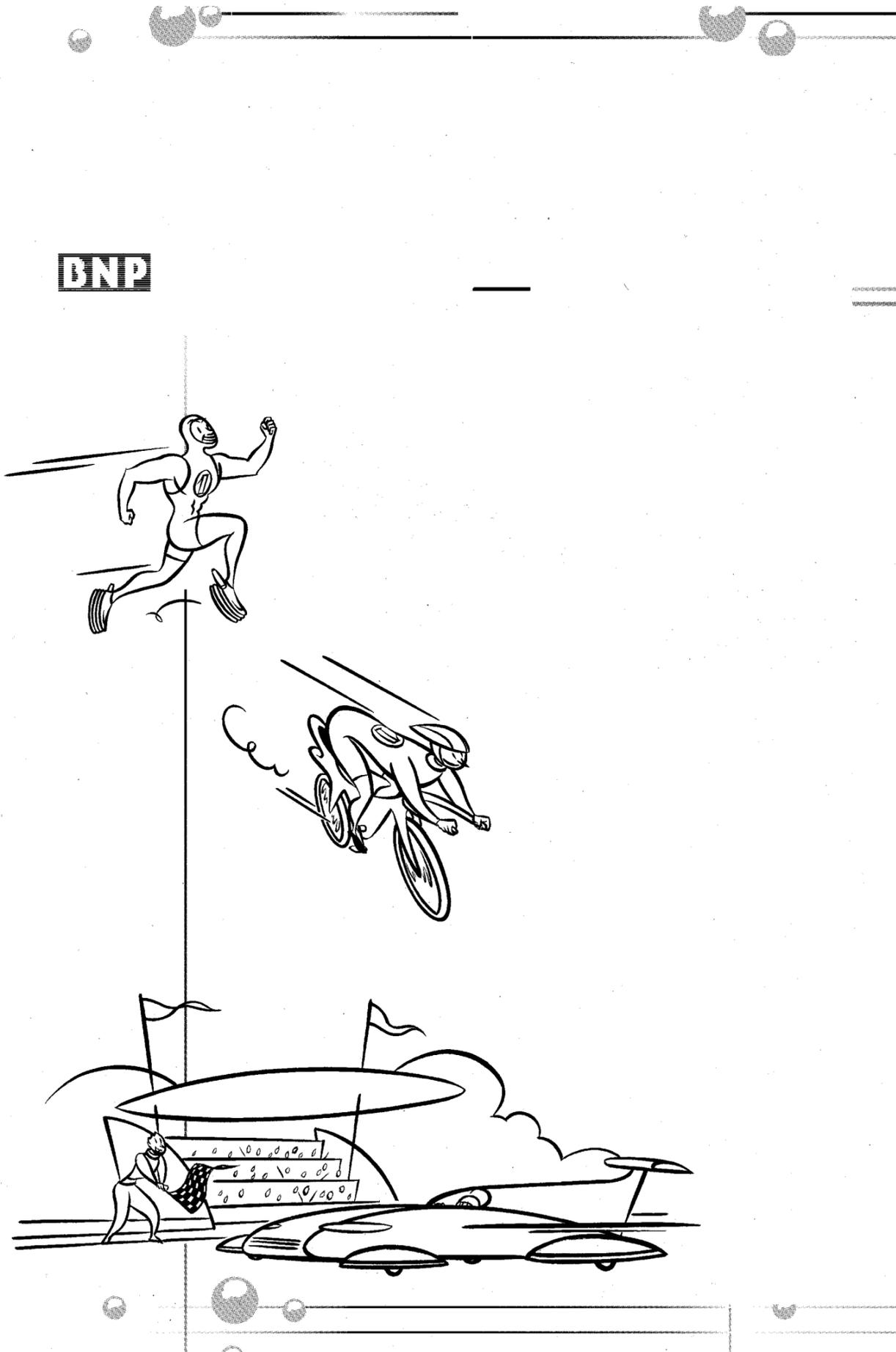
habitants de tradition ouvrière, vote très largement à gauche. Elle pourrait assurer au futur candidat socialiste à la mairie de Lille une élection dans un fauteuil. Pierre Mauroy ne cesse de répéter qu'il ne postulerait pas un nouveau mandat et que Martine Aubry, pour le moment accaparée par ses tâches ministérielles, est la dauphine désignée, qui essaiera de prendre sa succession. Pierre Mauroy pourrait rester à la tête de la Communauté urbaine. Même la plupart des membres de l'opposition semblent souhaiter cette solution.

Dans un tel contexte, où tout le monde jouait la carte d'une Communauté urbaine et d'une agglomération tournée vers la défense de l'intérêt général, la proposition du maire de Lomme, qui ne peut pas ne pas avoir été préparée avec Pierre Mauroy, a réveillé un monde politique qui paraissait installé, pour longtemps encore, dans une paix non armée : Pierre Mauroy et ses amis, fiers de leurs reconquêtes aux élections législatives de 1997, bien installés sur un nuage rose ; l'opposition, trop prise par ses divisions, cantonnée dans une gestion consensuelle.

La première attaque est venue de l'opposition lommoise. « Yves Durand a été élu pour la première

Des modalités floues

La proposition d'association avec Lille rendue publique par la commune de Lomme reste assez floue pour l'instant. L'intention d'Yves Durand est de s'appuyer sur les dispositions législatives de 1971 relatives aux associations de communes, et non sur une fusion pure et simple. Il ne cache pas que le dossier, bien qu'abordé avec Pierre Mauroy, a été officialisé un peu plus tôt que prévu. Le calendrier parlementaire prévoit, au mois de février, la discussion du projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'intercommunalité. Or il était important pour le maire de Lomme de faire acte de candidature avant la discussion de ce texte : il compte profiter de l'occasion pour proposer quelques amendements à la loi de 1971, afin de permettre une augmentation de la représentation lommoise dans le futur conseil municipal lillois élargi.



La détresse silencieuse des « hommes de fer » de Shenyang

Restructurations, fusions, faillites, licenciements n'épargnent pas l'industrie lourde du nord-est de la Chine. Noblesse de l'ancien régime, les ouvriers, abandonnés par des systèmes de retraite défailants, en sont réduits à quêter les petits boulots dans un environnement violent et corrompu

Il est assis sur un tabouret tiré au-devant de sa porte. Il a le regard égaré dans le vide, suspendu à de secrètes pensées. Il ne regarde plus le chapelet de camelots qui, accroupis sur le talus, vendent des boulons sur un mouchoir huileux. Il n'entend plus le choc sourd du pilon contre les cloisons de plâtre des masures qu'on abat. Ou le grincement des charpentes qu'on vrille. Depuis combien de temps Ge Zunmin ne regarde ni n'entend l'inexorable agonie de son village ?

On appelle cette ondulation de toitures de tuiles Niu Xin Tun (« hameau des nouveaux buffles »), c'est-à-dire le village des nouveaux ouvriers, ces forts en muscles à la puissance des buffles. Chancre de misère souillant la lisière occidentale de Shenyang, Niu Xin Tun devrait bientôt être rasé de la carte : les bureaucrates de la municipalité ne rêvent plus que de gratte-ciel et de pelouses fraîches. Ge Zunmin feint d'ignorer l'état qui se resserre. Il est là, prenant l'air au bord de l'allée terreuse encadrée de murs de briques noircies de soufre. Tout autour, un horizon d'aciéries et de cimenteries exhale des vapeurs jaunâtres.

Ge Zunmin ne camoufle pas longtemps l'objet de ses pensées. Il pense à Mao. Non à la personne du Timonier, et à ses emballages tragiques, mais à son époque, une période d'acier où « on s'occupait de nous ». Il rehausse de l'index ses grosses lunettes noires, se passe le creux de la paume sur le front nu, puis il tousse en saccade jusqu'à s'arracher les poumons. Un crachat fuse dans la poussière. Ge Zunmin commence à prendre froid. Il se lève de son tabouret et, d'une démarche pénible, entre en son logement : une pièce unique au sol de ciment et aux murs gorgés d'humidité, éclairée d'un néon blafard. Quelques photos de famille, où pose crânement le fils cadet - chef de bataillon adjoint de l'Armée populaire de libération -, égaient le morne domicile.

« Personne ne s'occupe de nous. » Il répète la phrase comme dans un rôle exténué. Depuis deux mois, sa retraite d'ancien ouvrier du bâtiment n'est plus versée. Ses frais médicaux - il souffre d'hypertension - ne sont plus remboursés : la liasse de factures s'entasse à côté du téléviseur. Il faut puiser dans les menues économies pour survivre. L'ordinaire se limite à des galettes de pain à la vapeur, agrémentées de feuilles de chou. Le plat de viande est un privilège qu'on déguste une fois par mois, pour les grandes occasions : la permission du fiston militaire, par exemple. Parole de Ge Zunmin : « Sous Mao, une personne pouvait nourrir huit membres de la famille. Aujourd'hui, je ne peux même pas me nourrir tout seul. »

Le vieux Ge est en colère. Une rage murmurée, soufflée, car il n'a même plus la force d'élever la voix. S'il s'avise de hausser le ton,

ses poumons s'enflamment. Alors, il dit tout bas : « J'ai passé ma vie à construire des immeubles pour les autres et, maintenant, je ne peux même pas me loger dans un immeuble normal. » Il susurre aussi : « Aujourd'hui, tout le monde ment. Le peuple ne croit plus à rien. » Durant le festin mensuel au plat de viande, son fils lui a raconté combien « même l'armée est noire », c'est-à-dire corrompue. Dévoté, le jeune gradé aurait dû être promu, mais c'est un médiocre qui lui a ravi la place, car il avait su « donner un pot-de-vin au supérieur ». C'est sûr, « tout le monde ment aujourd'hui ».

A Shenyang, on rencontre des vieux Ge à tous les coins de rue. Ils errent à l'aveugle sur le pavé ou se prostrent sur un banc. Naguère fleuron de l'industrie lourde du nord-est de la Chine, cœur de la Mandchourie, où se télescopent influences chinoises, russes, coréennes et japonaises, Shenyang est sinistrée par la réforme des entreprises d'Etat. Depuis la fin de la décennie 80, mais avec une accélération à partir des années 1995-1996, on « purge » les dinosaures industriels surendettés. Restructurations, fusions, faillites, licenciements, démolition en règle de tout un monde ouvrier, un univers de métal et de commissaires copié sur le modèle soviétique. Salaires et retraites à peine versés - ou plus du tout -, indemnités chômage distribuées au compte-gouttes, désarroi, nostalgie, ranceur sociale.

Il est 8 h 30 devant le siège du gouvernement municipal de Shenyang, une bâtisse de type musso-linien couleur chocolat que les Japonais avaient construite durant l'occupation. La ville s'ébroue et, déjà, les fumées toxiques piquent le nez. Le policier en faction filtre les fonctionnaires qui gagnent leur bureau. Du coin de l'œil, il surveille, un brin inquiet, un petit attroupement. Une quarantaine de retraités se sont donné rendez-vous devant les grilles. Elles interpellent, se confient aux passants.

L'industrie du plaisir est devenue la principale activité de la ville.

Elle a une vitrine innocente : le sauna.

Tous les deux cents mètres, un établissement invite le visiteur à se purifier la peau

Elles n'ont sûrement pas peur. La soixantaine vindicative, leur porte-parole, Wu Sheng, explique : « Notre usine de verrerie a été rachetée par un repreneur qui a cessé de nous verser nos retraites. » Avec ses anciennes collègues, elle est là pour dénoncer l'illégalité des opérations du fameux repreneur qui, à les entendre, se lancerait dans de nouveaux investissements sur un terrain « sans avoir de permis de construire ».

De tels rassemblements sont fréquents à Shenyang. Le feu couve contre les prédateurs et les bradeurs qui s'arrachent cynique-



ment les dépouilles du grand corps à l'agonie. Il n'est pas rare qu'une petite troupe bloque certains carrefours, notamment dans le quartier industriel de Jiexi. Là, la rue principale, bordée de carcasses rouillées et d'entrepôts fantômes, a été rebaptisée par la *vox populi* « rue des entreprises en déficit ». Là, les cités ouvrières ont été renommées « camp de vacances », car personne n'y travaille plus. Là, la gouaille populaire fredonne : « Mao nous a donné le bol de riz en fer. Deng Xiaoping l'a percé. Et Jiang Zemin l'a aplati. »

luxe - pour l'instant en tout cas - de se montrer accommodantes. Farouche contre les dissidents démocrates, la répression est plus délicate contre ces anciennes figures de la mythologie ouvrière de l'ère maoïste. Dans la mesure du possible, on préfère les éloigner en leur distribuant quelques petites enveloppes. Mais combien de temps les autorités maîtriseront-elles encore la situation ?

Car l'inquiétude sourd chez les cadres locaux. Elle se lit dans la circulaire municipale du mois de juin 1998, qui contingente les dégraissages : les charrettes de licenciés ne pourront désormais excéder quinze pour cent des effectifs de chaque usine. Il y a un an, on ne s'encombrait pas de tels scrupules. L'heure est au ralentissement d'une réforme dont on découvre maintenant tout le potentiel déstabilisateur. A l'agence municipale de réinsertion, dans la grande salle où les offres d'emplois s'affichent en idéogrammes rouges sur un écran vidéo géant, un homme vêtu d'un complet bleu marine traîne parmi les petits groupes de chômeurs. Il a la nuque rasée. C'est un policier en civil. Il est nerveux. Il épie les conversations.

Pour l'instant, le salut des autorités tient dans le petit commerce de survie. Les trottoirs sont inondés de chômeurs reconvertis dans l'écoulement de la pacotille : peignes, jouets, consistors. Au bout de la « rue des entreprises en déficit », on trouve des kiosquiers qui proposent sur un morceau de toile les titres les plus variés : do-

cuments patriotiques, romans à l'eau de rose, *Le Petit Chaperon rouge* ou un ouvrage graveleux sur les filles de joie à Hongkong. Sur la place Zhongshan, au pied d'une statue de Mao pointant d'une auguste main l'avenir radieux, c'est le commerce de ballons qui fait florès.

Tous ces camelots gagnent deux à trois fois plus d'argent que lorsqu'ils étaient salariés d'une entreprise d'Etat. Mais on les sent embarrassés, honteux. Ils ont grandi dans la célébration de l'« homme de fer ». Ils étaient la noblesse de l'ancien régime. Ils sont aujourd'hui des rabatteurs de bazar. Dans certaines entreprises, on conseille aux licenciés de devenir cireurs de chaussures. On leur fournit même la boîte et la brosse. Certains chômeurs y sacrifient mais, comme s'il s'agissait d'un métier indélicat, astiquent le cuir en se voilant le visage d'un masque antipollution. De peur d'être reconnus.

Tous n'ont pas cette pudeur. Tenancière d'un bar karaoké, Liu Xiuli se moque de la fière morale ouvrière. La quarantaine rauque, tirant en permanence des bouffées sur sa Marlboro en agitant sa fausse Cartier, elle vante les charmes de ses entraînueses. Comme la langoureuse Xiao Meili, moulée dans une mini-jupe de laine grise, qui se contorsionne en remplissant les verres d'un alcool de sorgho tiède. La belle a fui les friches industrielles de Fushun, un autre bastion de la désolation mandchoue. La tenancière, elle, était ouvrière dans une usine de verrerie. Après son licenciement,

elle a vendu des amandes et des raisins secs. Puis elle a constaté que les lieux de divertissement proliféraient à Shenyang. Elle a alors monté son estaminet dans un local dépendant du « bureau de l'industrie lourde » du quartier de Jiexi. Les autorités l'ont aidée en baissant le loyer.

L'industrie du plaisir est devenue la principale activité de Shenyang. Elle a une vitrine innocente : le sauna. Tous les deux cents mètres, un établissement invite le visiteur à se purifier les pores de la peau. « Je ne sais pas pourquoi, mais tout le monde veut se laver en ce moment à Shenyang », pouffe un fonctionnaire. A proximité de l'hôtel Phoenix, le Garden Palace est une sorte de club d'élite où les nouveaux riches

« Mao nous a donné le bol de riz en fer. Deng Xiaoping l'a percé. Et Jiang Zemin l'a aplati »

viennent parler affaires dans un huis clos de vapeurs. Au comptoir, un client aux manières de parvenu effeuille une liasse de 3 500 yuans, soit l'équivalent d'une année et demie d'indemnités chômage. A côté de la Bourse, arrogant immeuble de verre inachevé faute d'investisseurs, se dresse une bâtisse de briques roses. Une Mercedes aux vitres fumées est garée devant la devanture qui loue les vertus d'une « source coréenne ».

A l'intérieur, il faut se déchausser avant de grimper à l'étage, un couloir kitsch tapissé de fleurs et aux lampes rouges tamisées. Céline Dion chante *Titanic* à tue-tête. On croise une nymphe en déshabillé de soie qui accompagne un homme d'affaires sanglé dans son peignoir humide. Le couple disparaît derrière une paroi coulissante. Il ne faut guère discuter longtemps avec les serveurs pour comprendre qui contrôle l'endroit. On s'en vante même pour signifier que l'on bénéficie de hautes protections : le département du matériel de l'administration locale. On appelle cela « une racine dure ». Les malfrats ne s'y frottent pas.

Chacun son territoire. La petite pègre s'épanouit en d'autres lieux. Elle écume les périphéries en déshérence. Parmi les cogneurs les plus redoutés, le « gang du marteau » inspire une particulière terreur. A la tombée de la nuit, ses affidés usent du marteau pour assommer leur victime, la plupart du temps mortellement. Les plus exposés sont les petits brasseurs d'affaires dépourvus de « racines dures » ou les entraîneuses (*sanpei*) de second rang. Depuis trois ans, Shenyang connaît une vague d'assassinats de *sanpei* d'une violence inédite. Selon le quotidien *Yangcheng Wanbao*, quatre-vingt-dix de ces filles ont été tuées, certaines par des psychopathes qui ont découpé leurs cadavres en morceaux.

« Personne ne peut diriger ce pays. » Retour au « hameau des nouveaux buffles ». C'est le vieux Ge Zunmin qui gromelle. Il tousse encore jusqu'à perdre haleine sous son néon blafard. Il raconte une nouvelle fois ses factures de médicaments non remboursées, son fils méprisé par les officiers, le plat de viande une fois par mois. Puis il se mure dans un épais silence. Songe-t-il à Mao ? Dehors, on n'entend plus que le choc sourd du pilon contre les cloisons éventrées.

Frédéric Bobin
Dessin : Stanislas Bouvier

Tirer le meilleur parti de l'euro

Suite de la première page

Dans treize des quinze Etats membres de l'UE, les socialistes ou les sociaux-démocrates sont au gouvernement. Tous ont tiré les enseignements des erreurs commises par le passé et s'accordent sur les grandes lignes d'un programme pour la croissance et l'emploi. Tous considèrent les marchés comme de puissants instruments de création de richesses, mais les tiennent néanmoins pour des institutions imparfaites et considèrent que les gouvernements ont une responsabilité essentielle dans la correction de leurs dysfonctionnements. Tous s'accordent sur la nécessité de préserver la stabilité des prix et la santé des finances publiques, mais considèrent que la recherche de la stabilité ne doit pas servir de prétexte aux gouvernements et aux banques centrales pour négliger leur rôle dans la gestion du cycle économique. Enfin, tous estiment que des réformes économiques s'imposent en vue d'améliorer le potentiel de croissance de l'Europe et de créer des emplois, mais ont à cœur d'atteindre cet objectif par le dialogue social et une répartition équitable de la charge que cela suppose.

Alors que l'Europe compte encore 18 millions de personnes à la recherche d'un emploi, il ne fait nul doute que nous devons déployer tous nos efforts pour éradiquer le chômage. A quatre niveaux :

- au niveau des entreprises, par un dialogue entre salariés et employeurs qui prenne l'emploi pour objectif ;

- au niveau national, par des mesures qui incitent les entreprises à créer des postes de travail et encouragent les salariés à se former et à activement rechercher des emplois, ainsi qu'en créant les conditions d'une croissance riche en emplois ;

- au niveau européen, en mettant en place un cadre macro-économique orienté vers la croissance et en utilisant au mieux les « lignes directrices pour l'emploi » que nous avons définies.

- au niveau international, en prenant appui sur la création de l'euro pour coopérer avec nos partenaires du G 7 en vue de stabiliser l'économie mondiale face aux crises.

Des débats d'arrière-garde opposent encore les défenseurs de réformes structurelles aux partisans de la relance macroéconomique. Ces discussions ne font que nous détourner de notre

tâche, car, pour lutter avec succès contre le chômage, il convient de suivre une stratégie en deux volets :

- nous avons besoin d'un dosage approprié de mesures macro-économiques pour soutenir une croissance économique non inflationniste et préserver un climat de paix sociale. Cela demande de trouver la bonne combinaison entre les évolutions des salaires et des revenus, la politique monétaire et le rythme d'assainissement des finances publiques. Si les coûts salariaux moyens progressent au même rythme que la productivité globale, les coûts unitaires de main-d'œuvre restent stables et l'on n'observe pas de pressions inflationnistes sur les coûts. La politique monétaire doit alors être neutre, c'est-à-dire que la Banque centrale n'a pas besoin d'appliquer des mesures restrictives pour lutter contre l'inflation (et si les coûts unitaires de main-d'œuvre chutent, comme cela a été le cas récemment, les taux d'intérêt doivent même être abaissés pour éviter la déflation). En qualité de

trouver les fonds nécessaires. Des réformes structurelles appropriées peuvent améliorer le potentiel de croissance en Europe. Nous devons toutefois nous assurer que ces réformes impliquent une solidarité plus grande entre les groupes sociaux et les espaces régionaux. L'insistance obsessionnelle des néolibéraux sur la déréglementation des marchés du travail a davantage contribué au blocage des réformes qu'à la création d'emplois. Nous sommes convaincus que le modèle social européen est un atout et non un handicap.

Nos programmes pluriannuels de finances publiques, qui viennent d'être publiés, sont à replacer dans ce contexte. Nous ne les concevons pas comme des carcans, mais comme des éléments indispensables à la coordination des politiques européennes, qui rendent la politique budgétaire à la fois plus transparente et plus prévisible. De ces programmes, trois messages sont à retenir :

- nous allons financer nos priorités de politique économique tout

Des débats d'arrière-garde opposent encore les défenseurs de réformes structurelles aux partisans de la relance macroéconomique. Ces discussions ne font que nous détourner de notre tâche

ministres des finances, notre responsabilité est de maîtriser les dépenses en vue d'assainir les finances publiques, mais nos recettes dépendent de la croissance économique et le service de la dette est lié au taux d'intérêt. Ce n'est que si les trois composantes de ce jeu socio-économique se comportent de façon cohérente que nous pourrions espérer résoudre le problème du chômage en Europe ;

- des réformes économiques sont également nécessaires pour améliorer le fonctionnement des marchés de biens, de services et de capitaux. Les créateurs d'entreprises se heurtent trop souvent à des obstacles administratifs, à des réglementations dépassées ou à des marchés dont le développement est insuffisant. Les marchés de capitaux sont devenus le terrain de jeux des « acteurs globaux », mais, trop souvent, les jeunes entrepreneurs qui souhaitent créer une entreprise innovante mais risquée ne peuvent

en maintenant la hausse des dépenses publiques nettement au-dessous de la croissance potentielle de la production, créant ainsi les conditions pour de futures baisses d'impôts, elles-mêmes favorables à la poursuite de la croissance ;

- nous nous fixons pour but une réduction importante des déficits publics afin que l'Etat ne soit plus asphyxié par l'accumulation irresponsable de la dette publique ;

- lors de la mise en œuvre de ces programmes, nous laisserons jouer des stabilisateurs automatiques afin d'atténuer l'incidence du cycle conjoncturel. Notre stratégie commune s'écarte à la fois de la politique de financement par le déficit que les commentateurs associent encore trop souvent aux politiques socialistes et social-démocrates et de la fixation étroite sur les objectifs de finances publiques qui constituait la caractéristique des politiques économiques de nos prédécesseurs. En mettant l'accent sur des objectifs

de dépenses rigoureux et non des objectifs de déficit, nous voulons permettre la nécessaire poursuite de la réduction des déficits, mais nous voulons aussi que la politique budgétaire puisse jouer son rôle naturel de stabilisation de l'économie.

Ce sont là des signaux forts que nous adressons au secteur privé, à la Banque centrale européenne et à nos partenaires, que nous considérons aussi comme les pièces maîtresses d'un nouveau dispositif de coordination des politiques économiques au sein de la zone euro. Bien entendu, ces programmes à moyen terme ne permettront pas de faire l'économie d'une évaluation conjointe de la situation actuelle ni d'un dialogue sur les réponses politiques à apporter. Il convient aussi d'utiliser pleinement l'Euro-11 comme instance de coordination et de dialogue avec la BCE.

Il importe aussi, pour le dynamisme de l'économie et la justice, de coordonner les politiques fiscales en Europe. Notre but n'est ni d'uniformiser les systèmes fiscaux nationaux, ni d'abandonner le principe de souveraineté des Etats en matière de fiscalité. Toutefois, il est inacceptable que certains facteurs de production (tels que le travail) soient surtaxés pour compenser l'extrême mobilité d'autres facteurs (le capital), que les gouvernements européens ne puissent pas faire face à leurs responsabilités parce qu'ils se font concurrence pour afficher les plus bas taux d'imposition, que les pouvoirs publics perdent des dizaines de milliards d'euros du fait des lacunes de la fiscalité internationale.

Nous avons entrepris de résoudre ces problèmes par le biais de réformes fiscales réduisant les coûts salariaux indirects, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre peu qualifiée. Nous avons commencé à utiliser l'arme de la fiscalité pour protéger l'environnement et surmonter les déséquilibres écologiques. Mais nous devons nous mettre d'accord sur une taxation minimale des revenus du capital, progresser sur le dossier du rapprochement des taux d'imposition des sociétés et résoudre ensemble le problème de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. A plus longue échéance, il convient aussi que l'Europe élargie conserve sa capacité d'agir en cas de blocage. Avec les progrès de l'intégration européenne, il est tout naturel qu'un nombre croissant de décisions soient prises à la majorité qualifiée, notamment sur certaines questions fiscales.

Les récentes ondes de choc en provenance d'Asie et de Russie

ont montré à quel point nous sommes tous vulnérables dans une économie mondialisée. Où qu'elles se produisent dans le monde, les turbulences peuvent influencer sur la croissance en Europe. L'architecture des institutions internationales doit être repensée en vue de renforcer les obligations des institutions financières en matière de transparence et de diffusion de données ; d'encourager une libéralisation prudente des mouvements de capitaux ; d'accroître la responsabilité politique du FMI et d'améliorer sa gouvernance, en renforçant son comité intérimaire et en le rendant politiquement plus légitime ; enfin, d'associer le secteur privé à la résolution des crises.

Il est en outre nécessaire que,

En mettant l'accent sur des objectifs de dépenses rigoureux et non de déficit, nous voulons permettre la nécessaire poursuite de la réduction des déficits, mais aussi que la politique budgétaire puisse jouer son rôle naturel de stabilisation de l'économie

vis-à-vis du reste du monde, l'Europe s'exprime d'une seule voix. Le récent accord sur la représentation externe de la zone euro constitue un progrès significatif dans ce sens, mais il nous faut aller plus loin et réfléchir aux moyens d'organiser au mieux notre représentation dans les enceintes internationales.

Nous avons aussi besoin d'un nouveau dialogue transatlantique. L'euro et le dollar vont désormais être les devises de référence de la grande majorité des transactions financières mondiales. De ce fait, les évolutions du taux de change dollar-euro vont dominer la scène économique mondiale. Nous devons veiller à ce que ce binôme ne devienne pas une source d'instabilité, d'autant plus que l'introduction d'une nouvelle monnaie peut conduire à des restructurations de portefeuilles. Pour prévenir ce danger, nous proposons une démarche en 4 volets :

- au sein de l'Euro-11, il nous faut surveiller l'évolution des taux de change et nous former une analyse commune. Nous devons ensuite être capables de faire connaître cette position aux marchés et, si nécessaire, de recourir aux dispositions du traité qui donnent la possibilité de définir des orientations générales de politique de change. Ce point est particulièrement important dans le contexte de l'introduction de l'euro

ro : les opérateurs des marchés doivent savoir que nous ne serions pas favorables à une appréciation excessive de l'euro ;

- les partenaires de l'Euro-11 et la BCE doivent coopérer et appliquer des politiques nationales cohérentes avec la position commune adoptée. Lors de la fixation des objectifs de ces politiques nationales, il conviendra de prendre en compte la nécessité d'éviter l'instabilité excessive des taux de change. Il n'y a aucune raison de penser que ces objectifs internes et externes soient contradictoires. Dans le contexte actuel, l'élimination de l'écart de croissance entre l'Europe et les Etats-Unis contribuerait à pallier les déséquilibres actuels des balances courantes et, par-là même, à éviter

d'éventuelles distorsions de change ;

- l'Europe et les Etats-Unis doivent assumer leurs responsabilités communes et dire clairement qu'ils ne feront pas preuve d'un vis-à-vis de l'autre de « *benign neglect* ». Cela suppose qu'ils renforcent leur coopération en matière de politique économique, notamment lorsqu'ils sont exposés aux mêmes chocs. Afin de stabiliser les anticipations des marchés financiers, nous devons rechercher un consensus sur les réponses à apporter aux évolutions économiques mondiales ; cela favorisera en retour une plus grande stabilité du taux de change entre le dollar et l'euro ;

- il nous faut, enfin, œuvrer de concert à l'adoption de régimes de change avec les pays émergents d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale qui reflètent le dosage de flexibilité et de discipline nécessaire à leur développement. Dans ce cadre, l'Union européenne se doit de renforcer sa coopération monétaire avec les nouveaux pays candidats à l'accession.

L'Europe est à un tournant, et l'euro est entre nos mains un nouvel instrument pour répondre aux problèmes des Européens. Ensemble, nous pouvons y parvenir.

**Oskar Lafontaine
et Dominique Strauss-Kahn**

Carcan ou cocon ? par Thomas Coutrot

TOUT en laissant perplexes la grande majorité des citoyens d'Europe, la naissance de l'euro a été saluée en fanfare par les marchés financiers. Ce succès est inespéré, même pour les concepteurs de la monnaie unique - qui cachaient mal leur inquiétude il y a encore deux ans. Les contempteurs ultralibéraux de l'euro ont mis leurs moqueries en sourdine et achètent des valeurs européennes comme tout le monde. La nouvelle monnaie constituée à l'heure actuelle un bouclier qui semble mettre l'Union européenne à l'abri des turbulences mondiales.

Les prochains soubresauts de la crise financière internationale, qui pourraient toucher le Brésil et les Etats-Unis, accentueront peut-être le rôle de refuge de l'euro et des places financières européennes ; ce qui permettrait une nouvelle baisse des taux d'intérêt. La Banque centrale européenne (BCE) s'est déjà permis le luxe de les réduire à 3 % tout en sermonnant les gouvernements « trop dépensiers ».

Ce succès est-il de bon augure pour la croissance et l'emploi ? Les arguments des partisans de l'euro sont connus : il va permettre d'éliminer les risques de change, de réduire les coûts de transaction et d'intensifier la compétition dans la zone euro, stimulant ainsi l'investissement et la croissance. Le principal danger évoqué par les adversaires de l'euro était celui d'une politique monétaire rigide de la BCE, qui imposerait des taux d'intérêt élevés pour affirmer la crédibilité de la nouvelle monnaie. Mais, par

une ruse de l'histoire, c'est la crise financière qui a convaincu les marchés de l'utilité et de la solidité de l'euro.

Pourtant, le plus dur reste à faire. L'euro a pu être lancé grâce à la convergence des pays membres autour des critères de Maastricht. Cette « convergence nominale » s'est faite autour d'une baisse de l'inflation (1 % en moyenne dans la zone euro), des taux d'intérêt et des déficits publics. Si la convergence était nécessaire pour lancer la monnaie unique, en revanche la cible fixée - l'inflation zéro - reflétait le choix de privilégier les revenus financiers par rapport à toute autre considération. Partout, le même moyen a été utilisé pour réaliser cette convergence : le chômage de masse a servi à désamorcer les revendications salariales pour réduire la part des salaires dans le revenu national. Une autre convergence a été ainsi obtenue, celle des taux de chômage - mais, dans ce cas, par le haut. Les critères de convergence ne sont certes pas responsables de tout le chômage ; mais les sacrifices imposés en leur nom ont coûté plusieurs millions de chômeurs supplémentaires dans l'Union.

On sait qu'une politique de croissance coordonnée pourrait réduire le chômage de moitié en dix ans. L'euro va-t-il permettre à une Europe aujourd'hui presque uniformément rose et verte de mener une telle politique ? Les moyens en sont connus : stimuler l'investissement privé, aujourd'hui anémique malgré le niveau élevé des profits, en dynamisant la demande des ménages ;

à cet effet, assouplir les politiques salariales des entreprises, par exemple grâce à une réduction de la durée du travail entièrement compensée ; investir résolument dans des politiques de formation et de reconversion des travailleurs ; augmenter allocations de chômage et minima sociaux ; relancer les dépenses d'investissement public grâce à de grands emprunts communautaires, consacrés à des projets d'infrastructures, de logement, de transports publics, de télécommunications, de reconversion écologique.

Les lendemains de fête risquent de déchanter. Lorsqu'un choc économique affectera l'« Euroland », la priorité accordée aux revenus financiers imposera de nouveaux sacrifices aux populations

Une telle politique volontariste serait particulièrement opportune, au moment où les signes d'un ralentissement se confirment. En évitant la récession, on éviterait l'accroissement des déficits publics. On pourrait surtout inverser la logique déflationniste et rentière actuellement dominante, où chaque entreprise tente de satisfaire ses actionnaires en taillant dans ses effectifs, en rachetant ses propres actions ou en fusionnant avec ses concurrents pour les étouffer ou les restructurer.

Avant l'euro, une telle politique menée isolément était très

coûteuse pour le pays concerné. La France en a fait l'expérience en 1981-1982, et l'Allemagne en 1990-1991 ; la relance de la demande profitait d'abord aux concurrents européens qui maintenaient chez eux des politiques restrictives. L'euro donne un outil nouveau : il permet même à un pays de relancer seul sa croissance sans risquer de crise de change. La pression en faveur des politiques coopératives de croissance devrait donc s'accroître.

Malheureusement, la gauche européenne est allée de Charyb-

de en Scylla. Car le choix fondateur de l'Acte unique européen puis de l'euro - la libéralisation totale des mouvements de capitaux avec l'extérieur de la zone - a remplacé l'ancien impératif national de l'équilibre commercial par une nouvelle contrainte encore plus draconienne : celle des rendements exigés par les investisseurs financiers.

En cas de relance concertée, la baisse du chômage facilitera un accroissement de la part des salaires, même contrôlé par une tentative de « *pacte social* », et réduira les taux de rentabilité. L'inflation augmentera inévita-

blement, même modérément : la convergence vers l'inflation zéro n'a été obtenue que grâce au chômage. Certes, la croissance générale permettra d'accroître aussi la masse des profits - mais, pour les investisseurs, c'est le taux qui importe quand ils comparent différents placements. Il en résultera une défiance vis-à-vis de l'euro, une menace de fuite des capitaux et de crise financière. Nul doute : la BCE prendra les devants et étouffera la tentative par une hausse brutale des taux d'intérêt.

C'est d'ailleurs cette menace tout à fait transparente qui explique la timidité actuelle des propositions des gouvernements sociaux-démocrates européens. Ils semblent même vouloir rivaliser dans leurs projets pour réduire le budget de la Communauté, au nom de l'idéologie de la baisse des prélèvements. Le rêve delorien s'éloigne, qui consistait à construire l'euro dans la plus stricte orthodoxie néolibérale, pour en faire ensuite le cocon d'un gouvernement économique européen. Les lendemains de fête risquent de déchanter. Lorsqu'un choc économique affectera l'« Euroland », la priorité accordée aux revenus financiers imposera de nouveaux sacrifices aux populations. Salaires et protection sociale seront à nouveau attaqués, au nom, cette fois-ci, de la sauvegarde de l'euro. Celui-ci pourrait bien apparaître comme la « *monnaie des riches* » ou « *de l'étranger* », et susciter des réactions de rejet populaire dans certains pays. L'éclatement du projet signifierait un échec grave qui renforcerait

rait des dynamiques politiques populistes et nationalistes.

Conjurer cette perspective implique des réorientations considérables, possibles seulement si les mouvements sociaux européens accentuent leur convergence et intensifient leur pression sur les institutions nationales et communautaires.

Comme l'ont suggéré récemment près de 500 économistes européens, l'Union devrait proposer une nouvelle régulation financière internationale, qui redonnerait au politique - et à la démocratie - le contrôle d'agents financiers dont le pouvoir exorbitant n'a d'égal que la capacité de nuisance. Elle devrait mettre en œuvre une taxation des mouvements de capitaux à ses frontières. Le produit de cette taxe - et d'une taxe écologique sur les carburants fossiles - alimenterait le budget communautaire et permettrait le financement des politiques de croissance et de solidarité intérieure. La BCE aurait pour tâche de faciliter la réduction du chômage tout en aidant les gouvernements nationaux à maintenir leur inflation dans des limites acceptables (moins de 5 %, par exemple) ; la valeur de l'euro serait subordonnée à ces orientations, tout comme celle du dollar est aujourd'hui subordonnée aux objectifs de politique économique des Etats-Unis. C'est ainsi que l'euro pourra acquérir une légitimité sociale et permettre la poursuite de la construction européenne.

Thomas Coutrot est économiste.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Crise financière, acte III

L'ANNÉE avait pourtant bien commencé, pour la finance et l'économie mondiales, avec le lancement réussi de la fusée monétaire européenne. La crise brésilienne, avec la dévaluation, mercredi 13 janvier, du réal, ne met pas seulement fin prématurément à l'« euphorie » ambiante : elle déstabilise un système financier international qui commençait tout juste à se remettre des crises asiatique et russe.

Le changement de cap monétaire décidé à Brasilia apparaît d'abord comme un échec pour les dirigeants des grands pays industrialisés. Le plan d'assistance qu'ils avaient mis au point, il y a deux mois, sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI), avec l'octroi d'un crédit de 41,5 milliards de dollars, n'a pas suffi à empêcher la catastrophe. La digue a sauté, emportée par les attaques spéculatives mais surtout, et d'abord, par la défiance des Brésiliens eux-mêmes à l'égard de la politique économique suivie par leur gouvernement.

L'action préventive, destinée à éviter que l'Amérique latine ne connaisse le même sort que les pays d'Asie du Sud-Est, a échoué – au moins pour l'instant. Certains ne manqueraient pas d'y voir une nouvelle preuve de l'inefficacité et de la nocivité des potions administrées par un FMI pour qui le salut économique et le retour aux grands équilibres passe nécessairement par l'austérité budgétaire et la rigueur monétaire. D'autres déploieront au contraire le gaspillage de l'argent public pour tenter de sauver artificiellement et trop tardivement l'économie d'un pays

en proie à de graves dysfonctionnements. Dans tous les cas, la crise brésilienne relance avec force le débat sur la réorganisation du système financier international et sur les moyens de prévenir ces crises à répétition dans les pays émergents qui empoisonnent l'économie mondiale. Même la Maison Blanche, jusqu'alors très réticente à toute idée de régulation, pourrait se montrer plus réceptive à cette idée.

Même si la secousse sur les marchés boursiers semble, dans l'immédiat, d'une moindre ampleur que lors des crises asiatique (été 1997) et russe (été 1998), ce troisième acte de la crise financière internationale n'en est pas moins le plus inquiétant. Le Brésil, cette éternelle puissance en devenir, pèse dans l'économie mondiale d'un poids bien plus lourd que la Thaïlande ou la Russie. L'« effet samba » risque de se diffuser rapidement sur l'ensemble du continent sud-américain, puis nord-américain.

L'échec de cette première expérience de prévention crée une nouvelle source d'inquiétude dans l'économie mondiale. La méfiance des prêteurs à l'égard des emprunteurs, celle donc globalement des pays riches à l'égard des pays pauvres, va s'en trouver accrue. Le fossé entre les deux va à nouveau se creuser. Surtout, cette faillite d'une politique de prévention va accroître l'instabilité générale du système financier mondial : le moindre déséquilibre sera désormais perçu comme source de crise : il la provoquera, de fait. Il ne reste plus qu'à attendre, en spectateur, le prochain acte : la Chine, le Japon... ou les Etats-Unis ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelowicz (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un emprunt de 100 milliards

LE GOUVERNEMENT se propose d'émettre un emprunt de 100 milliards de francs. C'est là une décision presque révolutionnaire et très certainement audacieuse. On sait que, contrairement à la pratique suivie de 1914 à 1926, les nombreux ministres des finances qui se sont succédés rue de Rivoli depuis 1939 n'ont eu recours que très exceptionnellement au marché financier. La seule grande opération fut l'emprunt de Libération, lancé sur l'initiative d'Aimé Lepereq, dont le placement fut mené à bien par René Plevin dans l'euphorie de la fin de 1944. L'emprunt rapporta 164 milliards, sur lesquels 137 milliards d'argent frais, chiffre important si on le rapporte au niveau des prix et au revenu national de l'époque.

Depuis, les conditions sont devenues beaucoup moins favorables, pour deux raisons : d'abord

les épargnes-réserves du public ont fondu avec la hausse des prix et le renforcement de la fiscalité. Le second obstacle est d'une tout autre importance : il ne suffit pas que le public puisse souscrire, il faut qu'il le veuille. Or, l'expérience de ces dernières années l'a détourné des placements à revenus fixes.

Comme si une loi fatale condamnait le franc à perdre constamment de sa valeur, les prix depuis douze ans n'ont cessé de s'élever, d'abord modérément, puis à un rythme rapide. Pour que les souscripteurs de 1944 eussent pu conserver le pouvoir d'achat dont ils s'étaient privés il eût été nécessaire que la valeur de leurs titres de rente montât dans la même proportion que les prix.

René Courtin

(15 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfils du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Sierra Leone condamnée à perpétuité

IL Y A de longues plages blanches, les plus belles d'Afrique de l'Ouest. Des diamants d'une qualité incomparable, des métaux rares, indispensables aux industries d'aujourd'hui. Un peuple gai, accueillant et travailleur. Une capitale qui était, jusqu'à hier, la plus jolie ville du Golfe de Guinée. C'est la Sierra Leone, et c'est l'enfer.

Avec l'invasion de Freetown par la rébellion, l'incendie de l'hôpital, de l'université – la plus ancienne d'Afrique de l'Ouest –, la disparition d'un patrimoine architectural modeste mais unique au monde, il faut une fois de plus ressasser l'enchaînement qui a plongé la Sierra Leone, un pays grand comme le Portugal, un peuple de cinq millions d'habitants, dans un cauchemar dont on ne voit toujours pas la fin.

Après que le Royaume-Uni lui eut concédé

son indépendance, le pays a vivoté pendant un quart de siècle, de scandales en émeutes de la faim, balançant entre l'Est et l'Ouest pour le plus grand profit des dirigeants qui se sont succédés. Mais, à la fin des années 80, les pays d'Afrique subsaharienne sont sortis chacun à leur manière de cette longue période postcoloniale. Certains peuples ont exigé et obtenu le multipartisme et la démocratie, d'autres ont plongé dans la guerre civile. Dans les deux cas, le même groupe social a été le moteur des bouleversements : la jeunesse masculine des villes. Dupés par le système éducatif qui n'a pas tenu ses promesses d'emploi, exclus d'un pouvoir politique qui fait toujours la part belle au droit d'aïnesse, les jeunes Africains étaient prêts à toutes les aventures. Au Mali, ils sont tombés dans les rues de Bamako pour renver-

ser la dictature de Moussa Traoré. Au Liberia, en Sierra Leone, ils ont formé le noyau des bandes armées qui, au fil des ans, ont détruit ces deux pays pour le plus grand profit de quelques chefs de guerre.

Le « général » Sam Boकारie, l'homme qui vient d'ordonner l'incendie de Freetown, était coiffeur, avant qu'il ne rencontre Foday Sankoh, fondateur du Front révolutionnaire uni (RUF), et ne se transforme en figure de cauchemar pour ses compatriotes. Sankoh, un vieux caporal qui mélange des pratiques de sorcier de brousse à un discours proche de celui des Khmers rouges (le mal, c'est la ville, ce sont les intellectuels), a su imprimer à son organisation une discipline et une efficacité militaire effrayantes. Lorsqu'il s'est agi de protester contre la condamnation à mort de Sankoh, tombé aux mains des alliés nigériens du président sierra-léonais Ahmad Tejan Kabbah, les petits soldats du RUF, souvent recrutés de force, n'ont pas hésité à couper à coups de machette les pieds, les mains, le nez, de leurs compatriotes, parfois de leurs parents.

LE DIAMANT, CARBURANT DE LA GUERRE

Mais la manipulation d'une jeunesse perdue ne suffit pas à tout expliquer. En Sierra Leone, la guerre dure parce qu'elle est alimentée par un puissant carburant, les diamants. Ces pierres alluvionnaires sont d'une exploitation relativement facile et souvent d'une grande qualité. En sept ans de guerre civile, le district de Kono, où se concentrent les concessions diamantifères, a changé de mains des dizaines de fois. Tous les acteurs de cette guerre s'y sont retrouvés, affrontés, mais aussi entendus pour s'enrichir : les rebelles, l'armée gouvernementale, les mercenaires qui se sont succédés, et les troupes étrangères appelées à la rescousse par les gouvernements sierra-léonais, qui changeaient au fil des coups d'Etat.

La satisfaction des intérêts matériels de chacun de ces acteurs a garanti la pérennité du conflit. Et ce d'autant plus facilement que la stabilité de la Sierra Leone ne présente guère d'intérêt, stratégique ou politique.

Bien sûr, les pays d'Afrique de l'Ouest affirment craindre « la contagion ». Malgré ce discours, au fil de ces deux conflits, les pays de la région ont tour à tour joué à l'apprenti sorcier. Le Burkina Faso aux côtés du chef de guerre libérien Charles Taylor ; le Nigeria en suscitant l'apparition de multiples factions au Liberia, prolongeant ainsi le conflit de plusieurs années. Il n'est pas jusqu'aux grandes puissances qui ne se soient compromises dans ces petites guerres sans importance. Il n'est pas loin le temps où un diplomate français en poste dans la région trouvait bien des qualités à Foday Sankoh, pendant que la Grande-Bretagne encourageait les efforts des mercenaires que le gouvernement appelait à sa rescousse.

Dans cette tragédie, on n'écoute jamais le chœur. Celui que forment les paysans qui ne peuvent plus labourer leurs champs sans risquer leur vie ; les petits commerçants dont les échoppes ont été pillées encore et encore ; les élèves qui ne suivent plus de cours depuis des années. Ils demandent « la paix, la paix, la paix », mais qui y gagnerait quelque chose ?

Thomas Sotinel

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Koechlin



Une Allemagne moins germanique

POUR trouver des définitions de l'Allemagne et des Allemands, il a de tout temps été recommandé de se tourner plus vers les philosophes, voire les poètes, que vers les politologues. « Qu'est-ce qu'être allemand ? » La question était d'autant plus angoissante que l'Allemagne est – comme l'Italie – une « nation tard venue », selon l'expression de Helmuth Plessner en 1935. Au cours des siècles, sa composition, son territoire, son extension géographique et politique ont varié au gré des alliances entre princes, ou des guerres. A tel point qu'il n'est pas exagéré de l'affirmer : l'Allemagne d'aujourd'hui est, depuis la réunification de 1990, le premier Etat allemand vivant dans des frontières acceptées par ses citoyens et non contestées par ses voisins.

La coalition rouge-vert dirigée par Gerhard Schröder tire la conclusion de cette situation en proposant, comme elle s'y était engagée pendant la campagne électorale, une réforme de la loi sur la nationalité qui bouleverse la tradition allemande. Le droit du sang, qui était le principe quasi exclusif d'acquisition de la nationalité allemande depuis 1913, doit être complété par une reconnaissance du droit du sol qui permettra à plusieurs millions d'immigrés de devenir allemands (Le Monde du 13 janvier).

Il ne s'agit pas d'une « germanisation forcée », contrairement à ce que dit l'opposition conservatrice, mais de l'ouverture d'une possibilité pour les Gastarbeiter (les travailleurs invités) et pour leurs enfants. Si les conservateurs ont raison de penser que cette réforme « transformera la société allemande dans sa substance », ils ont sans doute tort de le regretter.

La nouvelle loi sur la nationalité va provoquer une révolution dans la conception que les Allemands se font d'eux-mêmes. L'aspect völkisch, c'est-à-dire populaire au sens de communauté, de culture, de langue, de mœurs, voire d'ethnie, l'a souvent emporté dans la définition de l'être allemand, jusqu'au délire racial imposé sous le III^e Reich.

LE CAS DES HUGUENOTS

Mais il n'en a pas toujours été ainsi dans l'histoire des Etats allemands. Jusqu'au début du XIX^e siècle, une forme de droit du sol était la règle, dans sa variante féodale, le sujet étant lié au territoire ou au suzerain, à un moment où la révolution française commençait à propager en Europe l'idée de citoyenneté. Le cas des descendants de Huguenots installés en Prusse à la suite de la révocation de l'édit de Nantes illustre un paradoxe. Quand il déclara la guerre au roi de Prusse, Napoléon essaya d'exiger leur allégeance au nom de leur ascendance française (droit du sang) et ils refusèrent au nom de leur fidélité à l'Etat qui avait accueilli leurs ancêtres pourchassés (droit du sol).

La conception völkisch de la nationalité s'imposa peu à peu dans la première moitié du XIX^e siècle, d'abord dans la « loi sur les sujets » de la Prusse puis après la première unité allemande de 1871. Il fallut cependant attendre la loi de 1913 pour que l'origine devienne le seul principe de transmission de la nationalité allemande, sans plus aucune allusion au droit du sol. Cette conception ethno-culturelle avait une autre conséquence : la revendication de la qualité d'Allemand pouvait être le fait de groupes et non d'individus. Par exemple, la

communauté des « Allemands par statut », ces Allemands qui avaient émigré à l'Est à la fin du XVIII^e siècle.

Une seule condition était posée par la loi sur les réfugiés : peut prétendre être allemand « celui qui dans sa patrie [d'adoption] s'est réclamé de la germanité, dans la mesure où cette revendication a été confirmée par certains signes comme l'origine, la langue, l'éducation, la culture ». Au cours des dernières années, cette loi a été appliquée avec une grande générosité aux Allemands dits de la Volga, les descendants des Allemands emmenés par Catherine II, déportés par Staline dans les steppes d'Asie centrale. Ils sont arrivés par centaines de milliers en Allemagne et ont souvent beaucoup plus de mal à s'intégrer que les jeunes Turcs, nés et éduqués en Allemagne, qui jusqu'à maintenant n'avaient que peu d'espoir d'obtenir un jour un passeport aux armes de la République fédérale. Cette conception ethno-culturelle de la nationalité a fait dire à l'historien britannique Timothy Garton Ash que, pour être reconnu comme Allemand, « il valait mieux avoir un passé familial dans la Waffen SS que dans la résistance polonaise ».

NOUVELLES RÈGLES

Pourquoi cette conception a-t-elle été maintenue après la deuxième guerre mondiale, bien que la République fédérale ait adopté en 1949 la Constitution la plus libérale de toute l'histoire allemande ? Pour deux raisons. D'une part, la loi de 1913 permettait d'accueillir en tant qu'Allemands les millions de réfugiés chassés par l'avancée du bloc soviétique dans les territoires de l'Est, qui avaient

été allemands avant le 31 décembre 1937. D'autre part, elle donnait une base juridique au maintien – pendant les quarante années d'existence de deux Etats allemands – du principe qu'il existait une seule nationalité allemande, incluant aussi les citoyens de la RDA. C'est au nom de ce principe qu'à l'été 1989 des milliers d'Allemands de l'Est se sont réfugiés dans les ambassades ouest-allemandes de Prague, de Varsovie, de Budapest, et ont obtenu le droit de gagner la RFA.

Ces dispositions ont perdu de leur pertinence. Elles ne seront certes pas abrogées et le droit du sang continuera d'être reconnu en Allemagne. Mais il ne sera plus le seul critère d'appréciation. La Loi fondamentale de 1949, dans son article 116 qui traite de la citoyenneté, autorise d'ailleurs ce changement. Il indique en effet : « Est allemand quiconque possède la nationalité allemande », laissant aux parlementaires le soin d'en définir les conditions.

Les menaces de l'opposition conservatrice de porter la question devant le tribunal constitutionnel de Karlsruhe ont donc peu de chances d'empêcher une réforme que beaucoup de démocrates-chrétiens estiment aussi indispensable. La plupart des 7,4 millions d'étrangers qui vivent en RFA sont appelés à y rester. La législation actuelle en fait des citoyens de seconde zone. Selon les nouvelles règles, qui devraient être adoptées par le Parlement au cours du printemps, la moitié pourront demander immédiatement leur naturalisation. Dans quelques mois, ils seront un peu plus allemands et l'Allemagne un peu moins germanique.

Daniel Vernet

ÉNERGIE Le parti social-démocrate et les Verts allemands se sont entendus, dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 janvier, pour interdire le retraitement des déchets nucléaires à

l'étranger à partir du 1^{er} janvier 2000. ● **LES VERTS** allemands estiment que l'interdiction de l'entreposage des déchets est le meilleur moyen pour forcer l'arrêt prématuré des centrales.

● **LE MINISTÈRE ALLEMAND** de l'environnement juge que les producteurs d'électricité pourront résilier leurs contrats avec l'usine de La Hague, en invoquant la clause de force majeure,

ce qui leur éviterait d'avoir à payer des dommages et intérêts à la Cogema. ● **UN COMPROMIS** avec la France sera indispensable sur ce point, d'autant que Paris pourrait exiger le re-

tour immédiat des déchets allemands et du plutonium conservés à La Hague. ● **BONN**, en compensation, chargerait la Cogema de conditionner les combustibles allemands irradiés.

L'Allemagne interdira le retraitement des déchets nucléaires à la fin de l'année

Les contrats avec la Cogema seront interrompus. Le ministre allemand de l'environnement, Jürgen Trittin, devait arriver à Paris, jeudi 14 janvier, pour étudier avec le gouvernement français les conséquences de cette décision

BONN

de notre correspondant

Le Parti social-démocrate et les Verts allemands se sont entendus, dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 janvier, pour interdire le retraitement des déchets nucléaires à l'étranger à partir du 1^{er} janvier 2000. Cette mesure figurera dans le projet de loi sur l'abandon de l'énergie atomique qui doit être présentée dans les prochaines semaines le ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin, qui voulait à l'origine une interdiction immédiate du « tourisme des déchets atomiques ».

La suppression du retraitement à l'étranger des combustibles irradiés, qui figure dans le contrat de coalition signé à l'automne 1998 entre les sociaux-démocrates et les Verts, est d'une importance symbolique essentielle pour le parti écologiste. Les Verts ont concentré depuis des années leur combat antinucléaire sur la lutte contre les déchets atomiques et notamment contre les convois à destination

des centres de stockage allemand, en particulier à Gorleben, en Basse-Saxe. Plus fondamentalement, la tactique des Verts, qui consiste à s'attaquer à la filière du retraitement, pourrait se révéler redoutablement efficace : compliquer le retraitement des combustibles irradiés, c'est compliquer et renchérir la production d'énergie nucléaire. Rendre impossible l'entreposage des déchets, c'est le meilleur moyen pour forcer l'arrêt prématuré des centrales. C'est surtout le seul angle d'attaque qu'aient les Verts contre les électriciens : ces derniers sont protégés par la loi sur l'encouragement de l'atome, qui favorisait jusqu'à présent la filière nucléaire allemande, aux mains d'entreprises privées.

M. Trittin a mission de transformer cette loi en une loi favorisant l'abandon du nucléaire, mais ses marges de manœuvre sont limitées : selon le contrat de coalition et les exigences de Gerhard Schröder, la sortie du nucléaire doit se

faire sans que l'Etat allemand ait à verser aux producteurs d'électricité des dommages et intérêts, dont le montant pourrait atteindre 45 milliards d'euros (295 milliards de francs), selon le lobby nucléaire.

COMPROMIS INDISPENSABLE

L'interdiction du retraitement des déchets nucléaires à l'étranger a l'avantage de ne pas entraîner, selon Jürgen Trittin, le versement d'un centime de dommages et intérêts par le gouvernement allemand ou les producteurs d'électricité. Le ministère de l'environnement estime en effet que les producteurs d'électricité pourront résilier leurs contrats avec l'usine de la Hague, en invoquant la clause de force majeure, ce qui leur éviterait d'avoir à payer jusqu'à 5 milliards de francs de dommages et intérêts à la Cogema, chiffre qui circule en Allemagne.

Un compromis avec la France sera indispensable sur ce point, d'autant plus que Paris va demander le retour des déchets alle-

mands et du plutonium conservés à La Hague. Or le principe de ces retours est très mal accepté en Allemagne. Ces dernières années, les convois vers Gorleben ont suscité des manifestations antinucléaires monstres, nécessitant la mobilisation de dizaines de milliers de policiers et coûtant au contribuable allemand des dizaines de millions d'euros.

Soucieux d'éviter un clash, on envisage dans les milieux proches du ministère de l'environnement de donner du travail à la Cogema, en la chargeant de conditionner les combustibles allemands irradiés, qui devaient être traités après l'an 2000 et ne le seront pas mais sont déjà à la Hague. Cette solution permettrait d'éviter un préjudice financier trop grand pour la Cogema et retarderait le retour des déchets nucléaires en Allemagne. Reste à savoir comment les électriciens utiliseront le délai de grâce qui leur est donné jusqu'à la fin de l'année. Ils pourraient reprendre pour quelques mois leur convois

– interrompus depuis le printemps 1998, depuis que l'on a appris que ces convois émettaient des radiations supérieures aux normes autorisées – et de vider partiellement leurs piscines, dont certaines sont saturées. Après l'an 2000, les électriciens allemands vont être invités à créer des centres provisoires de stockage à proximité immédiate des réacteurs.

La création de centres de stockage à proximité des entrepôts n'est techniquement pas complexe, mais elle prend en général au moins trois ans, les associations écologistes et les populations environnantes utilisant en général tous les moyens juridiques pour éviter l'entreposage de produits radioactifs. Résultat, au lieu d'avoir un problème avec le centre de stockage de Gorleben, l'Allemagne en aurait bientôt dix-neuf. Ainsi, les pro-nucléaires jugent impossible l'arrêt du retraitement avant la fin de l'année. Tactiquement, les Verts ont intérêt à une telle solution : une fois le transport

interdit, ils constatent que la création de centres de stockage provisoires est inacceptable pour la population et qu'il n'y a pas d'autre solution que fermer les centrales nucléaires.

La réaction des électriciens, qui entameront des négociations avec le gouvernement allemand le 26 janvier, peut être triple : soit ils estiment que l'interdiction du retraitement est un moindre mal, et ils sacrifient la Cogema et le retraitement des déchets pour sauver l'essentiel, leurs propres centrales. Cette tactique pourrait être de courte vue : vu les difficultés qu'il y a à stocker des déchets en Allemagne, ils ont tout intérêt à pouvoir confier provisoirement leurs combustibles irradiés et à défendre la Cogema. Troisième solution, les électriciens provoquent l'affrontement avec le gouvernement, espérant obtenir devant les tribunaux des dommages et intérêts et faire capoter la coalition rouge-verte.

Arnaud Leparmentier

Une industrie peu partagée aux techniques délicates

IL NE FAUT PAS s'y tromper. Le retraitement des combustibles irradiés est un art difficile que bien peu de nations maîtrisent de façon industrielle. Celles qui le pratiquent se comptent sur les doigts de la main. La France est le leader incontesté de cette technique, qu'elle met en œuvre à la Hague (Manche). Elle y exploite deux usines de 800 tonnes de capacité chacune, héritières d'une longue pratique développée dès la fin de la guerre, en laboratoire, pour obtenir le plutonium 239 nécessaire à la fabrication des armes nucléaires, puis dans son atelier de Marcoule, aujourd'hui fermé, où civil et militaire cohabitait.

La seconde de ces nations est la Grande-Bretagne, héritière, comme la France, d'un lourd passé militaire, qui l'a conduite à se doter, à Sellafield, d'une capacité d'environ 900 tonnes. Depuis, la Chine, le Japon, équipé par la France, l'Inde, le Pakistan, l'Afrique du Sud et, de manière plus secrète, Israël, ont, dans ce domaine, démontré des capacités inspirées par les besoins militaires. D'autres pays du seuil sont sur les rangs. Quant aux grandes nations nucléarisées, au sens civil du terme, comme le Canada, la Suède, la Suisse ou la Belgique, elles ont les moyens intellectuels et techniques de le faire si elles le souhaitent. Quant à l'Allemagne, qui a tenté de s'engager pour ses propres besoins dans cette industrie, elle a dû renoncer devant l'opposition écologiste.

Le savoir-faire de toutes ces nations est le fruit des travaux menés de longue date dans ce domaine par les deux grands sur le retraitement à des fins militaires. Leurs objectifs sont connus : les armes à base de plutonium. Leur technique aussi : trier le bon grain de l'ivraie. En d'autres termes, faire subir aux éléments combustibles chargés d'uranium enrichi qui ont brûlé dans les réacteurs toute une série de traitements chimiques pour en extraire du plutonium fissile très pur pour les militaires, ou de l'uranium et du plutonium de moins bonne qualité pour les civils.

C'est un des paradoxes de cette industrie que de sa-

voir faire son miel avec des cendres. En effet, dans les éléments de combustible usagés des centrales, il est possible de récupérer 96 % d'uranium et 1 % de plutonium, tous deux réutilisables. Le reste, produits de fission et d'actinides mineurs, n'est que déchet. Pour effectuer ce tri, le combustible usé – on dit aussi irradié – doit franchir une certaine nombre d'étapes.

UN AN EN PISCINE

Une fois extrait du cœur du réacteur, il séjourne pendant un an dans une piscine jouxtant la centrale pour y perdre une partie de sa radioactivité. Puis il rejoint les usines de la Hague dans de grands conteneurs d'acier et de plomb lourds d'une centaine de tonnes. Sur place, il est à nouveau stocké pendant deux ans au moins sous plusieurs mètres d'eau pour se « refroidir ».

Au terme de cette longue attente, les éléments combustibles sont coupés en morceaux et plongés dans un bain d'acide nitrique concentré et bouillant. L'uranium et le plutonium qu'ils abritaient se transfèrent alors en une solution de nitrates d'uranium et de plutonium dont on sépare les deux composants grâce à un solvant organique, le tributylphosphate ou TBP. Ces solutions d'uranium et de plutonium sont ensuite reconditionnées séparément sous une forme solide, oxyde ou nitrate, utilisable pour de nouveaux combustibles.

Au final, le retraitement n'est donc qu'une patiente suite d'opérations chimiques faite dans un environnement très irradiant, et dont la formule tient à la nature du solvant utilisé. Un solvant, le TBP, dont les Français, qui hésitaient entre plusieurs composés, avaient arraché le secret aux Américains en mentionnant seulement son nom. Les Américains avaient alors dit : « Ah, vous savez. » Ce qui avait permis de gagner plusieurs années.

Jean-François Augereau

Le retour des déchets au cœur de la discussion franco-allemande

L'ACCORD des partis de la coalition gouvernementale allemande est une mauvaise nouvelle pour la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) : le retraitement des combustibles usés germaniques assure environ 10 % de son chiffre d'affaires. Cependant, ce courant d'affaires ne va pas s'interrompre immédiatement. Le retraitement ne sera en effet interdit par Bonn qu'à partir du 1^{er} janvier 2000, ce qui permet l'achèvement des contrats en cours, et ne bloquera que l'exécution des contrats dits « post-2000 », signés en 1990 avec des conditions plus souples et démarrant en 2000.

La visite en France du ministre allemand de l'environnement, M. Trittin – il doit rencontrer, jeudi 14 et vendredi 15 janvier, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, et Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement – de-

vrait amorcer la discussion entre les deux gouvernements sur les conséquences de la décision de Bonn. Du côté français, on évoque un accord signé, le 25 avril 1990, entre les deux pays sous forme d'un échange de lettres. Le texte stipule que « les deux gouvernements ne mettront pas d'obstacle à l'accès des producteurs d'électricité de République fédérale d'Allemagne aux capacités de retraitement de l'usine » de La Hague. Paris estime que ce texte est un traité, et a donc une valeur supérieure aux lois internes.

Cependant, les ministères concernés (industrie et affaires étrangères) conviennent qu'il est peu vraisemblable que ces lettres puissent bloquer la future loi allemande sur le nucléaire, d'autant plus qu'il n'est pas question d'envisager un recours international en cas de différend. En revanche, le gouvernement français estime qu'une compensation devra être

trouvée pour la rupture des contrats « post-2000 ». « La Cogema ne peut pas être traitée différemment que les opérateurs allemands », indique-t-on au cabinet de M. Pierret.

CALENDRIER

Par ailleurs, Paris entend fermement que l'Allemagne rapatrie les déchets issus du retraitement. La question est un levier extrêmement fort de la discussion globale, mais aussi une nécessité politique : il ne s'agit pas d'accréditer l'idée que la France serait la « poubelle nucléaire de l'Europe ». Jusqu'à présent, seuls deux convois de déchets nucléaires ont été retournés vers l'Allemagne, en mai 1996 et en mars 1997. Selon la Cogema, près d'une quarantaine devraient être acheminés pour évaluer les déchets allemands résultant de l'exécution des contrats courants jusqu'en 2000. Certes, ces contrats stipulent que toute l'opération du retraitement, retour compris, peut s'effectuer sur vingt-cinq ans, ce qui laisse un peu de temps. Mais le gouvernement français entend obtenir un calendrier précis de retour de ces déchets. C'est sans doute sur ce point que le gouvernement allemand aura le plus de mal à obtenir un accord du côté de sa propre opinion publique...

Hervé Kempf

Superphénix, un précédent de contrat nucléaire rompu

L'EXEMPLE d'une rupture de contrat dans le nucléaire existe. Il concerne Superphénix, le surgénérateur de Creys-Malville (Isère) exploité par la société Nersa et regroupant trois grands actionnaires : le français EDF (51 %), l'italien ENEL (33 %) et le consortium SBK (16 %) rassemblant l'allemand RWE, le néerlandais SEP et le belge Electrabel. La décision du gouvernement, en juin 1997, d'arrêter la centrale nucléaire à neutrons rapides est devenue irrévocable le 31 décembre 1998, avec la publication d'un décret au *Journal officiel*. Ce texte, qui conditionne le début du démantèlement de ce prototype industriel (*Le Monde* du 2 janvier), consacre aussi la récupération du statut d'exploitant par EDF.

Dès le début 1998, un accord financier s'est dessiné. EDF s'engage à assumer seul le financement du démantèlement, qu'il devait initialement partager avec ses partenaires. En contrepartie, l'entreprise ne verse aux actionnaires ni indemnités, ni compensa-

tion sous forme de livraison de courant.

L'électricien français prend en charge les travaux liés à l'arrêt de la centrale, soit près de 10 milliards de francs (1,52 milliard d'euros). Ils comprennent, pour 3,7 milliards de francs (0,56 milliard d'euros), les opérations de post-exploitation (déchargement du combustible, vidange du sodium) et, pour 5,8 milliards (0,9 milliard d'euros), le démantèlement. En revanche, chaque partenaire paiera à hauteur de sa participation pour le retraitement à la fois du cœur déjà utilisé et du cœur neuf, pour un coût total de 2,7 milliards de francs (0,4 milliard d'euros). Les actionnaires participeront également au remboursement résiduel des emprunts (4,1 milliards de francs, soit 0,62 milliard d'euros). Peu avant la parution du décret du 31 décembre, EDF a repris, pour un franc symbolique, la participation de chaque actionnaire dans Nersa, société appelée à disparaître.

Dominique Gallois

Suez-Lyonnaise réaffirme son rôle de premier actionnaire de Tractebel

GÉRARD MESTRALLET, président du directoire de Suez-Lyonnaise, a choisi de mettre un terme à l'indépendance ombrageuse cultivée par sa filiale belge d'énergie, Tractebel. Le conflit stratégique entre Philippe Bodson, administrateur délégué de Tractebel, et M. Mestrallet est maintenant de notoriété publique. Le patron français souhaite une coopération complète de Tractebel – qui représente plus de 40 % du chiffre d'affaires du groupe – avec les autres activités du groupe, alors que M. Bodson défend l'autonomie de son entreprise.

Suez ne veut plus attendre : l'intégration sans réserve de Tractebel afin de former un groupe multi-services franco-belge est un test pour la présidence de Gérard Mestrallet. Pressé par ses actionnaires et lassé de ses incartades, M. Mestrallet est désormais prêt à se séparer de M. Bodson. Il le lui a dit, mardi 12 janvier, lors du comité stratégique de la Société Générale de Belgique (SGB), la filiale de Suez-Lyonnaise qui détient 51 % de Tractebel.

Le baron Etienne Davignon, président de la SGB, est chargé de négocier avec M. Bodson les condi-

tions de son départ. Celui-ci devrait intervenir en mars. « La démission de Philippe Bodson ne constituerait pas une grosse surprise. Il y a, d'habitude, des frictions entre les vues parisiennes et bruxelloises sur la manière de gérer Tractebel et de l'intégrer au sein de Suez-Lyonnaise », explique Michel Ernst, analyste à la société de Bourse bruxelloise Vermeulen-Raemdonk. Principale source de friction : le souhait répété de M. Bodson de fusionner Tractebel – qui développe les métiers de l'électricité à l'international avec ses filiales Electrabel, chargée de la production et de la distribution d'électricité en Belgique, et Distrigaz, spécialisée dans la distribution de gaz.

DILUTION

Cette fusion, aux yeux de M. Bodson, aurait l'avantage de renforcer les capacités financières de Tractebel, en intégrant, dans ses comptes, les quelque 20 milliards de francs belges (500 millions d'euros, 3,2 milliards de francs français) de réserves d'Electrabel qu'il ne peut pour l'instant utiliser. Suez s'oppose à une telle fusion : compte tenu des cours actuels des différentes

qui prévoient le retraitement entre 2000 et 2010 de 1 400 tonnes, avec une option supplémentaire sur 700 tonnes.

● Les déchets allemands issus du retraitement représentent 120 emballages, soit une trentaine de convois, selon le type de conteneurs.

ministre avait alors considéré comme une victoire que le conseil d'administration de Tractebel soit composé en majorité de personnalités indépendantes de l'actionnaire principal, ce qui garantirait, à ses yeux, l'autonomie du groupe.

La position de M. Dehaene a depuis évolué : « Quand on fait partie d'un groupe, on s'inscrit dans sa stratégie », déclarait-il récemment. Les propositions faites publiquement par les dirigeants de Suez-Lyonnaise de « délocaliser » vers Bruxelles quelques-unes des directions générales du groupe, et de faire de la Belgique le centre de décision du pôle énergie du groupe, y ont sans doute contribué. L'hypothèse, encore non confirmée, du remplacement de M. Bodson par M. Hanssen, patron d'Electrabel, pourrait aussi rassurer le gouvernement. Surtout si la direction de Suez propose au nouveau dirigeant de Tractebel d'intégrer le directoire du groupe, qui, pour l'instant, ne compte que trois personnes, et aucun Belge.

Martine Orange et Luc Rosenzweig à Bruxelles

L'américain Lucent Technologies rachète Ascend pour prendre le virage des nouveaux réseaux

L'opération s'élève à 20 milliards de dollars par échange d'actions

Numéro un mondial des télécommunications, l'américain Lucent Technologies prend le contrôle de son compatriote Ascend, spécialiste

des communications entre ordinateurs. Issu de l'éclatement d'ATT en trois sociétés, en 1996, Lucent se renforce ainsi sur des marchés en

forte croissance au moment où son activité traditionnelle, la fourniture d'équipements aux grands opérateurs de téléphone, s'essouffle.

PREMIER équipementier américain de matériel de télécommunications, Lucent Technologies accélère son entrée sur le marché des communications entre ordinateurs. Après avoir annoncé, lundi 11 janvier, l'acquisition du spécialiste des logiciels de facturation Kenan Systems pour 1,48 milliards de dollars (1,26 milliards d'euros), l'entreprise américaine rachète Ascend Communications, spécialiste des équipements pour internet et pour les réseaux de données, pour 20 milliards de dollars (17,09 milliards d'euros). Cette nouvelle acquisition, confirmée mercredi, est la dix-huitième de Lucent en deux ans. L'opération, qui devrait être achevée au 30 juin 1999, se fera par un échange d'actions à raison de 0,825 actions Lucent Technologies contre une action Ascend.

Issu de l'éclatement, en 1996, d'ATT en trois pôles d'activité (équipement, télécommunication, informatique), Lucent Technologies était entré sur le secteur des réseaux informatiques avec plusieurs petites acquisitions, mais la reprise d'Ascend constitue la plus importante opération réalisée par le groupe. « Cette fusion place Lucent en position de leader sur le marché des réseaux de communications de données », a affirmé Richard McGinn, PDG de Lucent Technologies, mercredi 13 janvier, lors d'une conférence téléphonique.

Pour les industriels du secteur, il s'agit d'une évolution néces-

saire. Lucent, comme ses homologues européens Ericsson ou Alcatel, vivait confortablement en fournissant des équipements à des opérateurs de télécommunications qui bénéficiaient, jusque récemment, de monopoles. La mise en concurrence de ce marché a multiplié le nombre des opérateurs-clients, tandis que l'explosion des nouvelles technologies, dont Internet, a vu apparaître de nou-

velles technologies de réseaux. Lucent, comme ses homologues européens Ericsson ou Alcatel, vivait confortablement en fournissant des équipements à des opérateurs de télécommunications qui bénéficiaient, jusque récemment, de monopoles. La mise en concurrence de ce marché a multiplié le nombre des opérateurs-clients, tandis que l'explosion des nouvelles technologies, dont Internet, a vu apparaître de nou-

velles technologies de réseaux. L'an dernier, Lucent Technologies avait tenté sans succès de se

des équipements de réseaux optiques ainsi que les services et logiciels associés - allusion à la visioconférence -, explique Dan Stanzione, vice-président de Lucent.

Les principaux perdants de cette fusion sont Cisco et les concurrents européens de Lucent Technologies, le français Alcatel, le suédois Ericsson et l'allemand Siemens. Star de la Bourse et des nouvelles télécommunications, Cisco doit maintenant faire face à un adversaire dangereux. Mais le premier groupe à être affecté par cette fusion est Alcatel, dont le cours a baissé de 5,53 % mercredi, à l'annonce de la fusion entre les deux groupes américains.

PAS ASSEZ PUISSANT

L'équipementier français n'avait pas la puissance financière suffisante pour faire une contre-offre à Ascend, avec qui il a conclu plusieurs partenariats. Pour être présent sur les nouveaux marchés, Alcatel utilise en effet les produits d'accès IP (Internet Protocole) et Ran (Remote Access Node) d'Ascend qu'il intègre à ses plates-formes de gestion de réseaux. La fusion annoncée risque de remettre en cause ce partenariat.

La stratégie du groupe français, comme c'est le cas pour son concurrent Ericsson, repose sur le développement de nouveaux produits en interne et sur l'acquisition plus ciblée d'entreprises spécialisées dans l'environnement Internet. Pour sa part, l'allemand Siemens a conclu un partenariat avec Newbridge Networks, entreprise canadienne spécialisée dans le transfert de données sur les réseaux. Or, après Newbridge Networks et Ascend, il n'existe plus de grosses entreprises spécialisées dans Internet. Le fossé risque de se creuser entre les industriels européens et leurs concurrents américains.

Emmanuel Paquette

Aérospatiale se pare de beaux résultats avant sa fusion avec Matra

L'allemand DASA renoue le dialogue

LA FUSION d'Aérospatiale et de Matra hautes technologies respectera le calendrier fixé, c'est-à-dire « le premier semestre 1999 », a déclaré Yves Michot, PDG du groupe public, mercredi 13 janvier à l'occasion du premier bilan de 1998. Le lancement de l'opération, qui nécessite la publication du décret de privatisation d'Aérospatiale et l'annonce d'un accord de valorisation entre le Trésor public et le groupe Lagardère, maison mère de Matra, serait désormais imminent, selon des sources proches du dossier.

Parallèlement, les industriels français et allemands tentent de rapprocher leurs points de vues dans le cadre de la restructuration européenne de l'industrie de défense. Jean-Luc Lagardère, dont le groupe devrait devenir l'actionnaire de référence d'Aérospatiale privatisée, avec 30 % à 33 % de son capital, aurait selon des sources fiables rencontré le chancelier allemand Gerhard Schröder, la semaine dernière, en Espagne. Il s'apprêterait à rencontrer à Paris le numéro un de Daimler-Chrysler Aerospace (DASA), Manfred Bischoff, ce que le groupe français dément. M. Bischoff aurait été sollicité pour une rencontre par le ministre de la défense française, Alain Richard.

La multiplication des contacts entre Français et Allemands a pour but de relancer un dialogue refroidi ces derniers mois par deux facteurs : le projet de fusion négocié pendant de longs mois entre DASA et British Aerospace, sans succès, et la volonté des deux groupes de laisser Aérospatiale en dehors de cette discussion, au motif que même après sa privatisation, l'Etat conservera une part non négligeable de son capital. La rupture des discussions anglo-allemandes a été provoquée à la fois par le fait qu'un accord équilibré ne pouvait être trouvé, le partenaire britannique étant plus puissant que l'allemand, et par la multiplication des rumeurs de négociations parallèles entre les industriels britannique, BAe et

GEC-Marconi. Contrariés par ce qu'ils considèrent comme de la duplicité, les dirigeants de DASA réactivent leurs contacts français, qui n'ont jamais été totalement rompus, notamment par l'intermédiaire de Jean-Luc Lagardère. Depuis la privatisation de son groupe, Daimler-Benz (entretemps devenu DaimlerChrysler) est présent à son capital et les groupes ont plusieurs filiales communes.

Ces négociations tous azimuts peuvent dérouter. M. Michot en donnait mercredi une des clés : « Après l'euro, il y a forcément pour l'Europe une étape qui concerne la défense et la politique étrangère », perspective qui a conduit les gouvernements à inciter leurs fournisseurs militaires à se regrouper. Mais l'Europe est encore loin de savoir comment s'y prendre : « Le problème de 1999 sera de savoir de façon concrète ce qu'on fait, de manière globale ou par métiers », a indiqué M. Michot.

RÉSULTATS SECRETS

Le président d'Aérospatiale s'est bien gardé de dévoiler les résultats financiers de l'entreprise en 1998, décisifs pour la valorisation de l'entreprise. Ces chiffres sont donc tenus secrets tant que la négociation entre le Trésor public et le groupe Lagardère n'est pas totalement achevée.

On a toutefois du mal à les imaginer moins bons que le bénéfice de 1,4 milliard de francs de 1997, compte tenu des résultats commerciaux annoncés par M. Michot. Aérospatiale a en effet bénéficié de l'excellente performance d'Airbus (*Le Monde* du 13 janvier), qui lui a permis d'afficher un chiffre d'affaires de 58 milliards de francs, dont 33 milliards pour la seule division avions, en hausse de 10 % à périmètre constant sur 1997. Quant aux prises de commandes, de 87 milliards de francs, elles progressent de 16 %, soit deux à trois ans d'activité.

Anne-Marie Rocco

Lucent se renforce sur le marché espagnol

L'américain Lucent Technologies ne se contente pas d'acquiescer. Il étend aussi sa couverture géographique. Mercredi 13 janvier, il a ainsi racheté au premier opérateur espagnol, Telefonica, 12,2 % du capital de sa filiale industrielle Amper, un des principaux groupes de construction d'équipements de télécommunications du pays. Le montant de la transaction s'élève à 40,9 millions d'euros et place le numéro un mondial aux avant-postes en Espagne. L'opération va également permettre à Lucent de se développer en Amérique latine, où Telefonica est bien implanté.

« C'est une bonne affaire pour Lucent au moment où Telefonica investit beaucoup d'argent pour moderniser son réseau en Amérique latine », indique un analyste cité par l'agence Bloomberg. L'acquisition s'accompagne d'un accord de collaboration avec Telefonica pour la fourniture de produits, de services et d'analyse de marchés.

veaux types d'équipements, créés par des jeunes entreprises. Rentabilité en baisse, concurrence accrue, évolution technologique : les industriels de l'ancienne génération ont dû aller chercher à l'extérieur les compétences qu'ils n'avaient pas.

En 1998, l'industriel canadien Nortel avait acheté Bay Networks pour 9 milliards de dollars. Cette même entreprise

rapprocher de l'américain Cisco Systems, leader sur le marché des composants d'interconnexion pour réseaux informatiques. La fusion Lucent-Ascend efface cet échec et permet à Lucent Technologies de s'affirmer dans les technologies de pointe. « L'entreprise doit non seulement être le numéro un dans le domaine des réseaux de données, elle doit également savoir fournir

Les dix principaux constructeurs mondiaux

Classement établi par l'Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe (Idate) en fonction du chiffre d'affaires réalisé dans les télécommunications en 1997, en milliards de dollars :

- **Lucent Technologies** (Etat-Unis) : 23,04 milliards de

dollars, en hausse de 12 % par rapport à 1996.

- **Ericsson** (Suède) : 21,97 (+ 35 %).
- **Motorola** (Etats-Unis) : 18,66 (+ 6 %).
- **Alcatel** (France) : 17,19 (+ 18 %).
- **Nortel** (Canada) : 15,45

(+ 20 %).

- **Siemens** (Allemagne) : 14,76 (+ 25 %).
- **Nec** (Japon) : 13,83 (+ 2 %).
- **Nokia** (Finlande) : 8,74 (+ 33 %).
- **Fujitsu** (Japon) : 7,01 (+ 2 %).
- **Cisco Systems** (Etats-Unis) : 6,44 (+ 57 %).



Recycler l'aluminium

D'accord ?



Recycler le combustible nucléaire, c'est aussi développer notre économie.

En recyclant chaque année le combustible usé d'une vingtaine de compagnies électriques dans le monde, le Groupe COGEMA contribue à préserver nos ressources naturelles, notre environnement et notre économie. Le coût du kWh électrique d'origine nucléaire est compétitif face aux autres énergies comme le charbon ou

le gaz. En permettant aux producteurs d'électricité de fabriquer une énergie performante, en créant des emplois, en exportant, le Groupe COGEMA contribue à l'économie nationale. Les 18 600 collaborateurs du Groupe COGEMA réalisent un chiffre d'affaires total de 32 milliards de francs dont 13 milliards à l'exportation. Leader

mondial du cycle du combustible et l'un des deux premiers exportateurs français au Japon, le Groupe COGEMA est depuis vingt ans à la pointe des technologies nucléaires. De l'extraction du minerai d'uranium à sa conversion et à son enrichissement, de la fabrication du combustible à son recyclage, le Groupe COGEMA assure la maîtrise du cycle du combustible nucléaire.

Repère

- Depuis la mise en service des usines de La Hague, les contrats étrangers ont généré 70 milliards de francs, ce qui est comparable, pour la France, au produit de la vente de 1 000 avions de ligne.

<http://www.cogema.fr>

APPEL GRATUIT

COGEMA



Recycler le combustible nucléaire

D'accord ?



Le groupe Pathé négocie le rachat de La Chaîne Météo

L'information météorologique est un programme porteur d'audience pour la télévision et les perspectives de développement de la chaîne spécialisée du câble et du satellite attirent les candidats au rachat de la participation de France Télécom

LES FRANCILIENS ont été pris de court par la tempête de neige, mardi 12 janvier. Sauf ceux qui avaient regardé La Chaîne Météo (LCM). Les bulletins de cette chaîne thématique du câble et du satellite avaient annoncé, tout au long de la journée, l'arrivée des gros flocons sur la capitale.

Compétente pour prédire le climat, LCM n'a plus toutes les cartes en main pour annoncer son avenir. France Télécom Multimédia, filiale de France Télécom, son principal actionnaire avec 47,46 % du capital, envisage de céder sa participation. Des discussions informelles sont menées avec de grands groupes depuis plusieurs semaines. Pathé semble être en pole position pour reprendre la place de l'opérateur de télévision. Toutefois, le groupe Lagardère et des industriels non présents dans le secteur de l'audiovisuel regardent aussi le dossier.

Le groupe de Jérôme Seydoux ne fait pas vraiment mystère de son intérêt pour la chaîne. Déjà partenaire de BSKyB, le géant de la télévision payante en Grande-Bretagne, Pathé cherche à constituer

en France un bouquet de chaînes thématiques. Avec comme impératif la reprise de chaînes exportables. C'est ainsi qu'il vient de racheter AB Sports au groupe AB et qu'il a pris une participation dans Comédie. Actionnaire à 20 % de CanalSatellite, le groupe souhaite placer ses programmes sur tous les bouquets contrôlés par Canal Plus en Europe. LCM répond à ces critères et des synergies pourraient

être mises en œuvre avec Voyage, chaîne thématique contrôlée par le groupe de Jérôme Seydoux.

Avec cette cession, France Télécom peut récupérer près de 40 millions de francs (6,1 millions d'euros) pour une chaîne valorisée entre 80 et 90 millions de francs (12,2 et 13,7 millions d'euros). L'an passé, LCM a enregistré un déficit de 9 millions de francs (1,4 million d'euros) pour un budget annuel de

35 millions (5,3 millions d'euros). 1999 devrait être la dernière année de pertes.

Lancée en juin 1995, LCM est aujourd'hui reçue par plus de 2,1 millions d'abonnés sur le câble et sur CanalSatellite. Avec une recette de près de deux francs par mois et par abonnés, LCM devrait assurer, l'an prochain, un revenu minimal d'au moins 50 millions de francs (7,6 millions d'euros) à ses nou-

veaux propriétaires. La vente devrait être finalisée au cours du premier trimestre de 1999.

Outre France Télécom, LCM est contrôlée par le groupe canadien Telmorex (44,76 %), Jacques-Philippe Broux (4 %), PDG de la chaîne et un particulier (3,78 %). La raison du retrait de France Télécom tient aux engagements de La Chaîne Météo dans CanalSatellite, en exclusivité jusqu'à fin 2000. Une si-

tuation inconfortable pour France Télécom, actionnaire à 25 % de télévision par satellite (TPS) en compagnie de France Télévision. En outre, LCM a choisi le logiciel de navigation Medialhighway, développé par Canal Plus, pour porter son interactivité, alors que France Télécom a préféré OpenTv, mis au point par Thomson.

VERSION ITALIENNE

Seule chaîne du câble et du satellite consacrée à la météo, LCM est parfois maltraitée par les opérateurs. La chaîne a été évincée de son canal sur le réseau câblé NC Numéricable pour laisser place à l'Equipe Tv et partage désormais un canal avec la Mosaïque. Pourtant, la météo est un des programmes préférés des téléspectateurs. LCM est la troisième chaîne la plus fréquentée de CanalSatellite. Selon le dernier Audicabsat, qui mesure l'audience et la fréquentation des chaînes thématiques, LCM arrive en onzième position parmi 67 programmes.

Ce type de programme a un fort potentiel. Preuve de l'engouement pour l'information météorologique, la tempête de neige a donné l'occasion à TF1 d'ouvrir son journal de 20 h, mardi 12 janvier, sur les intempéries, avec Evelynne Dhéliat, présentatrice météo de la chaîne privée, comme invitée du journal. Pour LCM, Jacques-Philippe Broux a de nombreux projets de développement : « Une version italienne de LCM sera lancée sur le bouquet numérique de Télépiù en avril. » En France, annonce-t-il, « des caméras seront installées dans 150 communes » pour illustrer les bulletins locaux. Ces caméras seront aussi consultables par Internet.

A l'issue de son contrat d'exclusivité avec Météo-France, LCM envisage de fournir des bulletins à d'autres chaînes. « Nous avons déjà reçu des demandes de fourniture de modules », annonce le PDG. Un programme spécifique pour la chaîne Histoire et un bulletin pour Season, chaîne consacrée à la chasse et à la pêche, sont à l'étude. Selon Jacques-Philippe Broux, « LCM est aussi en discussion avec Euronews ».

Jean-Jacques Bozonnet

Guy Dutheil

Un « label » pour les présentateurs météo

moins bons professionnels. Une trentaine de présentateurs travaillent actuellement sur les différentes chaînes de télévision en France. Pour rejoindre le cénacle, ils devront répondre à certains critères d'évaluation, et être cooptés par un jury associant deux présentateurs et deux météorologistes.

De telles instances existent dans des pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Japon ou les Etats-Unis. Sans aller jusqu'au système américain de l'accréditation

délivrée souverainement par l'American Meteorology Society, l'appartenance au Collège des présentateurs sera, d'après François Fandoux, « une labellisation » destinée à crédibiliser la profession aux yeux du public.

« ESPRIT DE RIGUEUR »

La plupart des chaînes sont très conscientes de l'enjeu, car les bulletins météo sont les émissions les plus regardées (41,7 % d'audience sur TF1 et 22,8 % sur France 2 en moyenne pour le bulletin de 20 h 40 en octobre et novembre 1998). « En période d'intempéries, comme ces derniers jours, la météo fait même la "une" de l'actualité, d'où la nécessité d'avoir une information précise et sérieuse », explique Evelynne Dhéliat. Selon le degré d'équipement de la chaîne et la volonté de sophistication de la réalisation, la préparation d'un bulletin peut demander plusieurs heures, toujours en étroite relation avec les ingénieurs de Météo-France. « C'est une masse de travail énorme », insiste Alain Gillot-Pétré. A TF1, nous veillons à être irréprochables sur le fond, même si nous avons choisi d'être rigolos dans la forme. »

Selon Sophie Davant, le Collège nouvellement créé sera « le garant de l'esprit de rigueur qui nous anime dans notre volonté de bien vulgariser une information scientifique ». Pourquoi avoir limité l'accès au Collège aux présentateurs de télévision ? « C'est une profession bien identifiée et homogène, ce qui n'est pas le cas à la radio », répond André Lebeau.

GROUPE NATEXIS

PROJET D'APPORTS D'ACTIVITES PAR LA CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES A NATEXIS S.A.

Le Groupe Banques Populaires a annoncé son intention de rapprocher la Caisse Centrale des Banques Populaires (C.C.B.P.) de Natexis au sein d'un nouvel ensemble qui prendra la dénomination de "Natexis Banques Populaires".

Le rapprochement se fera par apport à la société cotée Natexis S.A. de l'ensemble des activités opérationnelles de la Caisse Centrale, exercées directement ou à travers ses filiales. La C.C.B.P. conservera sa mission institutionnelle d'organisme financier central du Groupe Banques Populaires et sera appelée à exercer les responsabilités d'actionnaire majoritaire de Natexis Banques Populaires.

Les apports seront soumis au vote de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Natexis S.A., qui sera réunie au cours du second semestre 1999. La parité sera déterminée à l'issue des évaluations en cours.

En rémunération de ces apports, le capital de Natexis S.A., devenue Natexis Banques Populaires, sera augmenté et la part détenue par le public se situera alors entre 10 et 15 %. L'objectif du Groupe Banques Populaires est de disposer d'une structure opérationnelle cotée ; la liquidité actuelle du titre sera maintenue.

Sur la base des estimations 1998 et des éléments connus à ce jour, les chiffres clés du nouvel ensemble seraient les suivants :

	Mds de FRF	Mds d'€
Produit Net Bancaire	7,5	1,1
Fonds Propres	17	2,6
Crédits Clientèles	340	52
Total de Bilan	570	87

Source : CCBP

Cette opération fait suite à la prise de contrôle de Natexis par le Groupe Banques Populaires, qui a porté sa participation à près de 75 % à la suite de l'OPA amicale lancée en mars 1998. Elle fait franchir une nouvelle étape aux opérations de rapprochement déjà engagées, notamment entre les filiales des deux établissements.

L'opération tend à la constitution d'une banque de gros unifiée au sein du Groupe Banques Populaires.

Celle-ci sera en mesure de proposer aux grandes et moyennes entreprises une offre bancaire complète recouvrant tous les services de banque commerciale et de banque d'investissement, tant en France qu'à l'étranger.

Cette banque mettra également son savoir-faire en matière internationale et dans le domaine de l'intermédiation financière à la disposition des PME clientes des Banques Populaires, ainsi que ses capacités de gestion privée et collective au service de leurs clients particuliers et institutionnels. Elle contribuera ainsi à renforcer la présence et la compétitivité de ces banques de proximité, que sont les Banques Populaires régionales, sur leurs différents marchés.

Par le groupement de ses back offices et de ses moyens logistiques, le nouvel ensemble confortera la position acquise par la Caisse Centrale des Banques Populaires comme prestataire de services bancaires, financiers et technologiques compétitifs, notamment dans les domaines de la conservation titres et de la gestion des moyens de paiement, tant aux établissements du groupe que, par voie de sous-traitance, à des établissements extérieurs.

Pour remplir ses missions, Natexis Banques Populaires, qui sera dotée du statut de banque, adoptera une organisation intégrée par métiers : activités de banque commerciale en France et à l'étranger ; activités de marchés, d'origination et d'intermédiation boursière ; fusions-acquisitions et capital investissement ; gestions pour compte de tiers ; services bancaires, financiers et technologiques.

Son Comité de Direction Générale, composé des responsables des principaux pôles opérationnels et fonctionnels issus des deux maisons, sera présidé par Jacques Delmas-Marsalet, Président du Groupe Banques Populaires, Dominique Ferrero, Directeur Général du Groupe Natexis, et Paul Lorient, Directeur Général de la Caisse Centrale des Banques Populaires, en seront les Directeurs Généraux.

Jacques Delmas-Marsalet a déclaré : « Cette opération renforce puissamment les possibilités de développement et la compétitivité du nouvel ensemble, au bénéfice tant des Banques Populaires que des autres actionnaires de Natexis ».



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **LUCENT TECHNOLOGIES** : le numéro un mondial des télécommunications, prend le contrôle de son compatriote américain Ascend, spécialiste des communications entre ordinateurs. L'opération s'élève à 20 milliards de dollars (17,2 milliards d'euros) par échange d'actions (*lire page 16*).

● **FORD** : le constructeur automobile américain aurait signifié au groupe suédois Volvo être intéressé par sa division automobile, sans lui faire d'offre formelle, affirme le *New York Times* du mercredi 13 janvier. Volvo ne confirmait ni ne démentait jeudi avoir mené de discussions avec Ford concernant la cession de sa division automobile.

● **SKODA** : le constructeur tchèque, filiale du groupe Volkswagen, a vendu 363 500 voitures particulières et petits utilitaires dans le monde en 1998, chiffre en hausse de 8,1 % par rapport à 1997. Skoda a vendu 172 058 véhicules en Europe occidentale soit une progression de 37,2 %.

● **NOVARTIS** : le groupe chimique et pharmaceutique suisse va simplifier la structure de son capital par la conversion de toutes les actions au porteur existantes en actions nominatives sur la base de une pour une, a-t-il annoncé jeudi dans un communiqué.

● **OPEL** : le constructeur automobile allemand, filiale de l'américain General Motors, a vu sa part de marché en Allemagne tomber à 14,2 % en 1998, contre 15,6 % en 1997, a indiqué mercredi 13 janvier, Wolfgang Strinz, membre du directoire.

● **ADIDAS** : le fabricant d'articles de sport allemand a nommé un responsable chargé d'empêcher le travail des enfants chez ses nombreux sous-traitants des pays d'Europe de l'Est et d'Asie, a déclaré mercredi un porte-parole du groupe à l'AFP.

● **FEUDOR** : la filiale française spécialisée dans le briquet jetable du groupe suédois Swedish Match et qui emploie 181 salariés devrait bientôt fermer.

SERVICES

● **AIR FRANCE** : la direction de la compagnie aérienne a annoncé mercredi qu'après Force ouvrière,

la CFE-CGC et l'USAF-UNSA, la CFDT, la CFDT-cadres et FO-cadres avaient décidé de signer l'accord sur le temps de travail, l'emploi et les salaires. Par ailleurs, plusieurs vols étaient retardés jeudi matin au départ d'Orly en raison d'un arrêt de travail d'une partie du personnel de maintenance d'Air France.

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS** : la banque devait annoncer, jeudi 14 janvier, la cession de 99,4 % du Banca Jover et 50 % de la société de gestion Iberagentes à la caisse d'épargne espagnole Caja Madrid.

● **CARTE BLEUE** : le groupement de cartes bancaires a enregistré une progression record de 12,8 % de nouvelles cartes émises en 1998, à 19,8 millions, et un bond de 8,3 % du chiffre d'affaires, à 113,12 milliards d'euros (742 milliards de francs).

RÉSULTATS

● **APPLE** : le constructeur américain d'ordinateurs a poursuivi son renouveau au premier trimestre de son exercice fiscal 1999, alors que son dernier-né, l'iMac, tient toutes ses promesses. Le groupe de Californie a publié mercredi un bénéfice net de 152 millions de dollars (131 millions d'euros) pour le premier trimestre de son exercice fiscal 1999 (clos le 26 décembre), contre 47 millions de dollars (41 millions d'euros) un an plus tôt.

● **ROCHE** : le groupe pharmaceutique suisse a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 31 %, à 15,52 milliards d'euros (24,66 milliards de francs suisses) contre 18,76 milliards de francs suisses en 1997.

● **SEB** : le groupe français d'électroménager, qui regroupe les marques Arno, Calor, Rowenta, Seb, Tefal, a annoncé mercredi 13 janvier une baisse de 2,3 % de ses ventes consolidées provisoires en 1998, à 1,765 milliard d'euros (11,58 milliards de francs). Selon Seb, ce recul par « l'arrêt brutal des ventes du groupe en Russie en septembre et la conjoncture économique difficile en Asie et au Moyen-Orient ».

● **UAF** : l'Union des assurances fédérales, filiale du Crédit lyonnais, a annoncé le 13 janvier une chute de 21,6 % de son chiffre d'affaires consolidé en 1998, à 16 milliards de francs (2,4 milliards d'euros). Le chiffre d'affaires domages du groupe a augmenté de 0,8 % à 1,035 milliard de francs (157,78 millions d'euros).

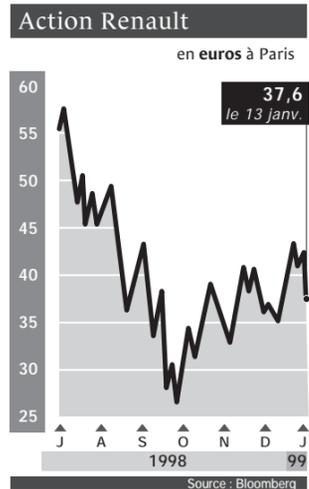
VALEUR DU JOUR

Renault chute avec le Brésil

MERCREDI 13 janvier, l'action Renault a été durement secouée par la crise financière et à éclaté au Brésil. Le titre a perdu 8,62 %, à 41,15 euros (269,93 francs) en une seule séance.

Les investisseurs ont sanctionné le groupe qui a clairement affiché ses ambitions en Amérique latine et qui a fait du Brésil un de ses centres de production. En décembre 1998, Louis Schweitzer, le président de Renault, a inauguré, en présence d'Enrique Cardoso, le président brésilien, une usine automobile à Curitiba. Au total, Renault a prévu d'investir 914 millions d'euros (6 milliards de francs), d'ici à 2001 en Amérique du Sud (dont 564 millions d'euros pour le Brésil). En décembre 1998, l'agence de notation Moody's avait observé que l'implantation en Amérique latine « est une stratégie nécessaire afin de devenir un acteur global mais accroît les dépenses d'investissement avec de faibles perspectives de rentabilité à court terme ».

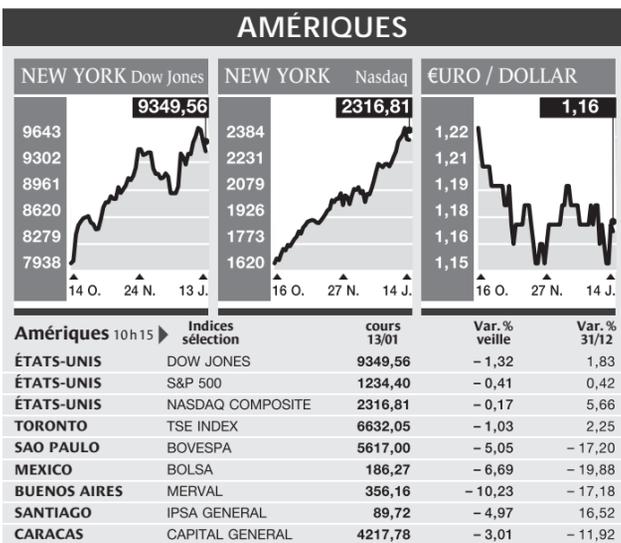
En 1998, les ventes de Renault dans la région ont progressé de 20 %, à 110 000 unités. Renault est la première marque automobile en Argentine avec 18 % de part de marché et plus de 80 000 véhicules vendus. Le constructeur français détient également 12,5 % du marché Colombien. Et malgré les premiers effets de la crise de l'été 1998, les ventes de Renault au Brésil ont doublé en 1998, à un niveau, encore modeste, de



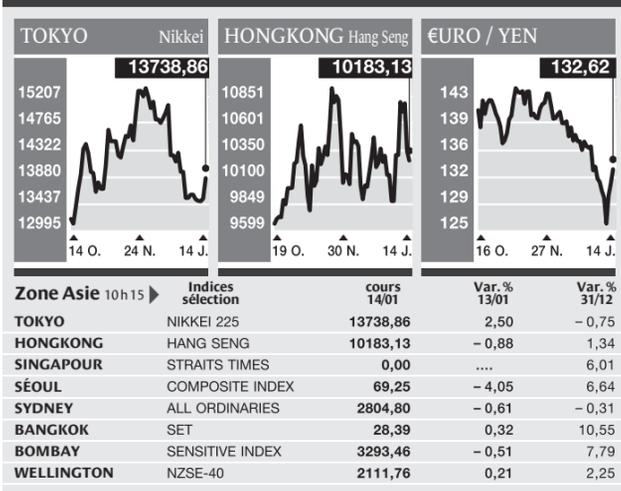
20 000 véhicules. Mais Louis Schweitzer a de grandes ambitions dans la région. A terme, grâce à ses implantations locales, Renault compte porter sa part de marché dans le Mercosur à 10 %, ce qui représenterait 300 000 véhicules. Ces derniers devraient être produits pour moitié par l'usine brésilienne et pour moitié par celle installée depuis 1996 à Cordoba en Argentine (investissement de 350 millions de dollars ou de 304 millions d'euros). Or les ventes automobiles en Amérique latine risquent de plonger du fait de la crise. Dans cette région 70 % des automobiles sont achetées à crédit. L'envolée des taux d'intérêt au Brésil a d'ores et déjà eu un effet dissuasif sur les acheteurs.

Enguérand Renault

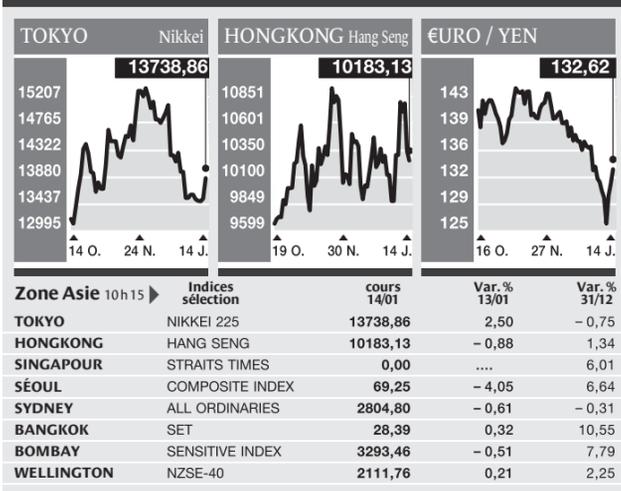
EUROPE



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

SOULAGÉS par la bonne réaction de Wall Street et de Tokyo à la crise brésilienne, les opérateurs à la Bourse de Paris ont affiché leur optimisme à l'ouverture du marché, jeudi 14 janvier, permettant à l'indice CAC 40 de gagner 0,61 %, à 3 982,81 points. La veille, l'indice CAC 40 avait cédé 3,46 % à 3 958,72 points.

FRANCFORT

EFFAÇANT une partie des pertes enregistrées la veille, l'indice DAX a ouvert en progression de 1,61 % à 5 062,3 points, jeudi 14 janvier. Mercredi, pris dans la tourmente de la crise brésilienne, l'indice avait cédé 4,12 %, à 5 196,13 points.

LONDRES

L'INDICE FT 100 de la Bourse de Londres s'est replié de 3,04 %, à 5 850,1 points, sous l'effet de la crise monétaire brésilienne, mercredi 13 janvier. L'indice, qui avait perdu jusqu'à 4,76 % après la dévaluation de facto du real et la démission du président de la banque centrale brésilienne, s'est repris après les premiers signes de redressement donnés par Wall Street.

TOKYO

EN DÉPIT de la crise brésilienne, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé en nette progression de 2,50 %, à 13 738,86 points. Le raffermissement du dollar, à 113,15 yens à la clôture, a profité aux valeurs exportatrices, en particulier Bridgestone (+7 %), Honda (+3,4 %) et Sony (+1,2 %).

NEW YORK

EN DÉPIT de la vague d'inquiétude née de la crise brésilienne, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a limité ses pertes en clôture, ne cédant que 1,32 % à 9 349,56 points, mercredi 13 janvier. Les valeurs technologiques et pharmaceutiques, telles Pfizer (+2,6 %) et Intel (+2,5 %), ont bien résisté.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont entamé la séance du jeudi 14 janvier sur une note stable, les rendements des obligations d'Etat françaises et allemandes s'inscrivant respectivement à 3,81 % et 3,72 %. La veille, la crise brésilienne avait provoqué un afflux de capitaux vers les obligations d'Etat occidentales, considérées comme les placements les plus sûrs au monde. En cours de séance, le rendement de l'obligation de référence allemande à 10 ans avait baissé jusqu'au niveau record de 3,65 %. Le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans avait, quant à lui, chuté jusqu'à 5,08 %.

MONNAIES

LE DOLLAR était en repli face au yen, à 113,5 yens, et stable face à l'euro, à 1,1633 dollar pour un euro, dans les premiers échanges entre banques, jeudi 14 janvier. Les risques liés à la dévaluation du real brésilien, qui avait chuté de plus de 8 % la veille avec un élargissement de ses marges de fluctuation par rapport au dollar, pesaient sur le cours du billet vert.

ÉCONOMIE

Les Etats-Unis soutiennent le Brésil

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton a déclaré, mercredi 13 janvier que les Etats-Unis surveillaient de près la situation financière au Brésil et étaient en contact avec les autorités brésiliennes, le Fonds monétaire international (FMI) et le G7 (groupe des sept pays les plus industrialisés). Les Etats-Unis ont « un grand intérêt à voir le Brésil mener ses réformes économiques et réussir et nous espérons qu'ils réussiront », a ajouté le président.

Mercredi, le gouvernement brésilien a décidé l'élargissement de la bande de fluctuation du réal face au dollar après la démission du président de la banque centrale du Brésil Gustavo Franco. Dans la journée, le réal a abandonné 9 % de sa valeur à 1,31 réal pour un dollar. (Lire page 2 et 3.)

■ Dans une tentative pour éviter la panique sur les marchés, le président brésilien Fernando Henrique Cardoso est intervenu mercredi de son palais présidentiel pour assurer que le changement à la tête de la banque centrale ne signifiait pas « un changement de cap » dans la politique monétaire du pays. Gustavo Franco a été remplacé par le directeur de la politique monétaire de la BC, Francisco Lopes.

■ L'agence de notation européenne Fitch IBCA a annoncé qu'elle plaçait les notes long terme de la dette du Brésil sous surveillance négative. Les notations mises sous surveillance sont B+ pour la dette long terme en devises et BB- pour la dette long terme en monnaie locale.

■ Un grand frisson a couru sur les marchés financiers après la dévaluation de fait de la devise brésilienne et la démission du gouverneur de la banque centrale, avec la peur d'une contagion aux pays voisins mais aussi à l'ensemble de l'économie mondiale.

■ Le ministre brésilien des finances Pedro Malan a estimé mercredi, sur la chaîne brésilienne Globonews que 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros), avaient fui le Brésil après la dévaluation de fait de la devise brésilienne et la démission du gouverneur de la banque centrale. Cette mise au point de Pedro Malan démentait ainsi un rumeur selon laquelle entre 2 et 4 milliards de dollars avaient quitté le Brésil mercredi.

■ CHINE : le pays a enregistré en 1998 sa première année de déflation depuis le début de l'établissement de ses statistiques, avec une chute de 0,8 % de l'indice des prix à la consommation, selon des chiffres officiels publiés jeudi.

■ L'excédent commercial de la Chine vis-à-vis de l'Union européenne a augmenté de 61 % en 1998 pour atteindre 7,44 milliards de dollars (6,46 milliards d'euros), selon des chiffres des douanes chinoises publiés jeudi.

■ L'excédent commercial avec les Etats-Unis, qui enviemme les relations entre Pékin et Washington, a augmenté de 28 % en 1998, atteignant 21,02 milliards de dollars (18,1 milliards euros), selon des statistiques rendues publiques mercredi.

■ AUSTRALIE : le taux de chômage est tombé à 7,5 % en décembre en données corrigées des variations saisonnières, soit 0,5 % de moins par rapport à novembre, ce qui constitue son plus bas niveau depuis sept ans, selon le bureau australien des statistiques. Le premier ministre australien Tim Fischer s'est félicité de ces chiffres, qui témoignent, selon lui, de la résistance de l'économie australienne à la tourmente financière qui s'est abattue sur les marchés étrangers.

■ ROYAUME-UNI : la baisse-surprise du chômage en décembre, au plus bas depuis près de vingt ans, pourrait atténuer provisoirement les craintes de récession des milieux d'affaires. Alors qu'il avait augmenté en octobre et en novembre, le nombre de demandeurs d'emplois a reculé en décembre de 14 000, à 1,311 million soit le plus bas niveau depuis juin 1980, a annoncé l'office national des statistiques. Ce nombre représente 4,6 % de la population active, au plus bas depuis mai 1980.

■ ALLEMAGNE : sociaux-démocrates et écologistes qui composent la majorité du chancelier allemand Gerhard Schröder sont parvenus à un accord sur les modalités d'un abandon du nucléaire, avant même une réunion des deux partis prévue mercredi soir, a confirmé le gouvernement. (Lire page 15.)

■ FRANCE : la croissance au 3^e trimestre de 1998 a été de 0,5 % par rapport au trimestre précédent, après +0,8 % au 2^e trimestre, selon des chiffres définitifs publiés jeudi par l'INSEE, qui confirme ses premières estimations données fin novembre.

■ RUSSIE : Moscou a dénoncé mercredi de nouvelles sanctions américaines contre des instituts russes accusés de fournir une aide nucléaire à l'Iran et menacé d'y répliquer, au risque d'une dégradation des relations déjà tendues entre la Russie et les Etats-Unis.

Taux de change fixe des pays euro

Contre	Taux	Contre franc	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FRANC	4,76703
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,92660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

14/01 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,87970	0,87970	1,16645	0,17791	1,65110	0,73502
YEN	113,67500	113,67500	132,62000	20,22500	187,71000	83,56500
EURO	0,85730	0,75403	1,00000	0,15245	1,41475	0,63010
FRANC	5,62085	4,94465	6,55957	1,00000	9,28060	4,13145
LIVRE	0,60566	0,53280	0,70685	0,10775	1,00000	0,44520
FRANC SUISSE	1,36050	1,19680	1,58745	0,24205	2,24630	1,00000

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	2,99	3,79	4,64
ALLEMAGNE	3,15	3,10	3,69	4,64
GDE-BRETAG.	5,88	5,68	4,27	4,35
ITALIE	3,88	3,18	3,92	4,86
JAPON	0,25	0,28	1,97	...
ÉTATS-UNIS	4	4,48	4,71	5,16
SUISSE	1	1,08	2,47	3,81
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,80	4,64

Matières premières

En dollars	Cours 13/01	Var. % veille
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1482	0,68
ALUMINIUM 3 MOIS	1242	0,32
PLOMB 3 MOIS	494,5	0,10
ETAIN 3 MOIS	5060	...
ZINC 3 MOIS	941	0,21
NICKEL 3 MOIS	4458	0,97
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,18	-1,99
PLATINE A TERME	73899	-3,09
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	275	0,27
MAÏS (CHICAGO)	215,25	...
SOJA TOURTEAU (CHG.)	135,2	...
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1379	-0,93
CAFÉ (LONDRES)	1796	...
SUCRE BLANC (PARIS)	249,5	...

Matif

Cours 10h15	Volume 14/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	4181	112,75	112,52
Euribor 3 mois			
MARS 99	478	96,95	96,95

Pétrole

En dollars	Cours 13/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	11,06	...
WTI (NEW YORK)	12,45	1,14
LIGHT SWEET CRUDE	12,33	-2,26

Or

En euros	Cours 13/01	Var % 12/01
OR FIN KILO BARRE	7900	-2,47
OR FIN LINGOT	8030	-2,31
ONCE D'OR (LO) \$	289,80	...
PIÈCE FRANCE 20 F	48,10	-1,84
PIÈCE SUISSE 20 F	47,60	-2,86
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,60	...
PIÈCE 10 DOLLARS US	255	-3,77
PIÈCE 20 DOLLARS US	457,75	+0,05
PIÈCE 50 PESOS MEX	302	-1,63

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Sears a gagné 8,8%, mercredi 13 janvier, après l'annonce de la vente de sa filiale de services financiers, Cofinoga, à la BNP, et la promesse de reverser aux actionnaires 215 millions de livres (305 millions d'euros) provenant de cette cession.
Le titre BASF a progressé de 4%, en raison de l'annonce, par le groupe, du rachat de 5% de ses propres actions. Les autres valeurs chimiques, suivant la tendance générale dominée par la crise brésilienne, ont cédé du terrain. Ainsi les titres Hoechst (-3,9%), Roche (-3,4%), Novartis (-3%), Bayer (-2,1%) et Solvay (-1,7%) ont été victimes de prises de bénéfice.

Les valeurs bancaires ont subi de plein fouet les craintes des opérateurs consécutives aux difficultés financières du Brésil. Si les titres ING (-9,3%), ABN Amro (-8,6%), Dresdner Bank (-8,1%), Deutsche Bank (-7,3%), San Paolo-Imi (-6,8%), UBS (-6,1%), Banca di Roma (-5,3%), Crédit suisse (-5,2%), Generali (-3,3%) et Hypovereinsbank (-2,6%) ont chuté lourdement, les valeurs les plus touchées ont été les banques espagnoles, Banco Bilbao Vizcaya (-13,5%), Banco Santander (-12%) et Banco Central Hispano (-10,5%). Ces dernières sont, en effet, les plus exposées aux risques liés à l'économie brésilienne.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for SOMMER ALLIBER, MICHELIN-B, PEUGEOT, LABINAL, VALEO, RENAULT, BMW, CONTINENTAL, DAIMLER-BENZ, FIAT, FIAT PRIV, MAGNETI MARELLI, LUCAS VARIETY, AUTOLIV SDR, PIRELLI, VOLVO-A, VOLVO-B, VOLKSWAGEN, BASF AG.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries for NATEXIS, CCF, DEXIA, STE GENERAL-A, BNP, ALLIED IRISH, BCA ROMA, ALPHA CREDIT, S-E-BANKEN, DEN NORSKE, LLOYDS TSB, BCO POPULAR, BCO SANTANDER, MERITA, BANK OF IRELAND, SV HANDBK, BARCLAYS, BAYR-HYPO-UVER, CHRISTIANA, IMI, BCP, IONIAN BK REG, ERGO BANK, COMM.BANK OF GR, COMMERZBANK, I.B.S.PAULO TO, UNICREDITO ITAL, DEN DANSKE, DEUTSCHE BANK, DRESDNER BK, SPAREBANKEN NOR, FOERENINGSB, FOKUS BK, ABBEY NATIONAL, BCO CENTRAL HIS, ROLO BANCA 1473, NAT BANK GREECE, DEXIA CC, ABN AMRO HOLDIN, HALIFAX, JYSKE BANK REG, BCO BILBAO VIZC, KBC BANCASSUR, BANK OF PIRAEUS, BES OVERSEAS LT, NORDBANKEN HOLD, FIRST AUSTRIAN, BANKINTER, ARGENTARIA RS, CAPITAL HOLDING, NATL WESTM BK, ROYAL BK SCOTL, UNIDANMARK, OBERBANK, COMIT, BANK AUSTRIA AG, UBS N, COMIT, UNICREDITO ITAL, BCA INTESA, DJ E STOXX BANK P.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for USINOR, PECHINEY-A, SIDOR, ACERINOX REG, BRITISH STEEL, SPOPCOR, TRELLEBORG B, SSAB SW ST A FR, ELKEM ASA, ARJO WIGGINS AP, BEKAERT, SONAE INDUSTRIA, AVESTA, METSAE-SERLA A, BUNZL PLC, ASSIDOMAN AB, CART.BURGO, MAYR-MELNHOF KA, RAUTARUUUKKI K, DEGUSSA, THYSSEN, BOEHLER-UDDEHOL, PORTUCEL INDUST, VOEST-ALPINE ST, UPM-KYMMENE COR, STORA ENSO -R, STORA ENSO -A, SILVER & BARYTE, INPARSA, ALUMINIUM GREEC, ELVAL, JOHNSON MATTHEY, VIOHALCO, UNION MINIERE, BUHRMANN NV, MODO B FR, RIO TINTO, NORSKE SKOGIND-SMURFIT JEFFERS, STORA KOPPARB, SVENSKA CELLULO, OUTOKUMPU OY-A.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries for AIR LIQUIDE, AGA-B, EMS-CHEM HOLD A, BASF AG, BAYER AG, BOC GROUP PLC, AKZO NOBEL, KEMIRA, DYN0 INDUSTRIER, UNITOR, CLARIANT N, CIBA SPEC CHEM, HOECHST AG, HENKEL KGAA VZ, LENZING AG, ICI, LAPORTE, SNIA BPD, AGA-A, PERSTORP-B, SOLVAY, TESSENDERLO CHE, UCB, DJ E STOXX CHEM P.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries for CGIP, GAZ ET EAUX, CIR, KVAERNER-A, AKER RGI, KVAERNER-B, GBL, BTR, SONAE INVESTIME, ORKLA-A, GENL ELECTR CO, D'IETTEREN SA, INCHCAPE PLC, INVESTOR-A, INVESTOR-B, GVAERT, NORSK HYDRO, OERLIKON-BUEHRL, ORKLA-B, VEBA AG, DJ E STOXX CONG P.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for FRANCE TELECOM, CABLE & WIRELES, BRITISH TELECOM, TELE DANMARK, EUROPOLITAN HLD, PORTUGALTELECO, TIM, VODAFONE GROUP, HELLENIC TELE, DEUTSCHE TELEKO, TELECEL, TELECOM ITALIA, TELECOM ITALIA, TELEFONICA, KONINKLIJKE KPN, DJ E STOXX TCOM P.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for BOUYGUES, LAFARGE, GROUPE GTM, IMETAL, COLAS, SAINT GOBAIN, TECHNIPIR, POTAGUA-B, AUMAR, AUTOSTRAD PRIV, CHARTER, ASKO OY, BICC PLC, BILFINGER & BER, BLUE CIRCLE IND, BPB, ACESA REG, CRH PLC, SKANSKA-B, BCA INTESA, CIMPOR SGPS R, CRISTALERIA ESP, ACCIONA, DRAGADOS CONSTR, TITAN CEMENT RE, HERACLES GENL R, SEMAPA, HOLDERBANK FINA, AKTOR SA, MICHANIKI REG, HELLTECHNO, HEIDELBERG ZE, HOCHTIEF ESSEN, PHILIPP HOLZMAN, CARADON, FOM CON CONTRAT, PARTER, HOLDERBANK FINA, AALBORG PORTLAN, UNICEM, WILLIAMS, PILKINGTON PLC, RMC GROUP PLC, ITALCEMENTI, ITALCEMENTI RNC, RUGBY GRP, TARMAC, TAYLOR WOODROW, URALITA SA, VALENCIANA CEM, SUPERFOS, WIENERB BAUSTOF, DJ E STOXX CNST P.

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries for HERMES INTL, ACCOR, MOULINEX, CLUB MED, SEB, EURO DISNEY, PATHE/RM, CHARGEURS RM, AUSTRIAN AIRLIN, WILSON BOWDEN, WILLIAM BAIRD, DJ E STOXX BASI P.



Table of stock prices for various companies in the 'ALIMENTATION ET BOISSON' sector. Includes entries like BARRATT DEV PLC, BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BRYANT GROUP PL, BEAZER GROUP, NCL HLDG, FINNAIR, WWW UK UNITS, WOLFORD AG, ELECTROLUX-B, BANG & OLUFSEN, ADIDAS-SALOMON, COMPASS GRP, SAS DANMARK AS, GRANADA GROUP P, RANK GROUP, HPI, EMI GROUP, HUNTER DOUGLAS, D.LUFTHANSAN, KLM, LADBROKE GRP, SAIRGROUP N, BENETTON GROUP, AMER GROUP A, THE SWATCH GRP, PERSIMMON PLC, THE SWATCH GRP, PERIMOUNT PLC, PENTLAND GRP, COURTAULDS TEXT, COATS VIVELLA, G WIMPEY PLC, DJ E STOXX CCYC P.

Table of stock prices for various companies in the 'PHARMACIE' sector. Includes entries like SANOFI, RHONE-POUL, ZENECA GROUP, ASTRA-B, ASTRA-A, ELAN CORP, ORION B, GLAXO WELLCOME, ROCHE HOLDING, ROCHE HOLDING C, NOVO NORDISK B, NOVARTIS N, SMITHKLINE BEEC, SCHERING AG, DJ E STOXX PHAR P.

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS advertisement. Features a phone number 0 803 800 100 and the slogan 'DERRIÈRE LES CHIFFRES, IL Y A LES HOMMES'. Includes a URL: http://www.axa-investmentmanagers.fr.

Table of stock prices for various companies in the 'ÉNERGIE' sector. Includes entries like TOTAL, ELF AQUITAINE, PRIMAGAZ, OMV AG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, PETROLEUM GEO-S, SAGA PETROLEUM, ENTERPRISE OIL, CESPA, ENI, AKER MARITIME, OCEAN RIG, ROYAL DUTCH CO, FOLSEN ENERGY, BG, PROSAFE, LASMO, SMEDVIG-A, PETROFINA SA BR, SAIPM, SHELL TRANSP & ELECTRAFINA, DJ E STOXX ENGY P.

Table of stock prices for various companies in the 'SERVICES FINANCIERS' sector. Includes entries like FONCIERE LYONNA, PARIBAS, BAIL INVEST, CPR, EURAFRANCE, SIMCO N, SIMFIMEG, UNIBAIL, SOPHIA, IMM FRANCE, CECINA, CORP FIN ALBA, FORTIS AG, AMVSCAP, BRITISH LAND CO, CS GROUP N, CAPITAL SHODDING, RUGBY INT, BPI, SP-SGNS N, ING GROEP, MEDIOLANUM, HAMMERSON, ALPHA FINANCE, METROVACESA, ALMANJ, WOOLWICH PLC, LAND SECURITIES, MEPC PLC, MEDIOBANCA, PROBIENT FIN, RODAMCO NV, SCHRÖDERS PLC, SLOUGHS ESTATES, VALLEHERMOSO SA, KAPITAL HOLDING, UNIM, DJ E STOXX FINS P.



Table of stock prices for various companies in the 'ASSURANCES' sector. Includes entries like STORK NV, SCHINDLER HOLD, SCHINDLER HOLD, SIEBE PLC, SKF-B, SHANKS & MCEWAN, T.I.GROUP PLC, TOMRA SYSTEMS, EQUANT NV, VALMET, HEIDELBERGER DR, RHI AG, DJ E STOXX IND P.

Table of stock prices for various companies in the 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' sector. Includes entries like ALSTOM, LEGRAND, SCHNEIDER, REKEL, SITA, SIDEL, HALKOR, ALUSUISSE LON G, BAA, SKF-A, SVENDBORG-A, ABB AB-A, ABB AB-B, DJ E STOXX F & BV P.

Table of stock prices for various companies in the 'BIENS DE CONSOMMATION' sector. Includes entries like L'OREAL, BIC, PROMODES, CPT MODERNES, ESSILOR INTL, CASINO GP, SEITA, SAFEWAY, STAGECOACH HLDG, ASDA GROUP PLC, BEIERSDORF AG, KESKO OY, GIB, BRIT AMER TOBAC, MOLELO CONTINEN, ETS COLRUYT, TAMRO, GOODYS, PAPASTRATOS CIG, FYPFES, IMPERIAL TOBACC, RECKITT & COLMA, CFR UNITS-A, AHOLD, AUSTRIA TABAK A, DELHAIZE, TABACALERA REG, ATHENS MEDICAL, SAINSBURY J. PL, SMITH & NEPHEW, TESCO PLC, TNT POST GROEP, DJ E STOXX CNCY P.

Table of stock prices for various companies in the 'COMMERCE DISTRIBUTION' sector. Includes entries like CARREFOUR, PINAULT PRINT, CASTO.DUBOIS, GUILBERT, VALORA HLDG, BOOTS CO PLC, DIXONS GROUP PL, STECKMANN A, GEHEAG, METRO, GREAT UNIV STOR, NEXON PLC, JERONIMO MARTIN, HENNES & MAURIT, KARSTADT AG, ARCADIA GRP, MARKS & SPENCER, W.H. SMITH GRP, RINASCENTE, CENTROS COMER P, WOLSELEY PLC, KINGFISHER, DJ E STOXX RETL P.

Table of stock prices for various companies in the 'HAUTE TECHNOLOGIE' sector. Includes entries like THOMSON CSF, SAGEM, CAP GEMINI, ZODIAC, STMICROELEC SIC, ALCATEL, DASSAULT SYST, ALTEC SA REG, NERA ASA, BRITISH AEROSPACE, BARCO, MERKANTILDATA, TANDBERG DATA, BOWTHORPE, SEMA GROUP, GAMBRO-B, COLOPLAST B, KON. PHILIPS EL, SAP AG, SAP VZ, INSTRUMENTARIUM, DJ E STOXX TECH P.

Table of stock prices for various companies in the 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' sector. Includes entries like NETCOM ASA, GETRONICS, INTRACOM N, ASK, FRESENIUS MED C, CAMBRO-A, RACAL ELECT CON, WILLIAM DEMANT, OLIVETTI, ROLLS ROYCE, GN GREAT NORDIC, BAAN COMPANY, OCE, NYCOMED AMERSHA, MISOYS, BRITISH BIOTECH, NOKIA-K, NOKIA-A, RADIOMETER-B, SIEMENS AG, SIRTU, SMITHS IND PLC, ERICSSON A, DJ E STOXX COLLECTIFS.

Table of stock prices for various companies in the 'AMSTERDAM' sector. Includes entries like ANTONOV, CARDIO CONTROL, RING ROSA, NEDGRAPHICS HOLD, POLYDOC, PROLION HOLDING, UCC HOLDING NV, AIRSPAR NV, C/AT, HITT NV, INNOCONCEPTS NV, RING ROSA WT, DJ E STOXX AMST P.

Table of stock prices for various companies in the 'BRUXELLES' sector. Includes entries like INTERNOC HLD, BERTRANDYTHYER B, SYNERGIA, PAYTON PLANAR, ENVPICO HLD CT, FARMED BELGIUM ABC, LINK SOFTWARE B, PAYTON PLANAR, DJ E STOXX BRUX P.

Table of stock prices for various companies in the 'FRANCFORT' sector. Includes entries like AXTRON, BERTRANDT AG, EUROMICRON, HUNZINGER INFORMAT, HOEFT & WESSEL, INFOMATEC, INTERSHOP COMMUNIC, MUEHLBAUER HOLDING, PLENUM, BETA SYSTEMS SOFTW, CE COMPUTER EQUIPM, DRILLISCH, EM.TV & MERCHANDI, LHS GROUP, LOESCH UMWELTSCHUT, MENSCH UND MASCHIN, MOBILCOM, MUEHLFACU & SE, PFEIFFER VACU TECH, QIAGEN NV, REFUGIUM HOLDING A, SACHSENSTRING AUTO, SORO ENTORGUNG, SOFTM SOFTWARE BER, TDS, TELDAFAX, TELES AG, TIPTEL, TRANSTEC, SALTUS TECHNOLOGY, SCM MICROSYSTEMS, SER SYSTEME, SINGULUS TECHNOLOG, TECHNOTRANS, W.E.T. AUTOMAKE, I & T AG & CO.KGAA, AUGUSTA BETELIGUN, CE CONSUMER ELECTR, CENIT SYSTEMHAUS, GRAPHISOFT NV, ELSPA, KINOWEL MEDIEN, BB BIOTECH ZT-D, BB MEDTECH ZT-D, EDEL MUSIC E 98, LINTEC COMPUTER, PSI, DJ E STOXX FRAN P.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Bic gagnait 7,48 %, à l'ouverture, jeudi 14 janvier. L'entreprise avait annoncé, la veille, une progression de 10 % de son chiffre d'affaires au quatrième trimestre, en raison, notamment, d'une croissance très forte de ses ventes sur le continent américain.
Ecia, l'équipementier de Peugeot-Citroën, s'appréciait de 0,45 %, dans les premiers échanges, jeudi. La veille, l'entreprise avait annoncé une croissance de 12 % de ses ventes au quatrième trimestre.
L'action Natexis baissait de 1,52 % dans les premiers échanges, jeudi, bien que le groupe eût annoncé une hausse probable de plus de 10 % du produit net bancaire en 1998 ainsi qu'une « hausse sensible » du résultat brut d'exploitation.
L'action SEB chutait de 2,49 %, à l'ouverture, jeudi. Le premier fabricant mondial d'ustensiles de cuisine non adhésifs avait annoncé, la veille, une chute de 15 % de ses ventes au quatrième trimestre, en raison, notamment, de la contraction de la demande en Russie et en Asie.
L'action Total perdait 0,31 %, en début de matinée, jeudi. Le groupe pétrolier devait tenir, dans la même journée, une assemblée générale extraordinaire afin de faire approuver par les actionnaires le récent rachat du belge Petrofina.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 14 JANVIER

Cours relevés à 10h 15

Liquidation : 22 janvier

Table of French stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of international stock market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.
DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 13 JANVIER

Cours relevés à 17h 35

Table of new market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 14 JANVIER

Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of second market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of second market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of second market values with columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 13 janvier

Table of SICAV FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and date.

Table of SICAV FCP values with columns for fund names, previous price, current price, and date.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT
MONEDEN... 14775,19 96918,89 13/01
OBLIG. TTES CATÉ... 46,31 303,77 13/01

AMPLIA... 19067,26 125073,03 14/01
ATOUT AMÉRIQUE... 34,31 225,06 13/01
ATOUT ASIE... 12,34 80,95 13/01

CIC BANQUES
FRANCIS... 29,04 190,49 13/01
FRANCIS PIERRE... 26,94 176,71 13/01

SG ASSET MANAGEMENT
ACTIMONÉTAIRE C... 6037,01 39600,19 13/01
ACTIMONÉTAIRE D... 4656,12 30542,15 13/01

SCIENCES Découverte en décembre 1994 à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), la grotte Chauvet, où près de quatre cents dessins ont déjà été dénombrés, est un site exceptionnel.

● **CES PEINTURES** pariétales, exécutées il y a plus de 30 000 ans, en font l'un des sites ornés les plus anciens jamais répertoriés. Deux campagnes de recherches ont déjà été

menées en 1998. Une troisième va s'ouvrir en mai. ● **DEUX PANNEAUX** ponctués de nombreux points rouges ont été examinés avec attention par Dominique Baffier et Valérie Feru-

glio, membres de l'équipe de Jean Clottes. Ils ont été exécutés, par des hommes ou des femmes du paléolithique, à partir d'empreintes manuelles. ● **L'INTERPRÉTATION** de

telles traces est toujours complexe. Dans un récent recueil d'articles, le préhistorien Jean Clottes formule l'hypothèse de représentations liées à des pratiques chamaniques.

Les chamanes de la grotte Chauvet trahis par leurs mains

Certaines peintures rupestres et empreintes manuelles laissées par des artistes préhistoriques sur les parois des cavernes seraient peut-être, selon Jean Clottes, le résultat de pratiques magiques. Mais cette interprétation ne fait pas l'unanimité

QUELLE est la signification des empreintes manuelles que l'on trouve un peu partout sur les parois des grottes paléolithiques du monde entier ? Elles sont positives (la main enduite d'un colorant joue le rôle de tampon), ou négatives (les contours de la main appliquée sur la roche, à la façon d'un pochoir, sont recouverts de peintures). Récemment des chercheurs français ont repéré à Bornéo un ensemble de 140 mains négatives, non encore datées, disposées en bouquet (*Le Monde* du 2 décembre 1998). On peut interpréter cette pratique de façon minimale : il s'agit de l'affirmation d'une présence, d'une signature, la main étant le propre de l'homme. Mais, dans ce cas, pourquoi aller déposer cette marque au fond d'une grotte, à l'extrémité d'un boyau obscur où l'on n'accède qu'en rampant ?

La question prend une acuité particulière dans la grotte Chauvet, à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche). Dominique Baffier et Valérie Feruglio – de l'équipe de Jean Clottes, spécialiste international d'art rupestre (*lire ci-dessous*) – y ont relevé, sur un panneau, 48 points faits avec la paume d'une même main enduite de pigment rouge, accompagnés d'une main positive complète, doigts compris. Les empreintes sont de petite taille et correspondent à la main d'une femme ou d'un adolescent. Sur un second panneau, 98 taches rouges sont appliquées sur près de 2,5 mètres carrés. Les punctuations peuvent évoquer la silhouette d'un herbivore. La main – unique là encore – est celle d'un individu de grande taille. Des

Du travail pour quinze ans

Découverte en décembre 1994, la grotte Chauvet fait l'objet d'une étude conduite par Jean Clottes avec une équipe d'une quinzaine de personnes. Cette exploration minutieuse a commencé en 1998. Deux campagnes de fouilles ont été menées, en mai et en octobre, pendant quinze jours à chaque fois. Une troisième aura lieu en mai. Les lignes de recherche porteront, cette fois, sur le paléo-environnement et le sol proprement dit (vestiges humains et animaux) puisque, fait rarissime, celui-ci n'a pas été bouleversé. Un relevé exhaustif des parois et des dessins (datés de plus de 30 000 ans) est en cours. « Nous avons repéré près de 400 animaux, indique Jean Clottes, avec une nette prédominance d'animaux rares ou inédits, comme le rhinocéros, le mammoth ou le lion des cavernes. On peut déjà dire que c'est une des grottes les plus riches qui aient jamais été découvertes. » Le chantier devrait durer une bonne quinzaine d'années.



Les empreintes de paumes « positives » relevées dans la grotte Chauvet (à droite) ont été traitées en fausses couleurs par ordinateur pour faire apparaître la totalité de la main (appartenant à un seul individu). Le résultat permet de distinguer les diverses phases de l'exécution et l'orientation de chaque empreinte.

amorces de traces digitales permettent de distinguer les diverses phases de l'exécution et l'orientation de la main.

Les deux chercheuses ont matérialisé le processus d'exécution par un traitement sur ordinateur. Dans leur étude (publiée dans la *Lettre internationale d'information sur l'art rupestre*), elles notent que ces panneaux révèlent une technique originale encore inconnue dans l'aire franco-cantabrique et confèrent une autre dimension symbolique aux punctuations, puisqu'elles sont à la fois point et main positive partielle. Cette association main-point avait déjà été signalée par André Leroi-Gourhan, au Pech-Merle, par exemple. Mais il s'agissait alors de simples punctuations accompagnant des mains négatives. Il se peut néanmoins que la signification de ces traces soit la même.

VISION MAGIQUE

Sont-elles la manifestation de « la volonté d'entrer en contact avec les esprits-forces du monde souterrain », comme le souligne Jean Clottes ? Dans son ouvrage *Voyage en Préhistoire*, ce dernier note que « dans de très nombreux contextes ethnologiques connus, la peinture utilisée pour les cérémonies n'est pas un simple moyen technique. Elle a une valeur en soi, souvent symbolique. (...) Lorsqu'on mettait la main sur la paroi et que l'on projetait la peinture sur la main, celle-ci se fondait dans la roche dont elle prenait

la même couleur, rouge ou noire, écrit-il. La main disparaissait métaphoriquement dans la paroi. La preuve en était le fantôme blanc qui restait lorsqu'on l'enlevait. La main établissait ainsi, concrètement, une liaison avec le monde des esprits ».

Cette hypothèse, bien sûr contestée, témoigne d'une évolution dans l'interprétation des peintures pariétales. Les explications par la magie de la chasse, avancées par Salomon Reinach et l'abbé Breuil, au début de ce siècle, ont été balayées par les analyses structuralistes d'André Leroi-Gourhan. Ces dernières sont, à leur tour, ébranlées. Si le rôle de la grotte comme sanctuaire – que Leroi-Gourhan a mis le premier en évidence – et l'importance de la structure spatiale des images sont toujours d'actualité, sa théorie sur l'évolution des styles est, en revanche, dépassée par les trouvailles récentes, et sa typologie animale liée à un dualisme sexuel est remise en cause.

Jean Clottes et son collègue sud-africain David Lewis-Williams développent à leur tour une nouvelle hypothèse, qu'André Leroi-Gourhan avait d'ailleurs envisagée avant de l'écartier : l'art des cavernes pourrait être lié au chamanisme, c'est-à-dire à une vision magique de l'univers. Le truchement de cette croyance est un individu dont on croit qu'il peut entrer en contact avec un monde parallèle au nôtre, mais pour lui tout aussi réel. Ce prêtre-magicien communique avec « les esprits » par l'intermédiaire de la transe, ce que Jean Clottes appelle les « états de conscience altérée ».

SANCTUAIRE

Le chaman peut obtenir ces hallucinations par l'ingestion de drogues, mais aussi par la fatigue, l'isolement, le jeûne, le rythme des mouvements ou des sons. Ces phénomènes hallucinatoires passent par plusieurs phases que, d'après Lewis-Williams et Clottes,

on peut repérer à travers les traces laissées sur les murs des cavernes. « Le chaman perçoit d'abord des formes géométriques, et cela expliquerait ces signes si nombreux dans l'art pariétal. Dans une phase seconde, il ordonne ces visions et, dans une troisième, voit des formes concrètes d'animaux ». Les représentations pariétales seraient la reproduction de ces phénomènes. La peinture permettant d'établir des portes avec l'au-delà et d'entrer en contact avec lui.

Pourquoi les animaux sont-ils omniprésents ? « Parce que ce sont les éléments essentiels de l'univers de l'homme paléolithique, à la fois dangers et sources de vie, poursuit Jean Clottes. Nous ne prétendons pas expliquer tout l'art paléolithique par le chamanisme, mais nous estimons qu'une grande partie de ses manifestations, au cours des vingt ou vingt cinq mille ans de son existence, se sont déroulées en grande partie dans un cadre chamannique. Ce que l'on peut retenir de Leroi-

Gourhan, c'est que les animaux font partie d'un cosmos, que la grotte est un sanctuaire et qu'elle joue un rôle dans un dispositif pariétal. Le lieu du dessin, sa sacralisation, est méditée en fonction de la forme et des qualités de la grotte. Ainsi le Salon noir de Niaux est situé à l'extrémité d'un long boyau et on trouve là une qualité sonore exceptionnelle. »

Jean Clottes sait néanmoins que les images qui sont parvenues jusqu'à nous sont très incomplètes et que la durée du monde paléolithique n'est pas réductible à une explication unique. L'étude de la grotte Chauvet qu'il doit conduire pendant quatre ans encore – jusqu'à l'âge de la retraite – lui apportera peut-être de nouveaux matériaux : « Un jour, une autre explication complètera, modifiera ou remplacera la nôtre. » D'autres ensembles ponctués, qui n'ont pas encore été étudiés, ont d'ailleurs été repérés.

Emmanuel de Roux

Jean Clottes, ou l'itinéraire d'un curieux passionné

LA DEUXIÈME campagne d'exploration de la grotte Chauvet s'est achevée le 12 novembre. Une troisième doit commencer au mois de mai. Entre-temps, Jean Clottes, qui dirige l'équipe chargée de cette minutieuse analyse, s'est envolé pour le Niger, où il doit superviser, au nord d'Agadès, le délicat moulage d'un couple de girafes néolithiques de 6 mètres de haut, gravé en ronde bosse sur une paroi rocheuse. Le préhistorien a également publié *Voyage en préhistoire* (éditions de la Maison des Roches, 480 pages, 175 francs, 26,68 euros), un recueil d'articles scientifiques où l'on peut suivre le cheminement intellectuel d'une carrière bien remplie.

L'homme qui s'exprime avec l'accent chantant de son Sud-Ouest natal a commencé sa vie professionnelle, loin des gravures rupestres, comme professeur d'anglais. C'est par la spéléologie, une passion qu'il tient de son père, qu'il s'est introduit dans le monde assez fermé de la préhistoire. « Mon père était tombé au cours d'une de ses explorations sur une grotte sépulcrale avec des ossements, datés de 4 000 ans avant notre ère. Cela a piqué ma curiosité et je me suis inscrit à la faculté de Toulouse. » Le jeune Clottes a vingt-six ans.

L'étudiant en préhistoire enseigne alors, parallèlement, la langue de Shakespeare au lycée de Foix (Ariège). Pendant longtemps il va mener de front une double carrière. Après avoir entamé une thèse sur les mégalithes du Quercy, l'anglophone devient un spécialiste de ces monuments néolithiques et participe à de nombreuses fouilles tout en assurant ses heures de cours pour l'éducation nationale. « A l'époque, les professionnels de la préhistoire à plein temps étaient rares. Certains étaient juges, ecclésiastiques, médecins ou professeurs,

comme moi. Beaucoup étaient universitaires ou rattachés au CNRS. »

En 1971, nouveau tournant dans sa vie : il est nommé à la direction des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées. Il est alors confronté à de nouveaux problèmes. « J'ai dû apprendre à nager dans le milieu politico-administratif, m'atteler à des tâches inédites, la conservation des sites, par exemple. » Les plus gros problèmes qu'il doit résoudre concernent les grottes ornées paléolithiques : on vient de découvrir, en Ariège, les réseaux Clastres (fin 1970), puis Fontanet (1972). « Comme j'étais directeur des Antiquités préhistoriques, on attendait de moi que je sois compétent dans tous les domaines. Dans ceux du néolithique, que je connaissais, comme dans ceux du paléolithique, où mes leueurs étaient modestes. »

POLÉMIQUES

Jean Clottes se met donc à l'école du terrain. « Le hasard a voulu que je sois confronté à bon nombre de découvertes paléolithiques, pour la plupart mineures, mais plusieurs de toute première importance. » L'étude du réseau Clastres le conduit à travailler sur la grotte voisine, celle de Niaux, puis à intervenir dans les cavernes du Volp, toujours dans l'Ariège. Enfin, il expertise les grottes Cosquer (1991) et Chauvet (1994), ainsi que les gravures rupestres en plein air de Foz Côa (1994), près de Porto (Portugal). Ces trois interventions donnent lieu à des polémiques plus ou moins violentes. Il doit, notamment, batailler avec un certain nombre de confrères qui doutent publiquement de l'authenticité des peintures de la grotte Cosquer, dont l'entrée est immergée au large de Marseille.

Au bout de six mois, une douzaine d'analyses au carbone 14 donnent raison à l'équipe Clottes-Courtin, chargée d'examiner ces dessins. Ils ont 18 000 ans d'âge. Mais la bagarre laissera des traces profondes dans ce petit monde où les places sont comptées. Jusqu'à la fin des années 80, le terrain a été dominé par la haute figure d'André Leroi-Gourhan, qui a révolutionné l'étude de la préhistoire et les méthodes de fouilles. Jean Clottes a souvent rencontré l'auteur de *La Préhistoire de l'art occidental*, mais n'a jamais travaillé avec lui. « L'homme était très ouvert, avec une intuition étonnante. Certains de ses disciples sont nettement plus dogmatiques. Ils ne peuvent admettre que, depuis quarante ans, les choses ont changé alors que les découvertes se sont multipliées. »

En 1990, Jean Clottes est élu président du Comité international d'arts rupestres de l'Icomos (International Committee for Monuments and Sites). A cette occasion, il reçoit un télégramme de Jack Lang, alors ministre de la culture, le félicitant chaleureusement pour son élection à la tête du Comité international d'art « équestre » ! Cette nouvelle fonction lui permet surtout de voyager, dans le monde entier, sur les traces de cet art qui s'épanouit sur les parois rocheuses du Canada comme de l'Australie, du Brésil et des Etats-Unis, de Namibie et du Sahara. Et de nouer des liens solides avec des collègues étrangers, comme le Sud-Africain David Lewis-Williams, avec qui il a écrit *Les Chamanes de la préhistoire. Transes et magie dans les grottes ornées* (Le Seuil, 1996) qui a fait grand bruit.

E. de R.

www.lemonde.fr/foot/

LE FOOTBALL EN DIRECT
SUR INTERNET

Suivez en direct sur le site Web du Monde

- les matches du championnat de France 1998-1999 (première division)
- les matches des coupes d'Europe
- les matches de l'Euro 2000

Résultats, classements, analyses

EDF lance un plan de propreté nucléaire dans ses centrales

L'établissement public va consacrer 325 millions de francs (49,5 millions d'euros), sur trois ans, à l'amélioration des méthodes de travail, à la formation des équipes et au renforcement des contrôles de radioactivité

Depuis l'automne 1998, l'établissement public a décidé de réduire les risques de contamination sur ses sites nucléaires. Pour y parvenir, l'ensemble des personnels d'EDF et des sociétés prestataires qui interviennent dans les

centrales ont été mobilisés. Les équipes de radioprotection seront renforcées, les méthodes de travail améliorées, le professionnalisme accru. Peintures et sols seront refaits pour faciliter les opérations de nettoyage. Et, pour que

la vigilance de chacun ne faiblisse pas, les niveaux de contrôle des différents portiques chargés de mesurer la radioactivité résiduelle seront fortement abaissés. Même si des progrès ont été faits dans le passé, Laurent Stricker, directeur du parc nucléaire, estime qu'il ne faut plus faire seulement de « l'hygiène », mais aussi de « l'asepsie », afin d'atteindre l'objectif de « figurer parmi les meilleurs exploitants nucléaires du monde ».

certaines négligences peuvent également conduire aux mêmes ennuis. En plus, des matériels, des outils ou des instruments peuvent à leur tour disperser leur contamination dans tout le site lorsqu'ils sont transportés mal enmaillottés, mal protégés.

« Des incidents de ce type à plus de 1 million de becquerels ont eu lieu dans le passé, confirme le directeur de la centrale de Cattenom, Claude Jeandron. Un en 1997 et un 1998, auxquels se sont ajoutés plusieurs dizaines d'autres de bien moins grande importance. » Cents « points » à plus de 800 becquerels et dix à plus de 10 000. « C'est encore trop », assure-t-il. D'où la mise en place de contrôles plus sévères à la sortie de la zone de travail. D'abord dans la zone C-1, qui ne donne son sésame qu'après contrôle des rayons gamma que pourraient émettre des particules déposées accidentellement sur les tenues.

La règle est simple : pas plus de 9 700 becquerels – au lieu de 15 000 précédemment – pour franchir la porte du vestiaire « chaud » où l'on se déshabille. En cas de problème : nettoyage, douche et décontamination. Et c'est en slip que l'on se présente devant le dernier juge de paix, le portique C-2, détecteur de rayonnements bêta dont le seuil a été ramené à 580 becquerels au lieu de 800 précédemment, niveau qui est conservé pour les petits objets (stylo, montre, calepin, etc.). Après, c'est la liberté ou presque. Ne reste qu'à passer l'épreuve de la sortie avec le portique et la balise C-3 franchis le matin à l'entrée.

« Notre objectif avec ce renfort des contrôles, insiste Yves Corre, directeur adjoint du parc nucléaire, c'est d'améliorer et de modifier les pratiques de comportement des équipes. Dans tous les métiers. C'est l'affaire de tous. » Claude Jeandron acquiesce. « On doit rechercher la propreté absolue et non se contenter de respecter les normes », ajoute-t-il. « Nous devons copier les meilleurs, comme par exemple les Américains de la centrale de Vogtle, en Géorgie », renchérit Laurent Stricker et Yves Corre, et même chercher ailleurs. « Dans l'agro-alimentaire, où « on ne redoute pas la contamination nucléaire, mais la contamination bactérienne et microbienne » et où, autre différence, « on craint plutôt ce qui entre que ce qui sort ». Vœux pieux ? Excès d'optimisme ? Rendez-vous dans trois ans.

Jean-François Augereau

CATTENOM (Moselle) de notre envoyé spécial

L'affaire des convois contaminés transportés par la SNCF en direction de l'usine de la Hague (Manche) a donné le premier prétexte. Celles, moins sulfureuses mais tout aussi médiatisées, des coupes fissurées de la toute nouvelle centrale de Civeaux (Vienne), du béton poreux de celle de Belleville (Cher) et de quelques autres incidents sans gravité, mais trop nombreux, ont eu raison de la patience de la direction d'EDF. Si l'établissement doit faire parler de lui, ce doit être dans le domaine de l'excellence.

La consigne a été passée. Tous les secteurs du nucléaire sont concernés. En particulier celui de la radioprotection des personnels qui travaillent dans les bâtiments abritant les réacteurs pour effectuer des contrôles, des réparations de matériel, des chargements de combustible et de délicates opérations de maintenance lors des visites décennales. Ces tâches appellent à une grande maîtrise de la part des individus exposés dans ces occasions aux matières radioactives et aux rayonnements pour ne pas se contaminer accidentellement.

Trois cent vingt-cinq millions de francs (49,5 millions d'euros) sur trois ans – dont 145 millions de francs (22,1 millions d'euros) pour 1999 – ont donc été débloqués pour, à la fois, former le personnel intervenant dans les centrales à de nouveaux comportements et de nouvelles méthodes de travail, renouveler et améliorer les systèmes de contrôle et baisser leurs seuils de sensibilité. Le message de cette « opération propreté », qui fait suite aux mesures déjà prises sur les convois de déchets, est simple : « Figurer parmi les meilleurs exploitants nucléaires du monde. »

Certes, des progrès ont déjà été faits avant que ce programme ne

Radioactivité naturelle, radioactivité artificielle

Indépendamment de tous ces contrôles, les personnels de l'EDF qui franchissent les portes de la centrale subissent une fois par semaine un contrôle anthropométrique, demandé par le médecin du travail, qui mesure la radioactivité naturelle ou artificielle de leur organisme. Cet examen permet de faire la distinction entre les 12 000 becquerels – dont 6 000 dus au potassium 40 – que contient naturellement le corps et ceux, artificiels, produits par d'éventuels radioéléments contaminants. Ceux qui travaillent dans le bâtiment réacteur le subissent en début et en fin de chantier. Jusqu'à deux mille contrôles de ce type, qui peuvent être également faits sur simple demande des intéressés, sont pratiqués au moment d'un arrêt de tranche (réparations, rechargement de combustible, révision décennale). Les personnels des sociétés extérieures sont rigoureusement tenus de se soumettre à ces examens.

L'ablation préventive réduit le risque de cancer du sein chez les femmes les plus exposées

PEUT-ON, à titre préventif, procéder à l'ablation chirurgicale des glandes mammaires (mastectomie bilatérale) chez les femmes que l'on sait exposées à un risque notablement plus élevé que la moyenne de souffrir d'un cancer du sein ? Cette question illustre pleinement les dilemmes que font émerger, en cancérologie, les progrès de la génétique moléculaire et de la médecine prédictive. Un groupe de spécialistes américains, dirigé par le docteur Lynn C. Hartmann (département d'oncologie, Mayo Clinic, Rochester, Minnesota), publie, dans le numéro du *New England Journal of Medicine* daté du 14 janvier, une série de résultats qui relancent la polémique sur ce sujet.

Les termes de la problématique peuvent être résumés de manière simple. Le développement, ces dernières années, des travaux de génétique concernant le cancer du sein a permis d'identifier plusieurs mutations de gènes ayant pour corollaire un risque élevé de survenue d'une lésion maligne chez les femmes qui en sont porteuses. Ces mutations génétiques sont retrouvées de manière préférentielle chez les femmes appartenant à des familles où les cancers du sein uni et bilatéraux surviennent avec une fréquence notablement plus élevée que la moyenne. Développée depuis plusieurs années, outre-



Les personnels qui travaillent dans une centrale nucléaire ont l'obligation, pour ne pas introduire de contamination, et surtout pour ne pas sortir contaminés eux-mêmes de la centrale, de franchir trois barrières de contrôle.

La première, appelée C-3, se trouve à l'entrée du site. Elle est utilisée pour les véhicules et les piétons. Ses seuils d'alerte ont été, comme pour les autres, abaissés. La deuxième, C-2, commande l'ouverture du sas d'entrée du bâtiment réacteur. Il ne s'ouvre que sur la présentation d'un badge codé.

La troisième, C-1, fonctionne de la même façon et autorise l'entrée vers les chantiers où le travailleur côtoie la radioactivité.

En dehors de ce circuit, le service médical, C-4, est là pour des contrôles de routine obligatoires ou effectués sur demande personnelle.

Infographie : Le Monde • Source : EDF

soit lancé. Dans ce domaine particulier de la radioprotection, « le nombre des incidents significatifs a baissé de 20 %, et la dosimétrie [grosso modo, l'exposition des personnels] pendant un arrêt de tranche [réacteur] a été diminuée de 40 % en sept ans », précise Laurent Stricker, le nouveau directeur du parc nucléaire. Mais il ajoute aussitôt : « Nous avons toujours fait de l'hygiène ; maintenant, il nous faut faire de l'asepsie. »

Pour mieux comprendre ce qui va être fait, il suffit d'accompagner un de ces intervenants sur chantier appartenant à EDF ou à une société prestataire de services. Désormais, lorsqu'il arrivera à l'entrée de la centrale, notre personnage passera, s'il est à pied, sous un portique baptisé C-3 pour mesurer le

niveau des rayonnements gamma qu'il pourrait émettre. Dans le passé, les choses étaient ainsi, mais le seuil de sensibilité de ces nouveaux portiques, en cours d'expérimentation dans les centrales de Golfech, en Midi-Pyrénées, et de Fessenheim, en Alsace, passera de 1 million à 3 000 becquerels. Si l'intervenant est en voiture, le véhicule et son passager seront également contrôlés à leur entrée par une balise dont le niveau passe de 1 million à 50 000 becquerels. Evidemment, ces appareils sont là davantage pour contrôler les sortants que les entrants.

Une fois sur le site, l'opérateur, toujours en civil, se présente à l'entrée du bâtiment du réacteur pour se mettre en tenue dans le « vestiaire froid ». Il se met en slip et reçoit pour tout bagage un dosimètre et un film dosimétrique codés destinés à mesurer les doses qu'il pourrait recevoir au cours de son intervention. Et aussi à l'alerter si un danger radioactif se présentait. Une fois le code tapé, un sas baptisé C-2 s'ouvre sur un « vestiaire chaud », où il enfle un maillot de corps, des chaussettes, une tenue de coton blanc, un bonnet pour protéger les cheveux, des surbottes, un casque et des gants.

Nouvelle opération de contrôle, nouvelle frappe du code. Une nouvelle grille (C-1) permettant d'entrer en zone de travail et d'accéder ainsi au chantier s'ouvre. Là, selon

la nature des travaux à engager, un heaume pressurisé ou une tenue étanche de plastique rose, baptisée tenue « Muru » (pour Mururoa), peut être passée par-dessus la tenue de coton. C'est à ce stade que commencent les problèmes car, dans le périmètre exposé, une contamination inattendue peut apparaître.

« Notre objectif, c'est d'améliorer et de modifier les pratiques de comportement des équipes. Dans tous les métiers. C'est l'affaire de tous »

Le plus souvent, c'est après les travaux, quand l'intervenant se déshabille, aidé en cela par un tiers, qu'il peut, en voulant tout simplement essayer d'un revers de main la sueur de son front, se contaminer et récupérer des poussières radioactives. Certains gestes accomplis en tenue de coton,

Atlantique notamment, cette approche prédictive a conduit certaines équipes à proposer aux femmes à haut risque une surveillance intensifiée, une chimiothérapie préventive, voire une mastectomie bilatérale prophylactique.

A partir d'une étude rétrospective de toutes les femmes ayant des antécédents familiaux de cancer du sein et ayant subi une mastectomie bilatérale prophylactique à la Mayo Clinic entre 1960 et 1993, les auteurs de l'article du *New England Journal of Medicine* fournissent de nouvelles données sur ce thème.

UNE STRATÉGIE IRRÉVERSIBLE

Ces femmes ont été divisées en deux groupes (haut risque de cancer du sein et risque modéré) sur la base de leurs antécédents familiaux. Une étude contrôlée des sœurs de ces femmes a, parallèlement, été menée. « Nous avons identifié 639 femmes ayant des antécédents familiaux de cancer du sein qui avaient subi une mastectomie bilatérale prophylactique, parmi lesquelles 214 à haut risque et 425 à risque modéré », écrivent les auteurs de cette étude. La durée moyenne du suivi a été de quatorze ans. L'âge moyen lors de l'intervention chirurgicale prophylactique était de quarante-deux ans. Nous avons comparé le nombre de cancers du sein chez les 214 femmes à

haut risque à celui de leurs 403 sœurs qui n'avaient pas subi cette intervention chirurgicale. »

Conclusion : 156 cas de cancer du sein ont été diagnostiqués chez les sœurs, contre 3 cas seulement chez les patientes ayant subi une mastectomie. En d'autres termes, les auteurs concluent que cette intervention chirurgicale permet de réduire « d'au moins 90 % » l'incidence du cancer du sein chez les femmes à haut risque. Les critères définissant cette catégorie sont le nombre de cas de cancers du sein diagnostiqués dans la famille (chez la mère, les sœurs, etc.), le caractère précoce de leur apparition ainsi que la fréquence, dans cette même famille, de cancers de l'ovaire, lésion maligne fréquemment associée aux cancers du sein dits familiaux. Les auteurs de ce travail précisent que les mastectomies ont été pratiquées chez des femmes âgées de 20 à 75 ans, et qu'ils ont éliminé tous les possibles biais statistiques. Ils soulignent néanmoins la nécessité, avant de prendre une décision médicale, d'informer la patiente des conséquences de cette stratégie irréversible. Cela implique, en effet, une reconstruction mammaire qui a des effets notables sur l'image corporelle et la sexualité, alors même que l'on sait que toutes les patientes ainsi traitées n'auraient pas souffert d'un cancer du sein.

« Il est difficile d'imaginer une stratégie préventive anticancéreuse plus efficace que celle-ci », soulignent les docteurs Andrea Eisen et Barbara L. Weber (université de Pennsylvanie, Philadelphie) dans un éditorial (intitulé « Le prix de la peur ») de l'hebdomadaire médical américain. « Bien que beaucoup de femmes considèrent la mastectomie bilatérale prophylactique comme une intervention trop mutilante pour pouvoir être sérieusement envisagée, il s'agit là d'une option dont les médecins peuvent vouloir discuter avec les femmes à haut risque », écrivent-ils. Mais cette étude met aussi en lumière le coût d'une telle stratégie. On obtient certes une réduction sans précédent de 90 % de l'incidence et de la mortalité du

cancer du sein. Mais il faut noter que dans cette étude 639 femmes, par peur de ce cancer, ont subi une intervention défigurante et qui peut être psychologiquement préjudiciable. »

Les docteurs Eisen et Weber estiment, en conclusion, que la réduction de la mortalité espérée ne devrait pas, à l'avenir, justifier une extension de cette pratique chirurgicale mutilante préventive au-delà des femmes volontaires à très haut risque. Il vaut mieux, selon elles, tabler sur les progrès réalisés dans le domaine de la chimiothérapie et de la chirurgie conservatrice pouvant être pratiquée après l'apparition de la lésion cancéreuse.

Jean-Yves Nau

Danny Hillis, l'homme qui veut défier le temps pendant dix mille ans

RÉPARER des ans l'irréparable outrage et gagner ainsi une parcelle d'éternité. Danny Hillis, vice-président de la recherche et développement de Walt Disney Imagineering, rêve de relever ce défi. Au sein de la fondation Long Now, créée en 1996, il est en train de mettre au point un « gardien du temps » qui mesurerait l'heure, sans une défaillance, pendant dix mille ans. Une horloge incroyablement qui serait insensible à l'usure, la corrosion, les tremblements de terre et qui pourrait triompher, seule sans doute, de la perte de la mémoire humaine que pourrait provoquer un conflit nucléaire généralisé.

Pionnier des ordinateurs massivement parallèles à l'origine des supercalculateurs, Danny Hillis n'en est pas à sa première bataille avec le temps. Dès 1993, il écrivait : « Depuis mon enfance, les gens parlent de l'an 2000. Toute ma vie, le futur a ainsi reculé d'un an chaque année. Il est temps d'engager un projet qui amène les gens à penser au-delà de la barrière psychologique du millénaire. » Lequel ? La réalisation d'une horloge mécanique monumentale, à l'image des mystérieux alignements circulaires de Stonehenge (Angleterre), dressés pendant l'âge de bronze et arrivés intacts après quatre mille ans d'existence jusqu'à nous. Pour être élevée au rang de « monument historique », « elle fera un tic-tac par an, sonnera tous les siècles, et un coucou sortira tous les millénaires ».

« PLUS LENT ET MEILLEUR »

Cette horloge quasi éternelle se situe à mi-chemin entre le défi technologique et la création artistique et philosophique. Au-delà de la mesure de l'heure, la longévité de l'horloge elle-même prendra à contre-pied la course, qui valorise aujourd'hui le « plus vite et moins cher ». La fondation Long Now veut promouvoir, a contrario, la pensée du « plus lent et meilleur » et « focaliser [la] créativité sur les dix mille prochaines années ».

Le projet a séduit un aréopage éclectique rassemblant Brian Eno, compositeur de musique électronique, Kevin Kelly, éditeur du magazine *Wired*, Mitchell Kapor, fondateur de Lotus Development, ou Esther Dyson, spécialiste influente d'Internet. Danny Hillis en est au stade de la fabrication du prototype de cette horloge, qui exploite un système à la fois binaire et mécanique si original qu'il fait l'objet d'un brevet.

L'horloge corrige automatiquement ses erreurs grâce à la détection de la position du Soleil à midi. Pour atteindre ses objectifs, le concepteur de l'engin a fait appel à des matériaux de pointe comme des alliages de monel ou d'invar, du carbure de tungstène, des verres métalliques et des saphirs de synthèse.

Un prototype de ce « gardien du temps » doit être présenté lors du prochain Forum économique de Davos, qui aura lieu en Suisse du 28 janvier au 2 février. Il sera alors réglé pour tenir jusqu'à janvier 12 000. Quant à l'horloge « millénaire » proprement dite, elle devrait être prête pour une grande démonstration en 2001. La terre d'accueil n'est pas encore choisie. L'Égypte, Israël (Jérusalem), la Chine ou une montagne de 3 000 mètres au Nevada sont envisagés.

Il ne reste plus qu'à attendre l'installation de cette machine, haute comme un immeuble, qui, pour se mettre à l'heure, transmettra toutes les douze heures un bit d'information à un ordinateur : mécanique s'inspirant de l'invention de Charles Babbage en 1833. Passéisme de façade ? Non, simple prudence, insiste Danny Hillis, qui souhaite transmettre un système facilement réparable – si nécessaire – car « la technologie des semi-conducteurs d'aujourd'hui peut avoir disparu dans cent ans ». Et d'ajouter : « Je ne peux imaginer le futur, mais il m'intéresse. »

Michel Alberganti

Ashford
Chausseur

SOLDES MONSTRES

4, rue du Gl. Lanrezac - 75017 - M° : Etoile sortie Carnot - P. Av. Carnot
Vente par correspondance catalogue sur demande ☎ (33) 01.48.88.98.66

Les « papy-boomers » ont de nouveaux rapports avec leurs petits-enfants

Ces quinquagénaires encore « jeunes » et dynamiques, anciens pourfendeurs des méthodes traditionnelles d'éducation, savourent aujourd'hui le plaisir du baby-sitting

ILS PORTENT des jeans et écoutent des disques de rock. En 1968, certains d'entre eux ont jeté des pavés, et dans les années 70, beaucoup ont expérimenté de nouvelles formes de vie de couple, en rupture avec l'éducation traditionnelle de l'époque. Ils ont vécu hors mariage (« dans le péché »), ont divorcé, ont élevé seul(e)s leurs enfants, ont recomposé des familles. Le temps a passé, et voilà qu'aujourd'hui les premiers baby-boomers sont devenus, inexorablement, des grands-pères et des grands-mères. Loin des interdits et des contraintes, ils avaient inventé de nouveaux rapports avec leurs propres enfants : les voilà, la cinquantaine venue, en train d'expérimenter une forme nouvelle de « grand-parentalité » sur laquelle les sociologues commencent à se pencher.

Les grands-parents d'aujourd'hui ne sont donc plus ce qu'ils étaient. Finie l'image du grand-père arc-bouté sur sa canne et de la grand-mère qui tricote. Ce stéréotype correspond aujourd'hui à celui des arrière-grands-parents qui, allongement de la durée de vie oblige, font souvent partie, eux aussi désormais, de la cellule familiale.

Jusqu'à présent, on avait bien noté l'apparition d'une génération de jeunes retraités plutôt « nantis », et dotés d'un pouvoir d'achat et d'un temps libre supérieur à ceux de leurs enfants confrontés, eux, au chômage et à la récession économique. Qualifiés de la médiatique appellation de « seniors », cible de choix pour les voyagistes, ils n'auraient d'autre ambition que de consommer. Cette image, martelée par les experts en marketing, avait fini par s'imposer peu à peu.

Or, si les nouveaux grands-parents ne sont pas cantonnés au coin du feu, ils ne passent pas non plus douze mois de l'année sous les tropiques à parfaire leur bronzage. Ils sont jeunes, alertes, actifs – ils sont nombreux à avoir cessé de travailler avant l'âge légal de la retraite – et très présents auprès de leurs petits-enfants, beaucoup plus que ne l'étaient leurs propres parents : telles sont les conclusions des sociologues qui se penchent sur leur comportement. Toutes les études concluent au grand chambardement des relations entre la première et la troisième génération.

En moyenne, les femmes deviennent grand-mère à cinquante ans ; les hommes, grand-père à cinquante-quatre ans. Et ils réinventent la vie. Première question, terre à terre, mais très symbolique : comment se faire appeler ? Christiane, qui a élevé trois fils, se souvient de ses états d'âme quelques semaines avant la naissance

de son premier petit-fils : « Je voulais me faire appeler « grand-mère ». Mais ça fait vieux « grand-mère », l'idée m'a complètement déprimée. Du coup, mes petits-enfants m'appellent Cric. » Tel grand-père soixante-huitard a conservé son prénom : « Normal, mes enfants ne m'ont jamais appelé papa, mes petits-enfants n'allaient pas m'appeler papy ! »

Leur marge de manœuvre est d'ailleurs considérablement réduite par la présence des aïeuls, qui ont déjà « pris » les dénominations les plus classiques. L'imagination, comme au bon vieux temps, prend donc le pouvoir. On recense des « mamie-vélo », des « papybleu » et « papyrouge » alignés sur la couleur de leur voiture, des « mamounes » et des « papounes », un « doc » pour un médecin et, très en vogue, les anglicismes « daddy » et « granny ».

« Parmi les jeunes grands-parents, il y a ceux qui sont très présents et surdemandés par leurs enfants dont ils sont très proches, et ceux qui ne veulent pas en entendre parler, car ils sont trop pris par leur propre vie »

« Ce refus de la dénomination traduit un refus du modèle traditionnel », explique Claudine Attias-Donfut, directrice de recherche à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse et coauteur avec Martine Segalen de *Grands-parents : la famille à travers les générations* (éditions Odile Jacob, 313 p., 135 F, 20,58 €). Viviane, cinquante-six ans, qui travaille dans le milieu du spectacle, trouve ses petits-enfants « charmants », mais se voit reprocher par son fils de ne pas leur cuisiner de tartes. « S'il veut que ses enfants mangent des tartes, il peut les faire lui-même », plaisante cette grand-mère Yamamoto, du nom du couturier japonais qu'elle vénère...

L'investissement de ces nouveaux grands-parents sur leur rôle familial n'en est pas moins impressionnant. On peut le mesurer à la fréquence de garde de leurs jeunes petits-enfants. 82 % des grands-

parents les gardent de façon plus ou moins régulière. Ils sont encore plus sollicités s'ils sont proches géographiquement de leurs enfants et si leur fille ou belle-fille travaille. Les grands-pères, « ces grands méconnus » comme les qualifie Benoît Schneider, maître de conférences en psychologie à l'université de Nancy, sont visibles aux sorties d'école et tout à fait aptes à garder seuls leurs petits-enfants, même s'ils ne l'ont jamais fait pour leurs enfants. « On a étudié les nouveaux pères, on devrait se pencher sur les nouveaux grands-pères, car ils n'ont aucun modèle de référence », conclut cet universitaire qui a organisé un colloque sur les grands-parents en novembre 1998.

Les relations entre grands-parents et petits-enfants ne sont pas loin du mythique slogan des sixties : « Jouissez sans entrave. » L'état de bonheur permanent a été décrété. Aux parents, les responsabilités éducatives ; aux grands-parents, les plaisirs ludiques et la complicité. « Le nouveau style grand-parental est fait de proximité affective et de complicité, il s'épanouit dans les jeux, les loisirs », estime M^{me} Attias-Donfut.

« Avec ma petite-fille de deux ans et demi, raconte joliment Dominique Gillot, quarante-neuf ans, députée PS du Val-d'Oise et rapporteure générale de l'Observatoire de la parité, il y a beaucoup moins de responsabilités que de bonheur, beaucoup plus de plaisir que de contraintes. Mais ce qui est différent par rapport à ma propre mère, c'est que je suis tellement, tellement plus proche de ma fille qu'elle ne l'était de moi au même âge ! »

Tous les grands-parents n'ont pas le même comportement. « Parmi les jeunes grands-parents, il y a ceux qui sont très présents et surdemandés par leurs enfants dont ils sont très proches, estime Marie-Françoise Fuchs, présidente de l'Ecole des grands-parents européens, une structure associative créée en 1994, et ceux qui ne veulent pas en entendre parler, car ils sont trop pris par leur propre vie. »

Reste à savoir si ces jeunes grands-parents seront toujours aussi proches de leurs petits-enfants lorsque ces derniers grandiront. Pour la génération précédente, les relations entre grands-parents et petits-enfants s'estompent avec le temps. Les adolescents, recherchant d'abord la compagnie de jeunes de leur âge, limitent leurs contacts avec leurs grands-parents, même si le téléphone remplace les visites. Mais les « papy-boomers » n'en sont pas encore là...

M.A.



DESSIN : NATALI PORTIER

Une grand-mère nommée Dominique Voynet

DOMINIQUE VOYNET est une très jeune grand-mère de quarante ans. Lorsque sa petite-fille Ada est née, en 1996, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement n'avait que trente-huit ans. Mais Dominique Voynet est aussi la mère d'une petite Jeanne (la tante d'Ada) qui n'a pas cinq ans, et qui a donc seize ans d'écart avec la première fille de la ministre, la mère d'Ada, sa demi-sœur. La tante et la nièce n'ont que trois ans d'écart et vont au square ensemble...

Compliqué ? « En réalité, c'est très simple, explique la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Ma petite-fille n'est pas ma troisième fille. Il n'y a aucune confusion. Elle a une mère, ma fille, et moi je suis sa grand-mère. Quant aux deux gamines, elles ont très bien compris. » Tout ce petit monde habite le même immeuble, dans deux appartements différents. Mais la famille Voynet n'est pas une tribu. « Ce sont des fratries différentes », ajoute la ministre, qui affirme se « sentir » grand-mère. Pourtant, quand elle se réfère à des personnages de grands-parents dans la littérature ou au cinéma, elle ne se reconnaît pas. « Mais je n'ai eu aucune difficulté à devenir grand-

mère, reprend-elle, c'est formidable aujourd'hui : on peut être grand-parent sans avoir renoncé à une vie personnelle, professionnelle ou sexuelle. On ne doit même pas renoncer à être à nouveau mère à quarante ans. C'est à chacune d'inventer sa manière d'être grand-mère. »

Avec sa petite-fille, Dominique Voynet assume son rôle de grand-mère. Elle garde Ada dès qu'elle le peut, elle agit par « petites touches », relativise les petits problèmes d'éducation, donne les coups de pouce qui « permettent que la mère ne soit pas trop angoissée ». « J'ai eu ma fille à dix-neuf ans et ma fille a été enceinte à dix-neuf ans. Sur le coup, avoue la ministre, j'ai été inquiète pour elle. C'était trop tôt. Puis j'ai réalisé que c'était exactement le discours que m'avait tenu ma mère à l'époque. Alors, j'ai décidé de me taire et d'être là. »

Quant à la manière dont Ada va appeler sa jeune grand-mère, « rien n'a encore été décidé ». « Mais je m'en fiche, ajoute la ministre, elle m'appellera comme elle voudra. Je n'ai pas cherché à théoriser mon rôle. L'important, c'est que chacune ait trouvé sa place. »

M. A.

LE MONDE diplomatique

JANVIER 1999

GOLFE

Guerre sans fin contre l'Irak
par **Alain Gresh**

Pourquoi le président Saddam Hussein ne cédera pas
par **Raad Alkadiri**

Des sanctions qui tuent
par **Dennis Halliday**

Diplomatie américaine, un domaine réservé
par **Eric Alterman**

■ **BALKANS** : La Macédoine en danger d'éclatement, par **Christophe Chiclet**. – Querelle byzantine, par **Georges Prévélakis**.

■ **CHINE** : La vague du chômage déferle, par **Jean-Louis Rocca**. – Recentrer la croissance, par **Philip S. Golub**. – L'enfant unique, fin d'une politique, par **Florence Beaugé**.

■ **CHILI** : Heure de vérité pour la démocratie, par **José Maldavsky**. – En prison, les laissés-pour-compte de la transition, par **Gérard Delteil**. – Les enfants oubliés, par **Yves Hardy**.

■ **IMMIGRATION** : Quand l'Union européenne s'entoure d'un cordon sanitaire, par **Jelle van Buuren**. – En Belgique, un arsenal répressif contre les étrangers, par **Laurence Vanpaeschen**.

■ **ART** : Enigmatiques portraits du Fayoum, par **John Berger**.

■ **SOCIÉTÉ** : Les associations au cœur de la cité, par **René Lenoir**.

En vente chez votre marchand de journaux - 24 F

Le Monde

A LA TELEVISION

ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10

Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

De l'actualité à l'Histoire

HISTOIRE

Les dimanche à 20 h 45,

jeudi à 13 heures et 23 heures,

vendredi à 11 heures et 19 heures,

samedi à 8 h 30 et 16 h 30

Le Grand Débat

FRANCE-CULTURE

Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois

à 21 heures

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi

à 12 h 45 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi

13 h 06, 15 h 03, 17 h 40

Le samedi

13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

TROIS QUESTIONS A...

MARTINE SEGALEN

1 Vous êtes professeur de sociologie et coauteur de *Grands-parents, la famille à travers les générations*. Pourquoi vos collègues se sont-ils encore si peu intéressés aux grands-parents ?

La sociologie de la famille est restée très cloisonnée, certains chercheurs travaillant sur le couple et d'autres sur les jeunes parents. Les grands-parents ont été oubliés. J'ai toujours plaidé pour une approche plus globale car on ne peut parler de la famille sans prendre en compte la dimension générationnelle. Mais la sociologie a longtemps été dénonciatrice et tout ce qui mettait en avant un lien social n'allait pas dans le sens de cette vulgate de la crise de la famille, qui ne me paraît pas fondée. D'autre part, la production sociologique française s'est constituée dans le contexte d'un familialisme dont la caractéristique typiquement nationale est l'obsession de l'enfant. Enfin, les sociologues répugnent à intégrer le vieillissement dans leur domaine d'études, même lorsqu'il s'impose, comme dans la famille ou

dans les recherches féministes. Ils préfèrent se centrer sur le couple et ses avatars.

2 Votre livre démontre que l'on devient grand-parent relativement jeune, alors que des études indiquent que les femmes deviennent mères de plus en plus tardivement. Comment expliquer ce paradoxe ?

Effectivement, l'âge des femmes lorsqu'elles ont leur premier enfant ne cesse d'augmenter. Cela aura certainement des conséquences sur l'âge de la grand-parentalité, qui devrait lui aussi reculer, mais dans dix ans au moins. Si certaines femmes, surtout celles qui font des études et

démarrent une carrière, ont des enfants de plus en plus tard, beaucoup d'autres continuent à être mères très jeunes, surtout lorsqu'elles ne peuvent entrer sur le marché du travail. Cela dit, le phénomène des « jeunes » grands-parents devrait perdurer. Avec l'allongement de la durée de la vie et les progrès de la médecine, force est de constater que l'on reste jeune de plus en plus vieux.

3 Le droit vous paraît-il adapté aux liens que construisent aujourd'hui les grands-parents avec leurs petits-enfants ?

En cas de rupture, les juges ont désormais grande latitude pour décider si les grands-parents peuvent continuer à voir leurs petits-enfants ou non. Pour cela, ils se basent sur l'intérêt de l'enfant. Mais les grands-parents sont nombreux à souffrir de leurs décisions. Ce qui est étonnant c'est que, de toutes les propositions de réforme du droit de la famille qui ont émergé récemment, notamment celles d'Irène Théry, aucune ou presque ne concerne les grands-parents. La société ne les a pas intégrés.

Fax 998 F TTC Chez Duriez

Fax papier thermique à partir de **998 F TTC** (827,53 F HT).

Fax papier ordinaire à partir de **1790 F TTC** (1484,25 F HT).

Fax laser **4980 FTTC** (4129,35 F HT).

**Duriez, 3 rue La Boétie 75008
112 bd Saint-Germain 75006**

Propos recueillis par
Michèle Aulagnon

Pluie et vent en bord de Manche

VENDREDI, le flux redevient doux et perturbé avec une dépression très creuse à 930 hpa qui se situera vendredi entre l'Ecosse et l'Islande. Les régions proches des côtes de la Manche seront en bordure sud de ce système très perturbé.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le début de matinée sera très nuageux puis la pluie arrivera. Le vent de sud-ouest se renforcera pour atteindre 90 km/h dans les rafales. Le thermomètre grimpera entre 9 et 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur le Nord-Picardie, le ciel sera couvert et pluvieux. En Ile-de-France, le ciel sera très nuageux et la pluie arrivera dans la soirée. Les températures monteront entre 6 et 9 degrés l'après-midi.

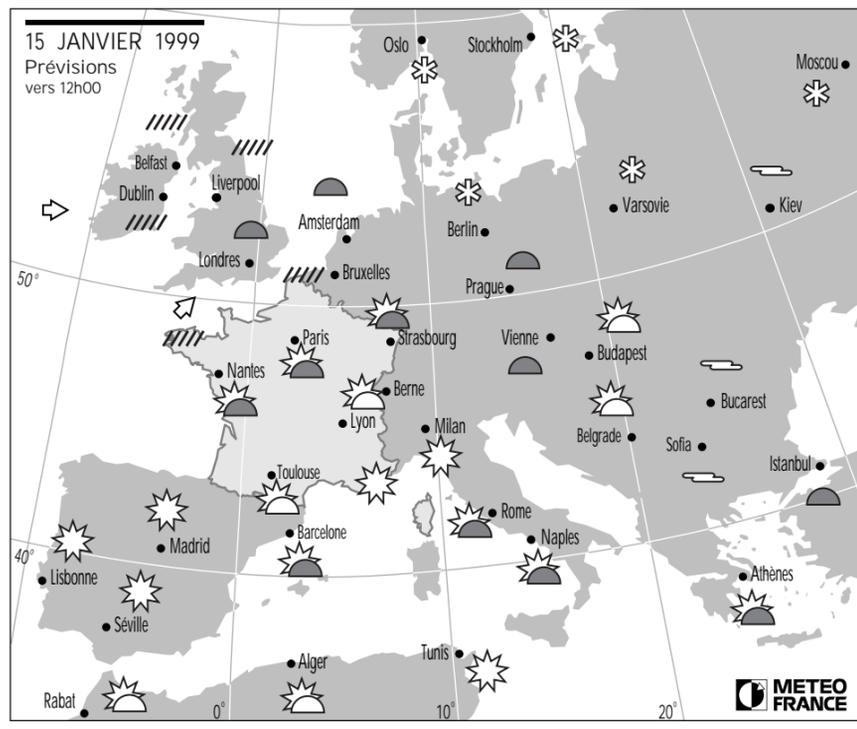
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La matinée sera couverte avec quelques pluies. Il devrait y avoir

quelques éclaircies l'après-midi. Le matin il fera entre -1 et 2 degrés, puis 4 à 7 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après des brouillards matinaux, le temps deviendra ensoleillé sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le ciel restera nuageux. Les températures seront douces, entre 7 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Après des brouillards matinaux, surtout dans les vallées, le ciel deviendra peu nuageux. Le matin, le thermomètre pourra descendre jusqu'à -5 puis monter jusqu'à 4 à 9 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Excepté quelques averses sur la Corse le matin, le temps sera bien ensoleillé. La tramontane faiblira en cours de journée. Après quelques petites gelées jusqu'à -1 dans l'intérieur, le thermomètre atteindra 10 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

CANADA. Au cours de la dernière « tempête », 15 cm de neige sont tombés sur la ville de Toronto qui se remettait déjà péniblement des intempéries du début d'année. Au total, quelque 80 centimètres de neige sont tombés sur la ville depuis le 1^{er} janvier, soit deux tiers des précipitations neigeuses annuelles. A l'aéroport Pearson, la tempête a entraîné de nombreux retards et annulations de vols, alors que, en centre-ville, la circulation routière était difficile et provoquait d'importants retards dans les transports en commun.

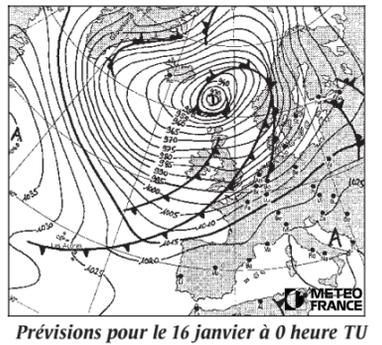
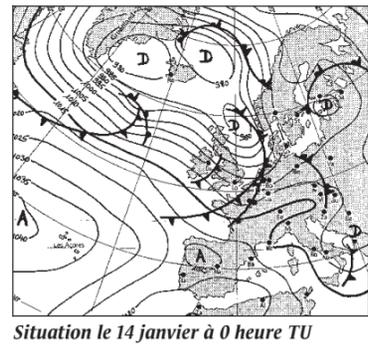
FRANCE. L'édition 1999 du catalogue « France » d'Interhome, l'un des spécialistes de la location de vacances en Europe, est disponible dans les agences de voyages et au 01-53-36-60-00. Il présente, en 394 pages, plus de 6 000 offres locatives (du studio à la villa) dans 25 régions de l'Hexagone, à la mer, à la montagne ou à la campagne.

PRÉVISIONS POUR LE 15 JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	0/5 N	
AJACCIO	3/13 S	NANTES	5/11 N
BIARRITZ	5/14 S	NICE	5/12 S
BORDEAUX	3/12 S	PARIS	3/9 N
BOURGES	1/9 N	PAU	0/13 S
BREST	6/11 P	PERPIGNAN	4/11 S
CAEN	5/10 P	RENNES	5/11 P
CHERBOURG	6/10 P	ST-ETIENNE	0/8 N
CLERMONT-F.	-1/7 S	STRASBOURG	1/7 N
DIJON	-2/3 N	TOULOUSE	1/10 S
GRENOBLE	-1/6 S	TOURS	3/9 N
LILLE	3/9 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	1/7 S	CAYENNE	24/28 P
LYON	-1/5 N	FORT-DE-FR.	23/27 P
MARSEILLE	1/11 S	NOUMEA	25/30 P

PAPEETE	23/29 S	KIEV	-2/1 C	VENISE	-1/6 S	LE CAIRE	12/19 N
POINTE-A-PIT.	21/28 P	LISBONNE	7/13 S	VIENNE	2/4 C	MARRAKECH	7/16 S
ST-DENIS-RE.	24/30 N	LIVERPOOL	8/12 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	18/26 C
EUROPE		LONDRES	7/13 C	BRASILIA	20/27 C	PRETORIA	18/28 S
AMSTERDAM	5/9 C	LUXEMBOURG	1/3 P	BUENOS AIR.	12/24 S	RABAT	9/16 S
ATHENES	9/14 N	MADRID	-7/7 S	CARACAS	21/28 N	TUNIS	8/16 S
BARCELONE	5/12 N	MILAN	3/8 S	CHICAGO	-15/-8 S	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	1/10 P	MOSCOU	-6/-3 *	LIMA	19/24 P	BANGKOK	24/31 S
BELGRADE	-2/5 S	MUNICH	-4/2 C	LOS ANGELES	9/18 C	BOMBAY	19/30 S
BERLIN	0/4 *	NAPLES	7/14 N	MEXICO	9/19 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	-5/3 N	OSLO	-11/-3 *	MONTREAL	-16/-7 *	DUBAI	18/26 S
BRUXELLES	-5/3 P	PALMA DE M.	5/15 S	NEW YORK	1/9 P	HANOI	13/15 C
BUCAREST	4/8 C	PRAGUE	-3/2 C	SAN FRANCISCO	7/12 C	HONGKONG	11/14 C
BUDAPEST	-1/3 S	ROME	4/13 N	SANTIAGO/CHI	14/25 S	JERUSALEM	12/20 S
COPENHAGUE	2/5 N	SEVILLE	3/16 S	TORONTO	-11/-8 C	NEW DEHLI	6/17 S
DUBLIN	1/12 P	SOFIA	-5/2 C	WASHINGTON	1/15 P	PEKIN	-8/2 S
FRANCFORT	1/4 P	ST-PETERSB.	-8/-6 *	AFRIQUE		SEOUL	-8/1 S
GENEVE	1/3 N	STOCKHOLM	-3/2 *	ALGER	9/14 S	SINGAPOUR	25/30 S
HELSINKI	-8/-4 *	TENERIFE	11/13 N	DAKAR	17/21 S	SYDNEY	19/25 C
ISTANBUL	4/7 C	VARSOVIE	-2/1 *	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	2/8 C



VENTES

La collection de stylos du sculpteur Arman dispersée à Drouot

ARMAN, un des rares artistes français à jouir d'une renommée internationale, se révèle un collectionneur obstiné, qui a déjà réuni dix-sept ensembles : montres, art africain, armures japonaises, pistolets à système, armes anciennes, etc.

Fils de brocanteur, il a appris dès son enfance à goûter le charme des objets, une attirance que l'on retrouve dans nombre de ses œuvres, par exemple les tableaux où sont réunies des choses hétéroclites. Sa collection de stylos, qui comprend 250 exemplaires, passera aux enchères à Drouot dimanche 24 janvier.

On y retrouve tous les grands classiques du stylo à plume et aussi de nombreux modèles moins connus, mais pourtant recherchés par les collectionneurs. Un des plus originaux est le « dragon » de Montegrappa, un fabricant italien de l'après-guerre, en forme d'un dragon dont la tête en argent vient surmonter le capuchon, réalisé d'après une œuvre du sculpteur Federico Monti, et tiré à 1 912 exemplaires dans les années 60

(16 000 à 17 000 francs, 2 462 à 2 769 €).

Moins prestigieux, le « Michel-Ange » de Visconti, autre marque italienne active des années 30 aux années 50, se caractérise par la qualité de sa plume (2 000 à 3 000 francs, 307 à 461 €).

ROIS DE L'OBJET MINIATURE

La firme américaine Whahl-Eversharp est célèbre pour sa gamme de couleurs nuancées :

Calendrier

ANTIQUITÉS

BROCANTES

- **Strasbourg** (Bas-Rhin), Carrefour des antiquaires, parc expo Wacken, jusqu'au lundi 18 janvier, de 10 à 20 heures, 120 exposants. Entrée 45 F, 6,85 €.
- **Paris**, antiquités-brocante, quai Henri-IV, jusqu'au dimanche 24 janvier, de 11 à 19 heures, nocturne le jeudi 14 jusqu'à 22 heures, 80 exposants. Entrée 30 F, 4,57 €.
- **Hazebrouk** (Nord), Salon des antiquaires, espace Flandre, du vendredi 15 au dimanche

vert jade, vert bronze, différents bleus et rouges. Une dizaine de modèles Art déco bien typés sont estimés entre 1 000 et 4 000 francs (154 à 615 €).

En 1901, le joaillier américain Roy Conklin invente un nouveau système de remplissage : un croissant métallique que l'on presse contre un réservoir en caoutchouc permet d'aspirer l'encre. Les « Crescent Filler », équipés de cette mécanique ingé-

nieuse et robuste, ont connu un énorme succès aux Etats-Unis. Plusieurs exemplaires des années 1920-1930 sont annoncés entre 600 et 2 000 francs (92 à 307 €).

Rois de l'objet miniature, les Japonais se sont passionnés pour les stylos, qu'ils aiment habiller de laques somptueuses. La première marque à faire appel à des maîtres laqueurs est Namiki, qui réalisait également des habillages pour les établissements Dunhill

et Dupont. Un modèle des années 30 est orné d'une épée de samouraï rouge et or, rehaussée de poudre d'or (6 000 à 7 000 francs, 923 à 1 076 €). Un stylo fabriqué pour Dunhill vers 1930 offre le décor d'un poisson rouge entouré d'algues et de branchages (7 500 à 8 000 francs, 1 153 à 1 230 €).

Toujours dans les marques japonaises, Platinum s'est également spécialisé dans le stylo en laque ; des modèles de grande

qualité des années 1920-1940 sont proposés ici, l'un à décor d'oiseau (2 000 à 3 000 francs, 307 à 461 €), l'autre orné d'étoiles (1 500 à 2 000 francs, 230 à 307 €).

Toutes les grandes firmes européennes sont aussi représentées dans cette collection, avec des créations anciennes, modernes (de l'après-guerre aux années 70) et contemporaines. On trouvera notamment une cinquantaine de Montblanc, accessibles entre 800 et 1 000 francs (123 à 153 €) et 10 000 à 12 000 francs (1 538 à 1 846 €).

La rareté reste le principal critère de valeur, et les collectionneurs recherchent surtout les modèles de marque tirés en édition limitée, dans un état de conservation parfait.

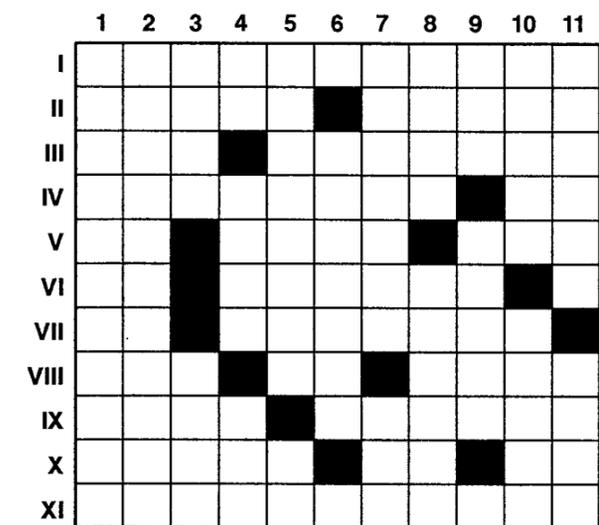
Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu**, dimanche 24 janvier. Exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures, Etude Briest, 24, avenue Matignon, 75008 Paris, tel. : 01-42-68-11-30. Expert : Jean-Bernard Tattegrain, tél. : 01-46-94-07-33.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99013

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Chauffe sous les mains du masseur. - II. Faire alliance. Bigarré et rubané. - III. Reconnaissance. Franc, rude et libre. - IV. Légère sous ses grands airs. Dans la note. - V. Deux lettres pour un facteur. Jamais prévisible. Voyelles. - VI. Stratégie asiatique. Voisins d'outre-Quévrain. - VII. Article renversé. Petit-fils de Guillaume, il devint roi d'Angleterre. - VIII. Sans résistance devant une voyelle. Per-

sonnel. Célèbre. - IX. Toujours le même. Jamais content. - X. Importateur d'herbe. Possessif. De un à six. - XI. Prennent leurs dispositions.

VERTICALEMENT

1. Trop plein sur le marché. - 2. Apparence extérieure. - 3. Fait écran sur la vitre. Noeud coulant. - 4. Note. Une part en plus. Part de chacun. - 5. Désagréables, pourtant ils sont à l'œil. A moitié tari. - 6. On y travaille sous la direction du

maître. - 7. Permet l'écoulement. Compagnon de Mahomet. - 8. Meurtri. Fis comme la grenouille de La Fontaine. - 9. Standardise dans le monde entier. S'accroche aux branches. - 10. Donne son avis. Le maître y travaille le jour, les élèves en fin de journée. - 11. Roi de Pylos. Tranches d'histoire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99012

HORIZONTELEMENT

I. Traitements. - II. Replète. Eau. - III. OLP. Nénette. - IV. Tiare. Actée. - V. Tête-bêche. - VI. If. Priée. - VII. Quetsches. - VIII. Emu. Sa. Saba. - IX. Tait. BA. Nul. - X. Tiercelet. - XI. Entièrement.

VERTICALEMENT

1. Trottinette. - 2. Relief. Main. - 3. Appât. Quiet. - 4. Il. Repu. Tri. - 5. Ténèbres. Ce. - 6. Été. Eitaber (rebâtie). - 7. Menaces. Ale. - 8. Echecs. Em. - 9. Nette. Hanté. - 10. Tâte. Zébu. - 11. Suées. Salut.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschourg
94852 Ivry cedex



L'ART EN QUESTION

N° 100

En collaboration avec



L'envol de la vertu

POUR rendre hommage à la donation Marcel Puech, deux expositions ont été organisées. L'une à Paris, au Musée du Luxembourg, présente les dessins italiens ; l'autre, à Avignon, au Musée Calvet, les dessins français. Cette exceptionnelle collection de dessins du XV^e au XIX^e siècle est due au travail du collectionneur et marchand Marcel Puech.

Né en 1918, il installe ses collections de tableaux, de meubles, de tapisseries et d'objets d'art en 1956, dans l'hôtel Forbin de la Barben, au cœur d'Avignon. Après 1986, il va se consacrer avec passion à sa collection de dessins, traquant les feuilles inédites, la beauté de la technique, la qualité des compositions. En 1997, il donne plus de mille dessins au Musée Calvet. Ce musée doit son nom au médecin et collectionneur Esprit Calvet, qui légua à la ville d'Avignon sa bibliothèque, son cabinet de curiosités et tous ses biens.

En quelle année eut lieu cette donation :

- 1802 ?
- 1810 ?
- 1933 ?

Réponse dans *Le Monde* du 22 janvier.



PHOTO MUSÉE CALVET

« Une vertu théologale », Luca Giordano (1634-1705). Sanguine, traces de fusain (38,6 x 30,6 cm). Musée Calvet, Avignon ; donation Marcel Puech. Au Musée du Luxembourg, à Paris, jusqu'au 14 février.

Réponse du jeu n° 99 paru dans *Le Monde* du 8 janvier. Le fragment de buste d'Aménophis IV a été offert à la France en 1972 par le gouvernement égyptien en remerciement de sa contribution au sauvetage des temples de Nubie.

ART Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente jusqu'au 18 avril soixante-neuf peintures de Marc Rothko, un des grands classiques de la peinture abstraite de l'après-guerre

aux Etats-Unis. En France, aucune exposition de son œuvre n'a eu lieu depuis 1972. ● GRAND TECHNICIEN de la couleur, Rothko travaille en fines couches diluées, grattées, à grands

coups de brosse, en bandes et rectangles aux bords incertains. Il était très soucieux de la mise en espace de ses tableaux, de telle sorte que le spectateur puisse prendre le relais du créa-

teur pour faire vivre l'œuvre. L'exposition parisienne semble au plus près d'un accrochage tel que Rothko aurait pu le concevoir. ● EN 1969 il peint ses dernières toiles, des *Noirs sur gris* dé-

poillés. En 1970, il se donne la mort. De même que sa peinture fait l'objet d'interprétations contradictoires, ce personnage énigmatique échappe aux historiens et aux critiques.

Les soleils noirs de l'abstraction, ou la spiritualité selon Rothko

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente soixante-neuf toiles qui retracent le parcours d'un grand peintre du XX^e siècle et de l'école de New York, de 1935 à son suicide en 1970

MARK ROTHKO, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. : 01-53-67-40-00. Du mardi au vendredi de 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Entrée 35 F (5,34 €). Jusqu'au 18 avril. Catalogue, 295 F (45 €).

Cela vous attire, vous absorbe, vous immerge, vous porte vers un au-delà de la toile. Pourtant, elle est là, palpitante, intense, sonore et sourde, noire et éblouissante, dense et légère, opaque et transparente.

Cela s'ouvre et se ferme, respire comme un corps vivant délivré de son poids de matière. Cela peut s'éteindre aussi. Cela dépend de nous, de notre patience. Il faut du temps pour mesurer l'effet Rothko au-delà de l'attrait superficiel de sa peinture, pour percevoir cette lumière qui vient du dedans des toiles, de ces plages de couleurs en suspens, tonnantes, dissonantes, contrastées ou assourdies, d'une subtilité qui épie aujourd'hui.

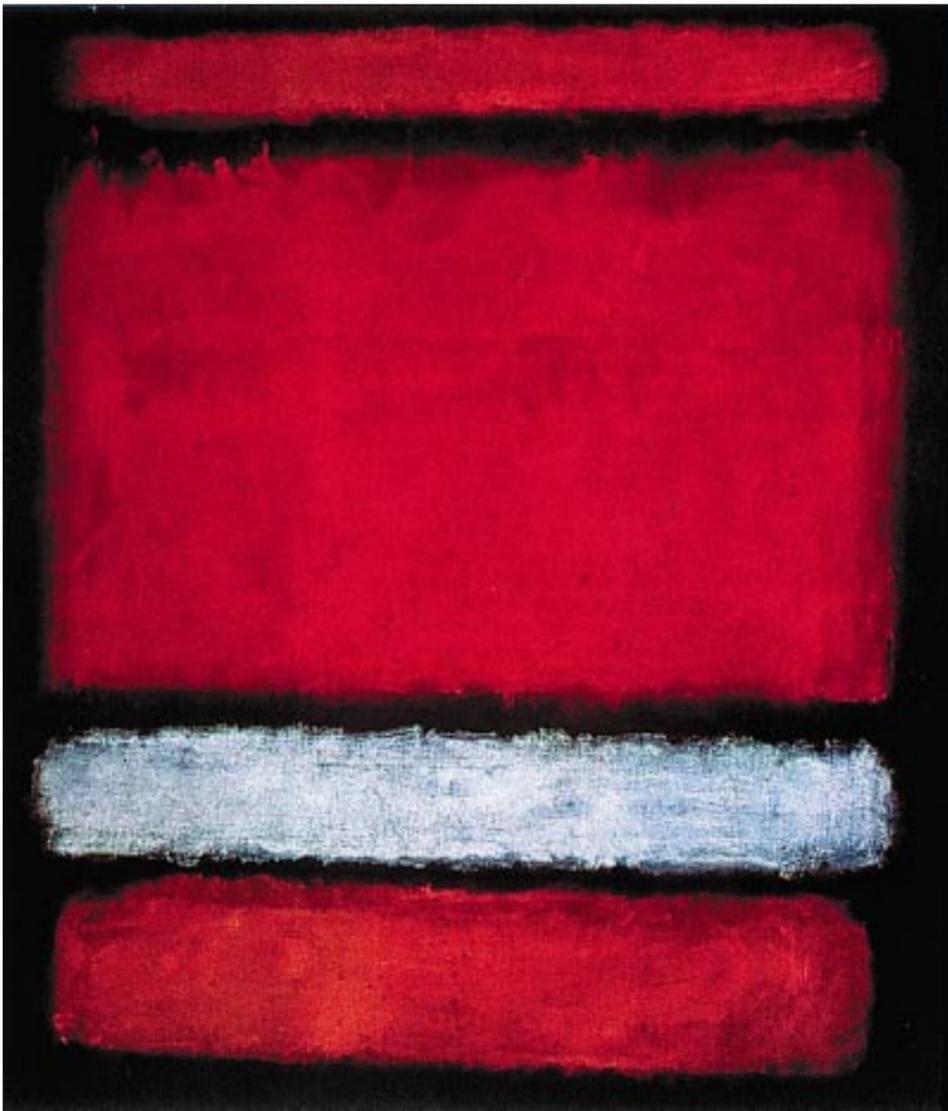
Des techniciens de la couleur comme lui, il n'en existe plus. On pense à Bonnard, aux Vénitiens, à tous ceux pour qui la couleur n'était que le véhicule de la lumière, et des ombres. La technique est époustouflante, patiente, à l'ancienne, qui, parfois, mêle tout, l'huile, les glacis, la tempera, la colle de peaux et probablement d'autres ingrédients qui n'empâtent pas.

Rothko travaille ses couleurs en fines couches diluées, grattées, appliquées à grands coups de brosse toujours visibles, ceux du dessus et ceux du dessous interférant à la périphérie des formes vagues, bandes et rectangles aux bords incertains, mais clairement qui font face. Qui ont une frontalité d'icônes, presque l'évidence de figures de l'irreprésentable. Et qui appellent le silence.

Rothko est devenu l'un des grands classiques de la peinture abstraite de l'après-guerre aux

Biographie

- **1903** : naissance de Marcus Rothkowitz à Dvinsk, en Russie. La famille émigre aux Etats-Unis en 1913.
- **1918-1924** : Marcus reçoit une bourse pour l'université Yale, qu'il quitte sans diplôme. Il suit, à l'Arts Students League, la classe de nature.
- **1928** : première exposition, des paysages.
- **1932-1933** : mariage avec Edith Sacher. Rothko dessine et peint de nombreuses aquarelles.
- **1935** : adhère au groupe d'artistes The Ten, qui ont « le dégoût du conservatisme et veulent expérimenter ».
- **1940** : expose, sous le nom de Rothko, sa nouvelle peinture aux thèmes mythologiques.
- **1944** : Peggy Guggenheim présente son travail.
- **1946** : fréquente les peintres Baziotès, Motherwell, Pollock et la critique Harold Rosenberg.
- **1947** : première exposition à la galerie Betty Parson, qu'il quittera en 1954 pour entrer chez Sydney Janis, où il rejoindra Newman, Pollock, Still et de Kooning.
- **1958** : commence seulement à vivre entièrement de sa peinture. Reçoit une commande de décoration murale pour le restaurant du Seagram Building.
- **1962** : rompt son contrat avec Sydney Janis pour protester contre une exposition réunissant des pop artistes. Signe avec la Marlborough Gallery.
- **1967** : achèvement des tableaux pour la Chapelle commandée par les De Ménéil en 1964, à Houston. Elle sera inaugurée en 1971.
- **1970** : malade, ayant quitté Mell, sa deuxième épouse, et après avoir peint une grande série de peintures sombres, Rothko se suicide.



SEIZON MUSEUM OF ART, KARUIZAWA, NAGANO

Etats-Unis. Il n'est pas certain qu'on le connaisse bien en France, où il est peu représenté et où les occasions ont été rares d'apprécier son œuvre : une fois en 1962, du vivant de l'artiste, dans ce même Musée d'art moderne ; puis en 1972, peu après sa mort. Aussi convient-il de saluer l'initiative de Suzanne Pagé, qui a saisi l'opportunité d'une rétrospective américaine pour mettre les nouvelles générations à l'épreuve de Rothko.

DE PLAIN-PIED

L'exposition parisienne est plus modeste que celle présentée à Washington l'été dernier, puis à New York, et qui comportait cent quinze peintures et aquarelles sur papier. Celle-ci n'en compte que soixante-neuf, mais elle est splendide, et tenue d'un bout à l'autre, bien qu'orchestrée en un parcours souple qui

se veut plutôt sensible que chronologique. On la devine au plus près d'un accrochage tel que Rothko aurait pu le concevoir. Les toiles sont placées bas, presque de plain-pied avec le spectateur, sur des murs clairs, mais pas blancs, dans un éclairage relativement faible de façon à rendre perceptible la lumière émanant des toiles, que des spots trop puissants ne manquent jamais d'écraser.

Le devenir de ses tableaux était un souci constant de Rothko. Il l'a dit. Il lui fallait contrôler leur mise en espace de telle sorte que le spectateur en soit physiquement proche, puisse prendre le relais du créateur pour faire vivre l'œuvre, et participer à sa communication silencieuse. Rothko, surtout dans la dernière décennie, pensait ses œuvres comme des environnements enveloppants. Ce qu'il put accomplir pleinement

avec l'ensemble de panneaux graves réalisés pour la Chapelle eucéménique commandée par les De Ménéil à Houston (Texas), un absolu chef-d'œuvre qui ne tient pas à l'architecture des murs.

Propos de l'artiste

« Les tableaux les plus intéressants sont ceux qui expriment ce que l'on pense bien plus que ce que l'on voit. Des pensées philosophiques ou ésotériques, par exemple. » (*Conversations avec Clay Spohn, 1947.*)

« Le travail du peintre évolue, à mesure qu'il avance dans le temps, vers plus de clarté, vers l'élimination de tous les obstacles entre le peintre et l'idée et entre l'idée et le spectateur. Comme exemples de ces obstacles, je citerai, entre autres, la mémoire, l'histoire ou la géométrie, autant de marécages généralisateurs d'où l'on peut tirer des parodies d'idées (qui sont des fantômes), mais jamais une idée véritable. Atteindre à cette clarté, c'est forcément, se faire comprendre. » (*Propos de l'artiste publiés dans The Tiger's Eye, 1949.*)

« Mes tableaux actuels renvoient à l'échelle des émotions humaines, du drame humain, autant que je suis capable de l'exprimer. » (*Notes tirées d'un discours au Pratt Institute de New York, 1958.*)

Maniaque sûrement, le peintre était capable de refuser d'exposer si l'espace ne lui convenait pas, ou de se décommander. Ce qu'il fit pour ses toiles peintes pour un restaurant du Seagram Building, à New York, et qui sont aujourd'hui un des fleurons de la Tate Gallery de Londres à qui Rothko les a offertes. Elles sont rassemblées dans l'exposition dont elles accentuent, avec leurs couleurs de terres brûlées, la note sombre.

L'autre grande vertu de l'exposition est de souligner la dimension tragique de l'œuvre, depuis ses débuts peu connus jusqu'aux *Noir sur gris* de la dernière année, d'inscrire ces toiles ultimes qui ont longtemps déconcerté dans une continuité, dans cette progression irréversible du peintre vers le dépouillement absolu.

Le dépouillement était là, d'emblée, dans les peintures figuratives, dans cet écart pris avec le monde des apparences. Les œuvres des années 30 ne sont pas assez nombreuses pour qu'on se fasse une idée de ce que le peintre cherchait alors, entre murs de scènes à l'anti-



COLL. CHRISTOPHER ROTHKO

Le seul autoportrait du peintre, de 1936 (ci-dessus), et « N° 7 », de 1960.

que et coulisses de la vie quotidienne. Dans celles qui sont présentées, scènes de rue, de métro, on voit des figurants, mannequins plus que personnages, calés dans des constructions contraignantes de

plans et de poteaux plus proches d'une réflexion sur un espace de représentation que du théâtre de la rue. Elles n'ont en tout cas pas grand-chose à voir avec l'expressionnisme, ni le réalisme de l'époque. Curieusement, elles font penser aux symbolistes, en particulier à Vuillard. Un peu plus tard on pense à Chirico, quand Rothko, vers 1941-1942, s'adonne à une étrange imagerie qui combine en frises masques, monstres et demi-dieux, quand il ne met pas en caisse le corps démembré du Christ.

« LA VIOLENCE LA PLUS ABSOLUE »

Mais pour en finir avec la figuration, Rothko a dû naviguer, comme beaucoup d'autres peintres américains des années 40, dans les eaux du surréalisme. Il en a fait émerger de nouveaux hybrides aux transparences de méduses nacrées, aux formes évanescences de ventres et de nœuds, accompagnés de traits qui sont comme des coups de sonde dans la liquidité d'un monde inconnu, dont le peintre nie la profondeur physique, mais pas psychique.

Autre étape : les « multiformes » de 1947-1949, où ce qui pourrait être un paysage devient un jeu de taches de derrière les paupières quand on a regardé le soleil. C'est là le prélude à la grande abstraction des années 50 et 60, aux formats toujours plus grands, plus prenants, progressivement plus sombre, et tendant vers la stricte monochromie. Ce formidable rassemblement de toiles montre la diversité des combinaisons de couleurs, et l'extrême complexité de cette peinture qui nous tient par son raffinement, par la richesse de cette matière picturale caressante et intouchable, faite de ciel, de terre, d'eau et de feu, d'éblouissements, d'émotions, de nuages, de passion.

« J'ai emprisonné la violence la plus absolue dans chaque centimètre carré », disait Rothko de ses peintures. Celui-ci passait des heures parfois à observer comment les dernières couches de couleurs se comportaient au séchage, pour corriger, reprendre, gommer, recouvrir pour creuser son espace pictural, et aller toujours plus loin dans l'aventure au-delà du tableau, jusqu'à s'y perdre. Les dernières toiles, ces *Noirs sur gris* magnifiques, désespérément vides, de 1969, respirent la mort. En 1970, malade et condamné à plus ou moins court terme, Rothko absorbe des barbituriques et s'ouvre les veines. D'ailleurs, ni l'Amérique du pop art, ni celle des froideurs minimalistes, n'étaient faites pour lui. Rothko était d'un autre âge, d'un autre continent.

Geneviève Breerette

L'énigmatique Marcus Rothkowitz, sources et lumières contradictoires

EN 1936, Rothko peint son autoportrait, le seul qu'il ait jamais réalisé. Si l'on regarde les œuvres de la même époque présentées dans l'exposition, c'est le tableau le plus manifestement expressionniste d'une période plutôt marquée par un besoin d'arrêter le courant ordinaire de la vie. Le visage aux traits géométrisés porte la marque de Cézanne, mais il est aussi pris dans un clair-obscur qui vient de plus loin. Les bras sont collés au corps. Le veston brun forme une espèce

d'écorce cannelée comme un fût d'arbre fendu qui laisse passer le blanc de la chemise et surtout la saignée rouge d'une cravate en harmonie avec plusieurs points rouges : à l'oreille, aux lèvres, aux mains. On ne prêterait peut-être pas beaucoup d'attention à ce portrait brossé dans un jus brun rien cacateux, où les maladresses expressives sont assez banales, s'il n'y avait ces étranges tampons bleus à la place des lunettes qui nous coupent du regard de l'artiste

et font de lui un voyant plus qu'un voyeur.

Qui était Rothko ? Qui se cachait derrière la couleur de ses tableaux ?

RIEN NE VA PLUS

L'homme nous échappe. Comme sa peinture d'ailleurs, si l'on veut l'accommoder aux mots, aux formules, aux théories de l'art : elle fait toujours l'objet d'interprétations contradictoires. D'où vient le silence de cette peinture ? Quelles sources l'ont nourrie ? Quelles

pistes remonter pour se l'expliquer ? A quelle philosophie la raccrocher, à quelle métaphysique, à quelle mystique ? A l'époque de son autoportrait, Rothko signe Rothkowitz : fils de juifs russes arrivés aux Etats-Unis avant la première guerre mondiale, il n'est pas encore naturalisé. Depuis dix ans, il étudie l'art à l'Arts Students League et, pour gagner sa vie, enseigne à la Center Academy du Brooklyn Jewish Center. Max Weber a été son maître et Milton Avery sera son ami. A noter que l'un et l'autre étaient à l'écoute de Matisse, ce qui à l'époque était rare – on préférerait Picasso.

Voir Rothko à la lumière de Matisse, dont il s'est souvenu avoir étudié quotidiennement *L'Atelier rouge* pendant des mois après son entrée au MOMA de New York, en 1949 ? On aime le faire à Paris, d'autant qu'en 1954, juste après la mort du Français, Rothko peint son *Homage à Matisse*. Cette toile a un titre, contrairement à l'habitude du peintre de numéroter ses œuvres. Voir Rothko à la lumière de Platon, d'Eschyle et de Nietzsche que le peintre a beaucoup lus à l'époque

où il développait ses thèmes mythologiques ? Mais rien ne va peut-être plus si l'on pense que Rothko a été bouleversé par la mosaïque sur fond d'or de l'église de Torcello, par les Giotto d'Assise, par les Fra Angelico du couvent Saint-Marc à Florence et par le Michel Ange du vestibule de la Bibliothèque Laurentienne : un sas grandiose dont les éléments architecturaux ne portent rien, délitent les murs et amplifient l'espace. Soit une mise en scène à la Rothko.

Et que va-t-on faire des racines de l'enfant Marcus Rothkowitz qui dans sa Russie natale allait à l'école talmudique ? Et du peintre qui aimait la musique classique, celle de Mozart par-dessus tout ? Un pur esprit qui, au-delà de la beauté, était porté sur toute manifestation du sublime, d'où qu'elle vienne, et qui dans son ecuménisme a fait feu tout à la fois des chants sacrés et profanes capables de transcender la condition humaine ? Rothko fumait comme un sapeur et buvait comme un trou.

G. B.

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

LE THÉÂTRE DU FUST EN RÉSIDENCE :
Castelets d'hiver
Raillerie, satire, ironie
et signification profonde
Un cid
Trois mises en marionnettes
d'Émilie Valantin
du 22 janvier au 6 février 1999
THÉÂTRE DE LA CROIX ROUSSE
Place Joannès Ambre - Lyon 4e
04.78.29.05.49

villa gillet
hors les murs à l'IUFM
4, rue Chazière - 69004 Lyon
Conférence d'
IRENE THERY
" Famille et transmission
aujourd'hui "
Mercredi 20 janvier à 19h30
Tarifs/Rés. : 04.78.27.02.48

Renseignements publicité : ☎ 01.42.17.39.65

Marthe Keller, metteur en scène des « Dialogues des carmélites »

« Je pensais à tout ce que l'Eglise catholique a fait comme mal dans l'Histoire »

MARTHE KELLER n'est pas qu'une abonée aux séries de la télévision ou au cinéma. Elle fréquente le théâtre exigeant (on l'a vue dirigée par Patrice Chéreau) et s'est investie depuis quelques années dans des projets musicaux incluant la voix parlée. Ainsi donne-t-elle fréquemment *Jeanne d'Arc au bûcher* d'Arthur Honegger, qu'elle a enregistré pour Deutsche Grammophon, sous la direction de Seiji Ozawa. Pour sa première mise en scène, elle a accepté de monter les *Dialogues des carmélites*, de Francis Poulenc, à l'Opéra du Rhin, présenté à l'occasion du centenaire de la naissance du compositeur.

« On vous voit souvent au concert. Etes-vous musicienne ?

— J'adore la musique, je ne peux m'en passer, au concert comme en disque. Je pianote un peu, mais je dois cette formation musicale à mon expérience de danseuse, une carrière tôt interrompue en raison d'un accident. J'ai tant d'admiration pour les musiciens, leur discipline, l'apprentissage que représente ce métier. Je dis toujours, en forme de demi-plaisanterie, que mon boucher pourrait obtenir un Oscar en jouant son propre rôle dans un film tandis qu'il ne pourrait jamais se hisser à un même niveau de vérité dans les *Variations Goldberg* de Bach. Il y a un véritable obstacle technique.

— Qu'est-ce qui vous a amené aux *Dialogues des carmélites* ?

— On m'a proposé des mises en scène de théâtre à plusieurs reprises. J'ai refusé, ne me sentant pas prête. Il y a un an, l'Opéra du Rhin m'a fait cette proposition, pensant peut-être que j'étais abonée aux saintes, à cause de Jeanne ! J'ai d'abord dit non, par manque de temps et d'intérêt. Je dois avouer que cette histoire de carmélites guillotinées me laissait un peu froide... Je suis un peu de tout : un peu catholique, un peu protestante, un peu juive ; mais je pensais à tout ce que l'Eglise catholique a fait comme mal dans l'Histoire... Cependant, j'ai trouvé l'opéra de Poulenc très émouvant et très réussi, contrairement à ce que beaucoup de gens m'avaient dit.

— Que pensez-vous de la genèse de ces *Dialogues* ?

— Je suis allée en fait en amont de Georges Bernanos. Le texte d'origine est une nouvelle en allemand, *La Dernière à l'échafaud* (1931), de Gertrud von Le Fort, écrite d'après le récit laissé par la carmélite rescapée, Mère Marie dans l'opéra. Cette nouvelle a été la base d'un scénario de cinéma commandé à Bernanos et qui ne sera jamais utilisé, sinon de manière très remaniée, dans ce film réalisé après sa mort. J'ai lu aussi d'autres textes en rapport avec ces

Dialogues. J'ai été frappée par la destinée d'Edith Stein (1891-1942), cette contemporaine de Le Fort, juive devenue carmélite et envoyée au camp de concentration où elle mourra. Le Fort a vu monter le nazisme et a conçu son texte comme une protestation. Il y a évidemment un parallèle et des points de rencontre entre ces moments d'intolérance historique et de boucherie, cette carmélite d'origine juive qui va au martyre. Je ne veux pas tout mélanger dans ce spectacle, mais il est évident que j'ai vu cette histoire au prisme de ce qui s'est passé en Europe depuis.

— La qualité du livret de Poulenc vous semble-t-elle à la hauteur du texte de Bernanos ?

— Poulenc a opéré des coupures assez importantes, mais toujours au profit de l'efficacité. Certes on perd certaines subtilités. Par exemple, celle des origines sociales. De la même manière, Poulenc a retranché une partie du portrait de Mère Marie, d'un caractère plus nuancé, moins dur qu'il ne le paraît dans la version musicale. En fait je la vois ni blanche ni noire, cette Marie, un peu grise, indéfinie. Il est étrange que la sous-prieure, qui fait prononcer par vote le vœu du martyre en l'absence de la prieure, soit la seule à ne pas monter à l'échafaud. Mais nous lui devons ce récit. Quoi qu'il



FABIAN/SYGMA

Pour sa première mise en scène, Marthe Keller a accepté de monter les « Dialogues des carmélites », de Francis Poulenc, à l'Opéra du Rhin, à Strasbourg.

en soit, l'opéra fonctionne formidablement, et sa thématique centrale, la peur, est très bien traitée.

— N'avez-vous pas eu peur, justement, de la scène finale ? Comment comptez-vous résoudre ce « casse-tête », si l'on ose dire ?

— Ah ! ces têtes coupées... J'ai une solution scénographique, je crois. Je ne peux rien dire. C'est le secret du metteur en scène... »

Propos recueillis par Renaud Machart

★ Francis Poulenc : *Dialogues des carmélites*. Avec Anne Sophie Schmidt, Nadine Denize, Valérie Millot, Hedwig Fassbender, Patricia Petibon, Didier Henry, Laurence Dale, Léonard Pezzino, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Jan Latham-Koenig (direction), Marthe Keller (mise en scène). Opéra national du Rhin, 19, place Broglie, Strasbourg, du 17 au 31 janvier ; à La Filature, 20, allée Nathan-Katz, Mulhouse, les 5 et 7 février. Tél. : 03-88-75-48-23.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : cent cinquante professionnels et journalistes européens sont attendus à Paris, du 14 au 18 janvier, pour le premier Rendez-vous européen du cinéma français. Organisée par Unifrance à l'occasion du cinquantième anniversaire de cet organisme de promotion du cinéma français à l'étranger, cette manifestation est destinée à présenter aux acheteurs de films (cinémas et télévisions) et aux représentants des médias de vingt et un pays du continent les productions de 1998, leurs réalisateurs et leurs vedettes.

■ **Le 11^e prix Simone-Genevois**, qui récompense chaque année le meilleur ouvrage sur le cinéma, a été remis à Pierre Billard pour *Le Mystère René Clair* (Plon). Pour la première fois, le jury, présidé cette année par Claude Sautet, a souhaité primer un livre étranger en choisissant le cinéaste américain André De Toth pour *Fragments, portraits de l'intérieur* (Institut Lumière - Actes Sud). En outre, Yves Martin a été récompensé pour son travail de recherche : *Le Cinéma français, 1946-1966* (éd. Méréal).

■ **JAZZ** : les obsèques de Michel Petrucci, mort mercredi 6 janvier (*Le Monde* du 8 janvier), auront lieu le vendredi 15, à l'église Saint-Roch, à Paris. Une cérémonie religieuse débutera à 10 h 30 et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise Paris-(20^e). Le pianiste est mort à l'hôpital Beth Israel de New York, à l'âge de trente-six ans, des suites d'une infection pulmonaire foudroyante.

La fièvre du millénaire couve à Londres

LONDRES

de notre correspondant

L'archevêque de York déteste le « Dôme du millénaire ». Pas pour le style futuriste pompier de l'édifice que le gouvernement britannique a placé au cœur de la gigantesque rénovation d'image et d'urbanisme entreprise à l'approche du millénaire. Non. Ce qui atterre David Hope, numéro deux de la puissante Eglise anglicane, c'est le sens même de la méga-party que les Anglais préparent pour la dernière soirée du siècle. Selon le saint homme, le Dôme, record architectural de Richard Rogers, avec ses 365 mètres de diamètre et ses douze tours métalliques lancées vers le ciel, n'est rien d'autre qu'une prosternation collective devant le Veau d'or, un quasi-sacrilège « en opposition totale avec le sens véritable de la naissance du Christ ».

Il est vrai que le siècle qui s'achève a la tête ailleurs. Si tout va bien, celle des trente-cinq mille visiteurs quotidiens attendus pendant toute l'année 2000 sous la coupole posée au bord de la Tamise, à un jet de pierre du méridien de Greenwich qui donne l'heure universelle à la planète, tournera dans tous les sens. Un spectacle en boucle dans l'amphithéâtre central de cinq mille places, et, alentour, quatorze sites conçus, est-il promis, pour « découvrir, apprendre et s'amuser ».

SUPER-GÉANTS ENLACÉS

Au centre de l'exposition, un couple de super-géants asexués mais enlacés et alanguis, plus hauts et larges que la statue de la Liberté, et à l'intérieur desquels on pourra se déplacer pour observer *in situ* le fonctionnement des organes humains. Cela s'appelle *The Body* (le corps), il y aura aussi *The Mind* (l'esprit), et, comme dit méchamment le magazine londonien *Time Out*, douze autres « manèges à prétention métaphysique » dont on sait

encore peu de choses sinon que six d'entre eux n'ont pas encore trouvé sponsor.

Les trois quarts des Anglais, selon un sondage, jurent n'avoir pas l'intention de mettre les pieds sous le dôme. Mauvaise humeur due à l'ardoise de la chose ? En fait, sachant que les 7 milliards de francs (1,070 milliard d'euros) engagés sont financés aux deux tiers par le produit de la loterie nationale – le reste par des fonds privés – et que le gouvernement a déjà des candidats pour racheter la titanesque structure au 1^{er} janvier 2001, l'opération pourrait même s'avérer bénéficiaire.

Le pari de 60 milliards de francs (9,15 milliards d'euros) consacrés à des grands travaux pour faire de Londres « la cité du Millénaire » et attirer 31 millions de visiteurs, soit 10 % de plus que l'an dernier, peut sembler moins évident. Si la ligne de métro dite « du Jubilé » est terminée à temps, mais fonctionne aussi lentement que les douze autres, les visiteurs peuvent s'attendre à de sacrés embouteillages et files d'attente.

Pourtant, devant les améliorations promises à leur ville, les Londoniens rechignent moins à la dépense. La nouvelle Tate Gallery of Modern Art à Bankside, dans une centrale électrique réhabilitée en temple de l'art moderne, le pont qui sera jeté (plus tard) entre le musée et la cathédrale Saint-Paul au cœur de la City, le cinéma Imax qui dressera ses écrans au carrefour de Waterloo, tout cela restera au patrimoine de la ville.

Et puis, comble de bonheur pour l'Anglais moyen, le 31 décembre 1999, c'est promis, les cinq mille cinq cents pubs de la cité n'auront pas à tirer le rideau à 23 heures comme à l'accoutumée. La fièvre du millénaire, cela s'arrose.

Patrice Claude

La ville de Strasbourg condamnée à restituer un tableau de Klimt

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE a condamné la ville de Strasbourg à restituer aux héritiers de l'antiquaire viennois Karl Grunwald *L'Accomplissement*, œuvre de Gustav Klimt (1862-1918) acquise en 1959. La ville a fait appel de ce jugement. Les héritiers Grunwald revendiquent le tableau depuis les années 50. Selon eux, l'antiquaire avait envoyé, pour les mettre à l'abri, plusieurs de ses toiles à Strasbourg au moment de l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne. Elles avaient été saisies, puis vendues aux enchères en 1942 et 1943. Un peintre strasbourgeois, aujourd'hui décédé, avait acheté *L'Accomplissement*, revendu pour 50 000 francs de 1959 à la Société des amis des musées de Strasbourg.

Les magistrats ont estimé le prix dérisoire, sans doute trente fois inférieur à sa valeur d'alors. La ville ne pouvait donc pas « ne pas s'interroger en toute bonne foi sur la qualité de légitime propriétaire » du vendeur. — (Corresp.)

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI
DEVIENT L'ÉVÉNEMENT, enfin un magazine qui sait
aller à contre-courant.

LEVENEMENT

LEVENEMENT
L'hebdo qui nous met du neuf dans la tête

Dans « Le Jardin io io ito ito », José Montalvo passe à côté de son sujet

Après « Paradis », succès mondial, le chorégraphe préfère à l'aventure une formule qui gagne

Après douze ans de chorégraphies quasi anonymes, José Montalvo est aujourd'hui une coqueluche. En 1997, il créait un *Paradis* qui continue

d'enchanter les publics du monde entier par sa poésie, ses images virtuelles, ses vrais danseurs venus de toutes les cultures. *Le Jardin io io ito ito*,

qu'il vient de donner à la Maison de la danse de Lyon, se présente davantage comme une suite à *Paradis* qu'une œuvre entièrement originale.

LE JARDIN IO IO ITO ITO, de José Montalvo. Dominique Hervieu (chorégraphe associée). Antonio Vivaldi, Prodigy (musiques). Pascal Minet, Samuel Carre (images et régie vidéo). Agnès Billard, Julien Delmotte (infographie). MAISON DE LA DANSE, les 14 et 15, à 20 h 30, le samedi 16, à 15 heures, 20 h 30, dimanche 17, à 17 heures. 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon. Tél. : 04-72-78-18-00. De 110 F à 140 F. Les 22 et 23, Annemasse. Les 26 et 27 janvier, Chambéry.

LYON

de notre envoyée spéciale

Pourquoi José Montalvo, adoré des dieux et du public du monde entier depuis qu'il créa, en 1997, *Paradis*, a-t-il choisi de nommer sa nouvelle production *Le Jardin io io ito ito*? Un titre impossible pour danser de nouveau l'Eden? « *Clin d'œil à l'art du collage*, explique le chorégraphe. Max Ernst, chez qui, à l'âge où l'on se prend pour un homme ou une femme à tête d'oi-

seau, on crie : *Epopopoï popoï popo-popoï io io ito ito* ». *Le Jardin io io ito ito* se présente comme la suite de *Paradis*. Parti pour inventer une saga des plaisirs de l'enfance et du rêve, la coqueluche de la danse française prend des allures de feuilletoniste dont les aventures sont attendues par des spectateurs tenus en haleine.

Montalvo est secondé dans cette entreprise de Babel idyllique par Dominique Hervieu, danseuse élastique, à ses côtés depuis 1985. Chantres de la coexistence des différences : juxtaposition des cultures, des manières de mouvoir le corps, avec cet apport modernotechnologique d'images projetées intimement mêlées, collées au déroulement de la danse, favorisant de réjouissants hiatus sémantiques, biaisant ce que l'œuvre pourrait avoir de trop politiquement correct. *Paradis*, condensé aigu de cette pensée humaniste, issu de dix ans de travail quasi anonyme, tenait du trait de génie. Même les Shanghaïens se sont tordus de rire devant ce télescope culturel, tou-

chant l'universel des cœurs. *Io io ito ito* est une réplique de *Paradis*. La fraîcheur en moins. Celui qui n'aura pas vu cette pièce, désormais culte, se réjouira - les applaudissements à la Maison de la danse de Lyon l'ont prouvé. Les autres demanderont pourquoi Montalvo n'a pas tenté, avec la même méthode, quelque chose de différent dans l'esprit. Les chimères qui défilent sur l'écran, ces corps d'ours à tête d'homme, cette licorne perchée sur des jambes de danseuse chaussée de pointes, cette tête de femme emmanchée directement sur un corps de poule, ou de scorpion, ce bestiaire, effrayant, drolatique, auraient pu sans difficulté tisser sur le plateau des relations passionnantes avec la danse. Ouvrir des pistes.

DES HYBRIDATIONS NON ABOUTIES

Flamenco, danses de Côte-d'Ivoire, hip-hop, classique, jazz se croisent en des hybridations agitées qui n'aboutissent pas. Erika La Quica donne la la de ses pieds impatients à Blaise Kouakou. Zheng Wu, phénomène arrivé de Pékin, passé

au Centre national de danse d'Angers, éblouit par sa capacité à plier sa technique classique aux provocations savantes du hip-hop de Salah Benlemqawansa. On admire ces interprètes d'exception qui arrivent chez Montalvo porteurs de leur propre danse. Le chorégraphe, modeste, est là pour mettre en scène, créer des impromptus, magnifier les identités. Mais, au-delà du melting-pot savoureux (projet un peu court), on se prend à rêver de ce qui serait advenu si chaque danseur avait inventé sa chimère dansante. S'il y avait eu véritable composition. Vers le merveilleux, le libertinage, le chorégraphe a décidé de ne pas s'aventurer. La pièce souffre de cet évitement trop voulu de ce qui était son sujet... En cours d'installation au centre chorégraphique de Créteil, pris et surpris par les tournées de *Paradis*, il a estimé plus sage de ne pas changer une formule qui triomphe. A quarante-cinq ans, José Montalvo sait ce qu'il fait.

Dominique Frétard

Dandin, comme Molière, toujours neuf

GEORGE DANDIN, de Molière. Mise en scène : Catherine Hiégel. Avec Bruno Putzulu, Anne Kessler, Alexandre Pavloff... COMÉDIE-FRANÇAISE-THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6^e. Tél. : 01-44-39-87-00. M^e Saint-Sulpice. 110 F à 160 F (17 à 24 euros). Durée : 1 h 45. A 20 h 30, mardi, mercredi, vendredi, samedi ; à 19 heures, jeudi ; à 16 heures dimanche. Jusqu'au 28 février.

Dans le parc de son château, Louis XIV reçoit. Flambeaux, arcs de fleurs, fontaines lumineuses, incroyables buffets couverts de fruits hors saison, de pâtisseries géantes : le délire ! Le Roi a commandé, à Lulli et Molière, presque un happening, tant ils doivent faire vite. Lulli, ce sera une chose légère, une bergerie-amourettes, et Molière, pour « *obéir promptement au Roi* », comme il dit, un « *impromptu de comédie... rêveries de paysan marié* ». Il retrouve dans ses malles le texte de son premier « court métrage », une pantalonnade piquée chez

Boccace, *La Jalousie du Barbouillé*.

Il l'allonge un peu, ce sera *George Dandin*, trois actes qui vont venir couper, par vagues, la bluette de Lulli, dont d'ailleurs lui, Molière, a commis refrains et couplets. Pour conclure, les acteurs se mettent à chanter : « *Prenez, bergers, vos musettes, / Ajustez vos chapeaux, / Et mêlons nos chansonsnettes / Aux chants des petits oiseaux*. »

Nos salles de théâtre ne sont pas le parc de Versailles, mais rien n'empêcherait de reprendre la pièce d'origine de Molière et Lulli. Non, l'usage, dès le XVII^e siècle, a été de jouer la farce seule, sans son contexte. De nos jours, la mode, au

théâtre comme au cinéma, est au noir, au mortifère. La nouvelle mise en scène de *George Dandin* à la Comédie-Française, nominale-ment dirigée par Catherine Hiégel, a pour décor grilles, barreaux, cadenas, un peu l'arrière d'une prison. Par terre, c'est une boue noirâtre, gluante, qu'il faut enjamber sur des planches, pour passer. Mais nos actrices et acteurs, en velours et dentelles, ont l'ordre d'y tomber, dans cette boue : bonjour mesdames les habilleuses ! Et quand George Dandin vient nous dire, *in fine*, son congé, c'est juste sous une corde, avec un crochet de boucherie au bout. Style : « Tenez-vous-le pour dit ! » Le gros nigaud que

jouait Molière (il était très fort en grimaces, en yeux ronds) est interprété par l'excellent et beau Bruno Putzulu, d'un ton grave, intelligent ; il médite, il souffre mille morts, et, la plupart du temps, d'indignation, il hurle. Sa femme, Anne Kessler, est triste mais charmante. Les autres acteurs sont caricaturaux. Reste la langue de Molière, d'une jeunesse unique, comme toujours.

Sur cette pièce, Molière s'engageait peu : « *Je trouve à propos de ne vous en dire ni bien ni mal, et vous en jugerez quand vous l'aurez vue*. » A vous de faire !

Michel Cournot

Luigi Dallapiccola, esthète humaniste

Hommage à Luigi Dallapiccola. CITÉ DE LA MUSIQUE, le 12 janvier.

Ami du grand chef d'orchestre Hermann Scherchen (qui lui fit découvrir la musique d'Alban Berg) et principale référence des composi-

teurs italiens apparus dans les années 50 (Bruno Maderna, Luigi Nono et surtout Luciano Berio), Luigi Dallapiccola (1904-1975) occupe une place unique dans la musique du XX^e siècle, au-delà des concepts de tradition et de modernité. Il échappe ainsi aux habituelles classifications, mais, revers de la médaille, entre rarement dans les programmations institutionnelles. De temps à autre, la France se souvient de lui, comme ce fut le cas en 1992 au Châtelet pour son chef-d'œuvre, l'opéra *Il Prigioniero*. Paradoxalement, en présentant *Volo di notte* en français et en version de concert, Marek Janowski est allé plus loin dans sa diffusion de Dallapiccola grâce à une habile mise en perspective musicale de l'ouvrage lyrique inspiré de Saint-Exupéry (*Vol de nuit*).

O Notte, page de jeunesse écrite par l'Allemand Wolfgang Rihm (né en 1952) sur un texte de Michel-Ange, relève de l'hommage sincère mais timoré. Servie par la voix d'airain de Jean-Marc Salzman, cette pièce pour baryton et petit ensemble constitue néanmoins une bonne introduction à l'univers luisant de Dallapiccola. Destinées à un semblable effectif, les *Preghiere (Prières)* conjuguent élégance aristocratique et ferveur humaniste. Coulés dans une sensualité raffinée, les *Cinque frammenti di Saffo (Cinq fragments de Sapho)* semblent transmis par la prêtresse Isabelle Vernet comme des échos de la mythique Arcadie. Luigi Dallapiccola est un esthète. Mais il s'engage en frère

des hommes et évite ainsi à sa musique tout risque de préciosité.

Vol de nuit s'ouvre par une musique des hautes sphères, une sorte de choral irradiant qui glisse avec grâce de l'aigu vers les graves, d'un environnement éthéré vers un espace trouble. Dallapiccola manie l'art de la courbe avec un pinceau magique qui touche chaque pupitre (bois, violoncelles) pour le sublimer.

L'HÉROÏSME ET LE DOUTE

Vol de nuit est un opéra (créé en 1940 à Florence puis quinze ans plus tard au Théâtre des Champs-Élysées - en allemand ! - et enfin en 1960, en français, à l'Opéra-Comique), qui, comme le premier acte de *Turandot* de Puccini, enchaîne les expressions les plus diverses avec une grande intelligence dramatique.

Intimité et magnificence, action et psychologie s'équilibrent au sein d'une partition scandée par des tutti monumentaux à dominante cuivrée et animée par une vocalité tourbillonnante. Son interprétation à la Cité de la musique n'a pas souffert de l'absence de mise en scène. Isabelle Vernet a doté le personnage de Madame Fabien d'une force renversante, et François Le Roux a savamment dénoué dans le rôle de Rivière la complexité d'une œuvre saisissante, qui peint avec une même acuité l'héroïsme conquérant et le doute existentiel. Une longue ovation a salué la prestation de Marek Janowski.

Pierre Gervasoni

VIE ET MORT DU ROI JEAN SHAKESPEARE / LAURENT PELLY

CRÉATION AVIGNON 98

du 15 au 24 Janvier

72.2

72.2

METRO CRETEIL / PREFECTURE

MA

01 45 13 19 19 MAISON DES ARTS CRETEIL

C

SORTIR

PARIS

Ustad Gulam Hassan Shagan Ce grand chanteur pakistanais n'est jamais sorti de son pays natal, sauf en 1996 pour se produire à Fès au Festival des musiques sacrées. A 72 ans, il demeure l'un des maîtres incontestés de l'école de chant de Gwalior, fondée au 16^e siècle au nord de l'Inde, et du chant *khyal*, d'une extrême vélocité et profondeur. Deux de ses fils, l'un au chant, l'autre à l'harmonium, l'accompagnent.

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^e Passy. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Orchestre national de France Un programme fait de bric et de broc - de très beau bric et de très beau broc - dont on chercherait vainement un fil conducteur. Il n'empêche que l'on est particulièrement heureux de voir Charles Dutoit diriger la *Symphonie* de Chausson qu'on n'interprète jamais et d'entendre Gil Shaham dans le *Concerto pour violon et orchestre n° 1* de Prokofiev. Egalement au programme, *Deux marches* et un *intermède* de Poulenc et le *Boléro* de Ravel.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Michel Graillier Ancien pianiste de Chet Baker et

membre d'un trio magique avec le contrebassiste Alby Cullaz et le batteur Simon Goubert, Michel Graillier pratique avec une intelligence musicale rare l'exercice si délicat du piano solo. Il joue une histoire de jazz moderne à laquelle il donne une sensibilité rêveuse. En hommage à Cullaz vient de paraître du trio *It Was a Beautiful Night*, Seventh Records/Harmonia Mundi. *Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Les 14, 20 et 27, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*

Partage de midi En 1900, Paul Claudel rencontre la femme de sa passion. Expérience qui le laisse déserté quand la femme s'en va. En 1905, il écrit sous le choc du désespoir *Partage de midi*, qui sera créé par Jean-Louis Barrault au Théâtre Marigny en 1948, avec Edwige Feuillère et Pierre Brasseur. Un demi-siècle plus tard, Gérard Desarthe s'empare de cette pièce dont Claudel disait en 1914 : « *Ce ne sont pas des saints que j'ai voulu présenter, mais de faibles créatures humaines aux prises avec la grâce*. » Avec Valentine Varela, Samuel Labarthe, Jean-Pierre Malo et Frédéric Van Den Driessche *Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16^e. M^e Trocadéro. Du 14 janvier au 28 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.*

(Publicité)

LES HUISSIERS

Michel Vinaver
Mise en scène Alain Françon

Première ce soir

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amour, et après d'Alan Rudolph (Etats-Unis, 1 h 53). **Amour, vengeance & trahison** Film de Malcolm Mowbray (France-Grande-Bretagne, 1 h 30). **Au cœur du mensonge** de Claude Chabrol (France, 1 h 53). **Casses en tous genres** de John Hamburg (Etats-Unis, 1 h 29). **Et plus si affinités** de Brad Anderson (Etats-Unis, 1 h 36). **Le Fleuve d'or** de Paulo Rocha (Portugal, 1 h 43). **Khroustaliov, ma voiture !** d'Alexei Guerman (France-Russie, 2 h 17). **Marrakech Express** de Gillies Mackinnon (Grande-Bretagne, 1 h 45). **Souviens-toi... l'été dernier 2 (*)** de Danny Cannon (Etats-Unis, 1 h 40). **La vie est dure, nous aussi** de Charles Castellà (France, 1 h 35). **Without Air** de Neil Abramson (Etats-Unis, 1 h 28). **Xiao Wu artisan pickpocket** de Jia Zhang Ke (Chine, 1 h 48). (*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **Les Huisiers** de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Pierre Bago, Jeanne Balibar, Jean-Luc Bideau, Jean-Yves Dubois... *Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^e Gambetta. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 février.* **Sainte Jeanne des abattoirs** de Bertolt Brecht, mise en scène d'Alain Milianti, avec Clotilde Mollet, Jerzy Radziwilowicz, Serge Valletti, Agnès Dewitte... *Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. M^e Odéon. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 14 février.*

Ensemble Intercontemporain Hurel : *Leçon de choses*. Maresz : *Entrelacs*, création. Adès : *Concerto conciso*, création. Nova : *Shama Shastri in Memoriam*. Birtwistle : *Tragoedia*. Florent Boffard (piano), Technique Iracam, Stefan Ashbury (direction). *IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris*

4^e. M^e Rambuteau. Les 14 et 15, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. **Ensemble Clément Janequin** (Œuvres de Sermisy, Desprez et Janequin. Dominique Visse (haute-contre, direction). *Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18^e. M^e Anvers. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 140 F à 200 F.* **Le Phare** de Maxwell Davies : création. Stuart Patterson (ténor), Paul-Alexandre Dubois (baryton), Kelvin Thomas (baryton-basse), Ensemble Erwartung, Bernard Desgraupes (direction), Max Charruyer (mise en scène). *Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. Les 14 et 15, à 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-20. De 30 F à 140 F.* **Frédéric Sylvestre Trio** *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 14, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.* **Quartet Elan** *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 14, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Sophie Agnel *Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M^e Robespierre. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 60 F.* **Kassia, Assia, Fadela Sahraoui, Selma Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19^e. M^e Porte-de-la-Villette. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.** **Houria Haichi** *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^e Bastille. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 100 F.* *Dans le cadre des « Belles Nuits du Ramadan ».* **Nadia Benyoucef** *Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15^e. M^e Bouicaut. Le 14, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.*

RÉSERVATIONS **Natalie Dessay (soprano)** **Ruben Lifchitz (piano)** *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. Le 29 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

DERNIERS JOURS **17 janvier : Stéphane Mallarmé (1842-1898)** *Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.* **Khalil Gibran, artiste visionnaire** *Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. Tél. : 01-40-51-38-38. Entrée libre.* **Titouan Lamazou** *Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-55-57-50. 30 F.*

Les anglais n'ont pas reçu, avec le brouillard, l'apanage de l'humour. Le théâtre comique français ne repose pas nécessairement sur canapés et placards.

Une pièce narquoise jouée par 9 grands comédiens de théâtre dont 2 issus de la Comédie Française.

LES CINÉMAS DE LA RUE D'ANTIBES

Comédie satirique en 3 actes. Spectacle préparé pour la réouverture du Théâtre Edouard VII.

« Il semblerait que parmi les 10 000 avocats inscrits au barreau de Paris, un ne serait pas parfaitement angélique. »

Prix spéciaux pour l'inauguration du théâtre Edouard VII (après travaux de 32 mois) et le lancement d'une nouvelle pièce, consentis jusqu'au 31 janvier

orchestre et corbeille 1^{er} cat. 120 F au lieu de 240 F
corbeille 2^e cat. 90 F au lieu de 180 F
balcons 1^{er} cat. 70 F au lieu de 140 F
balcons 2^e cat. 30 F au lieu de 60 F

THÉÂTRE EDOUARD VII
10, place Edouard VII
(entre le 16 et le 22 Bd des Capucines)

Tél. : 01 47 42 59 92

DISPARITIONS

Yves Jouffa

Bonne mémoire et mauvaise conscience de la gauche

AU MOMENT de devenir président de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (LDH) en 1984, Yves Jouffa avait retracé son itinéraire personnel en quelques mots : *« Fils d'immigré, juif, élève de l'école communale, concentrationnaire, résistant et avocat politique »*. Avocat, conseiller d'Etat en service extraordinaire, il est mort le 13 janvier à son domicile parisien, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

A seize ans, après une enfance passée dans un quartier populaire de la capitale où il est né le 28 janvier 1920, il milite aux Jeunesses socialistes. Il devient l'un des dirigeants des Etudiants socialistes de la Fédération de la Seine, où il est séduit par le « pivertisme ».

A vingt ans, il interrompt sa première année de fac de droit pour revêtir l'uniforme de l'armée française. Démobilisé, affecté à un chantier de jeunesse, il obtient sa licence de droit. Quelques jours plus tard, le 20 août 1941, il est arrêté avec son père par la police française, lors de l'une des premières rafles de juifs opérées dans Paris.

Intériorisé au camp de Drancy pendant treize mois, il est désigné chef de chambre par ses camarades, avant d'être libéré le 14 septembre 1942. Réfractaire au STO, Yves Jouffa entre dans la clandestinité avec les Forces françaises de l'intérieur, dans la Sarthe, et il participe aux combats en Normandie, ce qui lui vaudra la carte de combattant volontaire de la Résistance. Cinquante ans après, Yves Jouffa avouera toujours ressentir une *« certaine émotion »* en passant à côté d'un policier.

Après la Libération, il est élu président de l'Amicale des anciens internés et déportés du camp de Drancy par ses camarades survivants. Il devient alors avocat à la cour de Paris, où il a été inscrit jusqu'en 1992. Sans perdre le virus de la politique : il milite d'abord dans de petites organisations, dont la Nouvelle Gauche.

Toujours à la recherche d'une voie entre l'*« opportunisme »* de la SFIO et le *« stalinisme »* du PCF, Yves Jouffa est en 1957 l'un des fondateurs de l'Union de la gauche socialiste, puis du Parti socialiste unifié (PSU) en 1960, avant de rejoindre finalement le nouveau Parti socialiste.

Avocat civiliste, spécialiste du droit de la construction, il est donc, aussi, avocat politique. Sur fond de guerre d'Algérie, il défend des membres du Mouvement nationaliste algérien (MNA), dont Messali Hadj.

Contrairement à son confrère Jacques Vergès, qui plaide alors pour des militants du FLN en défendant leur « cause » et en pourfendant le colonialisme français, M^e Jouffa privilégie la défense des hommes. Des années plus tard, quand Jacques Vergès demandera sa réintégration au barreau de Paris après un mystérieux séjour à l'étranger, Yves Jouffa se portera garant de lui devant le conseil de l'ordre (dont il sera membre de 1979 à 1981).

SEPTENNAT A LA LDH

Entre-temps, M^e Jouffa défend aussi des trotskistes des Jeunesses communistes révolutionnaires, quand leur organisation est dissoute en mai 1968. L'année suivante, il plaide pour Alain Krivine, alors soldat, et obtient du Conseil constitutionnel que celui-ci puisse se présenter à l'élection présidentielle. Son ardeur d'avocat militant se mettra également au service de membres des « comités de soldats », d'autonomistes de Guadeloupe ou de Nouvelle-Calédonie.

Elu dixième président de la Ligue en mars 1984, sur proposition de son prédécesseur Henri Noguères, il entend que la Ligue soit *« la bonne mémoire de la gauche pour rester sa mauvaise conscience »*.

Sous sa houlette, la plus ancienne organisation française de défense des droits de l'homme s'engage notamment en faveur du

droit de vote aux élections locales des résidents étrangers non communautaires. Ami proche de Robert Badinter, auprès duquel il a collaboré en 1976 à l'ouvrage *Liberté, Libertés*, Yves Jouffa est aussi membre, entre 1982 et 1986, de la commission de réforme de la procédure pénale qui siège à la chancellerie.

Tout en dénonçant la V^e République avec constance - *« un régime de régression »*, dit-il, en pointant la présidentialisation et l'absence de contrôle des appareils d'Etat -, Yves Jouffa appelle les ligueurs à se garder, sous les gouvernements de gauche, *« de la maladie infantile du maximalisme »*.

Pendant l'alternance, il dénonce les projets sécuritaires du gouvernement Chirac, lourds d'un *« glissement vers l'Etat policier »*. Parallèlement à l'assainissement financier de la LDH, sa présidence a été marquée par un rajeunissement et une féminisation de ses instances dirigeantes. En 1990, la Ligue lui doit la restauration de son siège historique de la rue Jean-Dolent, jadis fréquenté par Léon Blum et Pierre Mendès France. Contraint par des raisons de santé à quitter la présidence de la LDH, en avril 1991, il est remplacé par l'historienne Madeleine Rebérioux.

Président d'honneur de la Ligue, conseiller d'Etat en service extraordinaire de 1992 à 1996, Yves Jouffa a participé à de nombreuses instances. A partir de 1988, il a ainsi été membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme auprès du premier ministre, dont il a claqué la porte en 1993 pour marquer son désaccord sur la question du code de la nationalité.

Egalement membre du Conseil économique et social, de 1989 à 1992, Yves Jouffa était officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre national du Mérite.

Erich Inciyan

■ **RAYMOND KWORT**, gaulliste de la première heure, Français libre et volontaire dans la jeune armée israélienne en 1948, est décédé dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 janvier, à son domicile près de Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année. Né le 3 janvier 1921 à Paris d'une famille d'immigrants juifs de Lituanie, il rejoint, dès juin 1940, le général de Gaulle à Londres. Engagé dans la 1^{re} division française libre, il participe aux campagnes d'Erythrée, de Syrie, de Libye, de Tunisie, d'Italie et de France. A la Libération, il travaille à la direction de la surveillance du territoire (DST). Chargé de surveiller en France les filières d'armes de la Haganah, qui, forte de 30 000 hommes, combat les Arabes et les Britanniques au Proche-Orient, il rejoint la Palestine en 1948 pour combattre dans les rangs de la Haganah, devenue Tsahal en mai 1948, aux côtés des 4 000 volontaires, hommes et femmes, juifs et non juifs, venus d'une trentaine de pays pour participer à la naissance d'Israël. Nommé capitaine, Raymond Kwort est officier de renseignement dans l'une des premières brigades de Tsahal. De retour en France, gaulliste convaincu, il contribue à la lutte, dans les années 60, contre l'Organisation armée secrète (OAS), un mouvement hostile à l'indépendance de l'Algérie et au général de Gaulle. Raymond Kwort était titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre 1939-1945.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12 janvier sont publiés :
 ● **Billets** : un décret portant suppression du cours légal d'un billet de la Banque de France, le billet de 100 F Delacroix, qui cessera d'avoir cours légal à dater du 1^{er} février.
 ● **Instituts** : un décret portant approbation des statuts de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Au *Journal officiel* du mercredi 13 janvier est publié :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Térence « le Magnifique »

est né le 3 janvier 1999, à 2 h 9, pour la plus grande joie de ses parents,

Sylvie LESNÉ
et **Patrick CLASTRES**.

6, rue de la République, 45000 Orléans.

Décès

- M^{me} Mina Ganem, Michou et Gilbert, Olivier et Ludovic Cohen, Hélène, Pierre et Karim, Pierrot et Bruno, Gary et Robert Temam, Régine, Isabelle et Roberto Bertilotti, Paola, Lorenzo et Laura, Janine et Antoine Fournier, Sophie, Juliette, Nicolas, David et Moana, Les familles Besnainou, Cohen, parents et alliées, Pauline, ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante,

Irène BESNAINOU,
veuve **MORRAN**,

décédée dans sa quatre-vingt-onzième année, le 13 janvier 1999.

Les obsèques auront lieu le 15 janvier, à 10 h 45, au cimetière de Pantin.

La levée de corps aura lieu à 9 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin.

12, rue Méchain, 75014 Paris.

- M^{me} Jacques Senez, sa mère, M. Jean-Marie Amartin, son ami, Charlotte et Thomas Bonnel, ses neveux, ont la douleur de faire part du décès de

Hervé BONNASSE,

le 12 janvier 1999, à Paris.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5^e.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, à Marseille.

- Calais.

Odile Ghikas, Brigitte et Jean-Claude Morisson, ont la tristesse de faire part du décès de leur oncle,

le docteur
Georges DEVEMY,

survenu à Calais, le 12 janvier 1999, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La célébration aura lieu en l'église Saint-Pierre, à Calais, le samedi 16 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue du Commandant-Mouchotte, 94160 Saint-Mandé.

- Sa famille, Ses amis, Et toutes les personnes qui lui ont montré un grand dévouement, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Rosette FRIDMAN,
née **LENTSCHNER**,

survenu le 12 janvier 1999.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

- Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

Le général de division (CR) Pierre Goubard, M. et M^{me} Ruddy Bugnot et leurs enfants, M. et M^{me} Pierre Lesenne, M. et M^{me} André Clère, Les familles Jacques, Kühne, Gros, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Pierre GOUBARD,
née **Danièle LESENE**,

survenu le 13 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingts ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 16 janvier, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

- Henri Kreis et Marie Goldshild, Laurent et Isabelle Kreis, Florence et Pierre Bellier et leurs enfants, Emmanuel David Kreis, Vincent Hakim et Sophie Vaulont, ses enfants chéris, Flore et Raphaëlle, ses petites-filles adorées, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Claude-Marie KREIS HAKIM,

survenu à l'hôpital Necker à Paris, le 11 janvier 1999, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le 22 janvier, à 15 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, avenue Junot, 75018 Paris.

- Thibault et Marius, ses petits-enfants, Juliette et Stéphane, ses enfants, Geneviève, sa sœur, sont au regret d'annoncer le décès de

Jean-François ORJOLLET,

maître de conférences à l'université Paris-VIII, ancien élève

de l'Ecole normale supérieure,

survenu à Paris, le 5 janvier 1999, à l'âge de soixante ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 20 janvier, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

11, rue des Vieilles-Carières, 50100 Cherbourg, 17, rue Caïl, 75010 Paris, Mencke Strasse, 16, 04155 Leipzig.

- M^{me} Lison Pellistrandi, son épouse, M. et M^{me} Christian Pellistrandi, M. et M^{me} Alain Pessard, ses enfants, Claire et Marie Pellistrandi, François et Laurent Pessard, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Lucien PELLISTRANDI,

survenu le 12 janvier 1999, à Courbevois (Hauts-de-Seine), à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 janvier, à 15 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place Hérol, à Courbevois, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu, à la suite de la cérémonie, au cimetière Nouveau de Puteaux, 11, rue des Longues-Raies, à Nanterre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, rue Victor-Hugo, 92400 Courbevois.

- Linarès, Barcelone, Argelès, Moulins.

Hélène, son épouse, Michèle, Eliane, Daniel, Sonia, ses enfants, Ses petits-enfants, Sa famille, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part de la disparition de

José Dona PÉREZ,
ancien président

des jeunes de la FAI de Catalogne, ancien officier républicain, déporté politique à Stafflanger, Dachau, Auschwitz, Mauthausen,

le 7 janvier 1999, à Moulins, dans sa soixante-dix-neuvième année, entouré de l'amour des siens.

Il a rejoint son fils,

José,

disparu le 31 août 1984.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 9 janvier, au cimetière de Moulins.

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé aient une pensée pour lui.

« Il faudra longtemps pour que naisse, s'il naît, / un Andalou si clair, si riche d'aventure. / Moi, je chante sa grâce avec des mots qui gémissent, / et je me souviens d'une triste brise parmi les oliviers. »
Federico Garcia Lorca.

- M^{me} Renée Wucher, sa maman, Béatrice, Brigitte, Frédérique, ses sœurs,

Ainsi que ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre WUCHER,

survenu à Paris, le 12 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Marcel, 80, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, à 16 heures, au cimetière communal de Lunéville (Meurthe-et-Moselle).

3, rue de la Paix, 57100 Thionville.

Anniversaires de décès

- Il y a deux ans, le 19 janvier 1997,

Sonia MILLIAN-CONSTANT

nous quittait.

Elle nous manque.

Marius, Alain, Pierre et Claire Constant.

- Il y a quatre ans, disparaissait

Roselyne REY.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

Souvenirs

Aleth de PRÉNEUF-SAVANNE,
14 janvier 1954 - 17 août 1996.

« Ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours. »

Rémy Savanne, Adrien, Jean et Félix.

Avis de messe

- L'association Echanges et consultations techniques internationales (ECTI), honorer la mémoire de son ancien président,

François Louis CLOSON,
compagnon de la Libération,
commandeur de la Légion d'honneur,

lors d'une messe qui sera célébrée à son intention, le mardi 19 janvier 1999, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7^e.

- Pour

Xavier CORMENIER,

une messe sera célébrée le mardi 19 janvier 1999, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris.

Conférences

- Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle
Lire la Bible aujourd'hui,
dialogue biblique,
avec D. Banon, D. Cohen-Lévinas, J. Kristeva, P. Ricœur, B. Rojzman, S. Trigano, A. Wénin, J.-P. Winter, *suivi d'un récit de Roula Safar*.
Dimanche 31 janvier, de 10 heures à 18 h 30, en Sorbonne, amph Richelieu (PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.
Site Internet : http://www.aiu.org

- A l'invitation du Bné Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun parlera de : **« De la présence de Dieu au monde à son éclipse de l'Histoire. De la Shekhina au Tsimtsum dans la kabbale lourianique »**, le jeudi 21 janvier 1999, à 20 h 15, salle des mariages de la mairie du 16^e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris. Renseignements et inscriptions : 01-40-82-26-33.

Communications diverses

A la Maison des écrivains, du 15 au 21 janvier 1999.

Vendredi 15 janvier, 19 heures : Cycle : traduire, écrire. La Maison des écrivains accueille Kolja Micevic, auteur de la nouvelle traduction de *La Comédie* de Dante. Avec : **Kolja Micevic, Claude Esteban** et la revue *Po&sie*.

Mercredi 20 janvier, 19 heures : Cycle : hommage. Présentation de l'œuvre poétique de Hélène Mozer. Lectures par **Hélène Mozer, Arlette Albert-Birot, Alain Borer et André Velter**.

Jeudi 21 janvier, 20 heures : Cycle : lettres allemandes. Lecture-rencontre avec **Jochen Schimmang**.
Tél. : 01-49-54-68-87.

LECTURE - RENCONTRE
« LA POÉSIE DE MICHEL RACHLINE. »
Textes dits par Ophélie Orécchia. Au Théâtre Molière, Maison de la poésie, le samedi 16 janvier 1999, à 19 heures précises. 157, rue Saint-Martin, passage Molière, 75003 Paris (métro Rambuteau). Tél. : 01-44-54-53-13/01-44-54-53-00.

- Elève ENS donne cours philo, français, soutien scolaire, méthode, tous niveaux. Tél. : 01-42-57-47-34.

Soutenances de thèse

- **Jean-François Dubost** soutiendra son habilitation à diriger des recherches : **« L'Etat et les étrangers en France, XVI^e-XVIII^e siècle »**, devant un jury composé de Lucien Bély, Jean Boutier, Bernard Cottret, Claude Michaud, Daniel Roche, André Zysberg, le samedi 16 janvier 1999, à 14 heures, Sorbonne, amphithéâtre Lefebvre.

- **Guillaume Le Blanc** soutiendra sa thèse de philosophie : **« Le vital et le social. L'histoire des normes selon Canguilhem »**, le mardi 19 janvier 1999, à 15 heures, salle des colloques, bâtiment C, rez-de-chaussée, université Paris-X-Nanterre.

CARNET DU MONDE

TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h

Artur Bual

Peintre, sculpteur et céramiste

LE PEINTRE Artur Bual est mort, dimanche 10 janvier, à l'âge de soixante-douze ans dans sa résidence d'Amadora, près de Lisbonne, où il habitait depuis longtemps et où il avait son atelier. Peintre, sculpteur, céramiste, Artur Bual laisse une œuvre abondante où se répètent les têtes et les corps torturés du Christ dans un chromatisme clair et sombre, ainsi qu'une sculpture de visages et de formes de femmes toujours renouvelée.

« J'aimerais que l'on parle de moi surtout comme de quelqu'un qui a peint l'amour », disait ce grand timide qui se considérait comme un autodidacte et un marginal du milieu artistique portugais, comme *« un homme qui faisait des taches »*.

Jeune peintre sans le sou, il décore des meubles et des manèges de fête foraine. Faute d'atelier, il pose son chevalet dans les rues du quartier populaire d'Alfama, où il habite. Un jour, il se transporte avec armes et bagages à Amadora. Cette cave louée bon marché où il installe son atelier va devenir, pendant une quarantaine d'années, le centre de ses créations, le point de passage

initiatique d'une légion d'amis, écrivains, poètes, jeunes artistes.

Il s'était fait remarquer par son esprit novateur et son intensité dramatique en 1958, lors d'une exposition à la Société nationale des beaux-arts. Il reçoit, en 1959, le prix des critiques d'art de la Biennale de Paris et atteint la consécration nationale avec le prix Amadeu Sousa Cardoso. Artur Bual introduit la peinture gestuelle dans la peinture moderne portugaise, où il excelle par son impressionnisme tantôt abstrait tantôt lyrique.

Comblé de prix, mais toujours acide envers les critiques et les modes, il a vécu son art intensément, dans une quête permanente de l'authenticité. *« C'est l'inquiétude qui me donne la lumière intérieure, et j'essaie de la transmettre à mes toiles. »*

Cette force tellurique qui se propageait aux couleurs de sa palette, à ses pinceaux, dans un rituel de gestes et de passion devant la toile, a été bien comprise par Marguerite Yourcenar, qui lui a dit, un jour : *« Il y a chez toi une grande flamme dont tu ignores toi-même la nature. »*

Alexandre Flucher-Monteiro

■ **BRIAN MOORE**, écrivain et scénariste d'origine irlandaise, est mort, dimanche 10 janvier, à son domicile de Malibu, près de Los Angeles. Né le 25 août 1921 à Belfast, émigré au Canada, puis aux Etats-Unis, Brian Moore est l'auteur d'une vingtaine de romans et de plusieurs scénarios, parmi lesquels celui de *Tom Curtain (Le Rideau déchiré)*, 1966), d'Alfred Hitchcock. Après avoir débuté comme journaliste à Montréal, Brian Moore se lança dans l'écriture romanesque par un premier ouvrage publié, en 1955, sous le titre *The Lonely Passion of Judith Hearne*. Régulièrement remarqué par la critique, celui que Graham Greene appelait son *« romancier préféré »* et qui fi-

gura plusieurs fois sur la liste des favoris du Booker Prize, ne parvint pas vraiment à se faire un nom auprès du grand public. Ses livres, traversés par des personnages en crise et souvent consacrés à des problèmes moraux, ont fait de lui *« un écrivain sérieux, suprêmement divertissant »*, selon la romancière Joyce Carol Oates. Quelques-uns de ses romans ont été traduits en France, notamment *Robe noire* (Payot, 1986), *Dieu parle-t-il créole ?* (L'Olivier, 1994) et *Les Trahisons du silence* (Le Rocher, 1993 et 1998). En revanche, *The Statement*, un roman paru en 1996 et dont le personnage principal était inspiré de Paul Touvier, ne trouva pas d'éditeur en France.

EN VUE

■ Mardi 12 janvier, dans la soirée, après avoir écrit sa lettre d'adieu, une veille dame de 86 ans, s'allonge sur une chaise longue dans son jardin d'Ivry, puis se laisse mourir sous la neige.

■ La police de Moscou vient d'arrêter dans un square, une jeune mère qui vendait pour 6 500 dollars son bébé de quatre mois.

■ L'Ajaj d'Amsterdam, refuse de céder séparément au Barça de Barcelone, ses joueurs, les jumeaux Frank et Ronald Boer, mais vend la paire 60 millions de florins (28 millions d'euros).

■ « L'exhibition de son postérieur et de ses organes génitaux pour amuser les foules de gens sans cœur, viole la dignité de mon peuple », a déclaré, mardi 12 janvier, lors d'un Congrès archéologique au Cap, Cecil Le Fleur, membre du groupe « Premiers peuples indigènes Khoi Khoi d'Afrique du sud », en exhortant la France à restituer « La Vénus hottentote », Saartjie Baartman, morte en 1815 à l'âge de 25 ans, empaillée, exposée depuis au musée de l'Homme à Paris.

■ Clara Ursitti, artiste canadienne, vient d'obtenir du gouvernement écossais 25 000 livres (environ 35 300 euros) de subventions pour analyser des sueurs et créer artificiellement des odeurs de sportifs qui seront vaporisées lors d'une exposition prévue en avril à Edimbourg.

■ Le Néo-Zélandais Clint Hallam, greffé avec la main d'un mort, en convalescence en Grande-Bretagne, accusé de fraudes en Australie, n'a pu prêter serment, mardi 12 janvier, devant le tribunal de Perth.

■ Romeo Jalosjos, ancien député philippin, condamné à perpétuité pour viol sur mineure, bénéficiant d'une régime de faveur, a récemment fait venir par avion du sud du pays une chorale d'enfant, deux veaux et quatre cochons grillés pour célébrer son anniversaire en présence de 5 000 invités dans sa prison de New Bilibid, où il s'est fait construire un court de tennis et une hutte climatisée.

■ John Walker, joueur d'échecs britannique, s'inquiète avant d'aller achever dans la prison de Richmond aux Etats-Unis une partie commencée par correspondance, il y a 28 ans, avec un détenu condamné à perpétuité pour le meurtre de sa mère : « Claude Bloodgood, est un joueur sans pitié ».

■ « Tous les soirs, l'occupant sans titre passe devant moi et repart le lendemain sans m'adresser la parole », affirme Jacques Ruisseau, comédien, en grève de la faim, enchaîné au radiateur de son pavillon du Val d'Oise, sans eau ni chauffage, pour obtenir l'expulsion, malgré la trêve hivernale, d'un locataire indélicat.

Christian Colombani

« The Lancet » prend position sur le clonage humain

L'hebdomadaire médical britannique estime que celui-ci est inévitable, et il invite à considérer les futurs clones comme des êtres humains à part entière

COMMENT devons-nous, demain, regarder les clones humains ? Hier encore incongrue, la question commence aujourd'hui à être soulevée dans certains cercles scientifiques. Et tout se passe dans ce domaine comme si cette nouvelle forme de reproduction allait bientôt être mise en œuvre, en dépit de toutes les interdictions de principe formulées par les responsables politiques et éthiques au lendemain de l'annonce de la création de Dolly. Dans ce domaine comme dans d'autres, les responsables du célèbre hebdomadaire médical londonien *The Lancet* ne craignent pas

de tenir des propos politiquement et éthiquement peu corrects. Il y a un an, ils condamnaient avec force les initiatives de l'Union européenne et des Etats-Unis visant à interdire coûte que coûte la pratique du clonage dans l'espèce humaine (*Le Monde* du 20 janvier 1998), estimant que jeter d'emblée l'anathème sur cette pratique était à la fois irréaliste et scientifiquement condamnable.

« ESCLAVES, CYBORGS »

Au lendemain de l'annonce, controversée, de la première tentative de clonage humain pratiquée à Séoul (*Le Monde* du 17 décembre

THE LANCET

CONTENU	NEWS
1. <i>Clonage génétique et manipulation génétique</i>	1. <i>Service à domicile</i>
2. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	2. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
3. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	3. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
4. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	4. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
5. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	5. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
6. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	6. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
7. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	7. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
8. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	8. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
9. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	9. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>
10. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>	10. <i>Le clonage génétique et la manipulation génétique</i>

1998), ils récidivent, prolongent leurs réflexions et rafraîchissent le débat en mettant dès maintenant en garde contre toute forme future de stigmatisation, toute injustice, vis-à-vis des futurs clones humains. On apprend notamment,

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

■ La gauche a été l'héritière [d'une] tradition, qui emprunte d'ailleurs beaucoup à la philosophie chrétienne, [selon laquelle] le pauvre est un saint dont il faut tout excuser y compris les délits. C'est le coupable qui est la première victime de ses propres actes. (...) Au discours de la gauche exclusivement consacré à la mise en accusation de la société, des hommes comme Pierre Bérégovoy [hier], et aujourd'hui comme Jean-Pierre Chevènement, observent que les victimes de la délinquance sont d'abord les démunis, les exclus, les salariés qui ont réussi à s'acheter une voiture à crédit,

les femmes âgées et solitaires, les instituteurs qui assurent des apostolats dans les écoles de banlieues (...) tous ceux qui, d'une manière générale, engagent de voir l'image des banlieues associée à la barbarie (...) (...) Les sociaux-démocrates au pouvoir en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France [ont] éprouvé le besoin d'intégrer le concept de sécurité dans la culture de gauche. Tony Blair le premier s'est taillé un vrai succès dans son électorat travailliste en allant jusqu'à préconiser le couvre-feu dans certaines villes pour les jeunes gens de moins de dix-huit ans ou la privation des avantages sociaux pour les parents irresponsables. Il a légèrement troublé les Verts en Allemagne et sérieusement perturbé l'extrême gauche fran-

çaise. On voit aujourd'hui que l'exemple de Tony Blair s'est néanmoins imposé comme une sorte de nécessité inéluctable. On ne dira pas le contraire ici où l'on défend depuis longtemps l'idée qu'il convient de ne pas abandonner aux fanatiques sécuritaires le droit à la sécurité. (...)

Mais on ne peut justifier un dispositif de répression des délinquants (mineurs ou pas) que par un énorme effort en faveur de la réintégration des banlieues dans la nation.

LE FIGARO

Michel Schifres

■ La majorité, issue des élections législatives, ne se retrouve plus unie dans les orientations du premier ministre. La majorité n'est plus plurielle : elle est écla-

quée. On comprend que la gauche de cette majorité conçoive quelques impatiences devant la lenteur de ces changements et le repositionnement mi-centriste, mi-national du gouvernement. On imagine combien les propos de M. Jospin sur les délinquants ont pu heurter cet électorat et combien il était nécessaire de l'apaiser - ce qu'a tenté de faire, hier, le chef du gouvernement (...). On ne s'étonne guère que les communistes veuillent désormais aller sous leurs couleurs aux élections européennes. On s'étonne, en revanche, que les insultes de M. Chevènement vis-à-vis des Verts ne provoquent pas davantage de remous. La confusion règne à droite, certes. Elle est tout aussi forte, et sans doute plus profonde, à gauche.

avant que les manchettes des journaux ne piétinent l'individualité de la première personne née de cette manière », écrivent les responsables du *Lancet*, qui font valoir qu'au total un clone et son double ne sont pas différents de deux vrais jumeaux.

A ce titre, *The Lancet* précise que l'on devrait d'ores et déjà en finir avec certaines pratiques qui font que l'on parle de « bébés-éprouvette », d'enfants conçus par micro-injections de spermatozoïdes ou nés après transfert d'embryon. Mais il entend surtout mettre en garde et prévenir le scénario malheureusement fort plausible avancé par Jacques Attali dans son *Dictionnaire du XXI^e siècle* (éditions Fayard), pour qui les clones humains « seront longtemps mal vus, comme le furent les bâtards », d'abord « esclaves, cyborgs », avant d'être reconnus comme ayant « des droits égaux à ceux des hommes ». L'hebdomadaire médical en appelle aussi à l'Organisation mondiale de la santé, qui devrait, dépassant les débats nationaux, prendre l'initiative de traiter de l'ensemble des aspects du clonage, qu'il soit à visée reproductive ou thérapeutique, en ne négligeant pas ses dimensions commerciales.

Il faudra surtout pour *The Lancet* ne jamais oublier dans le prochain millénaire qu'un être humain, quelle que soit la façon dont il a été créé par l'homme, est d'abord et avant tout un être humain.

Jean-Yves Nau

www.ccomptes.fr

La Cour des comptes a ouvert un site très complet, à l'usage du grand public

« LA SOCIÉTÉ a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » L'article 15 de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen figure en bonne place sur la page d'accueil du site Web de la Cour des comptes, qui a fait son entrée sur Internet le 14 décembre. « Nous voulions un site facile d'accès et sans charabia, et qui soit aussi à l'image de la Cour des comptes, c'est-à-dire sans clignotant orange ni pastille verte pomme, explique Muriel de Pierrebourg, chargée de mission pour la communication auprès du premier président Pierre Joxe et responsable du site. La Cour des comptes est un auxiliaire de la démocratie, elle a pour mission de veiller à l'emploi des deniers publics. Il était donc normal d'utiliser Internet pour diffuser le plus largement possible les résultats de ses contrôles. »

Avec plus de deux mille pages de texte réparties en une centaine de rubriques et près de sept cents graphiques, le site constitue une source d'informations sans précédent pour le simple citoyen. Outre une pré-



sentation des missions de la Cour, il donne accès à tous ses rapports publics, qu'il s'agisse de la « bible » annuelle sur l'exécution des lois de finances de la Sécurité sociale, ou d'enquêtes particulières sur « l'action des départements dans le domaine de la voirie routière », « la

gestion des services publics locaux d'eau et d'assainissement », ou encore « le groupe Crédit lyonnais »...

Un moteur de recherche permet de poser des questions en langage naturel sur n'importe quel sujet lié aux activités de la Cour. Un glossaire présente, en une centaine de

mots, le français tel qu'on le parle dans les juridictions financières.

Chacune des vingt-sept chambres régionales des Comptes possède son propre espace sur le site, qu'elle utilise à sa guise selon des rubriques préétablies telles que « les jugements », « les lettres d'observations » ou les arrêts de remboursement qui viennent remédier aux mauvaises utilisations de l'argent public : « Ce dernier point a fait l'objet d'âpres discussions pour savoir s'il fallait masquer le nom des personnes mises en cause. » Pierre Joxe étant favorable à la transparence maximale, la plupart des chambres ont décidé de suivre sa recommandation : « Grâce à Internet, nous espérons développer notre action préventive auprès des élus. Faire en sorte que chacun d'entre eux, avant de passer un marché public, ait en tête les arrêts de la Cour des comptes épinglant les éventuelles irrégularités commises par la ville ou le département voisin. »

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

VIE ASSOCIATIVE

■ La délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (Diises) a ouvert un site « destiné à favoriser les échanges entre tous les acteurs intéressés par la vie associative ». Il propose notamment six forums de discussion consacrés au bénévolat, aux relations avec les pouvoirs publics, à l'Europe, à la citoyenneté associative, à la place des femmes dans les associations et au développement d'activités et d'emplois. www.vie-associative.gouv.fr

PIRATAGE

■ La société californienne Finjan, spécialisée dans la sécurité informatique, soupçonne des pirates d'avoir créé des sites Web apparemment inoffensifs, mais qui permettent de pénétrer dans les ordinateurs équipés du tableur Excel, de Microsoft. L'ordinateur du visiteur est infecté dès la connexion, même s'il ne télécharge pas de fichier. Les pirates peuvent consulter, voler ou falsifier le contenu du disque dur. Finjan a créé un site de démonstration pour prouver l'existence de la faille. Microsoft a fait savoir qu'il disposait d'un logiciel capable de résoudre le problème. - (A. P.) www.finjan.com

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à **360^F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Le comment et le pourquoi

par Alain Rollat

TOUTES LES PAROLES ne pèsent pas le même poids. Celles du premier ministre, sur TF 1, peaient leur poids de réflexion. On l'interrogeait sur le comment des choses. Comment traiter la délinquance ? Comment éduquer les enfants ? Comment garantir les retraites ? Il répondait sur le comment des choses en expliquant sa politique. L'exercice était d'une banalité absolue. Cela ne veut pas dire que cet entretien était sans intérêt. Loin de nous l'idée de suggérer que son interlocuteur lui servait la soupe. Toutes ces questions d'actualité étaient appropriées. Patrick Poivre d'Arvor les posait à Lionel Jospin en se référant à l'écho de l'opinion publique. Il n'y avait là, si l'on ose dire, qu'une connivence intellectuelle au-dessus de tout soupçon. Comment peut-il en être autrement quand le dialogue se négocie sur les bases d'une déférence réciproque ? Hélas ! Quand on

partage les mêmes schémas de pensée, il est rare que les échanges de paroles donnent autre chose qu'une fâcheuse impression de rengaine. Même quand ils sont dits avec pertinence, les mots, alors, rendent un son creux.

Les paroles qui cherchent à exprimer le pourquoi des choses sont plus rares parce que plus lourdes à véhiculer. On en trouvait un exemple d'une exceptionnelle densité, ce même mercredi soir, sur le plateau de « La Marche du siècle ». Il avait toutes les apparences de l'extrême misère. Cela n'avait, a priori, rien de surprenant non plus puisque Jean-Marie Cavada se posait, lui, la question de la pauvreté ordinaire. Mais il s'agissait d'une extrême misère en chair et en os, presque trop misérable, de prime abord, pour sembler vraie.

Cette parole-là avait pris la forme physique d'un SDF en cha-

peau, cache-nez et tatouages garants conformes. Ce jeune homme de trente-six ans, né de bonne famille semble-t-il, clochardisé depuis dix ans, sans papiers, sans identité, sans revendication, sans haine, se faisait appeler d'un nom étrangement composé : Karim-Robert Mohand-Kaci. Tassé sur lui-même, regard flou, il semblait là pour faire pitié dans le décor. Puis il s'est mis à parler. D'un trait, d'un souffle. Avec des mots choisis, justes, tranquilles, remontés d'un mystérieux passé, hérités de beaux livres. Il a parlé de la bestialité à laquelle la pauvreté réduit parfois l'homme. Et sa parole a produit l'effet paralysant d'un vent polaire. Elle pesait des tonnes. Elle était grosse de tous les non-dits d'une non-vie jusqu'à la privée d'expression. Il y avait en elle quelque chose de sacramental : c'est avant tout le poids des silences qui fait la valeur des mots.

JEUDI 14 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.50 Casablanca** ■■■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). **Ciné Classics**
- 19.30 Jerry chez les ciniques** ■■■
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 90 min). **Cinéoile**
- 20.30 Tempo massimo** ■■■
Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). **Ciné Classics**
- 20.30 20 000 lieues sous les mers** ■■■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, 125 min). **Ciné Cinémas**

- 20.35 Le Grand Embouteillage** ■■■
Luigi Comencini (Italie, 1978, 110 min). **Canal Jimmy**
- 20.50 La Nuit des généraux** ■■■
Anatole Litvak (France - Grande-Bretagne, 1966, 145 min). **M 6**
- 21.00 Secrets de femmes** ■■■
Robert Wise (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min). **Paris Première**
- 22.35 Voyage au bout de l'enfer** ■■■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 180 min). **Canal Jimmy**

- 22.40 Les Drakkars** ■■■
Jack Cardiff (Grande Bretagne - Yougoslavie, 1964, 125 min). **RTL 9**
- 22.50 La Semaine du sphinx** ■■■
Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min). **Cinéstar 2**
- 23.10 Le Souffle au cœur** ■■■
Louis Malle (France, 1970, 115 min). **France 2**
- 0.00 La Valse des pantins** ■■■
Martín Scorsese (Etats-Unis, 1983, 110 min). **Cinéstar 1**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00** et **21.00** Le Grand Journal. **LCI**
- 18.30** Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Michelle Perrot, Joël Cornette, Alain Decaux. **Histoire**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Nora Ephron, Divine Comedy, Jean-Louis Arajol, Fode Sylla, Neil Hannon. **Canal +**
- 19.10** Le Rendez-vous. Ariel Sharon. **LCI**
- 20.55** Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. Les aventurières de Dieu. **France 2**
- 22.10** Pulsations. Les rêves. **RTBF 1**
- 23.00** De l'actualité à l'Histoire. Bilan de l'année 1998. **Histoire**
- 23.15** Si j'ose écrire. La géométrie des sentiments. Chansons de Léo Ferré. Dessins de Roland Topor. Invités : Patrick Roegiers, Jean-Claude Boloque, Françoise Lalande. **RTBF 1**
- 23.20** France Europe Express. La parité hommes / femmes. La privatisation du service public. La revue de presse d'Alex Taylor. Invitée : Nicole Notat. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 19.00** Voyages, voyages. Namibie. **Arte**
- 19.00** A ma zone. **Odysée**
- 19.10** Tabary. **Planète**
- 19.45** Les Meilleurs moments des JO. [2/10]. Franchir la ligne. **Histoire**
- 19.55** Les Chasseurs du lac Te'nggano. **Odysée**
- 20.15** Reportage. Tendres cogneuses. **Arte**
- 20.20** Global Family VII. La faune inconnue d'Australie. **Odysée**
- 20.35** Cinéma et apartheid. [2/2]. **Planète**

- 20.45** ► Soirée thématique. Scandales, mensonges et vidéos. **Arte**
- 20.45** Pablo Casals. Le chant des oiseaux. **Mezzo**
- 21.05** Des trains pas comme les autres. L'Inde du Sud. **TV 5**
- 21.20** 50 ans de conflits. L'histoire de Taiwan. **Odysée**
- 21.45** Les Grands Compositeurs. [1/7]. Johann Sebastian Bach. **Planète**
- 22.45** La Grande Pêche des Imraguen. **Planète**
- 22.45** West Side Story. Le making of de l'enregistrement. **Mezzo**
- 22.45** L'année dernière, la pluie est tombée un lundi. **Odysée**
- 23.40** Les Tribus indiennes. [3/20]. Les Navajos. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Basket-ball. Euroligue. Asvel - Ulker Istanbul SC. **AB Sport**

MUSIQUE

- 18.00** The Charles Mingus Sextet. Oslo, 1964. **Muzzik**
- 21.00** Hommage à Michel Petrucciani. **21.00** Lettres à Michel Petrucciani. **21.45** Concerts. *Bite* (1990), *Nuages* (1997), *Impressions* (1997), *Danser sur moi* (1997), *Saint Thomas* (1997), *Brasilian Like* (1998), *Little Peace in C for you* (1998). **Muzzik**
- 21.50** Concerto pour violoncelle, de Dvorak. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. **Mezzo**
- 23.15** Fedosieiev dirige. *Roméo et Juliette*, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico. **Festival**
- 20.40** Un week-end meurtrier. Richard Friedmann. **13^{ème} Rue**
- 20.45** Masada. Boris Sagal [2/4]. **Histoire**
- 22.30** Baldipata. Claude D'Anna. **TV 5**
- 22.45** Made in America. Une trop belle cible. Dennis Hopper. **TF 1**
- 0.20** Piège du bonheur. Jürgen Bretzinger. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

- 23.05** Paparazzi. Jacques Rozier (1963). **Arte**

SÉRIES

- 19.20** Force de frappe. Voie sans issue. **13^{ème} Rue**
- 19.50** La Vie de famille. L'arme. **RTL 9**
- 20.00** Fallen Angels. Une arnaque de première classe. **Canal Jimmy**
- 20.00** Dharma & Greg. Mon père ce zéro. **Téva**
- 20.00** Qui de neuf docteur ? **TMC**
- 20.10** Happy Days. Bienvenue Roger. **Série Club**
- 20.35** Maigret. Meurtres dans un jardin potager. **RTBF 1**
- 20.40** Buffy contre les vampires. Dévotion. **Série Club**
- 20.50** Julie Lescaut. Le Secret des origines. **TF 1**
- 22.10** Highlander. Suspects irréprochables. **Série Club**
- 23.25** 3^e planète après le Soleil. Dick Behaving Badly (v.o.). **Série Club**

NOTRE CHOIX

● 20.45 Histoire

Masada
Adaptée d'un livre de l'Américain Ernest K. Gann, *The Antagonists*, cette télésuite en quatre parties retrace un épisode glorieux de l'histoire juive, la résistance en l'an 70 d'une poignée de rebelles zélotes réfugiés dans la forteresse de Masada. Rome charge le général Flavius Silva (Peter O'Toole), à la tête de 5 000 hommes, d'investir coûte que coûte cette forteresse réputée imprenable. Afin d'éviter un bain de sang, Silva tente de trouver un terrain d'entente avec le chef zéléte Eléazar Ben Yair (Peter Strauss). En vain. Tournée en 1980 et 1981 sur les lieux de l'action, remarquablement réalisée par le grand téléaste Boris Sagal, cette superproduction réunit une distribution éblouissante. Elle obtint une quinzaine de nominations aux Emmy Awards. David Warner et Jerry Goldsmith remportèrent les trophées du meilleur second rôle et de la meilleure musique. - *J.-J. S.*

● 0.35 Ciné Classics

Les SS frappent la nuit
En 1944, un fonctionnaire subalterne nazi est accusé d'avoir tué une fille de bar à Hambourg. Un commissaire berlinois, qui a des doutes sur sa culpabilité, retrouve la trace d'un malade mental, tueur de femmes, sévissant en toute impunité depuis 1933. Robert Siodmak, qui avait tourné en Allemagne avant le nazisme, a réalisé ce film lors d'un retour en RFA en 1957, dans l'esprit critique et le style réaliste noir de ses films des années 30. Le scénario s'inspire d'un fait divers pour fustiger les méthodes de la Gestapo et des SS dans le camouflage des vérités dérangeantes pour le nazisme. Une œuvre remarquable. - *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.30** Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Julie Lescaut. Le Secret des origines.
22.45 **Mad in America.** Une trop belle cible. Téléfilm. Dennis Hopper.
0.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF 1 nuit, Météo.
- FRANCE 2**
- 17.50** Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro, Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. P-s : Les aventurières de Dieu.
23.10 Le Souffle au cœur ■■■
Film. Louis Malle.
1.05 Journal, Météo.
1.25 Paris-Dakar.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Kouij de 20 heures.
20.40 Tout le sport.
20.45 Le Journal du Dakar.
20.55 Consumag.
21.05 Hudson Hawk, gentleman et cambrioleur. Film. Michael Lehmann.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 France Europe Express.
0.35 Espace francophone.
1.05 La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 El Che, enquête sur un homme de légende ■
Film. Maurice Dugowson.
22.25 Le Dentiste ■
Film. Brian Yuzna.
23.55 Un frère. Film. Sylvie Verheyde.
1.35 Hockey NHL.

FILMS DU JOUR

- 13.40** Le Septième Ciel ■■■
B. Jacquot (Fr., 1997, 85 min). **Canal +**
- 16.05** Mon grand ■■■
Robert Wise (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
- 17.30** Certains l'aiment chaud ■■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120min). **Cinéoile**
- 19.30** La Gamberge ■■■
Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 90 min). **Cinéoile**
- 20.30** Les SS frappent la nuit ■■■
Robert Siodmak (Allemagne, 1957, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
- 21.00** Le soleil brille pour tout le monde ■■■
John Ford (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 100 min). **Cinéoile**

- 21.15** Capitaine Conan ■■■
Bertrand Tavernier (France, 1996, 145 min). **RTBF 1**
- 21.20** Retour vers le futur ■■■
Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1985, 115 min). **Cinéstar 1**
- 22.15** Gervaise ■■■
René Clément (France, 1956, N., 115 min). **Ciné Classics**
- 22.45** Smoke ■■■
Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). **Ciné Cinémas**
- 0.00** ► L'Œil du malin ■■■
Claude Chabrol (France, 1961, N., 80 min). **Arte**
- 0.10** Tempo massimo ■■■
Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). **Ciné Classics**

- 0.20** Dune ■■■
David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). **Cinéstar 2**
- 0.35** Brooklyn Boogie ■■■
Wayne Wang et Paul Auster (Etats-Unis, 1995, v.o., 85 min). **Ciné Cinémas**
- 1.30** Casablanca ■■■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 100 min). **Ciné Classics**
- 4.30** Les Caprices d'un fleuve ■■■
Bernard Girardeau (France, 1995, 110 min). **Cinéstar 2**
- 5.20** ► Marius et Jeannette ■■■
Robert Guédiguian (France, 1997, 100 min). **Canal +**

VENDREDI 15 JANVIER

NOTRE CHOIX

● 21.00 Muzzik

Soirée Daniel Humair
Peintre et musicien, manipulateur de formes et de sons, c'est ainsi que le batteur apparaît dans *Humair, solitaire, solidaire*. On passe de l'atelier du peintre dans la Creuse à celui de Paris (où il reçoit aussi quelques apprentis-batteurs), d'une répétition sur la scène du Centre culturel suisse au comptoir d'un bistrot ou encore d'un atelier de sérigraphie à une salle de concert à Strasbourg. Le documentaire de Michel Dieuzaide (réalisé à l'automne 1993) n'est pas un portrait. Des bouts de conversations permettent de comprendre la place de Daniel Humair - né en 1938 à Genève, il a joué, dès l'âge de vingt ans, avec la plupart des solistes du jazz. De courts entretiens en voix « off » éclaircissent son approche artistique. Peintre ou musicien, Humair se réfère à une « même gestuelle », il parle du corps mis en mouvements dans ces deux pratiques, redit sa colère d'être réduit à un « peintre-jazz ». Après ce film qui prend le temps de suivre son sujet, deux concerts filmés, l'un en 1987, par Frank Cassenti, l'autre, en 1997, par Jean-Marc Birraux. - *S. Si.*

● 23.30 RFO Sat

Une tribu dans la ville
Paul est canaque. Responsable associatif, il rêve de reconstituer le mode de vie tribal et les cases traditionnelles aux portes de Nouméa. Thio est wallisien. Père de six enfants, il s'agrandit en construisant « en dur », sur un terrain qui appartient encore à l'Etat. Eva, jeune mère sans travail, « squatte » une cabane de jardin, en attendant des jours meilleurs. Tous trois font partie des 5 000 Océaniens qui, faute de mieux, se sont approprié un habitat provisoire, les « maisons » en tôle de la périphérie de « *Nouméa la blanche* ». L'augmentation des loyers les a chassés de la ville. Légaux ou clandestins, ils cohabitent en se serrant les coudes, précarité et culture tribale obligent. Partage des ressources agricoles, entraide financière, chacun contribue à adoucir la vie, à atténuer les tensions. *Une tribu dans la ville*, de Thierry Rigoureux, montre des populations frontées à la pauvreté - chaque foyer (6 ou 7 personnes, en moyenne) dispose d'un revenu équivalent au SMIC - qui déploient des trésors d'imagination pour améliorer leurs conditions de vie, ne se laissant pas décourager et luttent pour un avenir meilleur. C'est leur singularité ou peut-être leur message. - *C. Me.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.45** Les Feux de l'amour.
14.35 Arabesque.
15.25 La loi est la loi.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.00 Sunset Beach.
17.45 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Chéri-Chéries !
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques aux assurances.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
- FRANCE 2**
- 13.55** Derrick.
14.55 Soko.
15.40 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.15 et **22.35** Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro, Journal, Météo.
20.55 Maigret. Madame Quatre et ses enfants.
22.40 Bouillon de culture. Entre chiens et loups.
23.55 Journal, Météo.
0.15 Paris-Dakar.
0.40 Mezzo l'Info.
0.55 Envoyé spécial.

FRANCE 3

- 13.25** Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.50 Simon et Simon.
16.40 Les Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 Thalassa. Amanda et les hippocampes.
22.10 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Carnets du présent. François Bayrou.
0.25 Libre Court. *La Faim*.
0.45 La Case de l'Oncle Doc. Les Grands Artistes et le Veilleur de nuit.
1.55 Nocturnales. Jazz à volonté.

CANAL +

- 13.40** Le Septième Ciel ■■■
Film. Benoît Jacquot.
15.05 Les Bébés marsupiaux.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Happy Gilmore. Film. Dennis Dugan.
17.35 H. Un mensonge.
18.00 Blague à part. Love Boat.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Le Guerrier d'acier. Film. Norberto Barba.
22.35 Le Pari ■
Film. B. Campan et D. Bourdon.
0.15 Chéri Bibi ■
Film. Marcello Pagliero.
1.45 Le Journal du hard.
1.55 Opération Sex Siège. Film. Nic Cramer.
3.40 La Sicilia ■ Film. L. Pien.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.05** Faut pas rêver. Espagne : La capitale du bouchon. France : Le marionnettiste de Noël. Vietnam : Chasseurs de bonsaïs. **TV 5**
- 13.25** Parole d'Expert. Invitée : Danièle Ewenou. **France 3**
- 14.00** 20 h Paris Première. William Sheller. **Paris Première**
- 14.30** Boléro. Invitée : Régine Deforges. **TMC**
- 16.30** Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille ; Michelle Perrot ; Joël Cornette ; Alain Decaux. **Histoire**
- 18.00** Stars en stock. David Niven. Jayne Mansfield. **Paris Première**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Elie Semoun, Estelle Skornik, Pascal Elbe, Atmen Kelif, Leonor Valera, Urban Species ; Jean Rochefort. **Canal +**
- 18.30** De l'actualité à l'Histoire. Que retiendrons-nous de 1998 ? Invités : Jean Favier ; Olivier Mazerolle ; Claude Sérillon. **Histoire**
- 19.30** Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie. **Histoire**
- 20.00** 20 h Paris Première. Best of. **Paris Première**
- 21.00** Thalassa. Amanda et les hippocampes. **France 3**
- 21.05** Comment ça va ? L'herpès et moi, c'est pour la vie. Sida et trithérapie : l'espoir et le peur. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. **TV 5**
- 22.10** Faut pas rêver. Allemagne : La cité de l'harmonica. France : La cavalerie Heyral. Inde : Fleurs de vie. **France 3**
- 22.30** D'un monde à l'autre. Police et jeunes : dialogue impossible. **TV 5**
- 22.40** Bouillon de culture. Entre chiens et loups. Invités : Pietro Citati ; Nicholas Evans ; Roger Grenier ; Noëlle Lioriot ; Catherine Rihot. **France 2**
- 23.10** Sans aucun doute. Les arnaques aux assurances. Invitée : Marlène Jobert. **TF 1**
- 0.55** Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. *Post-scriptum* : Les aventurières de Dieu. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 17.45** Les Meilleurs moments des J.O. [2/10]. Franchir la ligne. **Histoire**
- 17.55** Les Couples légendaires. Juan et Evita Perón. **La Cinquième**
- 18.20** Ricky Jay, roi de la magie. **Planète**
- 18.30** Le Monde des animaux. Les Buffles. **La Cinquième**
- 18.30** Pablo Casals. Le chant des oiseaux. **Mezzo**
- 19.00** Les Secrets du sommeil. **Odysée**
- 19.15** La Quête du futur. [20/22]. La famille mondiale. **Planète**
- 19.40** Gerry Mulligan. **Planète**
- 19.55** Au royaume de la méduse. **Odysée**
- 20.15** Palettes, Jean-Dominique Ingres. Le regard captif : *Le Bain turc*, 1859-1863. **Arte**
- 20.35** Les Années algériennes. [2/4]. Les tricheurs. **Planète**
- 20.45** L'Egypte. [1/5]. Les rois et le chaos. **Histoire**
- 20.50** Plans de vol. Allure silencieuse. **Odysée**
- 21.15** Le Temps des cathédrales. Le XIV^e siècle. **Odysée**
- 21.45** Pour l'amour des crocodiles. [7/10]. **Planète**
- 21.45** Conférences de presse. 9 septembre 1965 [1/3]. **Histoire**
- 22.00** Humair, solitaire, solidaire. **Muzzik**
- 22.10** Les Dugongs, des sirènes en voie d'extinction. **Odysée**
- 22.20** Grand format. Sida n'est pas égal à mort. **Arte**
- 22.30** Le Tunnel sous la Manche. [2/3]. **Planète**
- 22.45** Histoire de la symphonie. [6/6]. Chostakovitch. **Mezzo**
- 23.20** Tabary. **Planète**
- 23.30** Les Carnets du présent. François Bayrou. Sur les routes de France et de Navarre. **France 3**
- 23.35** Le Musée d'Orsay. D'Ingres à Monet, l'art du Second Empire. **Odysée**
- 0.45** La Case de l'Oncle Doc. Les Grands Artistes et le Veilleur de nuit. **France 3**
- 0.45** Cinéma et apartheid. [2/2]. **Planète**

DANSE

- 19.15** Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet Culberg. **Muzzik**

MUSIQUE

- 18.00** Mojazz. La Nouvelle-Orléans, 1994. **Muzzik**
- 19.35** Dvorak. *Concerto pour violoncelle*. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. **Mezzo**
- 20.59** Soirée spéciale Daniel Humair. **Muzzik**
- 22.00** Così fan tutte. Opéra de Mozart. Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. J. Eliot Gardiner. **Paris Première**
- 22.55** Europa Jazz Festival du Mans. Abbaye de l'Epau, 1997. **Muzzik**
- 0.15** Prokofiev. *Suite Scythe opus 20*. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. **Mezzo**
- 0.20** Le Live du vendredi. Patricia Kaas. L'Olympia, juin 1998. **M 6**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Le Billionnaire. Michaël Perrotta. **Festival**
- 20.40** Astéroïde. Bradford May [1/2]. **Série Club**
- 20.45** Chute libre. Christian Görlitz. **Arte**
- 20.50** Cap danger. Fred Gerber. **M 6**
- 20.55** L'Affaire Dreyfus. Yves Boisset [2/2]. **TMC**
- 22.00** La Nuit des hulottes. Michaela Wutteaux. **Festival**
- 22.30** L'Envers du tableau. Steven Spielberg, Boris Sagal et Barry Shear. **13^{ème} Rue**

COURTS MÉTRAGES

- 0.25** La Faim. Sigfried. **France 3**

SÉRIES

- 20.55** Maigret. Madame Quatre et ses enfants. **France 2**
- 20.55** Soirée Sitcom. **Téva**
- 22.35** X-Files. Compressions. L'enlèvement. **M 6**
- 23.00** Seinfeld. La bonne (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.10** Friends. The One After Ross Says Rachel (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.30** Star Trek, Deep Space Nine. Derrière les lignes ennemies (v.o.). **Canal Jimmy**
- 1.20** Star Trek, la nouvelle génération. Vingt-huit minutes pour vivre (v.o.). **Canal Jimmy**

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

ARTE

- 19.00** Voyages, voyages. Namibie.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Tendres cogneuses.
20.40 ► Soirée thématique. Scandales, mensonges et vidéos. 20.45 Fun, fun, fun. 21.45 Les Aventures scandaleuses de Mimi Papandréou. 22.15 Télémensonges. 23.05 Paparazzi. Court métrage. Jacques Rozier. 23.25 Paparazzi. Documentaire.
0.20 Piège du bonheur. Téléfilm. Jürgen Bretzinger.
1.50 Music Planet. John Cale.

Au son du « reculon »

par Pierre Georges

IL Y A la technique de la petite phrase ou du mot juste. Et il y a, parallèlement, celle dite du « coup de canon », procédé paradoxalement plus discret. Un expert-maison expliquait ainsi ce matin, dans un cours de rattrapage à l'intention des masses candides, cette technique élémentaire du savoir-faire politique, pour élucider le semblant de bémol apporté sur TF 1 par Lionel Jospin sur le sujet des jeunes délinquantes et la manière forte et progressiste de remédier à leurs divers méfaits.

Première mesure, donc, dans cette valse à trois temps de la conversion sécuritaire socialiste : trouver le mot qui cause, le mot qui frappe. On chercha. On testa. On inventa. On avança quelques concepts plus ou moins heureux, genre « incivilité ». Rien de très satisfaisant. Enfin, Jean-Pierre Chevènement vint. Ou revint. Et, à la brocante des mots, il trouva un bon vieux mot de chez nous, assez patiné par l'âge pour faire image patrimoniale et suffisamment oublié pour trouver, dans son nouvel usage, une furieuse modernité : le « sauvegeon », enfant perdu de la cité sauvage, « ensauvagée » en vieux français.

Deuxième mesure : le « coup de canon ». Il fut tiré et même par salves, pendant plus d'une semaine. Par Lionel Jospin lui-même, qui sembla le faire rimer avec répression. Et par Jean-Pierre Chevènement, dit Bouche-à-feu, maître artiller en retour de convalso du Val-de-Grâce, qui, au bénéfice d'une popularité de rescapé de l'anesthésie française, fit feu de toutes pièces. Sauvegeons, répression, suppression des allocations, maisons de corrections réinventées, toutes les interprétations semblaient possibles.

Troisième mesure : le repli vers

la raison qu'au prix d'un néologisme hasardeux on serait tenté de qualifier de « reculon » tactique du coup de canon. Une fois le bruit de tonnerre dissipé et les obus tombés sur objectif, les artilleurs font mine de n'avoir pas instauré un feu roulant et les politiques de n'avoir pas dit ce qu'ils ont dit. Exemple fameux, selon notre expert, celui d'un redoutable et coutumier artilleur de la politique française, Jacques Chirac : le célèbre appel de Cochon, suivi trois jours après d'un entretien très « reculon » accordé à l'AFP.

L'histoire n'a retenu que l'appel, pas le « reculon », car aussi bien la vérité reçue par les populations reste la seule digne de mémoire et le seul objectif. Et de fait, avant comme après les déclarations de Lionel Jospin sur TF 1, avec ou sans « reculon », qu'aura retenu l'opinion publique sinon que la gauche entendait faire rimer « sauvegeons » et « répression » ?

Le message est passé. Et s'il ne l'était pas, ce matin encore, dans un entretien au *Parisien*, un troisième artilleur, Claude Allègre, annonce des « mesures sévères et rapides » et la nécessité, dans certains cas, d'éloigner les meneurs. Mais, précise-t-il sur le « reculon », « je n'aime pas le terme de "sauvegeons" ».

Quel dommage ! Il est pourtant si parlant. Une plongée dans la mine encyclopédique des amis de la documentation a permis ce matin d'y découvrir une rare pépite. Emile Zola, *La Terre*, 1887 : « C'était la Trouille (...) une gamine de douze ans, maigre et nerveuse comme une branche de houx (...) Il avait eu ce sauvegeon d'une rouleuse de routes (...) L'enfant, à peine sevrée, avait poussé dru, en mauvaise herbe... »

La Commission de Bruxelles devrait échapper à la censure grâce à d'ultimes tractations

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Parlement européen devait se prononcer, jeudi 14 janvier, sur la motion de censure de la Commission de Bruxelles, ainsi que sur une série de résolutions, l'une d'elles demandant la démission de deux commissaires socialistes, la Française Edith Cresson et l'Espagnol Manuel Marin.

Après bien des attermoissements et des négociations en coulisse, ces scrutins se présentaient de manière plutôt favorable pour l'exécutif communautaire, qui, selon de nombreux pronostics, devrait pouvoir s'en tirer avec la promesse d'une plus grande transparence et l'institution de mécanismes de contrôle financier.

Jacques Santer et les dix-neuf autres membres du collège bruxellois ont pourtant connu des moments très difficiles cette semaine, tant les libéraux, une partie des Verts, les démocrates-chrétiens allemands et néerlandais, ainsi que les conservateurs britanniques, étaient déterminés à contraindre M^{me} Cresson et M. Marin à démissionner. Une issue d'autant plus probable, du moins apparemment, que les tractations successives entre les chefs des deux principaux groupes politiques, le Belge Wilfried Martens, président du Parti populaire européen (PPE), et la Britannique Pauline Green, chef de file des socialistes, avaient échoué. M. Santer, qui appartient à la famille démocrate chrétienne, est venu devant la formation PPE, mardi soir, pour plaider la cause de son institution et menacer de démissionner si l'on persistait à demander la tête des deux commissaires.

Mercredi matin, une centaine de députés européens adoptaient une déclaration demandant la création

d'un « Comité de sages » destiné à « examiner les cas de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme » à la Commission, exigence formulée par les socialistes dans leur propre résolution. Dans cette opération byzantine, l'idée de la gauche de l'hémicycle était de supprimer du texte de l'« opposition » les passages incriminant M^{me} Cresson et M. Marin, pour ensuite adopter la résolution socialiste avec l'appui des démocrates-chrétiens « dissidents ».

DÉNOUEMENT EN DOUCEUR

Si ce scénario devait se confirmer, M. Santer pourrait se féliciter d'un dénouement en douceur de cette crise politique. Reste tout de même le nombre de voix obtenu par les partisans de la démission des deux commissaires incriminés. On pouvait s'attendre à un score honorable pour la Commission, en raison de l'opposition de certains députés de droite à l'idée d'individualiser les responsabilités. Telle est en effet la posi-

tion d'une partie des représentants du RPR. Mais les inquiétudes de la Commission portaient surtout sur le vote de censure. Les socialistes avaient décidé de maintenir leur motion jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction sur le sort de M^{me} Cresson et de M. Marin. Dans le cas contraire, ils étaient prêts à aller jusqu'au bout de la logique de la censure, en dépit de son caractère de plus en plus aléatoire. Le retrait programmé du texte socialiste devait donc laisser seule en lice la motion déposée par le « viliériste » Hervé Fabre-Aubrespy.

Dans ce scrutin aussi, le score réalisé par les partisans d'un renvoi de la Commission est politiquement significatif, même s'il était pratiquement impossible que les 314 suffrages requis puissent être réunis. M. Santer avait l'intention de prendre la parole avant le vote. Son objectif était de dissuader ses amis allemands (47 sièges) et néerlandais (9 sièges) du PPE de voter la censure

par dépit, mais il ne pouvait se faire aucune illusion sur le vote négatif des 17 conservateurs britanniques.

Dans une telle confusion, les pronostics se sont révélés particulièrement hasardeux : aux 69 députés européens ayant signé le texte de M. Fabre-Aubrespy, il fallait ajouter les parlementaires qui, farouchement opposés à la personnalisation des responsabilités, sont néanmoins favorables à la censure, estimant que la Commission a failli à sa tâche. C'est le cas, par exemple de Daniel Cohn-Bendit et des sociaux-démocrates allemands. Autant dire que la Commission pouvait se trouver dans une position peu confortable à l'issue du scrutin. En tout état de cause, elle va se retrouver sous tutelle avec la création du « Comité de sages », et a prévu de se réunir après les votes, afin de tirer les conséquences de la plus grave crise politique de son existence.

Marcel Scotto

PROFIL

EDITH CRESSON, LA SOLITAIRE EUROPÉENNE

Edith Cresson apparaît comme un commissaire atypique. Alors que son intégration au sein du collège n'est peut-être pas un franc succès, son action, après quatre années à Bruxelles, y est néanmoins reconnue comme positive. Jacques Santer, à qui assurément elle ne ressemble guère, a salué son « efficacité » en faisant référence au futur programme-cadre pour la recherche, récemment adopté par le Conseil, ainsi qu'au programme *Leonardo da Vinci* en faveur de la formation professionnelle, lui aussi adopté, avec les félicitations du jury, puisque les Quinze en ont augmenté les crédits de 8 %.

En 1995, en accord avec Jacques Santer, elle a choisi son portefeuille, celui de la recherche, de la formation et de l'éducation. Elle est venue à Bruxelles avec des idées, celle notamment que l'Europe devait posséder une industrie forte et donc miser sur l'innovation. La bataille du programme-cadre a été laborieuse, les ministres, y compris Claude Allègre, insistant pour faire des économies. Du point de vue de l'Union, le résultat est satisfaisant : les crédits du 5^e programme-cadre (1999-2003) atteindront 15 milliards d'euros contre 13 milliards pour le précédent, lequel, il est vrai, ne serait qu'une période de quatre ans. Les progrès ac-

complis sur le terrain de l'éducation et de la formation professionnelle ne sont guère contestés, en particulier le programme d'échanges de jeunes universitaires (Erasmus), un des grands succès de l'Europe. Elle a lancé le service volontaire européen qui offre la possibilité d'aller mettre en œuvre un projet dans un pays étranger. L'« innovation sociale », c'est encore ces écoles de la seconde chance, bâties avec le concours de l'Europe.

A chaque fois, Edith Cresson – on le lui reproche parfois – prépare ses choix politiques en s'appuyant sur des experts, sur son administration, son réseau d'influence, mais elle ne suit pas toujours les dossiers dans leur cheminement technique. « Elle n'a pas réussi à se mouler dans les habits du super-fonctionnaire que sont les commissaires », explique une personnalité bruxelloise. Beaucoup croient qu'elle a été déçue par une institution où l'on fait peu de politique, où les débats généraux, qu'il s'agisse de questions internes ou externes, sont rares, où chaque commissaire est maître de son département. Edith Cresson aurait voulu parler d'institutions, de l'avenir de l'Europe... Parfois, peut-être parce qu'elle ignore la langue de bois ou que, comme plaisant un de ses proches, « quand elle s'ennuie dans une réunion, ça se voit », elle s'est heurtée à ses collègues jusqu'à se marginaliser. Le « lynchage » qu'elle vient de subir du fait du Parlement, souvent jugé injuste, ne sera pas de nature à réchauffer ses sentiments pour les jeux bruxellois.

Ph. L.

M. Séguin redoute un changement de stratégie de l'UDF

APRÈS L'ÉLECTION d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, le président du RPR redoute, dans un entretien publié, jeudi 14 janvier, dans *Paris-Match*, que certains dirigeants de l'UDF ne rêvent d'« un remake de la vieille complicité MRP-SFIO », entre centristes et socialistes. « On ne peut être unis seulement de temps en temps. Il faut choisir son camp. Une fois pour toutes. Et en tirer les conséquences », affirme M. Séguin. A Lyon, la députée centriste Bernadette Isaac-Sibille a démissionné de l'UDF pour protester contre l'élection de sa suppléante, M^{me} Comparini, avec les voix de la gauche. De leur côté, les partisans de Charles Millon appellent à manifester le 16 janvier contre le maire de Lyon, Raymond Barre, tenu pour responsable de « l'alliance contre nature » qui a permis l'élection de M^{me} Comparini.

DÉPÊCHES

■ **ÉLECTIONS : plusieurs associations** actives dans le domaine de la citoyenneté, des droits de l'homme et de l'antiracisme relancent, jeudi 14 janvier, la revendication du droit de vote aux élections locales pour tous les étrangers, quelle que soit leur nationalité. Elles veulent utiliser le contexte des élections européennes de juin prochain, au cours desquelles les ressortissants de l'Union européenne installés en France voteront, pour ranimer le débat sur le vote des étrangers. « Comment refuser ce droit [aux ressortissants non communautaires] alors qu'ils vivent et travaillent ici depuis parfois des décennies, qu'ils paient des impôts, participent à la vie sociale et peuvent voter aux élections professionnelles et de locataires ? », s'interrogent-elles dans un appel signé par près de 600 personnes, dont des élus locaux de gauche, des responsables syndicaux (SNES, FEN, FSU) et associatifs (Ligue des droits de l'homme, MRAP, AC !, DAL, Droits devant !).

■ **LOTO : résultats des tirages** n° 4 effectués mercredi 13 janvier. Premier tirage : 6, 13, 32, 42, 43, 49 ; numéro complémentaire : 15. Rappports pour 6 numéros : 6 827 155 F (1 040 724 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 230 955 F (35 206 €) ; 5 numéros : 9 075 F (1 383 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 324 F (49,39 €) ; 4 numéros : 162 F (24,69 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €). Second tirage : 6, 8, 11, 22, 43, 49 ; numéro complémentaire : 35. Pas de gagnant pour 6 numéros. 5 numéros et le complémentaire : 44 920 F (6 847 €) ; 5 numéros : 5 055 F (770,57 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 212 F (32,31 €) ; 4 numéros : 106 F (16,16 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,83 €).

■ **À NOS ABONNÉS :** depuis plusieurs jours, des incidents dans la production de notre imprimerie perturbent la distribution du *Monde*. Ils pénalisent notamment nos abonnés qui reçoivent leur journal par portage. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments.

La crise qui traduit la faiblesse de l'exécutif bruxellois

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Quelle qu'en soit l'issue, la Commission Santer sortira affaiblie

ANALYSE

la Commission n'a pas su ouvrir des perspectives institutionnelles et politiques pour l'Union

de cette semaine strasbourgeoise. Souvent cafouilleuse, la défiance des députés européens s'est néanmoins exprimée avec force au sein de tous les groupes politiques, en dépit des rappels à l'ordre de ceux qui, telle Pauline Green, la présidente du groupe socialiste, ont sur-

tout en tête la poursuite du débat européen, en particulier sur l'« Agenda 2000 » (le financement de l'Union).

L'agitation est en partie liée à l'activité du Parlement lui-même : souci pour les petits groupes de secouer la domination des socialistes et du PPE ; souci des eurodéputés de s'affranchir de la tutelle des capitales (comme l'a montré la mauvaise grâce avec laquelle les sociaux-démocrates allemands ont accueilli les appels à la conciliation de Gerhard Schröder) ; volonté de marquer des points par rapport à la Commission, quitte à remettre en cause l'équilibre institutionnel qui est fondé sur une complicité de fait entre la Commission et l'Assemblée.

Les fraudes découvertes et le peu

d'empressement pour informer le Parlement n'expliquent qu'en partie son irritation. Le dossier de l'accusation n'est pas bien lourd, sans compter que nombre des irrégularités dénoncées remontent à la précédente Commission. Au-delà des dysfonctionnements, les socialistes français ne s'en cachaient pas, c'est l'insuffisance politique de la Commission, son absence de vision, le manque de charisme de son président que le Parlement vient de dénoncer.

Si elle a bien su gérer la mise en place de l'euro, la Commission n'est pas parvenue à ouvrir des perspectives politiques et institutionnelles pour l'Union. C'est aussi ce manque d'âme que déplore le Parlement.

Philippe Lemaître

Tirage du Monde daté jeudi 14 janvier 1999 : 486 021 exemplaires.

1 - 3

le nouvel
Observateur

VIOLENCE A L'ECOLE

LES CHIFFRES ET LES MOYENS DE RÉAGIR

PARITÉ : LA RÉVOLUTION QUI DIVISE LES FÉMINISTES

à 5 minutes de PARIS
LE 1^{er} SUPERMARCHÉ DE L'AUTOMOBILE
Une occasion unique de trouver toutes les marques au meilleur prix !

500 véhicules récents en stock permanent & 600 voitures vendues par mois

ARRIVAGE NOUVEAUTÉ TOUTES MARQUES
MÉTRO Mairie de St Ouen à 300 m

ARRIVAGE CEE
ATELIER DE PRÉPARATION

ACCUEIL COMMERCIAL
VÉHICULES RÉCENTS MOINS DE 5000 Kms

ENTRÉE
PARKING VISITEURS
STATION SERVICE
SERVICE APRÈS VENTE
BREAK MONOSPACE
RETOUR SAISIE

PEUGEOT CITROËN
FORD SEAT OPEL
RENAULT FIAT

227, bd Anatole FRANCE 93200 ST DENIS - 01 49 33 60 90
De PARIS Pte de St Ouen, suivre Mairie de St Ouen, puis 300 m - ouvert 7 jours/7